هكذا من الأصل

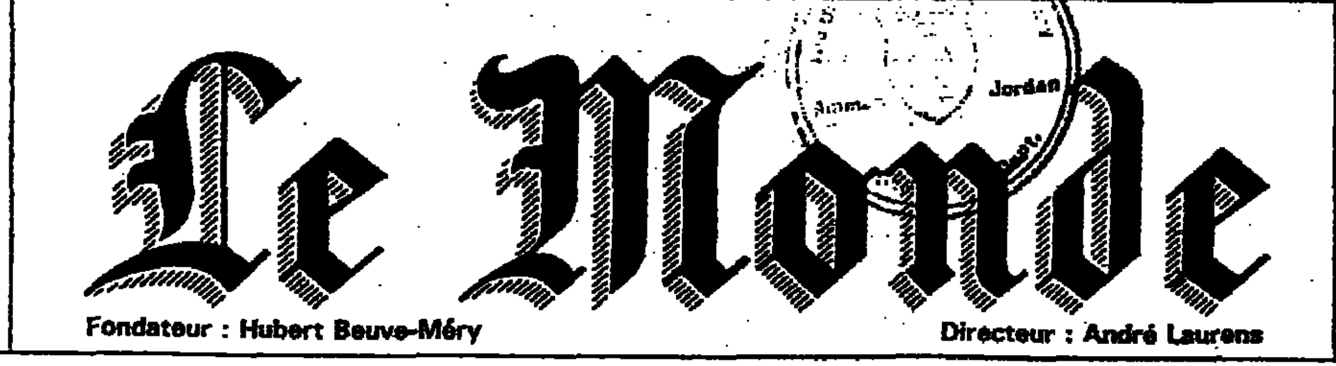
QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12190 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 5 AVRIL 1984

La répression dans le nord-est du Kenya aurait fait plus d'un millier de victimes

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE JACQUES DE BARRIN



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 11 à 18

- *« Biquefarre », un film de Georges Rouquier*
- *René Chateau parle de Jean-Paul Belmondo*

Succès de M. Mondale à New-York

La fin du « phénomène Hart » ?

La confortable victoire de M. Walter Mondale dans l'élection primaire de New-York n'est pas une surprise : depuis que le gouverneur de l'Etat, M. Mario Cuomo, un démocrate de gauche, et le maire plus modéré de la grande ville, M. Edward Koch, avaient décidé de lui apporter leur soutien, l'ancien vice-président de M. Carter pouvait être assuré de rallier la plus grande partie de l'électorat démocrate actif. Pas seulement les militants du parti et des syndicats, mais aussi les électeurs libéraux et juifs. Ce qui, dans la seule ville de New-York, fait beaucoup de monde.

La performance de M. Jackson n'est pas moins remarquable, car le pasteur paraît bien en passe de gagner son pari : faire retourner aux urnes une communauté noire qui, depuis que le droit de vote lui a été officiellement octroyé, boudait de plus en plus les scrutins.

Si l'espoir de former une « coalition arc-en-ciel » avec tous les laissés-pour-compte des grands courants de la vie politique et économique américaine paraît s'éloigner, M. Jackson n'en a pas moins gagné un nombre appréciable de suffrages dans la minorité hispanophone, dont les relations avec la communauté noire ne sont pourtant pas toujours idylliques, et son crédit politique s'en trouve encore renforcé.

L'échec de M. Gary Hart marque un coup d'arrêt sérieux à l'ascension fulgurante du sénateur du Colorado, que sa victoire, aussi spectaculaire qu'inattendue, dans la primaire du New-Hampshire – un Etat qui, dit-on, n'a jamais failli à donner le nom du candidat démocrate à la Maison Blanche – avait soudain transformé en vedette.

Mais la faveur d'un électorat jeune, à la recherche d'un candidat plus enthousiasmant que le très classique Walter Mondale ou le très passéiste Ronald Reagan, n'a apparemment pas suffi à conforter les succès initiaux de M. Hart.

Il faut plus qu'une bouffée de faveur populaire pour gagner l'épuisante course des primaires. Le sénateur du Colorado a sans doute commis des bévues, mais il a surtout manqué de souffle et, finalement, d'expérience devant un vieux routier comme M. Mondale, dont l'avance sera sans doute confirmée en Pennsylvanie et dans l'Ohio, deux de ces vieux Etats industriels où le poids des syndicats est déterminant.

L'Ouest et, surtout, la Californie peuvent, en juin, remettre M. Hart en selle, mais son échec de New-York risque de lui faire perdre un crédit – et des fonds – précieux.

La victoire de M. Mondale est plutôt une bonne nouvelle pour M. Reagan, qui s'apprête déjà à user contre lui des arguments qui lui avaient si bien réussi en 1980 contre M. Carter : la « faiblesse » de l'Amérique au temps des démocrates, de leurs programmes sociaux coûteux et inutiles, de leur pusillanimité devant l'Union soviétique. Il est vrai que les temps ne sont plus les mêmes et qu'il peut se passer beaucoup de choses d'ici au 6 novembre.

L'ancien vice-président a fait un pas décisif vers l'investiture démocrate

Correspondance

Washington. – M. Walter Mondale a remporté de haute lutte l'élection primaire de New-York, mardi 3 avril, donnant un coup d'arrêt sévère, sinon définitif, aux ambitions de son concurrent M. Gary Hart.

Le « cheval noir » (selon la formule employée pour désigner un outsider) du Colorado est en effet nettement distancé dans l'Etat de New-York, ne bénéficiant que de 27 % environ des suffrages contre 45 % à M. Walter Mondale (1). Il est talonné par le pasteur Jesse Jackson qui fait un très bon score. Le candidat noir réunit en effet 25 % des voix, et surtout il a rallié plus de 80 % des électeurs noirs.

Avec le « gros lot » de New-York, deuxième Etat de l'Union par le nombre de ses habitants et de ses délégués (252), l'ancien vice-président de M. Carter a accru son avance sur M. Hart. Etant donné le nombre des non-engagés et le fait que, à la Convention, les délégués ne sont plus liés, du moins à partir du deuxième tour, par un mandat impératif, la course à l'investiture démocrate va changer d'aspect. Il s'agira en effet pour M. Mondale de s'assurer du loyalisme de ses délégués, que M. Hart va s'efforcer d'attirer dans son camp. Néanmoins, si l'ancien vice-président l'emporte dans les deux Etats industriels de Pennsylvanie le 10 avril, et, plus tard, dans l'Ohio, il aura une marge d'avance suffisante pour être à l'abri des tentatives de « débauchage ». Il ne sera plus possible alors de le rattraper...

Prudemment, M. Mondale a déclaré après le scrutin de mardi qu'il ne considérait pas la partie comme jouée. Il refuse toujours d'être considéré comme le *« coureur de tête »*, en ajoutant que l'humilité était la meilleure des attitudes.

M. Hart a souligné qu'il avait dû lutter tout seul contre l'establishment, qu'il n'avait pas eu assez de temps pour se faire connaître des électeurs de New-York et établir sa réputation, déplorant au passage que son concurrent ait mené contre lui une campagne de dénigrement.

La victoire de M. Mondale était attendue, mais elle a dépassé les prévisions dans cet Etat où il était vigoureusement soutenu, non seulement par l'appareil du parti et les syndicats, mais aussi par les principales personnalités démocrates, du gouverneur de l'Etat, M. Mario Cuomo, au sénateur Moynihan, en passant par le maire de la ville de New-York, M. Edward Koch. Pour M. Mondale, une victoire à New-York était une nécessité absolue.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 5.)

(1) Ces résultats portent sur 90 % des suffrages exprimés.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A L'ÉPREUVE

M. Mitterrand s'explique sur sa politique économique

En dépit des critiques du Parti communiste le chef de l'Etat entend persister dans la voie de la rigueur et de la modernisation industrielle

M. Mitterrand réunit, mercredi 4 avril, la troisième conférence de presse de son septennat. S'exprimant debout derrière un pupitre, le président de la République avait l'intention, dans son propos liminaire, de traiter le dossier de la sidérurgie puis de répondre aux questions sur sa politique économique et sociale.

A cette occasion, M. Mitterrand devait insister sur ce qui différencie, à ses yeux, une politique industrielle de « gauche » d'une politique industrielle de « droite ». Le chef de l'Etat considère qu'il n'existe pas, pour la majorité, de politique de rechange et souhaitait répondre, à ce propos, aux critiques personnelles dont il est l'objet de la part de M. Georges Marchais.

La France a-t-elle d'autre choix que les mutations industrielles, les restructurations, la modernisation de son appareil productif, l'adaptation aux technologies nouvelles, le tout fondé sur une politique d'assainissement en profondeur de l'économie ? Certes non, devait répondre, une nouvelle fois, le président de la République.

Ainsi, M. Mitterrand entend répliquer directement à M. Marchais, qui s'oppose à l'« erreur stratégique » du remodelage, décidé par le gouvernement, du secteur sidérurgique. Il maintient la ligne tracée de plan de rigueur en plan de restructuration et laisse au secrétaire général du PCF le soin de se déterminer sur une politique qu'il cherche à infléchir, mais que son parti ne peut, malgré la pression qu'il exerce, espérer changer. M. Mitterrand persiste, *« quels que soient les risques politiques »*.

Au-delà de la discussion sur le fond du dossier industriel, le chef de l'Etat peut être enclin à considérer les propos de M. Marchais (l'invitant à reconnaître qu'il s'est trompé) comme une attaque personnelle, qui appelle une réponse personnelle.

Mais la contestation déborde le cadre du seul PC et atteint les socialistes. Il fallait bien trouver un exutoire à la déception, aux inquiétudes, voire à la colère exprimée par certains députés socialistes. M. Pierre Mauroy en a fait les frais. Le premier ministre est accusé de n'avoir informé en rien les élus intéressés et de n'avoir tenu aucun compte de leurs analyses économiques et politiques. M. Mauroy a l'habitude. Il reste que l'arbitrage final a été rendu par M. Mitterrand lui-même au cours du conseil des ministres du 28 mars, et que le président de la République a regretté d'avoir à trancher personnellement des dossiers techniques – le « laminoir universel » – auxquels il n'est pas particulièrement préparé. Comment M. Mauroy aurait-il pu informer les élus d'un dossier dont il savait qu'il ne faisait pas l'unanimité de son gouvernement (M. Fabius, ministre de l'industrie, était en désaccord) ?

Sur le fond, les socialistes manifestent tout de même leur solidarité avec le gouvernement. Sa politique est *« courageuse »*, note M. Pierre Joxe. Les décisions prises étaient *« inéluctables »*, remarque M. Lionel Jospin. Encore faut-il qu'elles soient comprises et admises comme telles.

Le président de la République considère qu'il lui revient de convaincre. Principal responsable des choix économiques et politiques de la gauche, il doit admetttre que, catalyseur des espoirs, des désillusions et des mécontentements, il ne peut guère partager ce rôle.

Convaincre, cela veut dire faire passer dans l'opinion le message inverse de celui que délivre M. Georges Marchais : en temps de crise, il n'existe pas d'autre politique possible que celle mise en œuvre par le gouvernement, ministres communistes compris. Cette voie tracée et empruntée sans détour ni plus de retard, peu importe que le parti communiste s'engage sur une déviation.

M. Mitterrand connaît parfaitement la règle du jeu de l'alliance avec le PCF, puisqu'il l'avait lui-même fixée, premier secrétaire du parti socialiste, lorsqu'il militait pour la stratégie d'union de la gauche. Elle devait être conflictuelle. Elle l'est. Quant au seuil que le PCF ne doit pas dépasser dans sa tactique de *« participation-pression »*, sous peine de se placer hors de la majorité, il appartient au chef de l'Etat de le fixer. Il peut l'élever ou l'abaisser à loisir.

Ainsi peut-il interpréter comme il l'entend le silence des ministres communistes lors du tour de table organisé, au dernier conseil, sur la restructuration de la sidérurgie. Ce silence valait-il approbation ou le contraire ? A moins qu'il ne traduise, comme l'ont perçu certains membres du gouvernement, le détachement d'hommes ne se sentant plus concernés par une politique qui ne serait plus la leur.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La Lorraine paralysée

La mobilisation des sidérurgistes est totale

De notre envoyé spécial

Metz. – Plusieurs milliers de manifestants avaient commencé à se rassembler, ce mercredi 4 avril en début d'après-midi, place de la gare à Metz, à l'appel de leurs unions interprofessionnelles régionales CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC et FEN, pour cette grande journée, opération « Lorraine morte », mais aussi de l'union régionale d'associations des professions libérales, des chambres de commerce, des métiers et d'agriculture, de nombre d'organisations professionnelles, des boulangers aux pharmaciens. Il en était de même à Nancy (place Stanislas), Longwy, Bar-le-Duc et Nomeixy, près d'Epinal.

Beaucoup avaient l'oreille collée au transistor, dans l'attente de la conférence de presse du président de la République, et tout ce qui compte de forces de l'ordre était mobilisé, mais restait discret. Malgré les multiples appels au calme, politiques et syndicaux, on redoutait des débordements et les sonneries de cloches d'église, à midi, dans de nombreuses agglomérations lorraines, autorisées par les évêques de Metz et de Nancy, n'étaient pas faites pour détendre les nerfs.

Le mot d'ordre de grève générale semblait largement suivi dans la sidérurgie : grève totale à Pompey, à Neuves-Maisons, à Pont-à-Mousson et à Longwy, selon la CGT, grève à 75 % à Florange, selon l'état-major de crise installé à la préfecture. Dans les houillères, un mineur sur deux seulement était présent à l'équipe du matin. La région avait lancé ce paradoxal défi : vouloir se couper de toute communication ou presque, quand son plus cher désir était d'être entendue, écoutée, de Paris.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 7.)

LIRE PAGE 2

L'héritage
par PHILIPPE BOUCHER

La deuxième gauche n'existe pas
par JACQUES ELLUL

Les impasses de la diplomatie socialiste
par PIERRE BAS

Un plan de restructuration à l'échelle de l'Europe

Tous les pays de la Communauté ont consenti à l'effort demandé par la Commission de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne considère que Paris a pris les décisions courageuses et réalistes qui s'imposaient, compte tenu de l'évolution défavorable du marché et de la charge financière considérable que représente la sidérurgie pour les finances du pays. La réduction de capacité de production, d'environ 5,3 millions de tonnes par rapport à la situation de 1980, qui résultera de l'exécution des orientations prises dans le cadre du plan acier 1982 et révisées la semaine passée, correspond à ce qu'elle avait jugé nécessaire. Elle attend d'être en possession du plan français pour se prononcer de façon plus complète.

La politique de restructuration, dont l'objectif est de rétablir la compétitivité de la sidérurgie européenne, qui a été établie en juin 1981 avec l'adoption, par les ministres de l'industrie, d'un nouveau *« code des aides »*, est sur le point d'atteindre son objectif. Les gouvernements membres qui, pour la réalisation de cette opération difficile, avaient confié à la Commission le double rôle de chef d'état-major et de gendarme, se sont ralliés à son diagnostic et ont tous consenti l'effort qui était demandé. En novembre 1982, au Danemark, à Elseneur, les ministres de l'industrie des Dix estimaient que la réduction des capacités de production de produits laminés à chaud devait se situer entre 30 et 35 millions de tonnes. Le 29 juin 1983, la Commission considérait qu'une réduction de 27 millions de tonnes constituait un minimum. La Commission estime que le seuil de 30 millions de tonnes sera atteint et même dépassé le 31 décembre 1985, date à laquelle, selon le code des aides, toute subvention publique à la sidérurgie doit disparaître (1). Les entreprises européennes devraient alors tourner autour de 70 % de leur capacité de production, ce qui laisse, on s'en rend compte, une sérieuse marge en cas de progression inattendue de la demande.

Le code des aides subordonne l'approbation des programmes de restructuration présentés par les Etats membres à deux conditions : des réductions de capacité de production suffisantes et la viabilité des entreprises.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 8.)

(1) Quand l'évolution du plan de restructuration français sera-t-elle achevée ? Des déclarations contradictoires ont été faites à Paris, où l'on parle de 1987 ; la Commission constate que jusqu'ici aucun Etat membre n'a demandé le report du terme du 31 décembre 1985.

UN RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL

La torture au pouvoir

« Le tortionnaire, comme avant lui le pirate et le trafiquant d'esclaves, est devenu l'ennemi de l'humanité. » Dans son rapport intitulé *« La torture : instrument de pouvoir et fléau à combattre »* (1), Amnesty International a encore recensé pour le début des années 80 au moins quatre-vingt-dix-huit pays où la torture est pratiquée avec l'appui délibéré ou le consentement implicite des gouvernants.

Pourtant, ici et là, ce sombre document contient une note d'espoir, comme ce jugement en appel prononcé en mai 1983 par une cour américaine contre un inspecteur général de la police paraguayenne, accusé d'avoir torturé à mort, en 1976, un de ses compatriotes âgé de dix-sept ans. Pour la première fois, semble-t-il, dans l'histoire du droit des gens, un tribunal a condamné un tortionnaire étranger à des dommages et intérêts pour un crime commis hors du territoire national contre le ressortissant d'une autre nation. Ce jugement constitue un précédent capital. Il traduit un progrès évident de la prise de conscience par l'humanité que la torture est une monstruosité, aussi grave que le génocide, désormais universellement reconnu comme crime.

La torture est, en effet, un véritable acte de sauvagerie, usant de procédés de plus en plus scientifiques pour arracher des renseignements ou, comme le note le rapport d'Amnesty, pour semer la terreur, à titre préventif, pousser les victimes au reniement de leurs convictions politiques, nationales, religieuses.

La torture avilit jusqu'au bourreau et creuse de ce fait dans le corps social une faille qui peut demeurer après une normalisation démocratique.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 5.)

(1) Ce rapport est disponible auprès d'Amnesty International, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris ; 342 pages, 31,50 francs.

idées

Doctrine et action politiques

M. Mitterrand fait le point de sa politique dans sa conférence de presse du 4 avril. Si elle s'éloigne d'une doctrine à laquelle demeurent attachés nombre de militants de gauche, c'est, explique Philippe Boucher, que la majorité n'est pas en situation de se comporter autrement qu'elle le fait. Jacques Ellul ne se demande pas s'il y a d'autre issue que les décisions prises dans des domaines variés. Il estime que la gauche a été pourrie par son entrée dans le jeu politique. Le pragmatisme, dont on félicite la gauche est une vertu de droite. Quant à Pierre Bas c'est à la diplomatie socialiste qu'il s'en prend, sous trois angles : Liban, Tchad, Europe.

L'héritage

par PHILIPPE BOUCHER

IL n'est pas de gouvernement, dans quelque pays que ce soit, qui trouve plaisir ou intérêt à se rendre impopulaire. Pas plus qu'il n'en est pour rechercher durablement à se rendre odieux à l'égard de ses principaux soutiens. Le suicide n'est pas une pente naturelle du pouvoir.

Or que voit-on depuis tant de mois ? Une majorité sortie de gauche en 1981, demeurée à gauche depuis lors, les ministres communistes en portant le témoignage (quoi qu'on pense de l'identification gauche-ministres communistes), et qui ordonne sur le monde du travail des actes chirurgicaux dont on ne se rappelle pas qu'ils aient eu, dans les temps récents, des précédents à droite dans l'ordre de la sauvagerie.

La droite ne peut que s'en réjouir et feindre même d'en être scandalisée, paraissant ainsi soucieuse de la condition des travailleurs plus qu'on n'aurait pu le supposer auparavant. La gauche, parlementaire, syndicale ou plus simplement populaire (« le peuple de gauche »), s'en indigne ou s'en effare, selon le degré d'autonomie qui est le sien par rapport au pouvoir exécutif.

Comment expliquer, ou même plus banalement comprendre, que la gauche conduise à l'égard des travailleurs, à l'égard de leur emploi qui est si souvent l'*alpha* et l'*omega* de la dignité, une politique qu'elle aurait vilipendée si elle était encore dans l'opposition et que la droite l'eût menée ?

Masochisme ? On écartera l'hypothèse qui cadre mal avec ce qu'on sait du monde politique. Pesanteur qu'imposerait la droite, encore puissante bien qu'éloignée du pouvoir ? Qui le prouvera ?

La gauche, pourtant, paraît n'être que rigueur, dans le vrai sens du mot, et se moquer que ces emplois, dont elle ordonne la suppression ou auxquels elle consent, soient autant de tragédies pour qui en est privé.

On ne saurait croire que le gouvernement veuille plaire au patronat, français ou international, ou se soumettre à la logique capitaliste, prise en tant que dogme. Car il s'agirait d'un hoquet de l'histoire qui surpasserait tous les autres paradoxes qu'on lui connaît.

Le temps est déjà trop compté à cette majorité pour qu'on puisse imaginer qu'elle se sente assurée de recueillir — dans le court délai que lui fixent les institutions avant les prochaines échéances — le profit électoral de ses duretés présentes.

Si cette majorité agit de telle sorte que le premier consensus qu'elle ménage à son profit est celui de la critique, c'est qu'elle n'est pas en situation de se comporter autrement qu'elle le fait.

Ni au nom, assurément, de son intérêt électoral, ni en vertu de sa philosophie, ni en considération des intérêts patronaux, mais parce qu'il n'est pas d'autre issue que les décisions prises, et qui s'égrènent, conseil après conseil ou presque, chaque mercredi qui montre les ministres réunis.

Deux causes peuvent être retenues qui se lient, les premières, au passé ; les secondes, au futur.

Pour les premières, il n'est que trop vraisemblable que la gauche se contraint à des mesures que ses prédécesseurs n'ont pas voulu prendre, reculant, eux, devant l'impopularité ; pas plus qu'ils n'ont pris en compte l'éventuelle peine des hommes. Les économistes diront, le jour venu, ce qui est imputable au défaut de courage politique et ce qui l'est aux insuffisances de l'esprit d'entreprise. Mais, pour l'heure, les éclaircissements apportés par l'histoire sont de peu de poids.

La gauche n'a voulu, à l'évidence, tant elle risque de le payer cher, ni de la lâcheté ni des illusions industrielles. Le débat sur le bien-fondé des nationalisations étant d'une autre nature. Car aurait-on procédé à la nationalisation de l'acier qu'on ne verrait pas la sidérurgie réclamer moins de licenciements.

L'autre « état d'urgence »

Ces mesures impopulaires tiennent, avec la même ampleur, au futur, et, plus nettement, au sens de l'Etat ; c'est-à-dire, aussi, au souci de transmettre un héritage qui ne serait pas composé d'abstentions et d'aveuglements.

Or les évolutions industrielles, qui touchent à la vie du grand capital, mais aussi les avances techniques conduisent à penser que le moment viendra où il n'y aura plus de travail pour tous. Certes, il est loisible de remettre à d'autres la gestion et la préparation de cette certitude. Tel n'est pas le choix retenu.

La Constitution, qui réglemente l'« état d'urgence », n'en prévoit la mise en œuvre que pour des périls visant l'Etat et d'ordre politique. Elle n'a pas prévu que cet état d'urgence pouvait tout autant provenir, non pas de désordres intérieurs, non pas de hordes massées aux frontières, mais de motifs économiques menaçant le tissu social et économique, c'est-à-dire, au bout du compte, le tissu national lui-même.

Portée au pouvoir presque par surprise, alors qu'il en était plus d'un dans ses rangs pour avoir banni l'espoir, la gauche s'y est trouvée au carrefour de deux moments : liquider ce que le passé avait d'irrécupérable, préparer pour l'avenir ce qui le rendrait meilleur à terme. Ce ne sont donc pas les chiffres quotidiennement publiés qui peuvent dire d'ores et déjà si les médecines choisies seront opportunes ou fatales.

En quoi il est absurde de croire que la seule constatation qu'un pays ou un autre connaît des améliorations de croissance ou des diminutions de chômage démontre qu'il est sorti du tunnel. Les plus grands malades connaissent de ces rémissions qui n'annoncent pas toujours la voie de la guérison.

Le gouvernement de la France doit donc supporter et rendre tolérable une double mutation : celle qui est née de la rupture de la continuité politique par la substitution de la gauche à la droite ; celle qui, à peu de chose près, casse la tradition industrielle, pour ne pas dire la routine, dans le monde ouvrier.

Dans les deux cas, elle se voit récusée. Politiquement : par son opposition qui ne refrène qu'avec peine son désir de la déclarer illégitime avant de la dire illégale. Economiquement : par le patronat qui condamne l'Etat, qui n'est plus un allié de principe ; par le monde ouvrier qui se dit trahi par ceux qu'il a délégués pour le défendre et le sauver tel qu'il veut demeurer.

Les deux langages sont à courte vue et, probablement, préjudiciables pour chacun : le monde ouvrier reculera pour plus mal sauter et il en est quelques-uns en son sein pour le savoir ; l'opposition, si elle revient aux affaires, sera confrontée aux mêmes évidences, sans pouvoir dire que la gauche les a méconnues lorsqu'elle était au pouvoir.

La droite sera sage d'y penser dès maintenant, la gauche de l'expliquer mieux qu'elle ne le fait, dès maintenant aussi.

Les impasses de la diplomatie socialiste

par PIERRE BAS (*)

IL est fréquent de lire ou d'entendre le mot « consensus » à propos de la politique extérieure menée par le chef de l'Etat français et son gouvernement. A en croire la plupart des observateurs plus ou moins qualifiés, il existerait ainsi une convergence de vues entre la majorité et l'opposition sur les questions relatives aux affaires étrangères, et un terrain d'entente pourrait être trouvé aisément dans ce domaine, contrairement aux autres problèmes politiques qui provoquent, eux, on le sait, conflits, querelles et polémiques.

Un examen attentif et une réflexion approfondie conduisent, à mon avis, à une opinion bien différente. En politique extérieure comme ailleurs, l'action de la France me semble marquée par l'incohérence et la contradiction. Certains secteurs, plus brûlants que d'autres, méritent en effet que l'on se pose quelques questions.

A toutes ces questions, une seule et même réponse s'impose malheureusement si l'on veut bien se donner la peine d'aller au fond des choses et si l'on ose regarder la vérité en face : dans pratiquement tous les domaines, le gouvernement socialiste s'est engagé dans des impasses.

Après le Liban, où le président de la République a cherché désespérément le prétexte d'un désengagement rapide, en contradiction avec toutes ses affirmations et toutes ses promesses, la politique africaine de la France conduit également à un échec.

Sans vouloir insister sur la dégradation évidente des relations que le général de Gaulle ou Georges Pompidou avaient su établir avec les grands Etats d'Afrique noire, il faut néanmoins poser le problème de l'intervention française au Tchad. Il faut commencer par remarquer qu'en l'espèce les critiques sont partagées entre la majorité et l'opposition : le Parti communiste français, par exemple, ne manque pas une occasion de se démarquer de la position prise par le gouvernement et de mettre en cause la présence de nos troupes au Tchad. Je crains pour ma part que la France ne s'enlise dans les sables d'un pays que je connais bien pour y avoir occupé des fonctions en tant qu'administrateur de la France d'outre-mer.

Les atermoiements ont retardé un engagement qui met désormais directement aux prises l'armée française et la puissance libyenne. Le risque est majeur, l'enjeu primordial. C'est la crédibilité de la politique française en Afrique qui se trouve mise en cause. Mais quel est, ici encore, le but exact, l'objectif précis que l'on recherche ? L'on a déjà cédé à la Libye le Tchad du Nord. Aucune réponse satisfaisante ne peut être apportée par un gouvernement qui « navigue à vue » et qui n'agit que par impulsions mal maîtrisées ! Il n'y a pas, selon moi, de solution militaire au problème tchadien. Il n'y a qu'une issue politique, tenant compte des divisions irréductibles d'un pays difficile et qui le sera toujours.

Autre impasse, l'Europe. Je n'accuse pas le pouvoir actuel de nous y avoir engagé, mais je lui reproche de ne pas avoir les moyens de nous en faire sortir. Quel est le problème ? A l'heure où la présidence de la Communauté européenne revient à la France, alors que le monde connaît l'une des crises économiques les plus graves qu'il ait jamais connues et que partout montent les périls, l'Europe affaiblie est plus divisée que jamais, plus paralysée que jamais. Les responsabilités d'une telle situation doivent être essentiellement recherchées du côté de la Grande-Bretagne, qui n'a jamais réellement voulu appliquer les règles et l'esprit communautaire.

Le général de Gaulle l'avait bien compris et exprimé, avec ce génie incomparable qui était le sien : l'Angleterre n'a jamais rien voulu d'autre que de profiter d'une zone de libre-échange, aucune des obligations communautaires ne lui semblant supportable. Les intérêts de la Grande-Bretagne sont différents de ceux du continent européen, et les liens privilégiés qu'elle entretient depuis fort longtemps avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et d'autres pays du Commonwealth, pour son approvisionnement en produits agricoles, n'ont jamais été rompus au profit de la « préférence communautaire ».

La CEE au bord de la faillite

Depuis le 30 mai 1980, date du funeste « mandat » par lequel Mme Thatcher a obtenu des autres chefs d'Etat et de gouvernement la reconnaissance d'une prétendue « situation particulière » de la Grande-Bretagne, en complète contradiction avec le traité de Rome, le fonctionnement de la Communauté est complètement bloqué. L'exigence de l'Angleterre revient à instituer la notion dite du « juste retour », qui consiste de la part d'un pays à décider de ne pas payer plus à la Communauté qu'il ne reçoit. Cédant aux instances de Mme Thatcher, les autres partenaires de la CEE ont accepté de rembourser la Grande-Bretagne, et l'ont même fait au-delà de ce qui était nécessaire !

Aujourd'hui, les ressources propres de la Communauté étant devenues insuffisantes, la Communauté est au bord de la faillite. La Grande-Bretagne refuse toute négociation tant que le principe du remboursement n'aura pas été institutionnalisé et rendu permanent. Les prétentions de la « dame de fer » étant jugées inacceptables par ses partenaires, l'Europe est entrée dans la crise la plus grave de son histoire.

Quant aux autres questions essentielles que l'Europe doit régler dans les mois qui viennent, comme l'aménagement de la politique agricole, le choix de nouvelles politiques communautaires, l'élargissement ou la réforme du système institutionnel, les propositions de la France brillent par leur absence. Dans ces conditions, les propos utopistes du président de la République sur une Europe de l'espace relèvent plus des théories de Cyrano de Bergerac que de celles d'un chef d'Etat réaliste, soucieux de faire sortir la CEE de l'impasse dans laquelle elle est actuellement bloquée.

Que l'on ne vienne pas nous dire, dans ces conditions, que la politique extérieure de François Mitterrand est la meilleure possible, voire la seule possible. Je m'inscris en faux contre ces affirmations qui ne sont que le fruit d'une habile propagande. Si les exemples que je viens d'analyser le démontrent parfaitement, j'aurais pu tout aussi bien souligner l'incohérence, la maladresse et l'inefficacité des actions du gouvernement à l'égard du tiers-monde, de la Pologne et de l'Afrique du Sud.

« Il se forme autour des princes, écrit Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe, une espèce de mirage qui les abuse en leur faisant voir des paysages chimériques. »* Je crois que c'est une grave erreur que d'entretenir ces mirages, et ce n'est sûrement pas rendre service au prince que d'entretenir des illusions.

(*) Député RPR, maire du sixième arrondissement de Paris.

La deuxième gauche n'existe pas

par JACQUES ELLUL (*)

NON, elle n'existe pas dans la mesure où il n'y a pas de « première » gauche ! Je dois dire que ce débat autour de la deuxième gauche me paraît ubuesque ! Un petit souvenir : vers 1950, un politiste avait fait une sociologie politique du protestantisme. Et, se penchant sur mon cas, il avait trouvé cette formule admirable : *« Du moment qu'Ellul a des tendances anarchisantes, on doit le classer à droite. »* En effet, à ce moment, la liberté, la défense de la liberté, était une opinion de droite. Avec 1968, la liberté est revenue en force vers la gauche, et, de fait, pendant quelques années, il fut admis que le combat pour la liberté était l'apanage de la gauche. Maintenant, on revient à l'ancienne mode.

Je n'ai vu nulle part la liberté régner pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing. J'ai vu augmenter les contraintes administratives, proliférer les interventions de l'Etat, accroître les contrôles et effectifs de la police, multiplier les règlements de tous ordres, développer les administrations en mission extraordinaire, réduire les possibilités de contrôle et d'intervention par les citoyens.

Où est la liberté en tout cela ? Il paraît qu'il y avait une liberté de la concurrence économique, mais elle est précisément la seule dont on ne puisse pas dire qu'elle soit liberté. Elle est justement celle qui, selon la formule consacrée, permet au fort de manger le faible. Mais la sottise de la pseudo-gauche est d'ajouter : « Dans ce cas, c'est l'Etat qui sauve la liberté » ! Que cela plaise ou non, la gauche, le socialisme, ont un passé de doctrine et de pensée qui juge les expériences faites par de prétendus pouvoirs de gauche. Et c'est à ce passé que je me réfère, c'est cela que je me refuse à renier.

La gauche a toujours, dans sa vérité, été contre l'Etat, toute forme d'Etat, et toute bureaucratie, quelle que soit la forme de cet Etat. Et c'étaient les anarcho-syndicalistes, les syndicalistes révolutionnaires et l'Internationale en 1901 qui avaient raison quand ils déclaraient que lorsqu'un socialiste devient ministre il cesse d'être socialiste pour être totalement représentant du pouvoir (à propos de l'affaire Millerand).

La gauche vraie a toujours été contre le nationalisme et contre l'armée. Elle avait parfaitement vu que le problème du capital et du patronat n'est qu'un des aspects de l'ensemble d'une société caractérisée par la puissance de l'argent et celle de l'Etat. Indissolubles. Est-ce que Marx visait autre chose que la disparition de l'Etat pour accéder à la liberté ? Est-ce que la seconde Internationale ne visait pas la disparition des nations ?

La gauche a été radicalement pourrie par son entrée dans le jeu politique. Elle n'a plus rien de la gauche. Qu'est-ce que c'est qu'un gouvernement qui renforce l'armée ? Qui accroît la centralisation (sous la couverture hypocrite d'une décentralisation : la réalité, c'est le TGV centralisateur, et non pas le changement de casquette des préfets) ? Qui équilibre sa balance du commerce par la vente des armes ? Et je pourrais continuer la litanie. Nous n'avons pas gagné un millimètre de liberté. Et l'absurde atteint son comble quand on pense que c'est par l'Etat que s'établira la justice sociale ! Mais, en même temps, l'on ose féliciter la « gauche » pour son pragmatisme (qui, jusqu'ici, avait été considéré comme une vertu de droite !).

On connaît le premier glorieux exemple du pragmatisme révolutionnaire : on a voté la Constitution la plus révolutionnaire qui puisse être, celle de l'an I, puis, une fois bien établie, on l'a enfermée dans un coffret en bois de cèdre, au pied de la Tribune, et on l'a « suspendue pour cause de salut public », pragmatisme oblige, et la Terreur a remplacé la Constitution. Ce qui est au pouvoir actuellement est certainement pragmatique, mais en rien de gauche ni socialiste. Une équipe d'Etat a remplacé une autre équipe d'Etat. Rien de plus. Domenach a parfaitement raison, à la fois sur le plan théorique et sur le plan historique. Quand on a dit que l'Etat c'est M. Mitterrand, je suis d'accord, mais alors je ne vois pas de différence entre ce représentant de l'absolutisme et tel ou tel autre. Car si la « société civile » ne peut rien dire ni faire, c'est qu'elle est ligotée par le réseau prodigieux de la réglementation et par le secret des milliers de décisions quotidiennes.

J'évalue la gauche non à l'aune de partis qui ont l'histoire de tous les partis politiques ni aux étiquettes que l'on s'attribue et se reconnaît entre gens du même milieu, mais à sa visée fondamentale, qui remonte, mettons, à 1840, avec Proudhon. A partir de là, le débat droite-gauche est un faux débat, les consultations politiques sont biaisées et consistent, pour le bon peuple, à présenter seulement le choix entre les uns et les autres qui également l'exploiteront.

(*) Ecrivain.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« 1988, LE GRAND RENDEZ-VOUS », de Michel Noir

Détruire les bastilles

JEUNE député du Rhône depuis 1978, M. Michel Noir ne s'est pas fait remarquer pour son agitation sur les bancs du Palais-Bourbon comme certains des collègues de son groupe, le RPR. Assidu aux séances, intervenant fréquemment mais sans véhémence, celui qui espérait l'année dernière ravir la mairie de Lyon au cacique M. Francisque Collomb préfère réfléchir sur l'avenir.

Son horizon n'est pas la prochaine élection législative mais l'an 2000 qui commencera en fait avec les années 90, en somme dès l'élection présidentielle de 1988. A la différence aussi de beaucoup d'élus, M. Noir ne se contente pas de bâtir le programme de son camp et de démolir celui de l'adversaire. Tout en souhaitant naturellement la fin du socialisme actuel, l'auteur affirme la nécessité d'une nouvelle éthique dont tous les hommes politiques, même ses amis, n'ont pas encore pris conscience. Il décrit le « grand chambardement » dans lequel le monde commence à être plongé. Pour le maîtriser, trois bastilles devront être reconquises pour être transformées : l'éducation, l'entreprise et l'Europe.

Par exemple, pour l'entreprise, M. Noir souhaite voir l'actuel affrontement entre deux blocs y faire place à une collaboration entre quatre partenaires : le capital, le personnel, le consommateur et l'Etat. Sans indulgence pour les anciens gouvernants, sans tendresse aucune pour les nouveaux, l'auteur refuse à l'Etat la mission de se contenter de gérer ou l'ambition de définir les normes du bonheur. Le rôle du pouvoir devrait se limiter à répondre à l'immense *« bouleversement des valeurs »* qu'il décèle, un peu comme s'il s'agissait d'une révolution culturelle spontanée.

La politique devrait donc rendre plus libre l'expression des différences et limiter au minimum le consensus. Il ne faut plus chercher les places respectives de l'individu et de la société car cette relation est sous-entendue par l'idée de domination de l'un sur l'autre. Il faut aussi accepter l'idée que la capacité d'apprentissage de l'individu est quasi illimitée.

Cet ouvrage, dans lequel l'auteur s'essaie à une philosophie politique de son temps, n'appartient donc plus tout à fait à la littérature électorale. Comme le dit l'auteur, il faut d'abord mettre un terme à *« la grève de l'imagination et au chômage de l'enthousiasme »*. La leçon, parfois sévère, que délivre M. Noir — et il ne le cache pas — s'adresse autant à la gauche qui, selon lui, a gâché ses chances, qu'à ses amis de l'opposition s'ils veulent que leur victoire en 1988 ne soit pas éphémère.

ANDRÉ PASSERON.

★ *1988, le grand rendez-vous,* J.-C. Lattès, éditeur. 263 pages, 70 F.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Guinée

Les autorités déclarent vouloir œuvrer pour la « réconciliation » et le redressement de l'économie

Le coup d'État militaire qui a renversé, le mardi 3 avril, le régime civil guinéen, s'est déroulé, semble-t-il, sans effusion de sang et a été accueilli favorablement par la population. Selon plusieurs témoignnages, aucune démonstration spectaculaire de la prise du pouvoir par les militaires n'est visible dans les rues de la capitale guinéenne, où des soldats armés ont simplement pris position aux principaux carrefours. Radio-Conakry a rendu publique une liste de dix-huit officiers qui composent le Comité militaire de redressement national (CMRN), dont le colonel Lansana Conte assure apparemment la présidence. Cet officier de l'armée de terre était commandant de la région de Boké (principale ville de l'ouest du pays, proche de la frontière avec la Guinée-Bissau). Il fait partie de l'ethnie soussou, l'une des plus importantes du pays.

Mercredi matin, les communications télex et téléphoniques internationales avaient été rétablies. On ignorait toujours le sort des anciens responsables civils, notamment celui du premier ministre et successeur du président Sekou Touré, le docteur Lansana Béavogui. Le CMRN a invité *« les dignitaires de l'ancien régime à se présenter dans les plus brefs délais dans l'une des garnisons militaires »* de Conakry et a appelé la population *« à dépister et à mettre à sa disposition tous ces citoyens »*. Des cordons de soldats ont pris position aux abords des principales ambassades pour éviter que les anciens responsables civils ne demandent l'asile politique à ces ambassades. Les magasins, les administrations et les marchés avaient repris leurs activités mercredi matin et les enfants se sont rendus normalement à l'école. La circulation dans les rues de Conakry est normale. Les frontières terrestres et maritimes, ainsi que les aéroports, demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre, et le couvre-feu décrété mardi dès l'annonce du putsch, de 23 heures à 6 heures du matin, est maintenu.

Dans un nouveau communiqué, le CMRN fait le serment que *« nul ne sera plus jamais inquiété en Guinée pour ses idées »* et propose au peuple de *« prendre un nouveau départ »*. Le CMRN se propose également de *« redresser l'économie nationale délabrée, et fait le serment d'entreprendre avec le peuple de Guinée les réformes de structures, d'orientation économique et de politique monétaire, nécessaire pour une exploitation rationnelle des ressources naturelles, dans le cadre de l'encouragement à la libre-entreprise et en assurant l'intervention rapide, sûre et conséquente, aussi bien des nationaux que des partenaires étrangers. »*

On ignore l'orientation politique et idéologique des officiers qui composent le CMRN, au sein duquel ne figure aucun officier général. Selon certaines sources, le coup d'État aurait été conduit par de jeunes officiers (qui, pour la plupart, ont été formés en Union soviétique). Les membres du Comité militaire ont cependant fait part de leur volonté d'éviter toute vengeance, d'utiliser les compétences des Guinéens qui sont réfugiés à l'étranger et de travailler dans le sens de la *« réconciliation »*. Une délégation du CMRN a d'ores et déjà effectué une démarche auprès de l'ambassade de France, manifestant la volonté des autorités de poursuivre et d'intensifier la coopération franco-guinéenne. La même démarche a été effectuée auprés de l'ambassade de l'Allemagne de l'ouest.

Dans une de ses premières décisions, le comité militaire a ordonné *« la libération de tous les détenus politiques, arbitrairement privés de leur droit naturel à la liberté et à la justice sociale »*. Aucune précision n'a été donnée concernant le nombre des personnes libérées, dont plusieurs ont témoigné à la radio nationale sur leurs conditions de détention.

Les auteurs du seul putsch qu'ait connu la Guinée depuis son indépendance, en 1958, ont fait part de leur volonté de *« respecter les termes des accords passés* (par la Guinée) *avec tous les pays du monde »* et ont manifesté leur *« totale adhésion à la charte des Nations unies, à celle de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et aux principes du non-alignement »*.

Ils ont ajouté qu'ils souhaitaient une *« coopération amicale avec tous les pays du monde, et particulièrement fraternelle avec les pays africains »*. Estimant n'*« avoir fait que son devoir »*, le CMRN a indiqué vouloir instaurer *« une véritable démocratie évitant à l'avenir toute dictature personnelle »*. Le nouvel organe dirigeant a, d'autre part, donné l'assurance que les biens des étrangers, ainsi que leurs personnes *« sont et demeureront en sécurité sur le sol guinéen »*.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, a affirmé que les responsables du coup d'Etat ont manifesté leur intention de maintenir les *« excellentes relations »* existant entre la Guinée et les Etats-Unis. Alors que l'agence soviétique Tass a annoncé brièvement et sans commentaires le coup d'Etat, Cuba s'est félicité de l'intention manifestée par le CMRN de respecter les positions du président Sékou Touré en matière de politique étrangère.

Des potentialités immenses

La Guinée que laisse Ahmed Sekou Touré, offre le spectacle d'une économie délabrée dont les potentialités demeurent cependant immenses.

La Guinée, ce « scandale géologique ». L'image est exacte compte tenu des très importantes ressources minières sur lesquelles peut compter le pays, même si, au regard de la non-mise en valeur de ce potentiel, on pourrait aussi dire que la Guinée est un « scandale économique », comparé au développement d'un pays pourtant bien moins riche en potentialités, comme la Côte-d'Ivoire.

La Guinée recèle près des deux tiers des réserves mondiales prouvées de bauxite, soit 18 milliards de tonnes sur environ 30 milliards. Avec une production annuelle moyenne de 13 millions de tonnes, la Guinée occupe le second rang mondial après l'Australie. Elle assure la majeure partie de l'approvisionnement de la France. Trois gisements principaux sont exploités : Fria-Kimbo, Boke-Sangaredi et Kindia-Débélé. Les exportations de bauxite et d'alumine assurent plus de 80 % des recettes d'exportation du pays.

Les réserves de minerai de fer (15 milliards de tonnes demeurent encore inexploités) sont presque aussi importantes que celles de bauxite. Elles sont concentrées dans les monts Simandou, au nord des monts Nimba, et la production annuelle de la mine pourrait s'élever, aux environs de 1988-1989, à 15 millions de tonnes.

Selon le ministère guinéen des mines et de la géologie, les réserves de diamant s'élèveraient à 300 millions de carats, dont les deux tiers de qualité joaillerie. Actuellement, la production officielle (environ 40 000 carats) est assurée par les six cents exploitants privés (les « mastas »), qui possèdent chacun un permis minier de 2 hectares et emploient environ trente et un mille personnes. La production industrielle devrait connaître un important développement avec les projets Aredor et ADG.

Les réserves en or de la Guinée sont situées dans le nord-est du pays, dans la région de Siguri, où la teneur des gisements oscille entre 300 et 600 grammes par tonne de gravier. Encore au stade de la prospection, les huit gisements d'uranium recensés devraient également apporter au pays des ressources d'exportation non négligeables. Enfin, les gisements de pétrole sont, semble-t-il, importants.

Depuis quelques années, les échanges commerciaux guinéens s'effectuent surtout avec les pays de l'OCDE et plus particulièrement, de la CEE, qui constitue le premier partenaire de la Guinée. La France occupe une place de choix dans ces échanges, assurant près de 45 % des importations et 17 % des exportations guinéennes.

Les exportations agricoles ont fortement diminué depuis les années 60, se situant actuellement au dixième de ce qu'elles étaient au moment de l'indépendance, notamment en raison de la mauvaise gestion des services agricoles et surtout d'une politique des prix et d'un système de commercialisation inadéquats, et de l'insuffisance des facteurs de production (engrais, fongicides, etc.). Les importations alimentaires ont ainsi considérablement augmenté (environ 20 000 tonnes de farine et plus de 100 000 tonnes de riz). La Guinée dispose pourtant d'un potentiel hydrographique (avec les fleuves Niger et Sénégal) exceptionnel en Afrique centrale.

La dette extérieure guinéenne s'élève à environ 1 700 millions de dollars et le PNB par habitant est de 290 dollars (en 1980). Les organismes de prêts internationaux, Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI), exigent pour continuer à aider la Guinée une profonde libéralisation du commerce (ce qui a commencé), un démantèlement d'une partie des multiples sociétés d'Etat et, surtout, une dévaluation très importante de la monnaie (qui est inconvertible), le sily, dont le taux parallèle est égal au cinquième du taux officiel.

Le Comité militaire de redressement national

Dakar (AFP). – Le Comité militaire de redressement national (CMRN), dirigé par le colonel Lansana Conte, comprend dix-huit membres.

En voici la liste telle qu'elle a été communiquée par la radio guinéenne : colonel Lansana Conte; colonel Diara Traore; commandants Abdourahmane Kaba, Mancang Camara, Ousmane Sow, Thiekoura Camara, Alhouseyni Fofana; capitaines Mohamed Lamine Sakho, Mamadi Bayo, Mamadou Balde, Lancine Keita, Pathe Barry, Facine Toure; lieutenant Abdourahmane Diallo; adjudant-chef Bagbo Joseph Domanigui.

Le CMRN a désigné trois de ses membres à son secrétariat général : les capitaines Fode Momo, Dian Traore, Mohamed Oumar Kebe.

Kenya

La répression dans le Nord-Est aurait fait plus d'un millier de victimes

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Les forces de l'ordre kényanes continuent de réprimer très durement l'indiscipline de la tribu Degodia, dans le district de Wajir, au nord-est du pays, à proximité de la frontière éthiopienne et de la frontière somalienne, selon des témoignages dignes de foi parvenus à Nairobi.

Début mars, des élus locaux avaient dénoncé, avec un courage remarquable, le massacre, presque de sang-froid, un mois plus tôt, de plus de trois cents personnes. Le *Kenya Times*, quotidien gouvernemental, avait alors accusé la BBC, qui, la première, s'était faite l'écho de ces atrocités, d'avoir été manipulée par *« un petit groupe d'ennemis installés à Londres »* (*le Monde* du 3 mars).

Quatre cents morts ont, à ce jour, été identifiés. Mais, la plupart des observateurs estiment que le nombre des victimes dépasse le millier. Il faut ajouter à ce bilan provisoire au moins un millier de disparus qui, en toute hâte, se sont enfuis vers l'Éthiopie, ou bien sont retenus par l'armée dans des camps, ou encore errent dans le « bush », démunis de tout...

Ce sont, au total, quelque sept mille Degodias – hommes, femmes et enfants – qui subiraient les conséquences de ces représailles : huttes brûlées, bétail abattu, chefs de famille tués. La mission catholique de Wajir en a recueilli environ quatre cents. En revanche, le médecin chef de l'hôpital a reçu ordre de ne porter assistance à aucune de ces victimes, apparemment classées dans la catégorie des bandits...

Une mission humanitaire conduite par la Croix-Rouge kényane a, cependant, été autorisée à se rendre sur place, le vendredi 29 mars. Mais, les responsables locaux ont refoulé les vivres et les médicaments qu'elle comptait distribuer aux victimes... Toutes les bonnes volontés qui se manifestent pour tenter d'alléger leurs souffrances sont l'objet de tracasseries, voire de menaces.

Le sort d'un nombre indéterminé de disparus demeure très inquiétant. Selon des témoignages, ils auraient été rassemblés dans des camps aux alentours de Wajir, complètement nus en plein soleil, laissés sans nourriture et sans soins. Beaucoup meurent de déshydratation. Leurs cadavres sont, ensuite, dispersés dans le « bush » en petits tas auxquels on met le feu, comme le montrent des photos insoutenables.

L'« affaire de Wajir » a été évoquée devant le Parlement. Les deux députés de la région n'ont pas hésité à interpeller le gouvernement à ce sujet. M. Julius Ole Tipis, ministre d'État attaché à la présidence de la République, responsable des questions de sécurité, s'est contenté de reconnaître la mort de cinquante-sept « suspects » au cours d'interrogatoires qui auraient tourné à l'épreuve de force. Il a accusé certaines autorités locales d'avoir, *« pour des raisons politiques »*, envenimé les querelles tribales.

Un conflit de tribus

Ces querelles n'ont pas eu de conséquences très graves aussi longtemps que les adversaires réglaient leurs comptes à l'arme blanche. Elles ont pris une dimension nouvelle le jour où, pour s'en faire des alliées, la Somalie et l'Ethiopie, en état de guerre, ont armé les tribus au-delà du raisonnable.

A l'origine de l'« affaire de Wajir » : un conflit entre deux tribus d'ethnie somalie, l'une, les Ajurans, favorable à la Somalie et l'autre, les Degodias, proche de l'Ethiopie. Selon la version officielle, les Degodias auraient contraint, lors des élections législatives de septembre 1983, un candidat ajuran à se retirer de la compétition devant le leur. Ils auraient, depuis lors, ignoré les multiples appels qui leur avaient été lancés de rendre leurs armes. Au contraire, début février, ils auraient attaqué leurs adversaires, ce qui aurait finalement décidé le gouvernement à passer à l'action.

Il semble, en réalité, que la décision de « nettoyer » le Nord-Est ait été prise en décembre 1983 lorsque, M. Syaad Barre, chef de l'État Somalien, avait rencontré, à Nairobi, M. Daniel Arap Moi, son homologue kényan et que tous deux avaient signé un communiqué commun dans lequel ils s'engageaient à *« réprimer sévèrement tous ceux qui troubleraient la paix »*. La Somalie appelait de ses vœux la mise au pas des Degodias, fortement armés par son ennemi éthiopien, d'autant qu'ils « persécutaient » les Ajurans apparentés au Darod, le propre clan du président.

De son côté, le Kenya n'était pas mécontent, tout en rendant service à son voisin, de « frapper un grand coup » afin de dissuader quiconque de l'impliquer, à l'avenir, dans des conflits qui ne le concernent pas. Cette opération d'« assainissement » a été conduite bien au-delà du supportable. Les forces de sécurité rêvaient un peu d'en découdre avec les Degodias, une tribu remuante et guerrière qui, dans le passé, leur avait donné beaucoup de fil à retordre.

Il reste à savoir si le pouvoir civil qui a donné l'ordre de tirer est, aujourd'hui, en mesure de contrôler l'action des militaires, et d'éviter que ces massacres ne se tranforment en un véritable génocide.

JACQUES DE BARRIN.

République Sud-Africaine

Les autorités rejettent sur le Congrès national africain la responsabilité de l'attentat de Durban

Michel Bole-Richard, reporter aux informations générales, occupe désormais le poste de correspondant en Afrique australe. Il remplace, à Johannesburg, Patrice Claude, qui remplit maintenant les fonctions de correspondant pour l'Asie du Sud.

De notre correspondant

Johannesburg. – Le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a accusé, mardi 3 avril, le Congrès national africain (ANC) d'être responsable de l'attentat à la voiture piégée qui, le matin même, à Durban, a causé la mort de trois personnes et fait seize blessés (*le Monde* du 3 avril).

Dans un communiqué diffusé au Cap, le ministre a estimé qu'il n'y avait *« aucun doute que l'ANC est responsable de cette atrocité, bien que personne n'ait revendiqué »* cette action. Il a ajouté que cet attentat démontre le *« désespoir »* des ennemis de l'Afrique du Sud, indiquant que les forces de sécurité doivent être prêtes à tout moment à combattre *« sans merci »* le terrorisme.

Cet attentat est le plus meurtrier survenu en Afrique du Sud depuis l'explosion d'une voiture piégée à Pretoria, le 20 mai 1983, qui avait fait dix-neuf morts et deux cent dix-sept blessés. Depuis cette date, plusieurs bombes ont occasionné des dégâts, le plus souvent légers, ou blessé superficiellement les personnes, à Johannesburg et à Durban notamment. Le dernier attentat recensé a été commis le 11 mars dans un dépôt de carburants à Ermelo (Transvaal). La presque totalité des attentats avaient été revendiqués par l'ANC, mouvement nationaliste anti-apartheid.

S'il se confirme que cette organisation est bien à l'origine de l'explosion de Durban, elle aurait ainsi voulu démontrer que ses possibilités d'action n'ont pas été amoindries par l'accord de « non-agression et de bon voisinage » signé le 16 mars à Nkomati, par l'Afrique du Sud et le Mozambique.

L'ancienne colonie portugaise était considérée par Pretoria comme le refuge et le point de départ des actions de sabotage et des attaques menées par l'ANC en territoire sud-africain. Or cet accord prévoit notamment que Maputo interdira à l'avenir aux membres de l'ANC d'opérer à partir de son territoire.

Cette mesure a effectivement reçu un début d'application avec l'opération effectuée le 25 mars dernier dans la capitale mozambicaine par la police, qui a procédé à des perquisitions dans plusieurs maisons occupées par des militants de l'ANC, et a interpellé quatre personnes pour contrôle d'identité. On ignore toujours si des armes ont été saisies.

Les autorités mozambicaines ont voulu ainsi démontrer leur bonne volonté, en dépit des déclarations de soutien diplomatique à la cause de l'ANC. Elles ne sont pas les seules, puisque le Swaziland, minuscule Etat coincé entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, a lui aussi adopté une série de mesures visant à réduire les activités de membres de l'ANC sur son sol. Ces mesures visent notamment la détention illégale d'armes et de munitions.

Sept militants de l'ANC ont été arrêtés le 30 mars dernier dans cet Etat, ainsi que seize autres, mardi 3 avril, la police royale swazie estimant qu'il s'agissait de *« criminels et de résidents illégaux »*. L'Afrique du Sud et le Swaziland ont signé un accord de sécurité mutuel le 17 février 1982, qui vise essentiellement à combattre les activités de l'ANC. Des négociations portant sur les problèmes de sécurité sont également en cours avec le Botswana et le Lesotho.

Cette offensive diplomatique *« tous azimuts »* lancée par Pretoria va de pair avec une dure répression. Récemment, M. Louis Le Grange indiquait que cent soixante-douze « terroristes » avaient été tués ou capturés au cours des huit dernières années. Ceux qui sont emprisonnés le sont le plus souvent sans jugement et pour une durée illimitée.

L'attentat de Durban, que le ministre de la loi et de l'ordre a qualifié de *« lâche et de stupide »*, prouve que l'ANC peut encore agir au cœur même de l'Afrique du Sud, en dépit d'entraves croissantes. Il n'empêche que cette organisation, avec l'aide des pays de la ligne de front (Angola, Botswana, Zambie, Zimbabwe, Tanzanie, Mozambique), a échoué dans sa tentative d'isolement du pays de l'apartheid.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ASIE

Inde

NOUVELLES ÉMEUTES AU PENDJAB (DOUZE MORTS)

(De notre correspondant.)

New-Dehli. – Après la vague d'assassinats au Pendjab, de violentes émeutes ont éclaté, mardi 3 avril, dans la ville sainte d'Amritsar, faisant, selon un bilan provisoire, douze morts.

Dans la journée de lundi, puis aux premières heures de mardi, des terroristes sikhs ont mis fin à la paix précaire des dernières semaines et à l'espoir d'une solution rapide en assassinant un dirigeant hindouiste, un député du parti du Congrès ainsi que plusieurs passants.

Dans un climat aussi tendu que celui qui règne actuellement à travers le Pendjab, une réaction violente de la population hindoue était inévitable. Mardi, les obsèques de M. Ha Lal Khanna, le dirigeant de la droite hindouiste tué lundi dans une pharmacie, ont été suivies par plus de vingt mille personnes, dont la colère a tourné à l'exaspération (*le Monde* du 4 avril).

La provocation était-elle aussi au rendez-vous ? Des coups de feu ont été tirés contre la foule, qui s'était détachée du cortège funèbre. Pendant deux longues heures, l'armée et la police ont été débordées. Selon des témoins, les policiers auraient finalement eu recours aux armes automatiques pour imposer, dans la soirée, un semblant d'ordre dans les rues d'Amritsar. Deux policiers figurent parmi les douze morts recensés mercredi matin, et l'on compte plusieurs dizaines de blessés graves.

Après une journée particulièrement tumultueuse au Parlement national, le gouvernement a annoncé qu'il se dotait de pouvoirs spéciaux dans l'ensemble du Pendjab : les forces de l'ordre sont à l'abri de toute procédure judiciaire et ont la consigne de tirer à vue sur les fauteurs de troubles.

Pendant ce temps, un imposant dispositif policier a été installé dans la capitale, New-Delhi, en prévision de la journée d'action et de grève organisée, mercredi, par les partis d'opposition hindouiste. – *(Intérim.)*

● *Japon : Attentats à Osaka.* – Au moins neuf personnes ont été blessées mercredi matin 4 avril, à Osaka, à 450 kilomètres de Tokyo, par l'explosion de deux bombes déposées devant la préfecture et le centre technologique de la ville, a indiqué la police. Ces attentats, revendiqués par l'« armée révolutionnaire du Kansaï » (Japon occidental), pourraient être liés au projet de construction d'un nouvel aéoroport international à Osaka, estime-t-on de même source. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

La responsabilité du Front démocratique dans l'attentat de Jérusalem paraît établie

Commentant l'attentat perpétré à Jérusalem le lundi 2 avril, M. Yasser Arafat a déclaré mardi que l'opération était *« un message du peuple palestinien, qui n'oubliera pas les massacres de Sabra et de Chatila »*. Il paraît établi que les auteurs de l'attaque, qui a fait une cinquantaine de blessés, appartiennent au Front démocratique (FDLP) de M. Hayef Nawatmeh.

Ce mouvement a annoncé mardi qu'un militaire israélien, Samir Assaad, un druze, qu'il a capturé dans le sud du Liban il y a un an, ne serait restitué que si l'Etat hébreu libérait ceux qui auraient dû l'être en novembre dernier, aux termes d'un accord conclu entre Jérusalem et l'OLP. Selon le Centre international d'information sur les prisonniers, déportés et disparus Palestiniens et Libanais, au moins 131 personnes figurant sur la liste des détenus devant être échangés demeurent entre les mains de la police israélienne.

De notre correspondant

Jérusalem. — Au lendemain du spectaculaire attentat qui a fait une cinquantaine de blessés au centre de Jérusalem, Israël redécouvre avec inquiétude à quel point il reste vulnérable aux attaques terroristes.

Avec un bel ensemble, la presse souligne que la destruction de l'infrastructure militaire de l'OLP au Liban n'a pas privé ses cellules les plus radicales de leur capacité d'intervention jusqu'au cœur de la capitale. *« L'OLP, note Haaretz, a été brisée en tant que force militaire mais pas en tant que force terroriste. »*

Il est vrai que pour tirer sur la foule à Jérusalem, les commandos palestiniens n'ont pas besoin d'une véritable base opérationnelle. Il leur suffit d'un sanctuaire, le Liban du Sud, et d'un réseau de complicité à Jérusalem-Est — partie arabe de la ville — et dans les territoires occupés.

Selon l'enquête en cours, les auteurs de l'attentat de lundi avaient bénéficié de ce double atout. Venus de Saïda, au Liban du Sud, ils étaient entrés en Israël le 30 mars au poste frontière de Rosh Hanikra en compagnie de deux autres complices, un Libanais et une femme étrangère. Ils logèrent dans deux hôtels de Jérusalem-Est et reçurent l'aide d'agents de liaison habitant la Cisjordanie. Les deux complices auraient réussi à quitter le pays la veille de l'attaque.

Celle-ci est, semble-t-il, l'œuvre d'un réseau du FDLP, déjà responsable de l'explosion, le 28 février, d'un colis piégé dans un magasin de la capitale. Les enquêteurs paraissent écarter l'hypothèse d'une opération-suicide. Le commando avait sans doute planifié une prise d'otages dans un immeuble du centre-ville, mais n'a pu, pour une raison inconnue, mener à bien son entreprise. Cela expliquerait pourquoi le FDLP, dans ses communiqués, présenta l'opération comme une prise d'otages.

La frontière israélo-libanaise a été presque totalement fermée mardi aux non-Israéliens. L'armée a, en outre, renforcé ses contrôles sur la rivière Awali, sa ligne de défense au Liban du Sud. Mais il n'est pas question de fermer les ponts, mesure qui ne ferait que braquer la population libanaise. Jusqu'à présent, tous les ressortisants libanais qui en faisaient la demande entraient librement en Israël au rythme de quatre mille à cinq mille par mois. Les impératifs de la lutte contre la contrebande et la découverte de plusieurs voitures piégées avaient cependant conduit les Israéliens à ne plus accepter qu'un minimum de véhicules.

Les terroristes ont, semble-t-il, été surpris lundi par la riposte rapide de plusieurs civils armés, notamment des commerçants, dont l'intervention a sans doute évité que l'attaque ne tourne à la tragédie. La police a récemment envisagé de distribuer des armes aux habitants de Jérusalem, mais le ministère de l'intérieur a finalement repoussé cette suggestion. La presse met l'accent sur la nécessité de renforcer les réflexes d'auto défense du public.

Fait notable : aucune voix ne s'est élevée, cette fois, parmi les responsables palestiniens des territoires occupés pour condamner l'attentat, alors que plusieurs personnalités avaient exprimé leur désapprobation après l'explosion qui tua cinq passagers d'un autobus en décembre dernier.

Côté israélien, M. Shamir a qualifié, mardi, Damas de *« centre du terrorisme international »*. Lors d'une tournée d'inspection au Liban du Sud, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a déclaré, lui, qu'Israël *« ne tolérerait pas une guerre d'usure »* avec la Syrie. Enfin, l'armée israélienne a rappelé, mardi, que de 1965 à juin 1982, l'OLP avait tué sept cent dix-neuf personnes en Israël, civils et militaires, et blessé plus de trois mille sept cents autres. Depuis l'invasion du Liban, les attaques de l'OLP ont fait onze morts et cent cinquante-deux blessés.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

L'Irak dans le piège de la guerre

II. — *Le « rêve brisé » du président Saddam Hussein*

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

Dans l'incapacité de gagner une guerre que les Iraniens s'acharnent à porter sur le territoire irakien, le régime de Bagdad semble décidé à utiliser tous les moyens, y compris les armes chimiques, pour internationaliser un conflit qui dure depuis près de quatre ans (*le Monde* du 4 avril).

Bagdad. — En l'espace de quatre ans, la capitale irakienne, qui, avant la guerre du Golfe, avait les allures d'une ville de province, est devenue une métropole moderne et bien agencée. Le président Saddam Hussein a perdu son pari de faire de Bagdad la capitale des non-alignés, mais la plupart des projets grandioses qui avaient été mis en chantier sur les bords du Tigre pour accueillir en septembre 1982 ses hôtes du tiers-monde, ont été achevés, transformant complètement la physionomie de la ville.

Le nouvel aéroport international, appelé ici le « Roissy irakien », est lié au centre de la capitale par une autoroute à quatre voies qui se prolonge dans Bagdad par un impressionnant réseau routier, où les embouteillages sont pratiquement inexistants. Cependant, çà et là, dans l'immense agglomération de Bagdad, des chantiers désertés témoignent du « rêve brisé » du président Saddam Hussein, qui voulait faire de l'Irak le pays le plus prospère du Golfe. Après avoir mené de front pendant les deux premières années de la guerre les hostilités contre l'Iran et un développement économique rapide, les autorités irakiennes ont dû se plier aux dures réalités d'un conflit coûteux et instaurer une économie de guerre afin d'éviter la banqueroute de l'Etat, dont les réserves, estimées à 35 milliards de dollars en 1981, ont fondu comme neige au soleil.

La politique d'austérité a été payante, puisque l'Irak, qui se trouvait au cours des premiers mois de 1983 dans l'état d'une entreprise au bord de la cessation de paiement, a su maintenir son économie à flot. Il a fallu pour cela prendre des mesures drastiques : réduire de 50 % l'importation de certaines matières premières pourtant indispensables et des produits de luxe non essentiels ; stopper tout projet nouveau de développement et négocier avec les pays fournisseurs des crédits sous forme de reports d'échéances.

Grâce à cette sévère et douloureuse opération chirurgicale, les dirigeants de Bagdad ont gagné un répit en réussissant à refroidir l'économie du pays, en interrompant ou différant tout ce qui n'était pas indispensable, tout en préservant l'essentiel. Le danger est pour le moment écarté jusqu'aux années 1985-1986, quand il faudra penser à payer les dettes. En attendant, de timides signes de reprise économique font leur apparition. Certains des chantiers arrêtés fin 1982 commencent à s'activer. Dans le quartier de Jedria, le long du Tigre, une soixantaine d'élégants immeubles solaires destinés en priorité aux militaires sont en train de s'édifier face au palais présidentiel et au village qui abrite désormais les hôtes de marque de passage à Bagdad.

Les travaux de construction du grand hôtel Babylone-Oberoi ont repris. Une fois achevé, cet établissement cinq étoiles et le Novotel, également en construction à quelques centaines de mètres de là, s'ajouteront à l'imposant et luxueux parc hôtelier de Bagdad qui, avec le Méridien, le Sheraton, le Rachid et le Mansour-Melia, offriront aux visiteurs deux mille chambres de standing international. Avec la véritable obsession des Irakiens de convoquer à Bagdad des conférences, colloques ou séminaires en tous genres, il n'est pas à craindre que cet équipement hôtelier, qui semble démesuré pour les besoins d'un pays en état de guerre, demeure sous-utilisé.

La grogne de la population

Malgré tous leurs déboires, les Irakiens n'ont pas relégué aux oubliettes leur ambition de faire de Bagdad la capitale du Golfe. Le projet de construction d'un métro, dont la réalisation coûtera au moins un milliard de dollars, n'a pas été classé, et son étude a été confiée à une firme américaine, au cas où... Pourtant, l'admirable réseau routier dont a été dotée la capitale irakienne, paradoxalement, fait apparaître le métro comme un luxe. La fluidité de la circulation est due autant à l'ordre parfait qui a été instauré dans la capitale qu'au nombre relativement peu élevé des voitures qui y circulent.

La politique d'austérité, qui a restreint l'importation des produits de luxe non essentiels — inutile de chercher à Bagdad les innombrables gadgets électroniques dont regorgent les magasins des autres pays pétroliers, — contribue à alimenter la grogne d'une population déjà éprouvée par les cruelles pertes de la guerre, qui ne semble avoir épargné aucune famille. Les milieux d'affaires, les représentants des classes aisées et les cadres supérieurs qui ne font pas partie de l'establishment baasiste, se plaignent amèrement du marasme économique et des sévères mesures de restriction qui font de Bagdad une ville triste, et d'une législation draconienne qui interdit tout voyage « non autorisé » à l'étranger.

Les préoccupations populaires sont de tout ordre. Elles tiennent essentiellement à la pénurie de certaines denrées alimentaires de base, dont le lait, les œufs, le poulet et les légumes, pénurie qui provoque souvent de longues files d'attente devant les magasins d'Etat. En automne 1983, le président Saddam Hussein a menacé *« d'utiliser l'épée »* contre les responsables de ces défaillances. Depuis, une certaine amélioration a été notée dans les circuits de distribution, qui ont été réorganisés sous le contrôle personnel de M. Taha Yassine Ramadan, le premier vice-président du conseil irakien.

Chargé des relations avec la France et l'Europe, ce dernier, outre ses fonctions de chef de l'armée populaire qui lui ont aliéné la population, assume la lourde responsabilité de toutes les questions relevant du développement économique du pays. Des fonds ont été aussitôt débloqués en vue d'importer d'importantes quantités de viande et de poulets congelés d'Uruguay et du Brésil.

Autre sujet de mécontentement populaire : la hausse constante du coût de la vie — l'inflation était estimée en 1983 à environ 30 % — et des loyers, qui contraint les Irakiens à se livrer à des activités lucratives supplémentaires en vue d'arrondir leurs fins de mois. C'est ainsi que nous avons été surpris d'apprendre de la bouche d'un chauffeur de taxi qu'il occupait dans la matinée un poste relativement élevé au ministère de la santé. L'inflation est entretenue, d'autre part, par le florissant marché noir en devises étrangères dû aux restrictions que le gouvernement a imposées sur le rapatriement des gains réalisés en Irak par les travailleurs étrangers — pour la plupart Egyptiens — dont le nombre dépasserait, selon certaines estimations, les deux millions.

La « féminisation » de la société

Les travailleurs étrangers en Irak contribuent à combler en partie le vide què le départ des Irakiens pour le front a créé dans l'économie du pays. On estime que celle-ci occupe d'une manière ou une autre près d'un million d'hommes, soit le tiers de la population active. Les stages militaires périodiques de trois semaines qu'effectuent les quatre cent cinquante mille « volontaires » de l'Armée populaire entraînent une perte de productivité non négligeable. Cette perte est cependant compensée par les sureffectifs d'une main-d'œuvre pléthorique qui caractérisent la plupart des pays sous-développés, et par la « féminisation » de la société irakienne.

Les femmes, depuis l'avènement en Irak du Baas, qui, contrairement aux religieux de Téhéran, ne nourrit aucune prévention à l'égard du sexe féminin, ont un rôle plus important dans l'économie du pays. Cette évolution a été accélérée par la guerre. Dans les différentes administrations et postes supérieurs de l'Etat, on rencontre de plus en plus de cadres féminins, qui forcent l'admiration par leur efficacité et leur savoir-faire.

Les responsables de l'économie affichent pourtant un optimisme de commande à propos de l'avenir. Pour pallier les difficultés de trésorerie, qu'ils estiment provisoires, ils comptent essentiellement sur l'augmentation des revenus pétroliers. Pour le moment, les capacités d'exportation de l'or noir se limitent au seul oléoduc Kirkouk-Dortyol, dont le débit, grâce à l'utilisation de lubrifiants chimiques, a été récemment porté à 750 000 barils par jour. Il devrait atteindre et même dépasser, au cours de l'été, le seuil des 1 000 000 de barils par jour. Ce qui représente une recette supplémentaire de 2 à 3 milliards de dollars de plus par an, à laquelle il faudrait ajouter les 2 à 3 autres milliards rapportés par l'exportation de produits raffinés par les ports turcs de Mersine et d'Iskenderun.

Ces recettes sont cependant insuffisantes, puisque les dépenses incompressibles courantes sont estimées à environ 9 milliards de dollars par an, et le coût de la guerre à près de 8 milliards. L'aide arabe, approximativement 5 milliards de dollars par an, ne sert à couvrir qu'une partie des dépenses militaires, et a tendance à baisser. Les pays frères du Golfe considèrent en effet qu'ils ont suffisamment payé, que la situation financière de l'Irak n'est pas aussi mauvaise que dans le passé, et ils ajoutent qu'ils ont eux-mêmes des problèmes de trésorerie.

Les dirigeants irakiens ont donc placé tous leurs espoirs dans la construction d'un nouvel oléoduc qui relierait les champs pétrolifères de Kirkouk au port jordanien d'Aqaba, en suivant, dans une grande partie de sa trajectoire, le tracé de l'ancien oléoduc Kirkouk-Haïfa. L'Irak compte sur les Etats-Unis pour le financement de ce projet qui assurerait l'écoulement d'au moins 1 million de barils par jour. Cependant, la réalisation de ce projet, ainsi que celle d'un autre tout aussi grandiose qui permettrait de relier Kirkouk à un port saoudien, n'est pas pour demain, et dépend de nombreux facteurs politiques dont le plus délicat a trait aux rapports entre Bagdad et Washington, qui semblent s'être gravement détériorés à la suite de l'affaire des gaz chimiques.

Mais même si le projet jordanien est réalisé, on sera encore loin des 3,25 millions de barils par jour que l'Irak exportait avant le début de la guerre. Le « rêve brisé » du président Saddam Hussein, qui, s'appuyant sur les richesses naturelles du pays, souhaitait faire de l'Irak le nouveau gendarme du Golfe, a coûté cher au peuple. En toute logique, cet échec aurait dû compromettre la position du chef de l'Etat, personnellement responsable du déclenchement de la guerre avec l'Iran. Paradoxalement, il n'en est rien, et le président Saddam Hussein n'a jamais été aussi puissant dans son pays que depuis que ses troupes ont été chassées du territoire iranien.

Prochain article :

UN ÉPOUVANTAIL NOMMÉ KHOMEINY

Liban

FERMÉES DEPUIS PRÈS DE DEUX MOIS

Plusieurs écoles de Beyrouth-Ouest ont rouvert leurs portes

Plusieurs obus sont tombés mardi 3 avril en fin d'après-midi sur les quartiers chrétiens de Beyrouth, faisant, selon un premier bilan, un tué. Selon la Voix de la Montagne, radio druze, les localités d'Aley, Mansouriet-Bhamdoun et Ras-el-Jabal, ont, le même jour, été pilonnées pendant une heure, tandis que de violents duels d'artillerie avaient lieu sur le front de Souk-el-Gharb, tenu par l'armée et qui commande l'accès de Baabda, où se trouve le palais présidentiel. Les échanges de tirs ont baissé d'intensité après la conclusion, mardi soir, de deux cessez-le-feu. Cependant, plusieurs écoles privées de Beyrouth-Ouest avaient rouvert, mardi, leurs portes pour la première fois depuis cinquante-sept jours. A l'est de Beyrouth, dans les quartiers chrétiens, les cours des établissements scolaires publics et privés sont suspendus depuis plusieurs mois en raison des bombardements fréquents sur cette partie de la capitale.

Réuni mardi pour la première fois depuis le 6 mars dernier — date à laquelle il avait abrogé l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, — le cabinet (démissionnaire) dirigé par M. Chafic Wazzan a décidé d'annuler le décret du 14 février dernier autorisant le déploiement de l'armée dans tout Beyrouth.

En attendant, le conseil des ministres a déjà fait un pas vers l'opposition en acceptant la démission du directeur de la Sureté générale, un chrétien, M. Zahi Boustani, que demandaient les opposants.

Le successeur du commandant Haddad

Le général Antoine Lahad, à qui Israël vient de confier le commandement des milices pro-israéliennes dans le Liban du sud — groupées au sein de l'Armée du Liban-Sud, — est un ex-officier libanais connu pour sa *« poigne de fer »* vis-à-vis des Palestiniens. Ce général de cinquante-quatre ans, de confession maronite, est originaire du village de Kfarkatra (Chouf). En 1954, il a occupé la fonction d'adjoint au chef des services de renseignements et celle de vice-commandant de la région du Liban du sud. En 1975, il a été nommé commandant de la région de la Bekaa (centre du Liban). Il est généralement considéré comme très proche de M. Camille Chamoun, chef du Parti national libéral et du Front libanais (coalition des partis chrétiens).

La décision d'Israël de lui confier la succession du commandant Saad Haddad, décédé le 15 janvier 1984, n'a pas, pour le moment, suscité de réactions de la part du commandement de l'armée libanaise. En revanche, M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, a renvoyé dos à dos le général Lahad et la totalité de l'armée du Liban du sud. Selon M. Berri, *« c'est une armée stipendiée, à la solde d'Israël, et tous ceux qui en font partie sont des agents (d'Israël) »*. — *(AFP)*

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit, dans *le Monde* du 31 mars, que l'attentat du lundi 26 mars contre un diplomate français avait eu lieu à Beyrouth-Est, alors qu'il s'est déroulé dans la partie ouest de la capitale libanaise.

UN NOUVEL APPEL DE WASHINGTON POUR L'ARRET DES LIVRAISONS D'ARMES AUX BELLIGÉRANTS

Washington *(AFP.)*. — Les Etats-Unis ont à nouveau demandé, le mardi 3 avril, la cessation de toutes livraisons d'armes tant à l'Irak et qu'à l'Iran, mais surtout à Téhéran, qui semble préparer une nouvelle grande offensive et fait preuve, selon Washington, d'intransigeance.

Cet appel a été lancé par le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, alors que, selon des informations publiées mardi par le *Washington Post*, la Chine aurait fourni et continuerait de livrer à l'Iran d'importantes quantités de matériel militaire, notamment des avions et des chars, ces armes étant « écoulées » par la Corée du Nord. Pékin a démenti cette information.

Selon M. Hughes, les Etats-Unis, qui demeurent officiellement neutres dans le conflit entre l'Iran et l'Irak, « déplorent » toute vente d'armes susceptible de prolonger la guerre entre les deux pays, et *« tout particulièrement »*, les ventes à l'Iran qui se montre « intransigeant » et refuse de répondre aux propositions de Bagdad visant à mettre fin au conflit. Une victoire de l'un des deux camps, a indiqué un autre haut responsable, qui tient à l'anonymat, entraînerait de *« terribles problèmes »* dans la région du Golfe.

Iran

La rupture entre l'ancien président Bani Sadr et M. Massoud Radjavi

Les raisons d'une « mésentente cordiale »

« Nous sommes arrivés à un point où il est préférable que chacun d'entre nous suive désormais son propre chemin et jouisse d'une entière liberté d'action. » C'est par cette phrase sibylline que l'ancien président iranien, M. Bani Sadr, nous a expliqué sa rupture avec M. Massoud Radjavi, le président du Conseil national de la résistance (CNR), l'un des groupes d'opposition au régime de Téhéran et le chef des Moudjahidin Khalq.

La rupture avait été rendue publique samedi dernier par un communiqué tout aussi laconique du CNR, qui, tout en faisant l'éloge des *« deux ans et huit mois de coopération entre les deux dirigeants iraniens »*, estimait que, *« dans les conditions actuelles, la collaboration entre M. Bani Sadr et le CNR semble pratiquement impossible, et il a été convenu de mettre fin à leur coalition politique dans sa forme actuelle »*.

Nous recevant dans son modeste logement de Cachan, où il réside depuis deux semaines, après avoir quitté Auvers-sur-Oise, où il partageait le pavillon de M. Massoud Radjavi, M. Bani Sadr s'est refusé à en dire davantage. *« Certes*, a-t-il admis, *il existe des divergences entre nous, mais nous sommes tombés d'accord pour ne pas en parler publiquement, afin de préserver les chances futures. Nos objectifs, en tous les cas, demeurent identiques : nous voulons que l'Iran retrouve son indépendance et sa démocratie. »*

En fait, les raisons de la *« mésentente cordiale »* entre M. Massoud Radjavi, qui anime le CNR, et M. Bani Sadr, qui en était le porte-drapeau, sont essentiellement liées au problème délicat des relations du Conseil avec le régime irakien. M. Radjavi avait rencontré en janvier 1983 M. Tareq Aziz, vice-premier ministre irakien, alors de passage à Paris. Ce dernier avait, à cette occasion, affirmé qu'il serait heureux de voir son *« cher ami »* Massoud Radjavi *« comme prochain premier ministre ou président d'Iran »*.

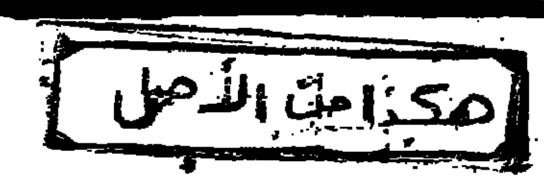
Ces propos, pour le moins inopportuns, avaient profondément choqué M. Bani Sadr, qui a toujours eu une attitude réservée à l'égard d'une coopération avec un Etat en guerre contre son propre pays et n'a pas oublié qu'il a, pendant deux ans, mené cette guerre en sa qualité de commandant en chef de l'armée iranienne. Les déclarations de M. Tareq Aziz avaient d'ailleurs été interprétées à l'époque comme un désaveu de M. Bani Sadr, qui, aux termes de la charte du CNR, doit en principe assumer la présidence provisoire de la République qui serait éventuellement installée à Téhéran après la chute du régime de l'imam Khomeiny.

Cette différence d'appréciation sur l'opportunité d'une collaboration avec Bagdad semble avoir depuis pesé lourdement sur les relations entre les deux dirigeants iraniens. L'affaire des armes chimiques apparemment utilisées par l'Irak a d'ailleurs contribué à mettre en relief ces divergences. Le CNR s'est en effet contenté dans un communiqué vague à souhait de dénoncer l'*« utilisation des armes chimiques par les parties en conflit »*, sans mettre en cause nommément l'Irak.

Pour M. Bani Sadr, en revanche, qui a fait parvenir vendredi une lettre de protestation au secrétaire général de l'ONU, il n'y a pas de doute : Bagdad a bel et bien utilisé des armes chimiques contre les soldats iraniens. *« J'estime*, nous a-t-il déclaré à ce propos, *que les preuves sont accablantes. Lorsque les dirigeants militaires irakiens parlent d'exterminer les « insectes nuisibles », ils trahissent sans le vouloir le fait qu'ils ont déjà eu recours à des armes chimiques. D'ailleurs, Bagdad a toujours affirmé qu'il était en possession d'une redoutable arme secrète. Nous savons maintenant de quoi il s'agit. C'est très grave, car cela crée un précédent dangereux dont pourraient se prévaloir les mollahs, qui sont plus cruels que Saddam Hussein, pour utiliser à leur tour cette arme dangereuse. »*

Quoi qu'il en soit, le départ à l'amiable de M. Bani Sadr contribuera à radicaliser davantage le CNR. Certains groupements de l'opposition, tels les fedayin minoritaires, les maoïstes, le Komaleh (une organisation kurde d'inspiration marxiste-léniniste), avaient été depuis longtemps sollicités pour faire partie du Conseil. Ils avaient refusé en invoquant notamment la présence de M. Bani Sadr, considéré par eux comme un modéré qui a longtemps collaboré avec le régime de Téhéran. Le départ de l'ancien président de la République islamique semble désormais leur ouvrir la porte du CNR.

J. G.



Le Monde

politique

LE PLAN DE RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE

Les socialistes réclament des mesures d'accompagnement industriel

Les responsables socialistes sont sortis, mardi 3 avril, du silence qu'ils avaient observé jusque-là sur les décisions de restructuration de la sidérurgie prises le 29 mars par le gouvernement. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a souligné qu'il s'agit de décisions *« économiquement inévitables »* et *« socialement accompagnées »*, mais qui doivent être *« industriellement prolongées »*.

M. Jospin, qui, en compagnie de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a rencontré le premier ministre mardi après-midi, estime que le gouvernement doit faire, auprès de la CEE, des démarches pour obtenir, compte tenu des efforts accomplis par la France, des aides du Fonds européen de développement régional et du Fonds social européen. Le premier secrétaire du PS souhaite qu'outre cette solidarité européenne il se crée, *« autour de la région Lorraine un véritable sentiment de solidarité nationale »*.

Il faut, selon M. Jospin, que la coopération entre Usinor et Sacilor pour les produits longs et les aciers spéciaux soit *« beaucoup plus poussée qu'elle ne l'est »*, que le contrat de plan entre l'Etat et la Lorraine soit révisé et qu'un *« volontarisme »* s'exprime, *« d'abord au travers des entreprises nationalisées »*, qui doivent prendre des *« engagements précis »* d'implantation d'unités nouvelles.

***« Il ne suffit pas d'avoir raison ; il faut aussi, être compris »*, a déclaré M. Jospin. M. Joxe, qui a refusé la démission des trois députés socialistes de la Moselle qui avaient décidé de se mettre « en congé » de leur groupe, a indiqué qu'il comprend sans l'approuver l'attitude de ces trois députés. M. Joxe a critiqué *« les conditions dans lesquelles les décisions ont été annoncées »*, et il a demandé au premier ministre de recevoir, le 5 avril, les élus socialistes lorrains. M. Pierre Mauroy a indiqué qu'il les rencontrera avant la fin de la semaine.**

Les députés socialistes, exceptionnellement nombreux, mardi, à la réunion de leur groupe, ont exprimé, eux aussi, le souhait que, par un prolongement industriel au plan du 29 mars, le gouvernement donne à la Lorraine *« des raisons d'espérer »*. Ils ont écouté l'un des trois « démissionnaires » du groupe, mais, aussi , M. Jean-Paul Durieux, élu de la circonscription de Longwy (Meurthe-et-Moselle), très applaudi lorsqu'il a plaidé pour la fermeté face aux réactions dont le PS est la cible en raison de la politique du gouvernement.

Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée, a indiqué mercredi matin, 4 avril, que les trois députés lorrains *démissionnaires* venaient d'être reçus par MM. Joxe et Mermaz, et qu'ils avaient maintenu leur intention de quitter le groupe et de siéger à l'Assemblée nationale comme députés non inscrits. Un communiqué émanant de la présidence de l'Assemblée confirme que les trois députés ont remis officiellement, mercredi matin, leur démission du groupe socialiste. Mme Neiertz a précisé que, enregistrée officiellement, cette démission « regarde le Parti socialiste, plus le groupe ». M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a expliqué, mardi soir, au cours du journal d'Antenne 2, les décisions du gouvernement, en soulignant qu'*« il n'y aura pas de licenciements »* dans la sidérurgie — les suppressions d'emploi étant couvertes soit par la convention sociale de la sidérurgie, soit par les congés de conversion — et que, *« dès lors qu'on nous en donne les moyens, nous sommes capables sur deux ans de recréer vraiment un plan de diversification économique »* des régions touchées par la restructuration. M. Fabius a souligné, aussi, que *« de toutes les manières un plan rigoureux était nécessaire »* et que *« sur les choix on pouvait discuter, on a discuté [puis] un choix a été fait »*.

Interrogé sur les déclarations faites le 2 avril à la télévision par M. Georges Marchais, M. Fabius a déclaré : *« On ne peut pas être, éternellement, à la fois dehors et dedans. »* M. Jospin avait indiqué, pour sa part, sur le même sujet, que les propos du secrétaire général du PCF n'étaient pas *« un défi à François Mitterrand »* et que *« c'est à un défi lancé à lui-même par les sociétés modernes que doit répondre le PCF »*.

P. J.

M. Jospin : *il ne suffit pas d'avoir raison il faut aussi être compris !*

M. Lionel Jospin a déclaré, mardi 3 avril, que les décisions prises par le gouvernement dans la sidérurgie, *« économiquement inévitables, socialement accompagnées, doivent être industriellement prolongées »*. Elles sont fondées, selon le premier secrétaire du PS, *« sur des réalités économiques incontournables »*. M. Jospin *« comprend »* les élus qui défendent les installations de leur région, mais estime que cette discussion *« n'est pas au cœur du problème »*.

Le plan du gouvernement, selon lui, *« opère des modernisations »* mais ne remet pas en cause *« de façon brutale »* la capacité de production. Le gouvernement, a-t-il dit, devra être *« très attentif »* aux manifestations sociales : *« Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut aussi être compris. »*

M. Jospin estime que l'on pourrait reprocher ses décisions au gouvernements si, dans les deux ans, des implantations industrielles et des emplois nouveaux n'avaient pas été créés. *« On aurait pu souhaiter que les emplois soient là avant que les entreprises disparaissent »*, a-t-il dit.

Le premier secrétaire, qui a rencontré, ainsi que M. Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le premier ministre, mardi soir, avait l'intention de lui proposer une démarche auprès de la Communauté européenne afin que la France obtienne des aides. Il considère que la coopération économique, industrielle et commerciale entre Usinor et Sacilor doit être *« beaucoup plus poussée »*, notamment pour les produits longs et les aciers spéciaux. L'implantation d'entreprises en Lorraine doit passer, estime-t-il, par *« un volontarisme qui doit s'exprimer d'abord au travers des entreprises nationales »*.

A propos des déclarations de M. Georges Marchais, M. Jospin pense que, si le secrétaire général du PCF a fait un calcul *« électoraliste »*, c'est *« un calcul à courte vue »*. La prise de position du secrétaire général du PCF n'est pas, à ses yeux, un défi lancé au président de la République, mais *« un défi lancé au Parti communiste lui-même par la société moderne »*. C'est à ce défi que doit, selon lui, répondre M. Marchais.

● *Manifestation à La Seyne.* — Cinq mille personnes ont manifesté silencieusement, mercredi matin 4 avril à La Seyne (Var), pour protester contre l'absence de commandes mettant en péril ce chantier (l'un des trois du groupe NORDMED) qui emploie quatre mille personnes. Cette « journée ville morte » était organisée par l'intersyndicale du chantier (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC). Les manifestants ont bloqué à quai le *Fairsky*, paquebot de croisière en construction depuis juillet 1981, pour le compte d'un armateur américain (Sitmar Cruises), qui devait partir pour Los Angeles, son port d'attache, entre le 6 et le 10 avril. L'intersyndicale a décidé son immobilisation jusqu'à l'obtention d'une autre commande. — *(Corresp.)*

● *Le PCF défend le charbon.* — Les huit députés et les trois sénateurs communistes du Nord et du Pas-de-Calais ont lancé, mardi 3 avril, un appel pour la manifestation qui aura lieu le 7 avril, à Lens, à l'occasion de la journée « Région minière en lutte pour la vie ». Estimant que *« la politique passéiste de récession* [du charbon] *est inacceptable »*, les élus communistes *« s'opposent avec force à l'abandon du charbon »*. Ils demandent *« une session spéciale de l'Assemblée nationale pour débattre de la politique charbonnière et le vote d'un collectif budgétaire, afin que l'Etat, comme la région, contribuent financièrement au maintien des activités minières »*.

● *Les crédits de l'éducation nationale.* — Les députés socialistes estiment que l'annulation, par voie d'arrêté, d'environ 1 milliard de francs de crédits affectés dans le budget de 1984 à l'éducation nationale, est une mesure *« injustifiable et inexplicable »*, a indiqué Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe, après la réunion de celui-ci, mardi 3 avril. Mme Neiertz a précisé que le groupe *« étudie le fondement juridique de cette décision »*, qui fait partie d'un ensemble d'annulations de crédits portant, au total, sur 11 milliards de francs, pour financer les charges non prévues (*le Monde* du 3 avril).

Le pari de M. Fabius

La gauche socialiste veut se délivrer de la fatalité de l'échec qui la hante depuis ses origines. Non, sa présence au pouvoir n'est pas nécessairement temporaire ; son destin n'est pas de mener de loin en loin, à la direction du pays, une « expérience » estimable mais sans lendemain ; elle ne bute pas inéluctablement sur l'économie ; elle est capable d'autre chose que de creuser les déficits, d'accumuler les dettes et d'affaiblir la monnaie : telle est la démonstration que le président de la République et le gouvernement doivent réussir en deux ans.

Parmi les ministres, M. Laurent Fabius est l'un de ceux dont la responsabilité est la plus lourde dans cette tentative de métamorphose. Il lui revient de faire la preuve que la gauche sait ce qu'est une entreprise et que, avec elle, l'industrie non seulement tourne, mais aussi se transforme. Ce pari sur la réussite ne peut qu'être défendu avec conviction par M. Fabius.

A trente-sept ans, le ministre de l'industrie et de la recherche semble avoir une sorte de sixième sens lui permettant de détecter tout risque d'échec et d'y parer à temps. Aussi le revers qu'a subi M. Fabius la semaine dernière, dans l'arbitrage rendu par le président de la République à propos du plan acier, a-t-il surpris.

Le ministre de l'industrie, après deux mois de discussions avec les syndicalistes de la sidérurgie et les élus lorrains, avait abouti à la conclusion que les sacrifices nécessaires devaient être compensés par un investissement offrant « une perspective » aux salariés et à la région principalement concernée. Cette perspective, c'était le train universel, qui aurait été construit à Gandrange (Moselle). Le coût de cette construction — augmenté de celui du risque industriel qu'elle impliquait de prendre — a amené le ministère de l'économie et des finances, puis l'hôtel Matignon, enfin le président de la République, à écarter ce projet, au profit de la modernisation d'installations existantes.

Un premier arbitrage avait été rendu par M. Pierre Mauroy, avant le conseil des ministres du 29 mars. Pourquoi M. Fabius a-t-il alors maintenu son point de vue et l'a-t-il soumis à la décision du président de la République devant l'ensemble des ministres ? Suffisait-il, pour cela, qu'il se fût convaincu que la solution qu'il préconisait était, politiquement, meilleure ?

« De toutes les manières, il fallait un plan très rigoureux », a dit le ministre de l'industrie; mardi soir 3 avril, au journal d'Antenne 2. Il semble bien, pourtant, que la rigueur de MM. Mauroy et Delors ait paru à M. Mitterrand plus nette que celle de M. Fabius.

Le ministre de l'industrie figure parmi ceux dont on cite le nom pour succéder à M. Mauroy. Il avait montré, lors de son passage à « L'heure de vérité », sur Antenne 2, en janvier dernier, qu'il prenait cette hypothèse au sérieux. Il est difficile de croire qu'elle ait été étrangère à la décision qu'il a prise de contester, devant le conseil des ministres, un « préarbitrage » de M. Mauroy.

M. Fabius a reçu, entre autres missions de première importance pour la gauche, celle de faire en sorte que les entreprises nationalisées présentent des comptes équilibrés en 1986. Les nationalisations ont valeur de symbole : pour la gauche, qui les avait inscrites en tête du programme sur lequel elle s'était unie (puis divisée, puis réunie) ; pour la droite, qui les avait dénoncées comme dépourvues de toute justification autre qu'idéologique. L'état des entreprises nationales sera — M. Fabius, comme M. Mitterrand, en est convaincu — décisif, aux yeux des électeurs, pour juger de la valeur pratique des engagements pris et tenus par la gauche.

La tâche assignée à M. Fabius n'est pas de celles qui peuvent aisément lui permettre de corriger sa réputation de froid gestionnaire et d'exécutant consciencieux, mais « transparent », des directives présidentielles. Sa défense du projet de train universel de Gandrange pouvait être, pour le ministre de l'industrie, le moyen de démentir l'image qu'il estime lui être injustement accolée, mais il a pris, en se distinguant ainsi, le double risque de décevoir les syndicalistes et les socialistes lorrains, dont il épousait la cause, et de paraître, vis-à-vis du gouvernement, se dérober devant la difficulté.

M. Fabius s'est rapidement adapté aux décisions prises, qu'il a défendues dès le 29 mars, puis encore mardi, à la télévision. C'était d'autant plus opportun qu'il est, depuis plusieurs mois, la cible favorite des communistes et qu'il est devenu, depuis quelques jours, celle de M. Jacques Chirac, qui va ironisant sur *« la Chapelle-Fabius — pardon, la Chapelle-Darblay »*, du nom des papeteries situées dans la circonscription du ministre de l'industrie, dans la Seine-Maritime, et qu'un groupe néerlandais tente de remettre à flot avec une forte subvention de l'Etat. Le goût de M. Fabius pour le succès ne plaît pas à tout le monde.

PATRICK JARREAU.

DANS LES COULOIRS DE L'ASSEMBLÉE

Dur, dur...

« Dur pour la Lorraine, dur pour les travailleurs, dur pour les socialistes ». Cette appréciation d'un député du CERES, mardi 3 avril, à l'issue de la réunion hebdomadaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, résume assez fidèlement le sentiment des parlementaires du PS face aux conséquences du plan gouvernemental de restructuration de la sidérurgie.

D'autant plus dur, indique Mme Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis), porte-parole du groupe et proche de M. Pierre Joxe, que les élus du PS les plus directement concernés par ce plan, les députés lorrains, n'avaient pu obtenir de M. Pierre Mauroy, premier ministre, qu'il les reçût, en temps utile, pour leur expliquer ce qui se préparait. D'autant plus dur, affirme encore Mme Neiertz, citant M. Joxe, que rien de ces mesures n'avait été évoqué par le premier ministre lors des journées parlementaires du groupe socialiste, à la fin du mois de mars. M. Joxe a mis en cause, aussi, a indiqué Mme Neiertz, *« les conditions dans lesquelles ces mesures ont été annoncées »*.

D'autant plus dur, déclare M. René Drouin, l'un des trois députés mosellans « démissionnaires » du groupe, que, face au PCF et à la CGT, qui voulaient, au départ, *« qu'on garde tout et qu'on modernise n'importe quoi »*, les socialistes avaient obtenu, au bout de deux ans, un consensus autour de la construction — attendue — du « train universel » de Gandrange.

Démission refusée

D'autant plus dur, aussi, raconte M. Drouin à ses camarades députés, d'une voix étranglée par l'émotion, quand on a été élu avec 70 % des voix et que, sur son passage, *« on voit des ouvriers qui lèvent le poing »*. D'autant plus dur, enfin, que ce plan ne laisse aux travailleurs lorrains *« que les murs noirs de leurs usines »*. *« C'était poignant »*, commentera un député breton, qui, néanmoins, habitué aux « pressions » sous forme de manifestations violentes, relativise, comme la plupart des députés socialistes, la portée du geste des élus « démissionnaires ».

M. Pierre Joxe, qui les a reçus le matin même, leur a expliqué, dit-il, qu'il *« comprend leur émotion et leur inquiétude, mais ne saurait accepter, en aucune façon, leur démission »*. Mme Neiertz, pour sa part, fait valoir qu'avant d'être élus, les trois députés ont été investis par le parti et que seule une démission du PS serait juridiquement fondée, démission qui n'est pas à l'ordre du jour.

M. Drouin lui-même, au demeurant, n'a-t-il pas fait remarquer devant le groupe — rapporte Mme Neiertz — que son geste et celui de ses collègues n'est dirigé ni contre le parti ni contre le groupe, mais constitue une tentative *« pour se faire entendre »* ? M. Nicolas Schiffler, tout en maintenant sa décision, ne prend-il pas le refus de M. Joxe comme *« un geste d'amitié »* ? M. Drouin n'explique-t-il pas que si la marche sur Paris du 13 avril se transforme en marche sur l'Elysée, il reconsidérera, évidemment, sa participation ? M. Jean-Paul Durieux, autre élu lorrain (Meurthe-et-Moselle), non « démissionnaire », n'a-t-il pas affirmé, selon Mme Neiertz, que *« les conditions de vie et de combat des élus* lorrains sont comparables à celles des élus d'autres régions, elles aussi confrontées aux restructurations industrielles ?

Aucun parlementaire socialiste, d'ailleurs, ne demande que le gouvernement revienne en arrière, même si un membre du CERES fait remarquer que les difficultés de la politique industrielle confirment le bien-fondé des remarques émises par les amis de M. Jean-Pierre Chevènement sur les carences de la démarche du gouvernement en matière de planification. Tous, en revanche, sont d'accord avec leurs collègues de l'Est pour souhaiter que la solidarité nationale se manifeste massivement à l'égard de la Lorraine. M. Yves Tavernier (Essonne), rocardien, très sévère pour le gouvernement, affirme qu'il faut que *« ce qu'a été notre démarche vis-à-vis du pays soit respecté »*.

Certains mettent l'accent sur le « volet social » des restructurations; d'autres, tel M. André Billardon (Saône-et-Loire), élu, lui aussi, d'un « pôle de conversion », demandent que l'effort porte réellement sur l'implantation d'entreprises nouvelles en Lorraine. Comme d'autres députés, M. Billardon — d'accord, en cela, avec M. Marchais — se demande si la voie du renouveau, pour la Lorraine, ne passe pas obligatoirement par la définition d'une politique plus *« volontariste »*, mettant à contribution les entreprises publiques. Les députés socialistes souhaitent, en tout état de cause, qu'avant le 13 avril, le gouvernement annonce des mesures qui pourraient correspondre, pour les Lorrains, *« à des raisons d'espérer »*.

Reste que la solidarité manifestée, en faveur de la Lorraine, par le groupe socialiste ne suffit pas à dissiper les suspicions de favoritisme régional suscitées par l'annonce du plan. A preuve, l'interrogation exprimée, pendant la réunion du groupe, sur les préférences régionales de tel ou tel ministre et leur rôle dans la décision finale. C'est oublier qu'un arbitrage en faveur de la Lorraine aurait déclenché, avec la même bonne foi, des réactions symétriques dans le Nord. Certains dirigeants socialistes du Pas-de-Calais craignaient, il y a quelques semaines, que M. Mauroy, pour éviter l'accusation de « régionalisme », n'en vienne à défavoriser systématiquement sa région d'origine.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La Lorraine paralysée

(Suite de la première page.)

Une manière désespérée, un peu puérile aussi, de dire : *« Essayez donc, pour voir, de vous passer de nous »*.

Voyager par la route, le train ou l'avion, il n'était pas question d'y songer, ce 4 avril, au moins jusqu'à midi : tout était bloqué. Barrages sur les routes, dès l'aube, et notamment autour de Longwy, Metz, Pont-à-Mousson, Pompey, Thionville, mais aussi près de Lunéville et même de Verdun, aux postes frontières franco-belges et franco-luxembourgeois. Trains bloqués dans les gares, ou, pour ceux à destination de la Lorraine, arrêtés par la SNCF elle-même à Vitry-le-François, trafic vers Strasbourg détourné via Chaumont et Belfort : la veille encore, on avait ici et là découpé des rails au chalumeau. Les administrations, les mairies et ses services publics étaient fermés. Seul ce mercredi, le minimum vital de sécurité (urgences médicales notamment), les médecins devant fermer leur cabinet l'après-midi) était assuré, et l'état-major de crise installé à la préfecture de Metz ne garantissait pas qu'il n'y aurait pas de « bavures ».

Aussi, si salariés, patrons et commerçants étaient appelés à manifester côte à côte, dans l'« union sacrée » pour la Lorraine, le « consensus », qui s'est artificiellement dégagé des états généraux de Lorraine, était trié, ce mercredi, de réflexes de peur. Un grand nombre de commerçants, messins, nancéiens, longoviciens, ont baissé leurs rideaux de fer, certains par solidarité mais d'autres aussi par crainte toute simple de voir leurs vitrines brisées. *« En soutien envers les sidérurgistes, notre établissement sera fermé... »* Ce négociant nous a montré, mardi, son affiche toute prête.

Appel au calme et à la dignité, actions symboliques sidérurgistes mardi : autodafé, à Mondelange, de la photocopie des plans du train universel de Gandrange ; incendie simulé (un feu de pneus dans la cour) du château des de Wendel, à Jœuf (Meurthe-et-Moselle), et, mercredi, plusieurs tonnes de minerai déversées devant les bureaux (Moselle). Ce n'était pas bien méchant.

Chacun essaie, effectivement, de garder son sang-froid. Mais, à lire les dizaines, voire les centaines de communiqués publiés ces derniers temps dans la presse locale, sous des titres de cataclysme, on se demande où est la part du courroux et celle de la provocation.

Communication encore, communication toujours : la grève des ouvriers du Livre locaux a entraîné, ce mercredi, la non-parution du *Républicain lorrain*. Jeudi, ce sera le tour de *l'Est républicain*.

MICHEL CASTAING.

● ERRATUM. — Un incident technique a fait, dans nos dernières éditions, disparaître trois lignes d'un article d'Alain Vernholes, « La gauche s'est-elle trompée ? » (*le Monde* du 4 avril, page 1). Il fallait lire, à la fin du texte de la page une : *« Quelle erreur ! M. Mitterrand oublie alors la tentative de relance de M. Chirac en 1975. Qui obtint un certain succès, mais provoqua des déséquilibres graves de nos paiements extérieurs.*

» Oubli doublement réfutable : d'une part, la droite n'est pas contre la croissance. »

Les syndicats lorrains : pire qu'avant

Au cours de leur conférence de presse commune du mardi 3 avril, à Metz, les unions régionales CGT, FO, CFTC, CGC, CFDT et FEN ont attaqué très vivement le plan gouvernemental. La CGT a estimé qu'*« en 1979, l'heure n'était pas aussi grave car il y avait l'idée qu'on pouvait changer les choses si la gauche arrivait au pouvoir. Maintenant, elle est au pouvoir et en fait autant sinon plus que les gouvernements précédents »*. Pour la CGT, les syndicats forment un *« véritable conseil régional de la résistance »*. *« Résistance »* aussi pour FO, qui *« se prépare à entrer dans la lutte à n'importe quel prix »*. La CFTC, par la voix de son président régional, M. Etienne Simon, est allée encore plus loin en affirmant que *« les décisions gouvernementales n'ont d'équivalent que l'abandon de l'Alsace et de la Lorraine en 1871 »*. Plus techniques, la CGC et la FEN ont insisté sur les conséquences en chaîne des suppressions d'emplois dans la sidérurgie, la CFDT reprochant au gouvernement de procéder à un *« partage »* de produits sidérurgiques avec la RFA.

A Paris, la FEN a lancé un appel *« aux responsables gouvernementaux pour que le plan acier soit aménagé et que les engagements pris envers les Lorrains soient tenus »*. Pour la FEN, *« les décisions publiées compromettent gravement dans leur aspect actuel l'activité de toute la Lorraine »*. *« Si la rénovation de l'appareil productif est à ses yeux un impératif prioritaire »*, la politique retenue *« doit être appréciée non pas uniquement en terme de rentabilité financière, mais en terme de rentabilité sociale »*. Pour M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, interrogé ce mercredi sur RMC, *« l'intérêt commande de réviser entièrement les décisions prises la semaine dernière... »* La CGT est décidée *« à agir fort s'il le faut pour que les orientations économiques et sociales aillent dans le sens du progrès »*.

POLITIQUE

LE PLAN DE RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE

A l'échelle de l'Europe

(Suite de la première page.)

Compte tenu des prévisions sur l'évolution du marché, qui continue à être plutôt sombre, les services bruxellois s'apprêtent à étudier avec beaucoup de soin, entreprise par entreprise, si les rationalisations prévues peuvent effectivement assurer le retour à la rentabilité. Que se passera-t-il si les conclusions sont négatives ? Compte tenu des vérifications déjà faites, on assure à Bruxelles qu'il n'y aura pas de deuxième vague de restructuration. Mais des problèmes ponctuels peuvent se poser avec, alors, comme conséquence pour les entreprises concernées, des demandes de réduction supplémentaire.

Le coût social de la remise à flot de la sidérurgie européenne est important. La réduction des effectifs au cours des années précédentes a déjà été considérable. On estime à Bruxelles qu'au cours des deux années à venir, entre quatre-vingt-dix mille et cent mille emplois devront encore être supprimés : entre vingt et vingt-cinq mille en France, neuf à dix mille en Belgique, environ vingt-cinq mille en Italie et autant en RFA, quatre mille cinq cents au Luxembourg, deux mille aux Pays-Bas et le reste au Royaume-Uni en fonction des décisions qui y restent à prendre.

● FRANCE. – Les choix du gouvernement français sont, répétons-le, approuvés à Bruxelles, où l'on considère que la surcapacité de l'outil de production par rapport à la demande est une évidence et que l'objectif d'une production de vingt-quatre millions de tonnes d'acier, initialement retenu par les pouvoirs publics, était parfaitement irréaliste. L'hypothèse d'un certain isolement du marché français, afin de limiter les importations en provenance des autres Etats membres, était jugée utopiste. On fait remarquer au passage que le système de contingentement obligatoire de la production appliqué depuis 1980, qui a empêché une concurrence sauvage au sein de la Communauté, devient particulièrement favorable à la France, au moment où la reprise s'accélère chez plusieurs de ses voisins. Le système des quotas permet ainsi aux entreprises françaises de bénéficier de la progression de la demande en RFA ; s'il n'existait pas, cette demande revivifiée se dirigerait tout naturellement vers les usines allemandes. Quelle sera la viabilité des entreprises ainsi restructurées ? Celle d'Usinor ne fait aucun doute. Les commentaires sont plus prudents s'agissant de Sacilor.

On refuse fermement toute conclusion négative. Mais on veut vérifier, regarder de près, évaluer aussi les effets bénéfiques des dispositions concernant la spécialisation des productions qui vont être prises par Usinor et Sacilor, ainsi que ceux pouvant résulter de la mise en commun de la mise en commercialisation. Il y a cependant des évidences : la Lorraine a des handicaps ; une sidérurgie intérieure est toujours moins à l'aise qu'une sidérurgie du littoral. Bref, l'examen de la viabilité du nouvel ensemble Sacilor, tel qu'il résulterait du programme adopté, apparaît malheureusement comme une affaire à suivre.

● ITALIE. – Ce n'est pas la seule, tant s'en faut. Les experts bruxellois n'ont pas encore en main le plan italien. La Commission avait demandé une réduction de capacité de 5,8 millions de tonnes, dont 1 million de tonnes pour l'industrie privée et 4,8 millions de tonnes pour la sidérurgie publique. Le gouvernement s'engage à imposer une réduction de 2 millions de tonnes de la productivité privée et de 3,8 millions de tonnes de celle de Finsinder, le trust d'Etat. Cette dernière impliquerait la fermeture du train à larges bandes de Cornigliano, près de Gênes. La Commission veut acquérir la certitude que la réduction de capacité des 2 millions de tonnes de la sidérurgie privée sera effective. Celle aussi que le train à larges bandes de Bagnoli, près de Naples, sera ouvert comme promis,avec une capacité de production limitée à 1 million de tonnes. Ce n'est pas évident,puisque Bagnoli a été conçu (c'est un outil qui n'a jamais démarré !) pour une capacité de production de 2 millions de tonnes. Les réductions imposées à Finsider sont considérables, de l'ordre de 23 % à 24 %. Le problème de viabilité de l'entreprise publique italienne, malgré l'ampleur de l'opération chirurgicale, reste posé.

● GRANDE-BRETAGNE. – Le cas britannique est hautement sensible. La Commission avait demandé une réduction de capacité de 4,5 millions de tonnes. Les sidérurgistes britanniques ont réduit leur production de 4 250 000 tonnes. Restent un écart de 250 000 tonnes, à trouver, et le problème de la viabilité de British Steel, compte tenu du taux d'utilisation de ses installations. Tout le monde est d'accord, l'entreprise, les pouvoirs publics, la Commission : la sidérurgie britannique compte encore un train à large bande en trop. Il est nécessaire de fermer l'un des quatre existants. Mais fermer un train signifie en l'occurrence fermer un site, et cela, soit en Ecosse, soit au Pays de Galles, deux régions déjà affectées par la mutation industrielle. Mme Thatcher, une fois n'est pas coutume, hésite. C'est dire la gravité de l'affaire. Cette surcapacité étant très coûteuse, on s'attend à Bruxelles que la décision, pour douloureuse qu'elle soit, intervienne avant l'été.

● BELGIQUE. – Le programme belge est en cours de vérification, mais le préjugé quant à la viabilité de Cockerill Sambre, la grande entreprise wallonne restructurée, semble très favorable. Les Belges et les Luxembourgeois se sont restructurés de compagnie en suivant les recommandations des plans de M. Gandois, l'ancien PDG de Sacilor, choisi comme consultant par les deux pays. Le taux de fermeture au Luxembourg atteindra 25 %, plus que ce qui était demandé, l'Arbed « prêtant » à la Belgique une partie de ses quotas, c'est-à-dire de ses droits à produire. Le groupe grand-ducal se concentrant sur les produits longs, Cockerill Sambre héritera des produits plats. La réduction de capacité opérée par la Belgique portera principalement sur les produits longs, ce qui se traduit par la condamnation, sur le site de Seraing, près de Liège, d'abord de Valsil, un train à fil qui a à peine dix ans, puis plus tard de l'aciérie.

● PAYS-BAS. – Le plan néerlandais est jugé exemplaire. Hoog Hovens, l'une des entreprises les plus performantes de la Communauté, une de celles qui prévoient le moins d'aides publiques, fermera un train à larges bandes sur deux, si bien que la réduction de capacité aux Pays-Bas sera sensiblement supérieure à ce qui était réclamé par la Commission : 1,3 millions de tonnes au lieu de 900 000 tonnes.

● RFA. – L'Allemagne de l'Ouest diminuera ses capacités de 7 millions de tonnes (la société Kloeckner comprise), conformément à ce qui était demandé. Les experts bruxellois vérifient actuellement la viabilité des entreprises allemandes après restructuration. Le travail a déjà été fait pour Hoesch et Thyssen : la réponse est positive. Le programme allemand ne prévoit pas la fermeture d'un train à large bande, contrairement à ce qu'avaient proposé les « modérateurs » désignés par le gouvernement fédéral pour conseiller comment opérer la restructuration. Il subsistera donc outre-Rhin une surcapacité de production. Mais la Commission devra s'en accommoder si, comme tout porte à le croire, malgré cette surcapacité, la rentabilité des entreprises allemandes est assurée. Elle devra d'autant plus s'en accommoder que la sidérurgie allemande est peu aidée : les subventions publiques y sont inférieures à la moitié de celles accordées par le gouvernement français ! Il est conforme à la lettre et à l'esprit du code des aides que les pays qui subventionnent le moins leur industrie soient ceux qui aient le moins à réduire leurs capacités de production. Celles-ci, en Allemagne, seront diminuées de l'ordre de 13 %. En France, au Royaume-Uni, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, la réduction des diminutions de capacité se situera sensiblement au même niveau, soit légèrement en dessous de 20 %.

Une fois cette politique de restructuration menée à son terme, la sidérurgie européenne devrait se retrouver dans des eaux plus calmes. Il lui faudra cependant maintenir ses débouchés extérieurs, qui se situent entre 12 et 15 millions de tonnes de sa production. L'autre incertitude concerne l'évolution de la consommation d'acier.

PHILIPPE LEMAITRE.

La difficile comptabilisation des emplois créés

Lorsque l'on cherche à savoir, à partir de statistiques fiables, combien d'emplois ont été supprimés sur une période donnée dans une région et combien de nouveaux postes de travail y sont escomptés, on plonge dans la bouteille à l'encre. La réponse est encore plus difficile à chercher, lorsque, de façon plus fine, on veut entrer dans le détail des zones les plus touchées par le chômeage, apparent ou prévisible. La tâche est quasiment impossible si l'on prétend connaître – et pourtant les contribuables ont le droit de savoir – de quelles aides (et la panoplie est abondante) ont bénéficié les industriels qui installent de nouvelles usines.

La DATAR (1), qui, au niveau national, centralise les informations et les procédures, vient d'indiquer que, de juillet 1982 à la fin décembre 1983, la création de quelque 7 100 emplois, en Lorraine, a fait l'objet de procédures d'aides et de primes de la part de l'Etat, de la région ou des sociétés de conversion, filiales des groupes sidérurgiques Sacilor et Usinor. Mais la création de ces emplois s'étalera sur trois ans, ce qui rend délicat l'ajustement quantitatif entre les emplois périmés et supprimés et les emplois modernes créés. De plus, on ajoute les emplois vraiment nouveaux et les emplois maintenus, grâce à la reprise d'une entreprise défaillante par une autre.

Sur ce total de 7 100, 4 710 emplois ont bénéficié d'une prime d'aménagement du territoire (PAT), attribuée soit par l'Etat, soit par le président du conseil régional, prime qui peut atteindre au maximum 25 % du montant total de l'investissement ou 50 000 francs par emploi. Ces plafonds d'aide qui ont été institués pour ne pas déroger aux règles de la CEE (et la Commission de Bruxelles est attentive à toute distorsion de concurrence) sont dans la pratique fréquemment dépassés, le dispositif français des aides régionales (sans être aussi avantageux que le système irlandais) permettant, par sa complexité, de jouer sur plusieurs claviers, officiels ou occultes.

La DATAR indique en outre que, sur ce total de 7 100 emplois (dont 520 relevant du secteur tertiaire et 793 imputables aux sociétés de conversion Solodev et Sodilor), il faut en compter 1 120 qui sont déjà décidés par des groupes nationalisés tels CGE-Alsthom et Thomson mais qui n'ont pas encore bénéficié d'une prime d'aménagement du territoire ou qui n'ont pas encore fait la demande.

« La reconversion industrielle de la Lorraine est une tâche considérable par les problèmes d'échelle qu'elle pose. Les emplois supprimés se comptabilisent par pans de centaines, voire de milliers et les emplois créés par dizaines, au mieux par quelques centaines. L'ère des grandes implantations est révolue. Une de nos dernières « bonnes affaires » est l'annonce d'une implantation de Thomson à Longwy pour des magnétoscopes, avec 300 emplois à la clef », nous a déclaré M. Jacques Gory, commissaire à l'industrialisation de la Lorraine.

« Le stock d'emplois nouveaux disponibles est très faible. Nous devons faire chaque jour un travail de fourmis auprès des entreprises qui nourrissent des projets. Outre le bassin de Longwy, le point le plus chaud est la vallée de l'Orne avec les installations de Sacilor. En amont et en aval de Gandrange, ce sont 10 000 emplois qui sont menacés par une sorte de jeu de dominos. »

M. Gory ajoute : *« Il faut d'abord essayer de jouer à fond sur les possibilités de développement des entreprises régionales. C'est la voie la plus prometteuse mais l'ampleur des problèmes exige des décisions et des impulsions nationales, venant de Paris. Le dispositif actuel d'aides financières et de subventions est suffisamment attractif. Ce ne sont pas les aides qui manquent mais les projets de créations d'usines. »*

7 sur 280

La crise de la sidérurgie pose aussi des problèmes « qualitatifs ». On ne « décrète » pas la conversion d'un métallo. Ainsi, en 1983, deux cent quatre-vingts emplois de substitution ont été créés à Longwy, mais sept seulement ont été occupés par d'anciens sidérurgistes.

« Au-delà des questions purement industrielles, nous devons aussi prévoir, à moyen terme, une mutation du système salarial et social qui accordait aux ouvriers de l'acier des garanties spécifiques. Une PME de l'agro-alimentaire par exemple hésitera à engager des sidérurgistes si elle est contrainte de s'aligner peu ou prou sur le statut de la sidérurgie, et si cela doit la pénaliser au plan réglementaire, social et économique ».

Deux motifs d'optimisme, toutefois, pour le commissaire à l'industrialisation : *« une très bonne entente »* entre tous les services de l'Etat (ministère de l'industrie, trésorier payeur général, commissaire de la République, antenne de la DATAR) et la conjonction de *« deux éléments objectivement favorables, la situation géographique de la Lorraine au cœur du Marché commun, et une « batterie » d'aides publiques au plus haut niveau »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

L'évolution sur huit ans

Selon la Direction régionale de l'INSEE à Nancy, les effectifs salariés occupés dans l'industrie et le commerce en Lorraine ont chuté de 753 000 à 723 000 entre 1974 et fin 1982 (dernières statistiques connues). Dans la sidérurgie, on est passé de 79 000 à 39 000, dans les mines de fer de 9 100 à 3 300, dans le textile et l'habillement de 41 000 à 25 000, dans le bâtiment et les travaux publics de 66 800 à 53 400, dans le verre et le cristal de 5 400 à 4 500. Le secteur du bois et de l'ameublement est stable (18 600). L'extraction du charbon est en hausse (de 22 200 à 23 200).

Les branches où des emplois ont été créés sont les télécommunications et les postes (de 11 700 à 15 100), l'automobile (de 10 000 à 15 300) et, d'une façon générale, l'ensemble du secteur tertiaire (de 352 000 à 410 000).

(PUBLICITÉ)

Pourquoi fermer UGINE-ACIERS FOS-SUR-MER ?

Une usine ultra-performante sur le marché mondial de l'acier

Ugine-Aciers regroupe sur le site de Fos un ensemble unique d'outils très performants :

– Un four électrique qui rivalise avec les meilleurs au niveau mondial ;
– Une unité de dégazage de l'acier liquide de très haut niveau ;
– Le laminoir à barres le plus puissant de France : l'égal des Japonais ;
– Une installation de flammage automatique unique sur le plan national ;
– Un train à fils spécialement conçu pour les aciers alliés ;
– Une tréfilerie complète pour des spécialités difficiles.

La compétitivité de ses produits fait de ce site industriel un leader mondial de l'acier.

– Une production de plus de 180 000 tonnes destinée :
● Pour un tiers à la consommation nationale ;
● Un tiers à la Communauté européenne ;
● Un tiers à la grande exportation.
– 600 millions de francs de chiffre d'affaires en 1983, dont plus de la moitié à l'exportation.
– Un plan de charge 1984 qui dépasse toutes les prévisions.

Le savoir-faire de son personnel permet à Ugine-Aciers Fos d'être le seul spécialiste français des aciers pour roulements à billes.

– 1 250 personnes hautement spécialisées avec une expérience déterminante de l'acier à roulements (95 % de la production française).
– Une renommée mondiale dans le domaine du traitement de l'acier et notamment dans la pratique du laminage.

Construite il y a à peine dix ans, dernière-née des aciéries françaises, c'est une usine d'avenir.

– Une pratique très poussée de l'automatisation et de l'informatisation.
– Des options techniques de développement qui répondent aux exigences du marché de l'acier des prochaines décennies.
– Des possibilités de création sur place d'unités de transformation de la production.

Le plan acier fera-t-il disparaître cet outil leader de l'économie régionale en Provence - Alpes - Côte d'Azur ?
Fermer Ugine-Aciers à Fos-sur-Mer, cela veut dire :
– Augmenter de 400 millions de francs le déficit de la balance commerciale ;
– Priver notre pays de l'unité d'élaboration des aciers spéciaux la plus récente ;
– Abandonner la production des aciers à roulements ;
– Compromettre à moyen terme l'emploi dans les entreprises de cette filière ;
– Annoncer le déclin de la zone industrielle portuaire de Fos-sur-Mer ;
– Entraîner le gaspillage inutile d'un outil d'une valeur de 4 milliards de francs ;
– Faire disparaître à terme près de deux mille emplois dans une région déjà très fortement touchée par le chômage.

L'Intersyndicale de l'usine de Fos

Intersyndicale Ugine-Aciers
BP 30, 13771 Fos-sur-Mer

AMÉRIQUES

Brésil

Les Indiens sur le pied de guerre... à Brasilia

Brasilia (*AFP*). — Plus de trois cents chefs indiens sont réunis à Brasilia pour la deuxième Rencontre nationale des nations indigènes. Ils réclament la démission du président de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), organisme chargé de la *« protection »* des tribus.

A 800 km de la capitale, dans la réserve du Xingu (Mato-Grosso), le chef de la tribu Txucaramae, Raoni, la lèvre inférieure étirée par un large plateau, a réuni ses guerriers pour exiger, les armes à la main, une bande de terre de 60 km de long et de 15 km de large le long du fleuve Xingu, l'un des affluents de l'Amazone. Il a fait bloquer une route nationale et confisqué un bac. Toutes les négociations tentées jusqu'ici n'ont pas abouti. En 1980, la tribu de Raoni avait tué onze travailleurs agricoles qui avaient envahi sa réserve.

A Brasilia, les discours des chefs indiens sont durs et parfois violents. Certains caciques portent leur coiffure de guerre et ont peint leur visage. Dans les couloirs du Congrès, ils gardent arc et flèches à la main.

La rencontre a été organisée par Mario Juruna, chef de la tribu des Xavantes, dans le Mato-Grosso, et aussi député de Rio-de-Janeiro (le premier Indien à entrer au Parlement), Juruna a ouvert la réunion en déclarant : *« Le Brésil ne changera pas tant que l'on ne renversera pas les militaires qui se sont emparés du pays. »*

La tête couverte d'une énorme coiffure de plumes, Juruna — qui a failli perdre son mandat pour avoir traité tous les ministres de *« voleurs »* — a critiqué sévèrement l'administration de la FUNAI, qui pourrait être responsable, selon lui, d'un éventuel massacre sur le territoire des Txucaramaes.

Sa principale revendication est la démarcation des terres indigènes envahies continuellement par des entreprises de recherche minière, des chercheurs d'or ou des colons en quête de terres. Actuellement, moins de 10 % des terres indigènes sont effectivement démarquées et protégées.

Etats-Unis

Succès de M. Mondale à New-York

(Suite de la première page.)

Il y a d'ailleurs fait campagne pendant cinquante-trois jours, alors que M. Hart n'avait passé que dix-sept jours dans l'Etat.

D'autre part, à la différence de l'Illinois, les électeurs indépendants et républicains ne sont pas autorisés à voter dans la « primaire » démocrate. Cette règle a évidemment défavorisé le sénateur du Colorado, qui tire justement sa force de cette catégorie d'électeurs. Enfin, un certain nombre de maladresses et de gaffes commises par les jeunes responsables de sa campagne, ont sensiblement gêné M. Hart, qui, à plusieurs reprises, a dû réfuter les déclarations inexactes de son entourage et parfois même corriger ses propres erreurs. Mais surtout la « nouveauté » des idées et des arguments du sénateur, s'est affadie au fur et à mesure que la campagne progressait.

Les fautes de M. Hart ne suffisent pas à expliquer le succès de M. Walter Mondale qui recueille les fruits de sa persévérance et de son application. Les premières analyses du scrutin indiquent, en effet, qu'il l'a emporté auprès de toutes les catégories d'électeurs, sans considération d'âge, démontrant sa popularité aussi bien chez les « yupies » (les jeunes professionnels des villes), que chez les syndiqués. Enfin, la majorité de l'électorat juif, particulièrement important à New-York, l'a soutenu. Le pasteur Jackson a fait un score exceptionnel auprès de l'électorat noir et a aussi progressé chez les hispanophones. Néanmoins, sa coalition, dite « de l'arc-en-ciel », qui veut réunir les minorités ethniques et les catégories les plus défavorisées de l'électorat, tout en prenant une certaine consistance, ne saurait encore avoir un impact important sur la vie publique. A moins que M. Mondale ne l'emporte par K.O. en Pennsylvanie et dans l'Ohio, M. Jackson pourrait être appelé à jouer un rôle important à la Convention en négociant ses délégués avec l'un ou l'autre des candidats.

HENRI PIERRE.

● *Les ventes d'armes au Pakistan.* — La commission des affaires étrangères du Sénat a retiré, mardi 3 avril, un amendement visant à interdire toute vente d'armes américaines au Pakistan si le président Reagan ne pouvait certifier que ce pays n'était pas en train de fabriquer une bombe atomique. Elle a proposé à la place un nouvel amendement demandant au président de certifier que *« le Pakistan ne possède pas de bombe nucléaire et que le programme d'aide militaire américaine réduira de manière significative le risque que le Pakistan entre en possession d'une bombe nucléaire »*. — *(AFP.)*

Chili

Déclarée « persona non grata »

Mme LE GRAND, VICE-CONSUL DE FRANCE, EST EN INSTANCE DE DÉPART

Le ministre chilien des affaires étrangères, M. Jaime del Valle, a annoncé, le mardi 3 avril, que Mme Yvonne Le Grand, vice-consul de France à Santiago, quitterait le Chili samedi. La veille, le gouvernement du général Pinochet avait déclaré *persona non grata* le diplomate française, à la suite de la publication dans *le Figaro-Magazine*, huit jours plus tôt, de photocopies de télex montrant que Mme Le Grand avait aidé des membres du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) à quitter le Chili pour fuir la détention et les tortures dont ils étaient menacés.

M. del Valle a indiqué que le départ de Mme Le Grand lui avait été annoncé par l'ambassadeur de France, M. Léon Bouvier. Les informations publiées à Paris ont donné lieu à une campagne de presse à Santiago contre la diplomate. Lundi, une trentaine de personnes, venues des quartiers élégants de la capitale, ont manifesté devant l'ambassade de France, criant des slogans hostiles à la France, à son gouvernement et à Mme Le Grand.

Au Quai d'Orsay, on affirme que la mesure frappant Mme Le Grand est « injuste », car la diplomate s'était « *acquittée de ses fonctions* », mais on ajoute qu'elle avait, de toute façon, terminé son séjour de trois ans dans la capitale chilienne, et qu'elle était en instance de départ.

Argentine

LA PREMIÈRE JUNTE MILITAIRE POURSUIVIE POUR « RÉBELLION »

Buenos-Aires *(AFP)*. — Les trois membres de la junte militaire qui, en mars 1976, a renversé le gouvernement constitutionnel de Mme Isabel Peron, seront poursuivis pour « *délit de rébellion* ». Ainsi en a décidé la justice fédérale argentine, selon des informations de source judiciaire données le mardi 3 avril. Les poursuites visent le général Jorge Videla, l'amiral Emilio Massera et le général d'aviation Orlando Agosti. Les trois hommes risquent une peine maximum de dix ans de prison.

Cette procédure s'ajoute à celle engagée par le tribunal suprême des forces armées contre les membres des trois juntes militaires qui se sont succédé à Buenos-Aires et qui sont poursuivis pour violations des droits de l'homme et usurpation de pouvoir. Quatre ont déjà été mis aux arrêts de rigueur : l'amiral Massera pour dissimulation de preuves dans l'enquête sur la disparition d'un industriel argentin, les généraux Galtieri et Lami Dozo, ainsi que l'amiral Anaya pour leurs responsabilités dans la guerre des Malouines.

D'autre part, le général en retraite Suarez Mason a été cité à comparaître devant le conseil suprême des forces armées, pour violations des droits de l'homme du temps où il commandait le premier corps d'armée (basé près de la capitale), de 1976 à 1979.

EUROPE

R F A

Les Verts remercient les dirigeants de leur groupe parlementaire

Correspondance

Bonn. — Un an après leur entrée au Bundestag, les Verts ont contraint, mardi 3 avril, deux de leurs vedettes, Mme Petra Kelly et M. Otto Schilly, à se retirer de la direction du groupe parlementaire. A la suite de la décision de Mme Marion Beck-Oberdorf de ne pas se représenter dans ces conditions, une direction entièrement nouvelle a été élue. Elle est constituée exclusivement de femmes, Mmes Antje Vollmer, Waltraud Schoppe (députés) et Anne-Marie Borgmann (suppléante).

Cette solution traduit l'incapacité des Verts à résoudre le conflit que se livrent depuis des mois « fondamentalistes » et « réformistes » sous couvert du respect du principe de rotation. Dès le début de la réunion du groupe parlementaire qui s'est prolongée tard dans la nuit, il était clair en effet qu'aucun des deux camps ne pouvait l'emporter. Faute de mieux, on s'est donc contenté d'un pied de nez. Accusé par ses adversaires de vouloir régir le groupe parlementaire comme une « chancellerie » et de trop flirter avec le parti social-démocrate, M. Schilly avait finalement renoncé à maintenir sa candidature.

Depuis des mois, les Verts sont divisés aussi bien au niveau régional que national sur la manière de concevoir leur travail au sein des différentes Assemblées où ils sont représentés. Au Bade-Wurtemberg, les Verts locaux s'étaient payé le luxe, avant l'élection régionale du 25 mars dernier, de renvoyer leurs principaux dirigeants dans leurs foyers. Démocratie oblige. Ce qui ne les avait pas empêchés, il est vrai, de passer de 5 % à 8 % des voix.

A Bonn toutefois, les dirigeants déchus restent membres du groupe parlementaire et continueront d'y jouer, personne n'en doute, un rôle de premier plan ; plutôt que de choisir, comme le général Bastian, un affrontement inutile, tout semble indiquer qu'ils ont préféré s'incliner pour le moment en attendant la revanche.

H. de B.

Grèce

NOUVEL ATTENTAT CONTRE UN RESSORTISSANT AMÉRICAIN

Athènes *(AFP, AP)*. — Un sous-officier de l'armée de l'air américaine, M. Robert Judd, a été blessé de deux coups de feu, mardi 3 avril, près de la base américaine d'Hellenikon (sud-est d'Athènes), a indiqué un porte-parole de l'ambassade américaine en Grèce, qui a précisé que les jours de M. Judd n'étaient pas en danger.

Selon la police, deux inconnus à moto ont tiré à cinq reprises sur la voiture du sous-officier américain, qui était arrêtée à un feu rouge.

L'attentat, qui n'avait pas été revendiqué, intervient après une visite de deux jours en Grèce du secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger.

C'est le deuxième attentat contre un étranger en moins d'une semaine. Le 28 mars, un diplomate britannique avait été tué dans le centre de la capitale. L'Organisation révolutionnaire des musulmans socialistes avait revendiqué l'attentat. En novembre dernier, un diplomate américain, le capitaine de vaisseau George Tsantes, avait été abattu à Athènes par deux inconnus à moto, appartenant à un groupe extrémiste grec.

Pologne

Mme ANNA WALENTYNOWICZ RISQUE TROIS ANS DE PRISON

Varsovie *(AFP)*. — Mme Anna Walentynowicz, cinquante-cinq ans, l'une des premiers camarades de lutte de M. Lech Walesa à Gdansk, devait comparaître, ce mercredi 4 avril, devant le tribunal de Katowice pour avoir tenté d'apposer une plaque à la mémoire des mineurs tués par la milice trois jours après l'instauration de l'état de siège en décembre 1981.

Aux côtés de Mme Walentynowicz comparaîtront M. Kazimierz Switon, cinquante-trois ans, fondateur des syndicats libres en Pologne, et Mme Ewa Tomaszewska, une psychologue âgée d'une trentaine d'années. Tous trois sont passibles de trois ans de prison pour « *organisation d'une protestation illégale de nature à semer le trouble* ». M. Switon accusé, en outre, de « *brutalités sur la personne de huit miliciens* » encourt une peine de huit ans.

Mme Walentynowicz a déjà été condamnée à quinze mois de prison avec sursis en mars 1983 pour avoir, selon les autorités, participé à l'organisation d'une grève aux chantiers navals de Gdansk au lendemain de l'instauration de l'état de siège. Le procès, prévu pour trois jours, pourrait toutefois être reporté dès son ouverture, les trois accusés étant malades.

D'autre part, un militant de l'opposition à Czestochowa, M. Zbigniew Muchowicz (trente ans), a été condamné, mardi, à deux ans de prison ferme pour avoir organisé, sous l'état de siège, « *des structures clandestines illégales* » et appelé à des « *grèves et manifestations de rue* », a annoncé l'agence officielle PAP.

Italie

Le parquet de Milan demande une nouvelle enquête sur Mgr Marcinkus

De notre correspondant

Rome. — Un nouveau contentieux risque de s'ouvrir entre l'IŒR (l'Institut pour les œuvres de religion, la banque du Saint-Siège) et la magistrature italienne. Le parquet de Milan a émis, à la fin de la semaine dernière, trois communications judiciaires à l'encontre de Mgr Paul Marcinkus, président de l'IŒR et de deux autres dirigeants de cette banque, MM. Lugi Mennini et Pellegrimo De Stroebel.

Déjà, en 1982, les dirigeants de la banque vaticane avaient fait l'objet de la même procédure à propos de leurs éventuelles responsabilités dans la faillite frauduleuse du Banco Ambrosiano de Roberto Calvi. Mais le Saint-Siège avait refusé d'en prendre connaissance, estimant que les documents n'avaient pas été communiqués par la voie diplomatique.

Ces nouvelles communications judiciaires se réfèrent à une affaire financière remontant à 1972. L'IOR avait consenti à l'Ital Mobiliare, holding financier du groupe industriel de M. Carlo Pesenti, un prêt de 50 milliards de lires (250 millions de francs).

Au cours d'une assemblée des actionnaires de l'Ital Mobiliare, le 30 juillet 1979, M. Pesenti annonça que la société devait rembourser à un institut bancaire, dont il refusait de dire le nom, 160 milliards de lires. Le prêt de 1972 avait été indexé sur le franc suisse. En outre, il n'y avait pas trace de ce prêt dans les bilans de la société.

L'un des actionnaires, M. Inzana, décida de porter plainte. Selon ses avocats, l'indexation sur le franc suisse n'était pas prévue dans le contrat original, cette clause ayant été rajoutée ultérieurement. Pourquoi M. Pesenti avait-il accepté des conditions aussi léonines pour un prêt, et pourquoi avoir attendu sept ans pour le rembourser ? Quelle était la destination réelle des 160 milliards de lires ? Toutes ces questions ont incité la magistrature à entendre les dirigeants de la banque vaticane.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

La torture au pouvoir

(Suite de la première page)

S'il est prouvé que la torture attire des esprits dérangés, elle n'est véritablement un « fléau » que parce qu'elle est un *« instrument de pouvoir »*. Pour un grand nombre de gouvernements du tiers-monde, du camp socialiste et parfois même, on a la tristesse de le lire dans le rapport d'Amnesty, dans quelques pays occidentaux, elle est *« l'un des rouages d'une machine contrôlée par l'Etat et destinée à éliminer la dissidence »*. Aussi constate-t-on que l'on procède ici et là à une sélection et à une formation méthodique des bourreaux.

C'est dire combien il importe de ne laisser aucune chance à une argumentation parfois entendue : la torture se justifierait par l'obligation où seraient les autorités de combattre des terroristes mettant en péril l'Etat, garant de la société civile et protecteur des vies innocentes. Car une machine aussi bien formée à torturer ne s'encombre généralement pas de détails : le rapport d'Amnesty rappelle opportunément que lorsque les bourreaux sont au travail ils broient pêle-mêle guérilleros endurcis et passants malchanceux, puis, comme en Uruguay, continuent sur leur lancée une fois achevée l'éradication de la subversion. *« L'usage de la torture sera presque inévitablement étendu à une partie de plus en plus large du corps politique »* et civique.

Environ cent pays

Où commence la torture ? Amnesty International est en désaccord sur ce point avec la plupart des instances internationales chargées de dire le droit. L'organisation de Londres s'inquiète du laxisme en ce domaine. L'ONU est tentée d'exclure du champ d'application des conventions contre la torture l'usage de certains *« traitements cruels, inhumains et dégradants »* considérés parfois comme légaux : ainsi la flagellation ou l'amputation des mains qui figurent dans l'arsenal répressif « normal » d'un nombre croissant de pays, musulmans notamment.

Quant à la Cour européenne, elle avait, en 1978, refusé, à propos de l'action britannique en Irlande du Nord, la qualification de *« tortures »* à l'utilisation combinée des cinq techniques d'interrogatoire suivantes : tête enfermée dans une cagoule, station debout contre un mur, soumission à un bruit permanent, privation de sommeil et privation de nourriture et de boisson. La juridiction estimait que ces méthodes *« n'entraînaient pas de souffrances atteignant l'intensité et la cruauté particulières implicites dans le terme* torture *ainsi entendu »*.

L'ensemble de la communauté civilisée se doit de prendre à bras-le-corps ce *« problème international majeur »* des années 80. La torture doit être attaquée sur tous les fronts. Les Nations unies se préoccupent actuellement d'élaborer une convention qui pourrait, en particulier, prévoir l'universalité de juridiction à l'encontre des tortionnaires présumés : ainsi n'existerait-il plus pour eux de refuges absolument sûrs. Amnesty croit beaucoup, également, à l'action organisée des professions qui, par leur nature, pourraient être amenées à approcher des victimes, tels les médecins, en particulier les psychiatres, et les avocats.

Le rapport consacre le long chapitre 5 à la démonstration de l'efficacité dans les années 70 des opinions publiques nationales en vue de faire cesser les mauvais traitements infligés à des prisonniers tant en Irlande du Nord qu'au Brésil. On objectera, naturellement, que c'est là supposer le problème résolu : d'évidence, la torture est d'autant moins profondément enracinée que les libertés publiques, à commencer par celle de protester contre la torture, sont assurées. Mais, précisément, les libertés, là où elles demeurent, doivent être défendues !

N'y a-t-il pas, cependant, un risque sérieux que les Etats totalitaires, et leurs partisans dans les Etats démocratiques, ne contribuent à saper les bases mêmes de la démocratie en montrant la paille dans l'œil du voisin ? L'hypothèse n'est pas sans valeur, reconnaît le rapport. Mais il semble faire confiance à l'esprit public pour s'opposer à l'inacceptable tout en veillant à ce que soit préservé l'essentiel ; trois démocraties occidentales, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne fédérale, n'ont-elles pas, cette dernière décennie, combattu sans renier leurs principes démocratiques des terrorismes divers ?

Un peu plus de la moitié du rapport est consacrée à l'étude des situations nationales. Environ cent pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, orientale et occidentale, du Proche-Orient et d'Afrique du Nord sont, ainsi, passés en revue. On ne saurait tous les citer ! Et sans doute ne le doit-on pas : car il y aurait grand risque de mettre sur le même banc d'infâmie des Etats où tel cas isolé de torture est aussitôt connu en raison de la transparence du système politique, et d'autres où la torture, pourtant routinièren, n'est l'objet que d'une publicité tardive et fragmentaire en raison de l'inexistence d'une opinion publique organisée. Le rapport d'Amnesty laisse à chacun le soin de faire la part des choses. Procédons de même étant entendu qu'il ne saurait y avoir, au cas par cas, de tortionnaire plus défendable qu'un autre ni de victime moins digne de compassion.

JEAN-PIERRE CLERC.

● *Un entretien de M. Cheysson avec une délégation du Congrès juif mondial.* — Le ministre des relations extérieures a informé mardi 3 avril une délégation du Congrès juif mondial (CJM) composé de représentants des communautés des pays de la CEE des *« efforts déployés par les pays européens »* pour inciter l'Espagne à établir des relations diplomatiques avec Israël. Evoquant d'autre part l'établissement d'une réglementation communautaire face aux effets du boycottage arabe contre des entreprises des pays membres de la CEE, le ministre, ajoute le communiqué du CJM, s'est déclaré *« favorable à la mise en place de directives visant à harmoniser les législations anti-boycottages déjà adoptées par quatre pays européens : la France, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg, dans le cadre des dispositions prévues par le traité de Rome »*.

● *M. Dumas devant la commission des affaires étrangères.* — Le ministre des affaires européennes, M. Roland Dumas, a été entendu, mardi 3 avril, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Selon le président de la commission, M. Claude Estier, il s'est montré optimiste sur les chances de parvenir à un accord lors du prochain sommet européen, en juin à Fontainebleau. La commission a, par ailleurs, renouvelé son bureau et accueilli M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée.

● *Accord franco-portugais.* — Un accord, conclu mardi 3 avril, a prolongé pour une durée de douze ans la location par la France de la station de télémesures de Flores (archipel des Açores) pour un montant annuel de 500 millions d'escudos (1 escudo vaut environ 6 centimes français). La France, qui loue cette station au Portugal depuis 1964, l'utilise pour vérifier la trajectoire des engins balistiques qu'elle tire depuis les Landes. — *(AFP)*.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LE PAKISTAN ET LES NÉGOCIATIONS. — Interrogé sur les chances de succès de la nouvelle navette diplomatique entre Téhéran, Kaboul et Islamabad que le représntant de l'ONU sur la question afghane, M. Diego Cordovez, entreprend cette semaine, le général Zia a déclaré le 2 avril que cette mission *« a de raisonnables chances de succès »*. Cependant, selon les sources proches du représentant de l'ONU, aucun élément nouveau ne permet d'espérer un prochain déblocage de la question afghane. Le général Zia a d'autre part exclu toute négociation directe avec Kaboul. — *(AFP.)*

États-Unis

● DÉTOURNEMENT DE HAUTE TECHNOLOGIE VERS L'EUROPE ORIENTALE. — M. Leslie Klein, trente-six ans, un Canadien d'origine tchécoslovaque, a été arrêté lundi 2 avril à Miami (Floride). Il est accusé, avec six autres personnes, d'avoir expédié des ordinateurs et divers accessoires fabriqués par Hewlett-Packard et Digital Electronic au Canada et en Suisse, d'où ils ont été réexportés vers la RDA et l'URSS. Deux Européens, MM. Dieter Enderlein, cinquante-quatre ans, de Constance (RFA), et Fred Schiavo, de Kreuzlingen (Suisse), copropriétaires d'une entreprise basée en Suisse, Elmont Ag, sont impliqués dans cette affaire. — *(AFP.)*

Japon

● MORT DE M. SONODA. — M. Sunao Sonoda, ancien ministre japonais des affaires étrangères, est mort le lundi 2 avril, à Tokyo, des suites d'une maladie rénale. Il était âgé de soixante-dix ans. — *(AFP.)*

POLITIQUE

LE PROJET DE LOI SUR LE FONCIER AGRICOLE

Faut-il empêcher les grandes fermes de s'agrandir encore ?

La discussion aurait pu être tranquille, permettant même un de ces débats législatifs où chacun s'efforce simplement d'améliorer un texte, dont tout le monde accepte le principe. Après tout, en proposant son projet de loi « *relatif au contôle des structures agricoles et au statut du fermage* », M. Michel Rocard ne cherchait qu'à améliorer, à rendre applicables et à simplifier les grandes lois sur le foncier agricole de 1962 et de 1980, et à colmater quelques brèches apparues dans le statut que le législateur de 1946 avait donné aux fermiers (*le Monde* du 12 janvier).

De telles révisions étaient, d'ailleurs, souhaitées par l'ensemble de la profession ; ses principales composantes, comme le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) et la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), avaient reconnu, devant la commission de la production à l'Assemblée nationale, que le projet du ministre de l'agriculture était « *globalement positif* », « *équilibré* ».

Si contestation il devait y avoir, M. Rocard aurait pu l'attendre de la majorité. Car on est bien loin des offices fonciers agricoles et de la suppression du métayage dont la gauche avait, un temps, rêvé ! Effectivement, lors du début de la discussion de ce projet, le mardi 3 avril à l'Assemblée nationale, quelques regrets sont apparus — à mi-mot — dans certaines interventions des députés de la majorité. M. Henri Prat (PS, Pyrénées-Atlantiques) : « *Ce projet décevra, peut-être, certains qui attendaient plus.* » M. Maurice Briand (PS, Côtes-du-Nord), rapporteur pour avis de la commission des lois : « *Certains de nos collègues ont pu regretter l'abandon du projet relatif aux offices fonciers, mais celui-ci relevait d'une logique différente et supposait des moyens financiers qu'il aurait été difficile de mobiliser en cette période de récession économique.* » M. André Soury (PC, Charente) a, lui, regretté que l'on ne profitât pas de l'occasion pour « *démocratiser* » les SAFER.

Pour autant, la majorité a apprécié la démarche du ministre de l'agriculture : « *Elle ne constitue pas une révolution* », a dit M. Briand. « *Ce n'est pas une nouvelle loi d'orientation agricole, marquant une rupture avec le passé, mais elle s'inscrit plus traditionnellement dans la continuité de l'ordre juridique existant* », a souligné M. Claude Michel (PS, Eure), rapporteur de la commission de la production.

Tout juste la majorité a-t-elle souhaité que « *ce texte soit un début (...), un premier pas important, qui devra être suivi de quelques autres* », pour reprendre l'expression de M. Prat, M. Robert Cabé (PS, Landes) évoquant « *le financement du foncier et la redéfinition des modalités d'intervention des SAFER, voire leur démocratisation* ».

« Une égratignure aux libertés »

M. Rocard avait souligné, à l'intention de l'opposition : « *Toutes les intentions du projet étaient, déjà, dans vos propres textes (...). Nous ne créons aucune instance nouvelle.* » Cette modération n'a pourtant pas été appréciée à droite, où l'on a sorti, pour l'occasion, tout l'éventail des accusations les plus graves. M. Michel Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine) : « *Ce texte inflige une nouvelle égratignure à ce bien précieux qu'est la liberté.* » M. Pierre Micaux (UDF, Aube) : « *Les commissions cantonales* [qui seront consultées sur les opérations de cumul soumises à la commission départementale] *ne tarderont pas à folâtrer avec les offices fonciers (...). Ce texte s'en prend à la propriété et au droit de propriété.* » M. Jean-Louis Goasduff (RPR, Finistère) : « *La démagogie prime sur le réalisme.* » M. Jean Proriol (UDF, Haute-Loire) : « *Les commissions cantonales ne vont-elles pas devenir des soviets fonciers ?* » La modération de M. René André (UDF, Orne) — « *Je ne dirais pas que ce texte attente aux libertés, ce serait excessif ; mon reproche est qu'il est inadapté aux nécessités actuelles et à venir de l'agriculture* » — paraissait presque incongrue.

En fait, l'opposition ne pouvait pas dire qu'elle refusait tout contrôle des agrandissements d'exploitations agricoles — contrôle mis en place par elle-même quand elle était la majorité, — mais elle n'en accepte plus le principe maintenant que, du bout des lèvres, et, tout au long de la discussion des articles, elle s'est efforcée de limiter ce contrôle et, en tout cas, de maintenir les exceptions qu'elle avait introduites en 1980 et que l'actuel projet veut supprimer. M. Cointat, qui fut ministre de l'agriculture, en a clairement expliqué les raisons : « *Les dispositions de la politique des structures revêtaient un caractère temporaire et devaient disparaître lorsque l'ensemble des fermes françaises auraient atteint leur point d'équilibre.* » Or, d'après lui, cela n'est pas encore le cas dans dix-sept départements. Et, comme il convient d'« *accroître la compétitivité des exploitations* », il faut les laisser s'agrandir librement.

La majorité est en total désaccord avec cette analyse, M. Michel expliquant qu'il faut, au contraire, lutter contre la tendance naturelle à l'agrandissement des fermes et à la diminution du nombre d'agriculteurs. M. Rocard a justifié ce choix : « *Dans la situation actuelle de l'emploi et des marchés, la recherche d'une meilleure productivité ne peut plus passer systématiquement par la croissance des unités de production. Il n'est pas possible, aujourd'hui, de laisser certaines exploitations concentrer à leur profit des moyens supplémentaires, dès lors qu'elles ont atteint des conditions de production et des niveaux de revenus satisfaisants. C'est économiquement inefficace et socialement injustifiable.* » Il s'agit donc, pour lui, d'aider les petites et moyennes exploitations à s'agrandir, mais d'empêcher les plus importantes de le faire.

Ce sont bien deux conceptions de la politique agricole qui s'affrontent.

THIERRY BRÉHIER.

M. MARCHAIS, LE CONSEIL D'ÉTAT ET DAMMARIE-LES-LYS

Répondant, le 2 avril, à « L'heure de vérité » d'Antenne 2, à une question relative à la fraude électorale, M. Georges Marchais avait mis en doute le sérieux de certaines décisions d'annulation du Conseil d'État consécutives aux dernières élections municipales. Prenant comme exemple la commune de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), le secrétaire général du PCF a notamment reproché à la haute juridiction administrative d'avoir déclaré élus huit conseillers socialistes en lieu et place de quatre représentants du PS et de quatre représentants du PC élus au second tour de scrutin, le 13 mars 1983.

Le Conseil d'Etat a dans cette ville invalidé l'élection de M. Jean-Claude Mignon (RPR), tête de la liste d'opposition, qui, n'étant ni électeur de la commune ni inscrit au rôle des contributions directes, n'était pas éligible. Il a, en revanche, validé l'élection de ses vingt-quatre colistiers et proclamé élue, pour le remplacer, la candidate qui figurait à la vingt-sixième place sur la liste d'opposition.

Mais, s'agissant de la proclamation des huit élus de la majorité, le Conseil d'Etat a commis une erreur qui s'explique par le fait que si la gauche était unie pour le second tour, le PS et le PC avaient présenté chacun une liste au premier. Et le Conseil d'Etat a déclaré élus les huit premiers candidats de la liste socialiste du premier tour, au lieu des huit premiers candidats de la liste d'union du second tour. Cette erreur matérielle va être rectifiée incessamment, et l'élection des quatre conseillers communistes définitivement validée. M. Marchais devra chercher un autre exemple.

[Le 13 mars 1983, la liste d'opposition conduite par M. Mignon, conseiller général, avait obtenu 3 875 voix (51,95 % des suffrages) et vingt-cinq élus ; la liste d'union de la gauche, conduite par M. Henault (PS), 3 583 voix (48,04 %) et huit élus.

Au premier tour, la liste d'opposition avait recueilli 3 487 voix (48,40 %), celle du PS, 1 903 (26,41 %) et celle du PC, conduite par Mme Piard, 1 814 (25,18 %). Le tribunal administratif de Versailles avait, en première instance, conclu à l'annulation du scrutin.]

Propos et débats

M. Mermaz : maintenir la trajectoire

M. Louis Mermaz, commentant l'intervention de M. Marchais à la télévision, a déclaré mardi 3 avril : « *Je n'ai pas, les socialistes n'ont pas, la même analyse que lui mais il n'a pas manqué, dans l'expression, de sincérité.* » Le président de l'Assemblée nationale a souhaité que « *l'unité et la cohésion de la majorité l'emportent* », se plaisant à souligner que M. Marchais avait fait part de son accord avec la politique étrangère menée par le gouvernement et qu'il avait reconnu qu'il y avait eu des changements. Il a ajouté : « *L'union de la gauche est un mouvement de grande amplitude, il ne faut pas la juger sur un instantané, mais il faut maintenir la trajectoire. On se passerait des dissonances mais elles ne mettent pas en cause la stratégie globale, il faut toutefois éviter que ces dissonances s'entendent plus que les accords* ».

M. Léotard (PR) : trois conditions pour gagner

M. François Léotard qui avait récemment décidé de « *se mettre en plongée* » et d'observer « *un silence radio total* » (*le Monde* du 31 mars) a cependant déclaré mardi après-midi à Lyon, après avoir rencontré le maire de la ville, M. Francisque Collomb : « *Mis à part les élections européennes dont nous parlerons au cours du comité directeur* [du PR] *le 7 avril au Sénat, et qui sont iniques à l'égard de Lyon qui ne sera pas représentée comme elle devrait l'être, je pense que l'opposition fait bien son travail.* » Selon le secrétaire général du PR, « *l'opposition doit remplir trois conditions pour remporter une vraie victoire en 1986 : l'UDF doit être aussi forte que le RPR ; il doit y avoir entre ces deux formations un pacte pour établir des rapports loyaux qui ont fait défaut en 1981. Enfin, il faut établir la démocratie dans les partis.* »

M. Léotard a précisé que le PR ne pouvait souhaiter « *la victoire illusoire d'une opposition à bout de souffle sur un pouvoir discrédité* ». Il a annoncé qu'il proposerait dans le courant de l'année une réforme de l'UDF afin que le CDS, les radicaux et le PR ne constituent pas seulement une coalition mais deviennent un grand parti libéral. « *Si cela n'est pas réalisé, le PR quittera l'UDF* », a-t-il précisé.

M. Labbé (RPR) : un désaccord de façade

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a déclaré mercredi 4 avril : « *Le désaccord entre communistes et socialistes est tactique. C'est un désaccord de façade qui arrange les uns et les autres. Le RPR est opposé au plan de restructuration de la sidérurgie qui est en fait un plan de démobilisation. On essaie de faire croire que ces mesures négatives sont des décisions courageuses du premier ministre et du président de la République. Mais il n'y a pas un quelconque courage à prendre des mesures qui ne font même pas face à la situation présente et qui n'envisagent pas du tout l'avenir.* »

AU SÉNAT

L'hypermarché de Montbéliard

Les sénateurs s'occupent... A l'ordre du jour de la séance publique du 3 avril : une question orale « avec débat » de M. Louis Souvet (ratt. adm. au RPR, Doubs) sur l'ouverture d'une grande surface à Montbéliard. Une question et une seule, ce qui n'a pas empêché que la séance durât quelque quarante-cinq minutes, pour prendre note, d'abord, de la demande de M. Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne), qui souhaite que le délai de dépôt des amendements au projet de loi relatif à l'accession à la propriété immobilière, venant en discussion le jeudi, soit repoussé du mardi 10, 12 heures, au mardi 10, 18 heures...

Ce sujet capital était suivi d'un autre, qui ne l'était pas moins : désignation de représentants de la Haute Assemblée à trois organismes extra-parlementaires. Puis vint la question qui permit à M. Souvet de brosser un tableau, pour le moins catastrophique, de la situation économique et sociale de son département. M. Souvet a observé que l'installation d'un nouvel hypermarché allait entraîner des fermetures de petits magasins.

L'opposition, majoritaire à la Haute Assemblée, ne pouvait rester muette. Un élu centriste du Maine-et-Loire, M. Jean Huchon, est intervenu pour estimer que « *le commerce de détail est victime de la politique d'austérité menée par le gouvernement* ». M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, a observé que l'intervention du sénateur du Doubs venait trop tard, la décision du ministre ayant été prise et l'affaire étant devant le tribunal administratif.

De leur côté, les membres de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi sur la presse ont entendu M. Carpentier, de la Fédération du livre Force ouvrière, qui juge le projet « *inutile et dangereux* ». M. Jacques Piot, à la tête d'une délégation de la Fédération du livre CGT, s'est « *félicité de l'élaboration d'un projet destiné à lutter contre la concentration, qui nuit au pluralisme* », mais il a « *regretté que ce texte ne s'applique pas à la presse quotidienne régionale, caractérisée par des situations généralement monolithiques* ». M. Piot regrette, aussi, l'absence de volet financier dans le texte du gouvernement.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● *Des suppléants pour les conseillers généraux.* — M. Gaston Defferre n'estime pas « opportune » l'institution de conseillers généraux suppléants suggérée par M. Jean-Louis Masson, député RPR de Moselle. Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation explique dans sa réponse à la question écrite du parlementaire, publiée récemment au *Journal officiel*, que « *la justification constitutionnelle du suppléant* [système introduit dans la Constitution de 1958] *disparaît* » dès lors qu'il s'agit d'administrer un département ou une commune et non de « *l'exercice de la souveraineté nationale qui doit respecter la séparation des pouvoirs* ». Après avoir observé que « *l'institution d'un suppléant peut porter atteinte à la relation privilégiée* » existant entre le conseiller général et la population qu'il représente, M. Defferre ajoute : « *le recours à des élections partielles en cas de vacance d'un siège de conseiller général est indiscutablement la solution la plus démocratique, qui permet d'éviter de « figer » la représentation d'un canton à la date de chaque renouvellement général* ».

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le PSU et M. Fiszbin présentent une liste commune

Le Parti socialiste unifié (PSU) et les communistes démocrates et unitaires (CDU) ont décidé de présenter aux élections européennes une liste commune, afin d'« *additionner leurs forces* » pour couvrir les frais électoraux et tenter de dépasser le seuil de 5 % des suffrages exprimés nécessaire pour obtenir des sièges et être remboursés des dépenses électorales.

MM. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, qui avait annoncé la présentation d'une liste des CDU, et Serge Depaquit, secrétaire national, porte-parole du PSU, qui avait fait de même pour son propre parti, ont indiqué, mardi 3 avril, au cours d'une conférence de presse, que les conversations qu'ils avaient engagées le 18 mars dernier avaient abouti à un accord.

La liste commune aura la particularité d'associer ses deux composantes sans les confondre, chacune conservant son autonomie. « *Aucune plate-forme de compromis n'a été élaborée* », a souligné M. Fiszbin, l'accord reposant sur le souci, commun au PSU et aux CDU, d'affirmer le pluralisme de la gauche au sein de la majorité, dont les deux courants se réclament (le PSU est, lui, représenté au gouvernement par son ancienne secrétaire nationale, Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État chargé de l'environnement et de la qualité de la vie).

La liste commune, dont la composition doit être connue dans le cours du mois d'avril, sera conduite, à parité, par MM. Fiszbin et Depaquit. Cette égalité est marquée dans l'intitulé « liste Henri Fiszbin-Serge Depaquit », où le nom de M. Fiszbin figure en premier, tandis que M. Depaquit sera le premier candidat sur la liste.

La décision prise par le PSU et les CDU ne fait pas l'unanimité au sein du comité de soutien pour une liste de la « gauche différente », dont le PSU était partie prenante (*le Monde* du 10 mars). MM. Depaquit et Fiszbin ont souligné leur volonté d'ouvrir leur liste à des personnalités et à des courants qui ne se reconnaissent ni dans le PSU, ni dans les CDU (Mme Simone Iff, ancienne présidente du planning familial, a déjà donné son accord) ; mais M. Guy Bois, de la Convention communiste, qui était l'un des principaux animateurs du comité « gauche différente », a condamné la démarche du PSU. Les membres du comité de soutien sont invités par M. Claude Bourdet, autre animateur de ce rassemblement, à se réunir, le 6 avril, pour arrêter leur position vis-à-vis de la liste Fiszbin-Depaquit.

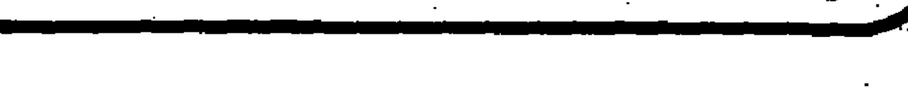
P. J.

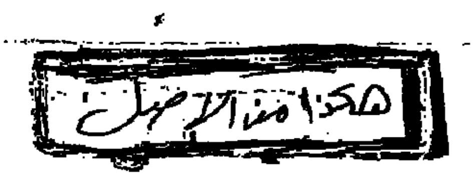
● *Liste commune de l'UDCA et du CID-UNATI pour les élections européennes.* — M. Pierre Poujade, président de l'Union de défense des commerçants et artisans, a annoncé officiellement, mardi 3 avril à Clermont-Ferrand, que son mouvement fera liste commune avec le CID-UNATI qu'anime M. Gérard Nicoud. M. Poujade a précisé qu'il occuperait sur cette liste la quatre-vingt-unième place « *afin que l'on ne croit pas que je désire prendre la vedette* ». « *Nicoud et moi pouvons peser un million de suffrages* », a estimé le président de l'UDCA, qui espère trouver avant la fin de la campagne « *un certain nombre de voix complémentaires qui nous permettront de franchir la barre des 5 %. De ce fait*, a-t-il ajouté, *une élection à la proportionnelle est une chance pour nous.* »

Le PCI (trotskiste) présentera une liste « ouvrière et paysanne »

Le Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste) a annoncé mardi 3 avril la constitution d'une liste « *ouvrière et paysanne pour un parti des travailleurs* » aux prochaines élections européennes. Le PCI avait fait connaître il y a quelques semaines son intention de présenter une liste « *si la majorité PS-PC ne rompt pas avec la politique de subordination aux intérêts capitalistes* » (*le Monde* du 16 février 1984).

Au cours d'une conférence de presse, M. Marc Gauquelin, membre du comité central du PCI, a annoncé que plus de 100 000 « *travailleurs* » avaient signé une lettre ouverte aux dirigeants du PS et du PCF à l'initiative du PCI en relation avec les élections européennes. Le PCI a donc décidé de convoquer une « *conférence nationale* » qui réunira le 29 avril à Paris les délégués des signataires. Le programme et la composition de la liste seront décidés à cette occasion.





Le Monde

société

Faits divers

« Beurs » déchirés

Les Quatre-Temps : il n'y pleut pas, il y fait chaud. Au cœur de la Défense, à l'ouest de Paris, le plus grand centre commercial d'Europe. Un luxe de vitrines et d'escalators pour des centaines d'adolescents qui « tournent » ici en fin de semaine. Le RER, train des plaisirs tristes, y transporte les évadés des banlieues pour des lampées de lumière et le carrelage étincelant, les plastiques ripolinés, les bétons tarabiscotés, inutiles comme doit être la profusion. Tandis qu'au-dessus, près du ciel, les oiseaux effrontés jouent sur le miroir des façades, eux « tournent » dans ce bas-fond peint en rose.

Ils « tournent », à l'abri, en bandes, les poches pleines, déjà trop vieux pour les tentations gourmandes, et s'abattent comme des volées de pies sur les sacs et les portefeuilles. Ils volent au raz des quais. Ils « tapent », la nuit, dans les appartements – ceux de Bezons ont écumé Saint-Cloud l'été dernier. « Sapés » comme des fils de prince, couronnés de walkmans, ils recèlent et marchandent en verlan. C'est leur *« vailtra »*, comme ils disent. (Ils n'ont pas de travail...)

Voleur de la deuxième génération en équilibre au-dessus du vide : *« Il faut que je m'en sorte*, raconte Nourredine, *trouve-moi un endroit tranquille où je puisse attendre mon incorporation, sinon je vais encore « taper ». Ils m'entraînent, ils veulent tous « taper » avec moi, parce que j'ai du courage* – la veille, il a escaladé le mur d'une villa, – *j'arrive à monter en m'accrochant aux aspérités. »* Un jour Nourredine « tombera ».

Au niveau IV, devant la pizzeria Casino, Nabil, le marchand de drogue, est passé. Ils lui ont acheté la poudre interdite. *« Khader a commencé si jeune qu'il ne se rappelle plus l'époque où il ne se défonçait pas »*, dit l'éducateur qui leur sert d'interprète auprès des parents, et qui, l'autre jour, ne se souvenait plus du mot « espoir » en arabe : *« Pas un jeune ne m'a aidé, plus personne ne le savait. »*

Habib était presque sorti d'affaire. On lui avait trouvé du travail dans les Alpes. Afin de couper les ponts, définitivement, il avait dénoncé son « dealer ». Puis il est revenu à Paris. Le pourvoyeur était toujours en liberté. Pour se venger, ce dernier lui a « fourgué » une poudre si blanche, si pure, que Habib en est mort de surdose, le 13 juillet 1983, seul, dans un bois. Un drame des Quatre-Temps, un coup de la « cépoi », leur poisse.

Ils sont pourtant superstitieux et fragiles – *« les yeux de ma mère ! »*. Ils ont encore assez d'honneur pour se regarder dans une glace des Quatre-Temps. Le vol plutôt que la prostitution. Ils n'attaqueraient pas une vieille dame – le mauvais œil ! – et ne gardent, prétendent-ils, que les billets, donnant toujours aux plus pauvres la menue monnaie.

CHRISTIAN COLOMBANI.

UNE MENACE DU GAL

Bayonne. – De jeunes squatters ont découvert, le 30 mars, dans les boîtes aux lettres de l'immeuble qu'ils occupent, dans le vieux quartier de Bayonne, une enveloppe déposée par une main anonyme. A l'intérieur, un message rédigé au feutre rouge intimait : *« Huit jours pour enlever vos banderoles et partir, sinon... »* Signé : le GAL (Groupe antiterroriste de libération). Comme pour authentifier la signature, était jointe une carte d'identité espagnole falsifiée par un homme qui y a apposé sa photo. Il s'agit de Rafael Delas Aiskorbe, un des quatre militants des commandos autonomes anticapitalistes tués le 22 mars par la police espagnole, dans le port de Pasajes (province de Saint-Sébastien). Plusieurs témoins ont confirmé que la photo était récente. L'organisation clandestine basque a déclaré, mardi 3 avril, dans un communiqué, que le jeune homme portait sur lui cette carte d'identité au moment de sa mort.

Comment ce document constituant une pièce importante pour la justice espagnole, qui a pris en main le dossier, est-il arrivé entre les mains du GAL ? Pourquoi l'organisation antiterroriste s'en prend-elle à des citoyens français qui occupent un immeuble où n'habite aucun réfugié basque ? Le délai de huit jours prend fin jeudi 5 avril. – Ph. E.

UN ADOLESCENT EST CONDAMNE A SEPT ANS DE PRISON POUR ASSASSINAT

La cour d'assises des mineurs du Rhône a condamné à sept ans de prison un adolescent âgé de dix-sept ans, Christophe, qui, en compagnie d'un camarade mineur comme lui, Bruno, avait tué la grand-mère de ce dernier après lui avoir volé une somme de 20 000 francs.

Pour se procurer de l'argent de poche, les deux jeunes s'étaient présentés chez l'aïeule avec des cagoules. Comme la vieille dame avait refusé d'ouvrir sa porte, ils étaient alors revenus à visage découvert. La vieille dame, reconnaissant son petit-fils, les avait laissé entrer et leur avait même offert un rafraîchissement. C'est alors que Christophe, à un signal convenu, devait l'assommer puis la frapper à coups de couteau, tandis que Bruno fouillait l'appartement.

Ils furent arrêtés, l'un et l'autre, quelques jours plus tard. Avec une partie de l'argent volé, ils avaient acheté des gâteaux et des cigarettes et joué des parties de billard électrique dans des cafés. Bruno doit être jugé ultérieurement par la même cour d'assises des mineurs.

M. Badinter aux « Dossiers de l'écran »

L'HOMME-JUSTICE PLÉBISCITÉ

M. Robert Badinter ne suscite que des jugements tranchés. Totalement contre ou complètement pour. Mardi 3 avril, aux « Dossiers de l'écran » sur Antenne 2, les pour l'emportaient nettement sur les contre. Au standard de SVP, les appels en faveur du garde des sceaux affluaient. Ce n'était pas deux Français sur trois mais, paraît-il, neuf téléspectateurs sur dix qui manifestaient ainsi leur approbation. Presque un plébiscite.

En entendant cela, M. Badinter a souri, se demandant s'il fallait y croire. Il n'a pas l'habitude. Il y a dix jours, des chauffeurs de taxi étaient venus manifester sous ses fenêtres, en pleine nuit, parce que l'un des leurs avait été assassiné au bois de Boulogne. Comme si le garde des sceaux était responsable de la sécurité à Paris, alors qu'un secrétaire d'Etat en est chargé.

Peu d'hommes politiques ont suscité autant de haine depuis la Libération, si ce n'est Pierre Mendès France. Le matin des « Dossiers de l'écran », *Présent*, un journal d'extrême droite, s'en prenait à nouveau au garde des sceaux ou plutôt à l'homme : *« Les ministres se classent en trois catégories. Il y a ceux dont on rigole ; il y a ceux qu'on déteste ; il y a ceux pour lesquels on éprouve une aversion qui peut devenir de la haine. Me Badinter, l'avocat d'affaires devenu ministre du Syndicat de la magistrature, le protecteur appointé des von Opel, l'âme de M. Mitterrand, le gendre de Bleustein, le codirecteur du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en 'France) et de* l'Ahavat Israël, *l'homme qui a supprimé la peine de mort à la grande satisfaction des assassins, appartient à la dernière catégorie (...). Fils ou petit-fils d'immigré, il est le symbole même de la France ouverte à l'étranger. »*

Le soir, dans le studio d'Antenne 2, l'« individu » en question a, selon son habitude, préféré ignorer les attaques dont il est l'objet. Elles sont son lot quotidien. On le sent blessé parfois, mais il n'en laisse rien paraître.

Il a parlé de son passé d'enfant juif sous l'Occupation et s'est réjoui que Klaus Barbie puisse saisir la Cour européenne des droits de l'homme grâce à une réforme dont il a été, lui, l'artisan.

S'il y a du saint-Sébastien dans cet homme-là, il sait aussi, mieux que personne, exprimer par de tels exemples ce qu'est la justice. Et, de cela, les Français – les appels des téléspectateurs le montrent – sont peut-être en train de se rendre compte.

BERTRAND LE GENDRE.

Les représentants chrétiens à Jérusalem reprochent à Israël de restreindre la liberté de pèlerinage

Jérusalem. – Les représentants chrétiens à Jérusalem reprochent au gouvernement israélien de chercher, par le biais d'une réglementation touristique, à restreindre la liberté de pèlerinage en Terre sainte. Ils lancent cette accusation à l'occasion d'un conflit où se mêlent politique, argent et religion.

Chaque année trois cent mille chrétiens environ viennent en pèlerinage en Israël. Aux yeux de l'Eglise, pèlerinage et tourisme sont deux choses totalement distinctes. Tout pèlerin en Terre sainte accomplit une démarche religieuse. Depuis près de deux millénaires, le pèlerinage relève de la juridiction exclusive de l'Eglise. En conséquence, chaque groupe de pèlerins est accompagné d'un *« guide »* chrétien, qu'il soit prêtre, pasteur, pope ou simple animateur spirituel.

Là réside l'origine du conflit entre l'Etat hébreu et les Eglises chrétiennes. Car Israël, qui dispose de trois mille guides *« patentés »*, formés, semble-t-il, en trop grand nombre et donc sous-employés, tente depuis 1978 d'adjoindre à chaque groupe de pèlerins un fonctionnaire du tourisme. Cette mesure vise à satisfaire les milieux professionnels et syndicaux mécontents de voir leur échapper ce qu'ils considèrent comme leur clientèle.

On avait pu croire l'affaire réglée en juillet 1981, lorsque le patriarcat latin de Jérusalem et les autorités israéliennes s'accordèrent sur un compromis aux termes duquel l'Eglise reconnaissait à l'Etat hébreu le droit d'*« identifier »* les groupes de pèlerins. En contrepartie, la création d'une *« carte verte »* délivrée par l'Eglise, selon des critères stricts, autorisait les accompagnateurs chrétiens à guider leur pèlerinage sans être contraints de recourir aux services d'un employé israélien.

Pourtant, assurent les représentants des Eglises, le gouvernement israélien a pris très vite des libertés avec cet accord, qui consacrait la spécificité du pèlerinage en voulant déterminer lui-même qui est pèlerin et qui ne l'est pas, restreindre les visites libres aux seuls lieux de prières et prescrire aux pèlerins des itinéraires obligatoires. La controverse a rebondi à la mi-mars lors du lancement, par le ministère du tourisme, et sans l'accord des Eglises, d'une campagne de promotion du pèlerinage chrétien en Israël. Le gouvernement de Jérusalem invita pour la circonstance cent quatre-vingts personnalités religieuses, agents de voyages et journaliste.

La commission des pèlerinages chrétiens, organisme œcuménique créé en 1981, a réagi en accusant les autorités d'entretenir *« une confusion volontaire entre pèlerinage et tourisme »* et de *« chercher à disposer du religieux comme d'un ingrédient folklorique pour la promotion touristique d'Israël »*. *« Jusqu'à preuve du contraire*, constatait la commission, *la liberté du pèlerinage en Terre sainte n'est plus garantie »* (*le Monde* du 5 mars).

(De notre correspondant)

Aux yeux de l'Eglise, l'aspect commercial de cette affaire est dérisoire. Moins de soixante mille pèlerins sur un million de visiteurs annuels – soit 6 % seulement du marché touristique total – relèvent du système de la *« carte verte »* et échappent de ce fait aux circuits israéliens. Pour Mgr Richard Mathès, archevêque ouest-allemand et attaché culturel auprès de la délégation apostolique à Jérusalem, l'enjeu véritable du conflit est d'ordre politico-religieux.

« Prêts à fermer une partie des Lieux saints »

« Nous ne sommes pas hostiles par principe, explique-t-il, *au recours à des guides israéliens. La commission des pèlerinages a même organisé à leur intention des sessions de sensibilisation chrétienne. Tout prêtre peut faire appel au guide de son choix. Mais l'Etat n'a pas à lui imposer cette présence. L'animateur chrétien doit rester maître du groupe de pèlerins dont il a la charge. C'est un droit traditionnel et fondamental. La liberté de juridiction de l'Eglise est en cause. En outre, il est préjudiciable aux pèlerins d'être guidés par quelqu'un qui ne partage pas leur foi. Que dirait-on, par exemple, si les juifs pratiquants ne pouvaient se rendre au Mur des lamentations qu'en compagnie d'un guide patenté ? »*

« L'Etat veut nous imposer des itinéraires, poursuit Mgr Mathès. *Le ministère du tourisme pénalise les compagnies qui transportent des pèlerins. Nous ne pouvons plus aller les attendre sur les ponts du Jourdain lorsqu'ils viennent d'Amman par la route. Début mars, les inspecteurs du tourisme ont interpellé un guide franciscain allemand à Capharnaüm parce qu'il n'était pas patenté. La Conférence épiscopale a protesté auprès de l'ambassadeur d'Israël à Bonn.*

» Nous refusons toutes les tracasseries qui constituent une ingérence de l'Etat dans le domaine religieux. Nous ne voulons plus traiter avec le ministère du tourisme, mais seulement avec celui des affaires religieuses, notre interlocuteur naturel. Un chrétien doit pouvoir visiter librement tout le pays biblique. Nous n'y pouvons rien si la majorité des Lieux saints se trouvent en Cisjordanie. Ce conflit n'a rien à voir avec la rivalité ancestrale entre christianisme et judaïsme. Nous aurions la même réaction envers n'importe quel Etat. »

On touche ici au problème hautement politique de la souveraineté d'Israël. Les guides officiels tendent, le plus souvent, à présenter l'histoire du peuple juif et les réalités contemporaines de l'Etat hébreu sous un jour valorisant. Leur regard et leur discours ne sont évidemment pas ceux d'un animateur spirituel chrétien. *« Nous demandons une seule chose*, conclut Mgr Mathès, *que l'Etat réaffirme clairement les droits millénaires de l'Eglise en matière de pèlerinage. Si nous n'obtenons pas satisfaction, nous sommes prêts à fermer une partie des Lieux saints. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Un Indien dans l'espace

Le vol du « cosmonaute chercheur » à bord de Soyouz-T-11 veut illustrer les bons rapports entre Moscou et New-Delhi

(De notre correspondant)

Moscou. – Il était pratiquement impossible, mardi soir 3 avril, sur les trois chaînes de télévision soviétique, d'échapper aux images du lancement du vaisseau spatial Soyouz-T-11, à bord duquel a pris place un cosmonaute indien. Entre deux rediffusions du départ lui-même sur la base de Baïkonour au Kazakhstan, les scientifiques venaient expliquer les modalités d'amarrage de Soyouz-T-11 à la station orbitale Saliout-7, où se trouvent trois cosmonautes soviétiques depuis le 9 février, tandis que diverses personnalités exaltaient l'amitié soviéto-indienne.

Le lancement a eu lieu à l'heure dite mardi en fin d'après-midi et a été retransmis quasiment en direct (le différé ne devait pas excéder quelques minutes). L'amarrage à la station orbitale Saliout-7 devait avoir lieu mercredi 4 avril à 16 h 35 heure française. L'équipage de Soyouz-T-11, formé du commandant de bord Youri Malychev, de l'ingénieur Guennadi Strekalov et du « cosmonaute chercheur » indien Rakesh Sharma, devait ainsi rejoindre Leonid Kizim, Vladimir Soloviov et Oleg Atkov, qui sont à bord de Saliout-7 depuis cinquante-cinq jours. Les trois cosmonautes passeront une semaine à bord de la station orbitale avant de redescendre sur Terre le 11 avril.

Les Soviétiques insistent sur le caractère scientifique de cette mission qui semble pourtant avant tout destinée à manifester avec éclat les bons rapports qu'entretiennent Moscou et New-Delhi. On parle de *« quarante-trois expériences »* en tout genre qui auront lieu pendant le vol. Le seul nom de celles-ci ne permet pas, contrairement à ce qu'affirme Tass, avec un brin de lyrisme, de se faire une idée claire de leur importance. L'une d'elles s'appelle « Yoga » ; le « cosmonaute chercheur » indien va en effet pratiquer pour la première fois dans l'histoire cette activité très particulière en état d'apesanteur.

D'autre part, le vol soviéto-indien devrait permettre d'effectuer des observations du territoire indien afin d'y découvrir éventuellement des gisements de gaz et de pétrole qui auraient échappé aux moyens d'investigation traditionnels. Des relevés topologiques enfin devraient permettre de prévoir la construction de futures centrales hydro-électriques.

DOMINIQUE DHOMBRES.

EN BREF

« Tarzan » saute et se tue

Un enfant âgé de douze ans, réfugié du Laos, s'est tué, lundi 3 avril, dans la soirée, en sautant avec un parachute de sa fabrication, par la fenêtre de sa chambre au neuvième étage d'un immeuble du Pont-de-Claix (Isère).

Vang Heu, resté seul avec sa petite sœur, alors que leur mère s'était absentée, s'est confectionné un parachute avec une chemise et des bouts de ficelle. *« Je vais faire Tarzan »*, a-t-il dit à sa sœur, avant de se lancer dans le vide. L'enfant, qui s'est écrasé sur le sol, est mort dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital.

Suicide d'un policier à Antibes

M. Michel Lefranc, âgé de trente-quatre ans, inspecteur principal de police au commissariat d'Antibes (Alpes-Maritimes) s'est donné la mort, le 2 avril, dans son bureau, en se tirant une balle dans la tête avec son arme de service. Selon les premiers éléments de l'enquête, ce suicide aurait eu pour mobiles des raisons d'ordre personnel.

● *Les harkis de Saint-Etienne déçus.* – Après une première grève de la faim du 9 au 16 mars, menée par sept anciens harkis appartenant au Front national des rapatriés français de confession islamique, suspendue à la suite de la promesse d'une rencontre avec M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, plusieurs harkis ont réinvesti, lundi 2 avril, la cure de l'église Saint-Louis, dans le centre de Saint-Etienne.

M. Beaujolin gagne partiellement son procès contre M. Pierre Péan

Mis en cause dans le livre de M. Pierre Péan, *Affaires africaines*, qui le présentait comme un *« financier occulte des réseaux Foccart »* au Gabon, M. Gilbert Beaujolin, administrateur de société, a partiellement gagné le procès qu'il avait intenté à l'auteur et aux éditions Fayard (*le Monde* du 27 janvier).

M. Beaujolin, sans considérer que les différents passages qui motivaient son action présentaient *« un caractère diffamatoire ou injurieux »*, en demandait la suppression en faisant valoir qu'ils étaient de nature à donner de l'action qu'il a conduite en Afrique *« un visage déformé »*.

Le jugement rendu par la première chambre du tribunal de Paris, présidée par M. Michel Raynaud, n'a pas ordonné les suppressions demandées. En revanche, il fait droit aux arguments de Me Joannes Ambre et du bâtonnier Bernard du Grandrut pour estimer *« fautives »* les allégations de M. Péan *« laissant entendre que les activités commerciales de Gilbert Beaujolin et de son groupe s'exerçaient, pour partie, d'une manière occulte sous la dépendance des « réseaux Foccart » ou en liaison avec eux »*. Pour le tribunal, la preuve de la véracité des affirmations publiées n'est pas apportée et celles-ci *« ont été exprimées sans la prudence et l'objectivité qui s'imposent à tout journaliste »*. Une note en bas de page du livre devra faire état de la décision rendue qui accorde à M. Beaujolin le franc de dommages-intérêts qu'il demandait.

M. Defferre, les fuites et les journalistes

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a déclaré, mardi 3 avril à Périgueux (Dordogne), qu'*« il ne rouvrira pas la salle de presse de la police judiciaire à Paris »*, dont la fermeture a été décidée sur son initiative à cause de diverses « fuites ». Il a ajouté qu'il commençait *« à avoir des idées sur l'origine de ces fuites »*.

Pour le ministre, *« on entend beaucoup parler, en ce moment, de cette décision de fermeture de la salle de presse du quai des Orfèvres, car les journalistes se vengent un peu de cette décision qui n'était pas de nature à les contenter. Mais les deux salles de presse existant à la préfecture suffisent largement à leur travail »*.

Un nombre record de détenus

Il y avait 41 646 détenus dans les prisons françaises le 1er avril, a dit M. Robert Badinter, mardi 3 avril, au cours de l'émission « Les dossiers de l'écran » dont il était l'invité sur Antenne 2. L'augmentation est de 1,34 % en un mois et de 11,94 % en un an. Le nombre des prévenus, c'est-à-dire de personnes qui attendent d'être jugées, était de 21 737 le 1er avril, soit une proportion à peu près constante de 52,19 %. Il y a moins de trente mille places dans les prisons françaises.

Si l'on excepte la période de la Libération, le nombre record de détenus, atteint sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, était de 41 131, le 1er avril 1981. Ce record est aujourd'hui battu.

Air France souscrit à l'augmentation du capital de MEA

Air France vient d'être autorisée, par un arrêté paru au *Journal officiel* du 3 avril, à souscrire à une augmentation du capital de la compagnie libanaise Middle East Airlines (MEA), dont elle détient 28,5 % des actions. La participation d'Air France à cette augmentation de capital, décidée en 1981, atteindra 14,24 millions de livres libanaises (19,77 millions de francs) et permettra à la compagnie française de conserver son niveau d'engagement financier dans MEA, qui entend, de son côté, assainir sa situation financière.

Pour MEA, les fermetures successives de l'aéroport de Beyrouth ont eu des conséquences catastrophiques, les pertes de la compagnie étant estimées à 200 millions de livres libanaises (plus de 300 millions de francs) pour 1983, et à plus de 80 millions de livres (environ 130 millions de francs) depuis le début de cette année.

En plus de l'augmentation du capital, MEA compte sur l'aide de l'État libanais pour redresser sa situation. M. Selim Salam, président-directeur général de la compagnie, a demandé un prêt de 150 millions de livres au gouvernement, qui aurait donné son accord sur le principe, sans fixer le montant ni les termes de ce prêt. L'an passé, MEA avait déjà reçu un prêt du même montant pour le rééquipement de sa flotte, actuellement composée de trois Boeing-747 et de dix-sept Boeing-707 et 720. Pour remplacer ces derniers, MEA a commandé cinq Airbus A-310 et pris des options sur quatorze autres.

COLLOQUE A VENISE

Soixante-dix intellectuels pour une Europe de la culture

Sur l'initiative de Mme Maria-Antonietta Macciocchi, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, élue en Italie, des historiens, des philosophes, des sociologues, des écrivains, des musiciens, des cinéastes, des metteurs en scène de théâtre, des architectes, des peintres, des scientifiques et des responsables de journaux venus des dix pays de la Communauté mais aussi de l'Europe centrale se sont retrouvés pour trois jours – les 29, 30 et 31 mars – à Venise pour un colloque sur le thème de *« l'Europe et la culture »* (voir notre supplément *le Monde Aujourd'hui* daté 25-26 mars). Ce colloque organisé par la ville de Venise et placé sous le patronage de M. Peter Dankert, président de l'Assemblée de Strasbourg, et de M. Gaston Thorn, président de la Commission des Communautés, s'est achevé par la publication d'une déclaration, en neuf points, dans laquelle les soixante-dix intellectuels réunis à Venise affirment la nécessité d'œuvrer pour *« la renaissance de l'identité culturelle européenne »* et souhaitent que cette réunion soit suivie d'autres *« de manière périodique »*, la prochaine pouvant se tenir à Madrid.

Ils soulignent notamment que l'Europe *« ne peut pas être seulement un marché commun »*, proposent la création d'une *« assemblée européenne de la culture »* et pensent que le budget de la Communauté européenne pour la culture, jugé *« dérisoire »*, doit être *« considérablement augmenté et atteindre dans un premier temps au moins 1 % »*.

Ils soulignent là nécessité, *« pour qu'existe un véritable espace culturel européen »*, de *« la libre circulation des idées, des personnes et des biens dans toute l'Europe »* en dépit de *« la séparation arbitraire d'un Est et d'un Ouest »*. Ils souhaitent que, *« sans établir un quelconque protectionnisme culturel »*, des mesures soient prises pour que l'Europe *« soit capable de répondre aux possibilités ouvertes par les nouveaux moyens de télécommunications et en particulier par les satellites »*. Ils suggèrent aussi la création *« d'universités biculturelles »*.

Enfin ils déclarent que *« l'identité culturelle de l'Europe ne doit être ni enfermement dans les traditions, ni affirmation de supériorité* [mais qu'] *elle doit être vécue comme exigence de liberté et désir d'échanges avec toutes les cultures »*.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« BIQUEFARRE », UN FILM DE GEORGES ROUQUIER

Campagne du Rouergue, trente-sept ans après

Le beau miroir

LORSQU'AU siècle passé Emile Zola publia *la Terre*, il fit scandale dans le monde paysan, qui se déchaîna contre le miroir qu'on lui tendait. Quand finit le vingtième siècle, le cinéaste Georges Rouquier rapporte, sur les lieux mêmes où il fut tourné, son film *Biquefarre*, et il y gagne une ovation, alors que ce qu'il montre n'est au fond guère différent de ce que, avec des mots, peignit Zola. Mais là où l'homme des Rougon-Macquart regardait la vie rurale de son œil de citadin, donc soupçonnable bien qu'il fût honnête, Georges Rouquier met, aujourd'hui, sa propre famille en scène.

Avant Paris, et avant New-York (qui attendra le 11 avril), c'est, en effet, le gros bourg aveyronnais de Rignac qui a eu, lundi 26 mars, dans une salle bondée, le privilège de cette « première » de *Biquefarre* après le triomphe du Festival de Venise qui, en septembre dernier, lui accorda son Grand Prix spécial du jury (*le Monde* des 1er et 10 septembre 1983).

Rignac, pour siège de cette première, ce n'était que justice. N'est-ce pas la deuxième fois, maintenant avec *Biquefarre*, jadis juste après la guerre avec *Farrebique*, que cette région, rude et voluptueuse à la fois, paie son tribut au cinématographe ? Car le succès officiel de Venise en septembre dernier est venu rappeler le succès différé du premier film de Georges Rouquier, en 1945-1946, dû, ô paradoxe pour cette célébration du Rouergue, non aux Français mais à l'enthousiasme d'une firme de distribution américaine. Ce concours s'est doublement renouvelé, près de quarante ans après, grâce au soutien de trois universités américaines, combiné à l'appui du Crédit agricole de l'Aveyron, cependant que, le 26 mars, l'ambassade des Etats-Unis avait dépêché à Rignac son conseiller culturel, M. Catherman.

Entre *Farrebique* et *Biquefarre*, il est passé plus que le temps d'une génération, ce temps qui compte si fort pour Georges Rouquier, qui peint comme personne, et qui s'est gardé, d'un film à l'autre, du piège de la couleur — en quoi il ne voit qu'une *« précision »* et non, peut-on supposer, un artifice de la beauté.

Noir et blanc ou couleur, ce sont, dans les deux cas, d'identiques acteurs qui jouent : les uns vieillis, les autres débutants, — mais tous sortis de la même souche, acteurs authentiques qui, en jouant faux — selon les critères ordinaires du genre, — composent un film vrai, et mieux, une histoire vraie.

Les quelque huit cents spectateurs de Rignac ont encensé Georges Rouquier, et l'on ne pourra récuser leur jugement sur ce beau miroir, que le citadin ne s'interdit pas d'approuver. Pourtant, *Biquefarre*, dût son auteur condamner la comparaison, est aussi une continuation de *la Terre*. La vie est, ou du moins le semble, moins rude qu'il y a cent ans, mais les mêmes traits s'y retrouvent, vaguement mieux présentés ; la férocité autrefois saillante est gommée, mais la volonté n'a pas cédé d'un pouce. La propriété, et davantage encore la terre, résume toute vie, tout projet humain. Et l'on se demande si, soit dit hors de tout *ruralisme*, cette volonté-là n'a pas une part dans la survie de l'espèce, ruraux et citadins mêlés.

PHILIPPE BOUCHER.

Aléas d'une méthode

BIQUEFARRE a d'abord le mérite, trente-huit ans après *Farrebique*, de nous reconduire en des lieux et auprès de personnages passés à la postérité. Un court préambule nous montre l'ancienne ferme de Farrebique, le puits abandonné, le four qui ne cuit plus de pain, et la nouvelle maison, bien peu rustique, mais spacieuse. Le vieux Roch a passé la main à son fils Raymond, mais continue à superviser le bon fonctionnement de l'entreprise familiale. Son frère cadet Henri, le vrai héros de *Biquefarre*, le seul par qui le film acquiert son authenticité, un Rouquier comme Roch, et donc cousin du réalisateur, sert d'intermédiaire auprès de Raoul Pradal, propriétaire de Biquefarre, la ferme voisine de Farrebique, et qui veut vendre pour partir à la ville.

Georges Rouquier a déjà mis ses pions en place, prêt à déployer sa petite fiction qui verra Henri négocier pour le compte de Roch l'achat de Biquefarre auprès de Raoul, partisan convaincu du remembrement des terres et ennemi de toute spéculation. Aux dernières images, Henri, avec un des siens, s'incline sur la tombe du grand-père Rouquier, aujourd'hui décédé : l'image du vieux s'inscrit, telle une incrustation vidéo, sur la pierre tombale. Mission accomplie, le domaine se perpétuera : *« L'aï fato, poupa... L'aï fato... »* (« Je l'ai fait papa, je l'ai fait »), confie-t-il à l'aïeul.

Comme le cinéma, passant du noir et blanc à la couleur, en moins de quatre décennies, ce petit coin de l'Aveyron, immédiatement au nord-est de Rodez, a vécu des transformations fabuleuses à l'image de la France. Le travail s'est largement mécanisé, il a fallu s'endetter auprès du Crédit agricole. La chimie joue un rôle croissant dans les cultures. La vie moderne a tout balayé sur son passage. Henri Rouquier, sans trop d'illusions, et pour combien de temps (lui ou son successeur), montera la garde. Le romantisme révolutionnaire cher à l'ancien cinéma soviétique du muet tant admiré de Georges Rouquier a fait place aux luttes quotidiennes, parfois violentes, pour la simple survie. Une suite à *Farrebique* et à *Biquefarre* semble inconcevable.

Georges Rouquier fait jouer tout son monde comme de vrais acteurs, c'est-à-dire des gens en représentation dont c'est le métier de donner le meilleur d'eux-mêmes pour enrichir la fable contée, et les cousins, parents et amis divers de Georges ont effectivement donné le meilleur d'eux-mêmes. Cela ne va pas sans gaucherie, sans quelque gêne, que l'homme de cinéma rattrape au montage — il s'en explique dans la dernière livraison de *Filme* consacrée à *Biquefarre*.

Mettre en scène la réalité

Le moins surprenant n'est pas d'apprendre que Raoul, le vendeur de Biquefarre (rôle tenu par Roger Malet, un voisin), a dû, pour les besoins du rôle s'acheter une moumoute afin de couvrir un chef déplumé. Raoul tient le seul discours progressiste du film, et le metteur en scène s'est un peu fait le porte-parole de ses idées.

Nous butons ici sur les aléas de la méthode Rouquier (Georges). Le cinéaste a décidé une fois pour toutes de tourner le dos aux techniques modernes de prise de vues nées au début des années 60 et où caméra, son, lumière, s'effacent complètement derrière le sujet traité et ses protagonistes. Héritier de Robert Flaherty dont il se réclame fièrement, il exige de mettre en scène lui-même la réalité, de la cadrer ou plutôt de la recadrer.

Le cas Rouquier prend une ampleur encore plus significative si on sait qu'après avoir vu *Pour la suite du monde* (1962) de Michel Brault et Pierre Perrault, Georges Rouquier envisagea un moment de demander à Pierre Perrault, écrivain, de lui inventer une belle histoire qu'il mettrait ensuite en scène comme l'exige le bon cinéma. Nous touchons aux limites de l'absurde et comprenons mieux notre malaise profond devant un travail plus qu'estimable, émouvant parfois, comme *Biquefarre*. *Farrebique*, appartenant encore à l'époque Flaherty, pourrait susciter d'intéressants rapprochements avec *Louisiana Story* (1947), par sa façon de montrer un monde à part, comme préservé de l'usure du temps, même si la vie y était souvent très rude, l'argent pénible à gagner, la campagne loin des clichés perpétués par les amateurs d'églogues. *Biquefarre* rejette presque tout de l'ancien mode de vie, et aussi bien cet hommage à la *nature* qu'avait tant aimé Jean Painlevé, documentariste de l'infinitésimal.

Derrière le coup de chapeau à Flaherty comme à Dovjenko, à ces sommets du lyrisme cinématographique transfiguré que furent *Nanouk l'Esquimau* et *la Terre*, ne reste plus qu'un adieu attristé à une époque révolue dont Georges Rouquier nous promet un jour d'écrire la véridique histoire, plume à la main : *Farrebique* et *Biquefarre* sans « cinéma », sans moumoute, sans texte appris par cœur.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

UN ENTRETIEN AVEC RENÉ CHATEAU

La vraie raison du succès de Belmondo

Associé à Jean-Paul Belmondo pour la distribution des films dont celui-ci est la vedette, René Chateau en assure la promotion, la publicité, avec des méthodes qui font toujours mouche. Par ailleurs exploitant des trois salles du *Hollywood Boulevard*, où il recréa une forme de cinéphilie populaire en révélant Bruce Lee au moment de la vogue des films de karaté, René Chateau a commencé, en 1980, l'exploitation de vidéo-cassettes avec des films d'épouvante alors interdits par la censure (tel *Massacre à la tronçonneuse*). Ce secteur s'est aujourd'hui largement étendu avec le slogan « René Chateau vidéo, la vidéo des stars ».

Pour lutter contre la piraterie des cassettes qui se répand de plus en plus, l'éditeur est passé outre au décret du ministre de la culture, qui impose un délai d'un an entre la sortie d'un film en salle et sa mise en place sur le marché vidéo. D'où la saisie du *Marginal* en cassette (*le Monde* du 18 janvier). René Chateau poursuit son combat contre le « décret Lang ».

Dans le cinéma français, il fait figure de franc-tireur et de fonceur. Comme il gagne de l'argent, on a aussi tendance à voir en lui un commerçant menant son jeu personnel. Aux Etats-Unis, où le self-made-man est toujours respecté, on saluerait sa réussite. Ici, il gêne un peu. L'entretien qui suit le montre différent de sa légende : sincère et passionné dans tout ce qu'il a entrepris pour en arriver là où il est. — J.S.

« J'ÉTAIS ouvrier du bâtiment, *dit René Chateau*. Je fréquentais les ciné-clubs, la Cinémathèque. En 1959, j'ai créé, sans moyens, une petite revue de cinéma, *la Méthode*. Et puis, j'ai refait mes débuts au magazine *Lui*, où j'écrivais des lettres de lecteurs imaginaires avant d'être responsable des interviews concernant le cinéma. Ensuite, j'ai travaillé à la filiale parisienne de Warner. J'ai relancé les films de James Dean au Napoléon, une salle fréquentée par les cinéphiles des années 50-60. Elle appartenait alors à Pierre Edeline, le frère de Jean-Charles Edeline.

» Cela a donné de bons résultats. Un jour, chez Warner, on m'a offert de choisir dans la production 1967 un film qui me plaisait. En fait, on me proposait *Reflets dans un œil d'or*, de John Huston. Je n'en ai pas voulu. J'avais repéré un « petit film » qui était en tournage aux Etats-Unis et que personne n'était chaud pour sortir : *Bonny and Clyde*, d'Arthur Penn. J'ai insisté, je voulais celui-là. J'ai conclu un accord avec les gens de Warner. Cela a été mon premier grand lancement, un succès.

» Après, j'ai décidé de travailler pour Jean-Paul Belmondo comme attaché de presse sur *Ho !*, réalisé par Robert Enrico, d'après un roman de José Giovanni. Belmondo, il y avait longtemps que je l'admirais. Dans le nº 1 de *la Méthode*, j'avais écrit un article sur *A bout de souffle*, que j'avais vu avant sa sortie.

» J'ai rencontré Jean-Paul grâce à Godard, pendant le tournage de *Pierrot le fou*. J'étais alors chargé de convaincre de jeunes actrices de poser pour *Lui*, et c'était bien plus difficile qu'aujourd'hui, mais il paraît que j'étais très doué ! Vous vous souvenez peut-être d'une séquence de *Pierrot le fou* où Samuel Fuller, dans une soirée mondaine, joue son propre rôle, entouré de jolies filles. Eh bien, c'est moi qui les avait trouvées ! Bertrand Tavernier était attaché de presse du film. Ainsi, j'ai pu faire une interview de Belmondo publiée dans *Lui*, qui a été vendue dans quatorze pays.

» Mais cela n'avait rien à voir avec le fait que je sois devenu son attaché de presse, trois ans plus tard, avec un film de Robert Enrico. Et, dès le début, j'ai outrepassé ma mission de simple attaché de presse. J'ai réalisé moi-même l'affiche de *Ho !*, avec Jean-Marie Périer. J'avais déjà des idées précises là-dessus. Je suis donc, une fois ce pas franchi, resté plusieurs années l'attaché de presse de Belmondo.

» Auprès de lui, j'ai appris beaucoup de choses. C'est un personnage méconnu, extrêmement brillant. Il a une sensibilité artistique très développée. Il a étudié le cinéma, il va beaucoup au cinéma, il se tient au courant. C'est très agréable de travailler avec lui.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 12.)

UN FILM

«L'HABILLEUR», de Peter Yates

L'homme des coulisses

LA guerre. Dans leur île bombardée, les Anglais tiennent bon. Dans le sang et les larmes la vie continue, une histoire pleine de bruit et de fureur, racontée par un idiot... La démesure shakespearienne est aux dimensions de la réalité. Les théâtres font salle comble, mais les hommes jeunes sont engagés sur une autre scène où les morts ne se relèvent pas. Les troupes sont constituées d'éclopés, de vieillards qui, pour jouer les fringants chevaliers, rajeunissent leurs joues fanées avec du rose. Dans ces années-là, le grimage fait partie d'une convention qui exige un Othello noirci au fard gras, un roi Lear ridé, en perruque de vieillard. La première image du film de Peter Yates, *l'Habilleur* est un plateau de maquillage en métal terni, un trophée sur lequel est gravée une phrase pour remercier le « merveilleux Hamlet », et une date, 1929.

Avant les représentations, un petit orchestre de femmes joue du Sibelius. Les loges sont froides, les cheminées sans feu. Les costumes sont usés jusqu'à la trame, les décors branlent. Mais il y a Shakespeare, et Sir, vieux cabot génial — entre Laurence Olivier et John Gielgud, — un de ces monstres qui s'élèvent au-dessus de toutes les frontières, y compris celles du ridicule. Sir est très vieux, il est au bout du rouleau. Pendant trop d'années, ce Narcisse fabuleusement égoïste a tout donné, trop donné, et les gens en veulent encore, toujours plus. Dans ses délires de lucidité, il braille qu'il veut vivre sa sénilité tout seul, en adulte.

En fait, Sir est un vieil enfant, mégalo-parano, l'hyper-acteur couvé par sa femme Milady et son assistante. Plus son habilleur, l'homme de l'ombre et des confidences, nounou du despote puéril, fou du roi de carton-pâte. On devine qu'il a été amoureux de l'acteur, au point de quitter pour lui ses amis. Et d'ailleurs, il se vit mieux parmi les gens de théâtre en perpétuel changement d'identité que dehors. A présent, il l'aime, comme Sganarelle aime Don Juan, comme une mère qui pousse son enfant surdoué aux études. Son dévouement possessif est destructeur. Il a besoin de voir l'acteur, soir après soir, transfigurer le plancher poussiéreux, les arbres creux, les orages fabriqués à la main. Il a besoin de la respiration de ce public qu'il n'a jamais osé affronter directement. Il vit par procuration, avec sa flasque de cognac pour supporter le reste.

La mémoire de l'acteur se perd, son esprit se brouille. Le bombardement du Plymouth Theater, où il avait fait ses débuts, le fait craquer. Mais, soutenu par l'habilleur, il joue *le Roi Lear* comme jamais. Le film, c'est l'affrontement du royal vieillard crispé sur le dernier râle de son génie, et de l'habilleur, l'homme des coulisses. Duel de feintes et de passions entre deux êtres qui se connaissent trop. L'acteur gagne : il meurt d'un coup, paisible, ayant achevé la dédicace de son autobiographie, dans laquelle il cite tout le monde, excepté l'habilleur, brusquement jeté, sans masque, sans le secours du jeu, seul dans la glaciale réalité.

C'est une histoire simple, un mélo tragique, comme toutes les histoires de théâtre. Le film est plus violent que la pièce dont il est tiré (1), parce qu'il peut montrer ce monde fermé du dedans et du dehors. Peter Yates a vécu la vie des tournées, il la raconte sans nostalgie, avec une tendresse à vif, toujours présente. Il montre l'extérieur comme un décor, une reconstitution moderne. Les personnages, leur comportement, leur façon de jouer, paraissent d'autant plus anachroniques, et, en même temps, ils ont une telle force que ça dit la permanence du théâtre au-delà des modes.

La distribution est parfaite, du moindre rôle à Edward Fox, le raté amer, à Zena Walker-Milady, à Eileen Atkins, l'assistante. L'acteur, c'est Albert Finney, l'habilleur, Tom Courtenay, qui a d'ailleurs créé le rôle sur scène. La confrontation des deux ex-jeunes loups du cinéma anglais en colère, ça arrache ! Les comédiens se surpassent toujours dans les histoires de théâtre, parce qu'ils expriment des angoisses indicibles. C'est Dustin Hoffman dans *Lenny*, Bette Midler dans *The Rose*. Albert Finney et Tom Courtenay atteignent la puissance mythique de leur fonction. Ils sont compacts, bourrés de violence, outranciers, outrageusement authentiques dans la grandiloquence, crédibles.

Albert Finney a été primé au Festival de Berlin, Tom Courtenay a reçu un Golden Globe Award. Tous les deux, Peter Yates et le film ont été sélectionnés pour les oscars. Les acteurs, le metteur en scène, le film montrent ce qu'il y a derrière le folklore des saltimbanques, quelque chose d'indéfinissable, qui vous traverse. Une sorte d'évidence ravageuse et fuyante, fragile, qui vous accroche, et ça dure depuis des millénaires.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Elle a été présentée à la Michodière avec Jean-Pierre Marielle et Jacques François.

UN LIVRE

«LA COMÉDIE GALANTE» de Jacques Jaubert

Les alcôves de la Clairon

LA Clairon est morte le 31 janvier 1803. Elle était âgée de quatre-vingts ans. Elle avait vécu les plus brillantes années du siècle des Lumières, les convulsions de la république naissante, les extravagances du Directoire. La Clairon était une star, un sex-symbol avant la lettre, elle était la comédienne la plus célèbre de son temps et une sacrée gaillarde.

Quand la jeune fille cède à sa vocation théâtrale, elle sait que sa vertu devra céder à de multiples sollicitations, à un système de subventions qui passe par l'alcôve. Ce sont les habitudes de l'époque, personne ne s'en offusque. Et si l'Eglise excommunie les comédiens, c'est pour des motifs plus obscurs que ce défi à la chasteté. Peut-être pour cet étrange pouvoir de traverser le miroir, de rendre sensible le monde de l'invisible.

Dans le domaine de la vertu, la Clairon ne se tourmente pas. Elle n'a pas été élevée dans la rigueur morale. Elle n'a pas de père. Sa mère s'invente des amours contrariées dans le style des romans lacrymogènes à la mode. En fait, elle ne donne pas à sa fille un grand exemple de modestie. De toute façon, la Clairon aime le plaisir et sait le trouver, sur scène d'abord. Sa seule passion permanente est le théâtre. Elle en profite pour glaner de la joie avec ceux qui tournent autour, fascinés : les payeurs, les protecteurs et les autres. Mais comme elle est sincèrement catholique, elle lutte beaucoup pour le droit des comédiens à un enterrement religieux. Comme elle a le sens de l'autonomie, elle lutte beaucoup pour le droit à des conditions de travail décentes. En somme, elle est la première vedette syndicaliste.

C'est ainsi qu'elle apparaît dans le roman de Jacques Jaubert, autobiographie apocryphe écrite dans le style du temps, un exercice de virtuosité, un modèle de précision, avec des expressions, des tournures archaïques soigneusement annotées. La Clairon devient un personnage authentique, qui nous montre, par son regard, un quotidien finalement éloigné du nôtre.

Les rapports des comédiens à leur métier n'ont pas changé, mais la conception du travail, son rythme, son organisation, ses contraintes et ses enjeux. Ils étaient plus forts qu'aujourd'hui, parce que le théâtre dépendait plus étroitement, d'une manière plus personnalisée, de ceux qui détenaient le pouvoir politique. Donc, il les influençait davantage.

Jacques Jaubert nous entraîne dans un voyage extraordinaire, plein de détails exotiques : le XVIII[e] siècle vu par le petit bout de la lorgnette. On peut bien imaginer que la Clairon voyait et vivait les choses comme ça, qu'elle ne prenait pas de distance vis-à-vis de Voltaire ou de Diderot : il n'y a pas de grand homme pour une comédienne qui en attend les faveurs et les pièces. La Clairon n'était pas une théoricienne, Jacques Jaubert ne prend pas sa place ; par moments, ça devient décevant.

A noter que, en dehors des classiques, Racine et Molière, elle n'a joué que des pièces tombées dans l'oubli, et qui pourtant provoquaient des polémiques, des bagarres, des haines. Rien n'a tellement changé.

C. G.

★ *La Comédie galante*, de Jacques Jaubert. Editions Sylvie Messinger. 450 p. 84 F.

UN ENTRETIEN AVEC RENÉ CHATEAU

La vraie raison du succès de Belmondo

(Suite de la page 11.)

» Moi qui avais toujours rêvé d'Hollywood, j'étais heureux de me retrouver aux côtés de la plus grande star masculine française, qui est devenue la plus grande star européenne. J'ai toujours gardé ce plaisir, c'est ce qui m'a permis de m'exprimer en tant que publicitaire et distributeur.

» Le publicitaire est le responsable de la fabrication et de la mise en place de la publicité. Attaché de presse, je me sentais frustré de créer et de réunir un matériel dont quelqu'un d'autre disposait. Je voulais aller jusqu'au bout du travail. Et puis, j'ai compris l'importance du rôle du distributeur avec mon expérience du Hollywood Boulevard. Ce métier, s'il est mal fait, relève simplement de la prestation de services. Mais je me suis rendu compte très vite que, si on le faisait bien, en s'y donnant à fond, le distributeur était, pour la carrière des films, aussi essentiel que le producteur et le metteur en scène.

» L'histoire du Hollywood Boulevard est une sorte de roman. En 1965, je ne gagnais pas grand-chose à *Lui*. J'habitais Montreuil et je n'avais qu'une veste en madras, que je portais tout le temps. On prenait cela pour de l'originalité. J'étais fauché, simplement. Alors, j'ai cherché un moyen de pouvoir m'habiller



mieux. La veste venait d'un magasin de confection du boulevard Montmartre, O'Brial. Je suis allé trouver le patron, Michel Fabre, je lui ai demandé de sortir, pour lui parler sur le trottoir, et je lui annoncé qu'à partir d'aujourd'hui j'allais travailler gratuitement pour lui. Et puis, je suis parti. Je suis revenu un mois plus tard : son magasin était lancé. J'ai continué, et je recevais en paiement un costume par mois, j'habitais toujours Montreuil, mais j'étais sapé comme un prince. Bon, le temps a passé, j'avais gardé de bonnes relations avec Michel Fabre (1). En 1972, il m'a téléphoné pour me dire qu'il voulait installer un cinéma dans la cave de O'Brial. J'ai senti, tout de suite, que c'était une erreur, qu'il fallait transformer tout le magasin en trois salles de cinéma. C'était difficile, mais on y est arrivé, avec un architecte, Christian Girard, qui, vraiment, était un peu fou.

» Je dois dire qu'au fond, à dix-huit ans, j'aurais voulu être un exploitant-cinéphile, style Hollywood années 50, mais l'idée m'est venue que, sur les boulevards il y avait quelque chose d'original et d'inattendu à tenter. En 1973, ce complexe de salles, je l'ai appelé Hollywood Boulevard, à cause du boulevard Montmartre, et en hommage à une chronique qu'avait tenue Kira Appel dans *Cinémonde*.

» Je suis devenu un exploitant indépendant. Je n'étais pas placé dans le réseau de distribution des grands circuits. Il m'a fallu trouver, acheter, des films susceptibles d'attirer, à cet endroit-là, un public jeune, populaire. C'est comme cela que j'ai découvert et lancé les films de Bruce Lee, le héros des arts martiaux du cinéma de Hongkong. Il venait de mourir, à trente-trois ans, il était un personnage de légende, comme James Dean. Cela a valu au Hollywood Boulevard un succès foudroyant, avec au début, en grande partie, une clientèle d'immigrés et de loubards qui s'est ouverte au grand public. Un phénomène assez étonnant et dont je suis très satisfait. Petit à petit, j'ai racheté tous les films de Bruce Lee, sauf *Opération Dragon*, qui appartient à la Warner, et il y en a toujours un, dix ans après, au programme du Hollywood Boulevard. Le festival continue.

» En faisant de l'exploitation, j'ai compris que c'était la meilleure école pour être un bon distributeur. J'ai travaillé avec AMLF pour distribuer mes films de Bruce Lee, puis, j'ai fondé ma société, les Editions René Chateau, qui cinq ans plus tard s'est alliée à la société de Jean-Paul Belmondo, Cérito, pour la distribution de ses films, à partir de *Flic ou voyou*. En somme, j'ai fini, en y mettant beaucoup d'énergie, par utiliser toutes mes possibilités. Vu de l'extérieur, cela paraît une ascension d'homme d'affaires, avec le goût du pouvoir. Je sais, moi, que c'est le résultat de ma passion pour le cinéma, associée à mon admiration pour Jean-Paul.

» Mais on n'est jamais sûr du succès, ce serait trop simple. Il n'y a pas de méthodes infaillibles. A chaque nouveau lancement, on éprouve



la même inquiétude. En 1979, *Flic ou voyou*, de Lautner, a été le premier film de Belmondo à dépasser un million d'entrées à Paris. En 1980, *le Guignolo* n'en a totalisé que 753 000. C'était un succès commercial formidable, mais, quand nous le tournions à Venise, nous pensions qu'il atteindrait le chiffre de *Flic ou voyou*. C'est toujours le public qui décide, nous on propose seulement. La seule chose que nous pouvons faire c'est de mettre tous les atouts de notre côté, selon nos propres convictions, dès la préparation.

» Quand Gérard Oury nous apporte *l'As des as* ou Henri Verneuil *les Morfalous*, c'est professionnellement solide ; pas besoin d'intervenir sur le scénario. En d'autres cas, il faut chercher. Belmondo, comme tous les acteurs, est tributaire du cinéma français existant. C'était la même chose pour Gabin. Si on oublie cela, on ne comprend rien au cinéma.

» Le cinéma français produit deux cents films par an. Chaque année, nous faisons avec Jean-Paul un bilan pour voir s'il a manqué un ou plusieurs rôles qui auraient pu lui convenir. Eh bien, le problème est là : on ne trouve pas grand-chose qu'il ait raté. Cette année, Belmondo a tourné deux films coup sur coup. Après *le Marginal* il a enchaîné sur *les Morfalous*. Le scénario était si bon qu'il a demandé à Verneuil de l'attendre. Sinon, la plupart du temps, le choix est restreint. Jean-Paul a gardé le plaisir de jouer, c'est une des raisons de son succès. C'est sa vie. Et comme Gabin, sur un tournage, il a le sens du ridicule de certaines situations créé par les scénarios, et qui ne correspondent ni à ce qu'il est ni à ce qu'il peut donner. Avant de commencer un film, il discute beaucoup, sur le scénario, les dialogues, le choix de ses partenaires, la production. Mais, quand il est *sur* le tournage, il ne se mêle jamais du travail du metteur en scène. Il agit, même, comme s'il n'était pas producteur. Il redevient complètement, uniquement, acteur.

Si on lui proposait des films

» Après sa révélation grâce à Godard et à la nouvelle vague, Jean-Paul pouvait tourner quatre ou cinq films par an, correspondant à son personnage, à ce qu'il apportait au public. Mais le cinéma français a changé. La plupart des metteurs en scène veulent être aussi scénaristes. Et la source des projets convenant à un acteur, à une vedette comme Belmondo, s'est appauvrie. Depuis dix ans, quand Jean-Paul refuse un script, de toute façon le film ne se fait pas avec quelqu'un d'autre.

» Le public sent bien que Belmondo s'adresse directement à lui. C'est ce que j'essaie d'exprimer à travers mes affiches, dont la conception transmet son image populaire. Belmondo est une grande vedette du cinéma de divertissement, et le cinéma de divertissement d'aujourd'hui est, à mon sens, la culture cinématographique de demain. Voilà la vraie raison de son succès et non le « matraquage » qu'on nous reproche souvent.

» Croyez-moi, si on lui proposait des films dignes de *la Grande Illusion* ou *Pépé le Moko*, par exemple, il ne les laisserait pas passer.

» Autre chose : nos rapports avec les critiques de cinéma ne sont pas antagonistes comme on veut bien le dire. Si nous ne faisons pas de projections privées avant la sortie des films, nous ne méprisons pas la presse, et nous ne prétendons pas n'avoir nul besoin d'elle. Mais nous pensons que les meilleures condi-



tions pour juger ce genre de film sont de les voir dans une grande salle, avec le public.

» Pour la sortie des *Morfalous*, Jean-Paul m'a demandé de m'occuper des membres de sa famille, de les placer dans une séance publique. Ce n'est pas insultant pour les critiques de cinéma d'être traité comme la famille de Belmondo. Je sais que les journaux doivent compter avec les exigences de l'actualité, et qu'il y a des délais différents pour la composition des mensuels, des hebdomadaires et des quotidiens. Mais les projections privées réservées aux médias ne coupent-elles pas les critiques de la réalité, c'est-à-dire du contact avec les spectateurs ?

» Je suis partisan du pluralisme. Au nom du cinéma de divertissement, je n'en refuse pas un autre. Récemment *les Cahiers du cinéma* ont publié une étude remarquable sur la faillite du cinéma d'auteur. Contrairement à ce qu'ils pensent, ce cinéma n'a pas perdu ses spectateurs. Mais ils sont trop dispersés pour que les films courent leur vraie chance. Parce que certains distributeurs et exploitants ont pensé qu'il fallait, « démocratiquement », sortir les films d'auteur dans, disons, quinze ou vingt salles au lieu de trois ou quatre comme cela se faisait à la grande époque de la cinéphilie.

» Résultat : si toutes ces salles ne se remplissent pas immédiatement, les films sont retirés, vont au naufrage. Or, on ne peut pas pousser les spectateurs de force dans les salles disséminées un peu partout. Il faut préserver le cinéma d'auteur, trouver d'autres conditions d'exploitation, mais ses défenseurs ne doivent pas nier le cinéma de divertissement, et *vice versa*. Il est stupide de penser qu'un film, quel qu'il soit, ne marchera pas s'il ne dispose pas d'autant de salles qu'un « Belmondo » à sa sortie nationale.

» Il y a, en France, quatre mille et quelques cinémas. Ils voulaient tous sortir *les Morfalous*. J'ai choisi quatre cents salles, ce qui est sans précédent. Un film s'exploite, hélas, de plus en plus vite. C'est pourquoi nous sortons dès le premier jour dans les plus petits villages. Mais il faut savoir jusqu'où on peut aller trop loin. Ce qui compte, c'est de remplir les salles.

» Pour remplir les salles — car aucun producteur, aucun distributeur, aucun exploitant, aucun metteur en scène, n'a envie que les films passent devant des fauteuils vides, — il faut savoir évaluer à chaque film les possibilités de fréquentation, de succès. C'est la base du métier de distributeur. Mais il ne faut pas croire que tout est acquis, que nous nous frottons les mains. Avant chaque sortie, c'est l'angoisse. Le public



a-t-il décidé ou non de venir ? Même Oury, Lautner, Deray, Verneuil, ont peur.

» Actuellement, les conditions d'exploitation sont telles qu'on peut prévoir le succès ou l'insuccès — ce n'est pas une légende, je vous assure — au chiffre de fréquentation de la première séance du mercredi.

» C'est chaque fois une bataille à gagner, et je ne pratique pas la politique du rouleau compresseur. Je présente toujours un film au public par l'intermédiaire de mon travail, que j'aime énormément. Et c'est toujours le public qui décide. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

(1) Michel Fabre est devenu le distributeur grossiste exclusif (Hollywood Boulevard Diffusion) du secteur vidéocassettes de René Chateau.

JACQUES DOUCET, LE FABULEUX COLLECTIONNEUR

Au royaume d'Acribie

DANS une lettre à Trébutien que reproduit une récente édition des œuvres de Maurice de Guérin, Barbey d'Aurevilly écrit, à propos de l'auteur du *Centaure*, qu'il l'avait *« vu des semaines et des mois vivre dans un mot »* et que *« le moindre mot pour ce Grand Voyant renfermait des immensités d'horizon »*. Même si l'on n'est pas un voyant, on peut en effet *« vivre »* quelque temps dans un mot, s'enchanter de son arrière-pays, en explorer pendant des heures son amont et son aval, ses détours et ses confins.

Et ce mot, ce fut récemment pour nous : « acribie ». Peut-être parce que, depuis longtemps à peu près hors d'usage (on ne le trouve pas dans le Petit Larousse), il vient de remonter en maelström des eaux profondes (*mais non dormantes*) de la langue universitaire.

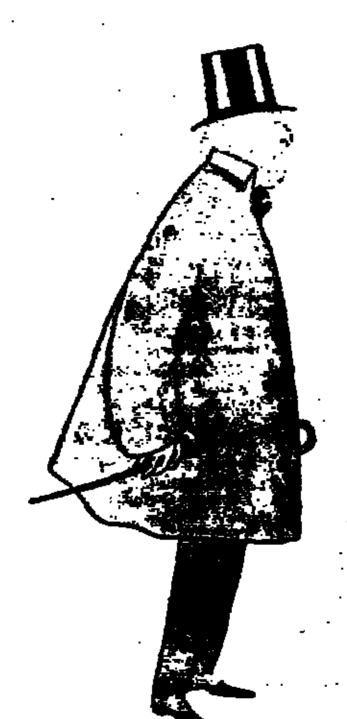
Qu'est-ce qu'acribie ? C'est : *qualité de l'érudit qui travaille avec le soin le plus scrupuleux*. Et, si nous sommes tombés amoureux d'acribie, si nous avons ces derniers temps campé et vécu au royaume d'Acribie, c'est à l'occasion du livre, de l'ouvrage, de l'*opus*, fruit de longues veilles, que François Chapon a consacré à Jacques Doucet.

Quelle acribie, disions-nous presque à chaque page ! Quelle alacrité scientifique, quel zèle d'investigation et quelles mannes d'informations inédites ! Quel art de faire parler le document, de renouer les fils, de reconstituer le patchwork ! Quelle acribie, quelle acribie !

Mais qui est Jacques Doucet ? Pour beaucoup, Doucet n'est plus qu'un nom lié à deux des bibliothèques les plus distinguées de Paris, et qu'il fonda l'une et l'autre. La Bibliothèque d'art et d'archéologie, qui tient ses assises dans le palais occitano-mauresque de la rue Michelet, chef-d'œuvre d'un de nos Prix de Rome. Et la Bibliothèque littéraire, qui tient son état au rez-de-chaussée de Sainte-Geneviève ; François Chapon en est le conservateur, et c'est avec une courtoisie d'Ancien Régime qu'il en ouvre les trésors (profitez-en) aux chercheurs et aux curieux, curieux se comprenant bien évidemment comme le comprenait la langue classique et ne désignant pas le vulgaire péquenot qui fourre son nez partout et martyrise le gardien lauré de la caverne d'Anubis.

Curieux, Jacques Doucet l'était au sens le plus élevé du terme, celui du « courtisan » de la Renaissance, du fermier général, de l'abbé philosophe du siècle des Lumières. Bienfaiteur de l'Université de Paris, dont dépendent les deux bibliothèques à l'instant nommées, il fut aussi le plus avisé des mécènes, le plus fastueux et clairvoyant des collectionneurs, s'intéressant aussi bien à Picabia qu'aux pastels de La Tour, et aux manuscrits de Cendrars qu'aux archives du cinéma.

Tout cela n'allait pas sans naïveté ni désir de paraître, et l'homme avait ses petitesses, dont on s'est un peu trop complaisamment gaussé. Il n'en reste pas moins le premier en date d'une espèce aujourd'hui à peu près disparue, celle de ces grands couturiers – Poiret, Chanel, Jeanne Lanvin, – qui ont si souvent mis la main aux aspects les plus audacieux de la création contemporaine. Par snobisme peut-être, mais, si haïssable que soit le snobisme, il vaut mieux, et cela soit dit sans allusion à quiconque, que le pataquès, la pyramide de l'infantilisme post-moderniste. Post-modernisme ou plutôt « post-intelligente », comme l'écrivait récemment un de nos confrères du *Corriere della sera* à propos de la pyramide de la Honte, et l'on voit très bien comment le terme pourrait être traduit en bon français populaire, parisien et musclé.



★ Jacques Doucet, par Capiello

Mais revenons à nos chiffons. Doucet était né dans le sérail, et ce sont des pages dignes de Balzac que celles où François Chapon évoque l'histoire de cette famille de commerçants parisiens, spécialisés dans la chemiserie de luxe et la lingerie féminine, qui en quelques décennies passe du faubourg Saint-Martin à la rue de la Paix et, dans le sillage de Worth, aborde la haute couture au moment où, en 1898, Jacques le magnifique hérite de l'entreprise pour en faire bientôt la première maison de Paris.

Et c'est désormais à Proust que l'on pense, au long d'un chapitre où tout nous est dit des secrets du métier, des ateliers, des mannequins, des vendeuses, du style de Doucet, *« le dernier couturier de la femme ornée »*, et surtout de sa clientèle. Il habillait les grandes actrices de l'époque, Réjane (qu'il chipa à Worth), Brandès, Dorziat, Cécile Sorel, Sarah soi-même. Les demi-mondaines aussi, d'ailleurs en voie d'extinction, les altesses, qui n'en avaient plus pour longtemps, et tout le faubourg Saint-Germain.

Humilité

Il connut là quelques déconvenues, qui, par désir de compensation, sont peut-être à l'origine de sa vocation de collectionneur. Les Guermantes en effet ne le traitèrent jamais qu'en fournisseur, ce en quoi ils étaient bien bêtes, car, si éminent qu'il fût par son talent, Doucet l'était au moins autant par sa courtoisie, sa connaissance des vins et la sublimité des repas qu'il offrait à ses invités.

L'un des plus « fidèles » fut André Suarès, ce qui est assez curieux si l'on pense à l'épouvantable caractère dont la nature avait gratifié l'auteur du *Voyage du condottière*. Doucet le rencontra en 1913, se fit emmener par lui en Italie, entretint avec son condottiere une énorme correspondance poursuivie presque jusqu'à la fin de sa vie.

Une correspondance énorme et une correspondance payée. Les lettres en effet que, moyennant une rente assez modeste, Suarès envoyait régulièrement au « magicien », comme il disait, étaient destinées à l'informer de la situation littéraire, des jeunes auteurs, des livres nouveaux, de l'avenir de la poésie. etc. Doucet demanda ensuite les mêmes services, également rétribués, à Reverdy, à Cendrars, à Max Jacob (les lettres sont désopilantes), à Radiguet et à ceux qu'il appelait *« ses jeunes tigres »*, c'est-à-dire Aragon et Breton.

On pense évidemment aux pensions de Louis XIV. Mais le procédé, qui évitait l'humiliante aumône, ne manquait pas de délicatesse, et, là aussi, quelle acribie ! C'est peut-être ce qui est le plus remarquable dans le caractère de Doucet : son goût à la fois du risque et du document de première main, son humilité devant le connaisseur, fût-il un gamin comme Radiguet, son besoin de s'alimenter à la source inconnue ou récemment découverte.

Et c'est là ce qui explique que, dès sa première collection, il s'empressa à rassembler catalogues de vente et gravures, traités anciens, divines fiches et ouvrages spécialisés. Ce matériel, qu'il sut acquérir grâce au concours d'hommes de grande valeur, il le mit très vite à la disposition des chercheurs, dans des conditions d'accueil admirables, et il deviendra un jour le clou non moins admirable de la bibliothèque d'art et d'archéologie.



La première collection Doucet était consacrée au dix-huitième siècle. Accessible aux amateurs, elle était installée dans un hôtel particulier de la rue Spontini, spécialement construit à cet effet, et les richesses en étaient telles (Fragonard, Hubert Robert, Clodion, cinq Chardin, les plus beaux pastels, les plus beaux meubles, les plus beaux marbres) que l'on comprend mal que le propriétaire ait voulu dès 1912 s'en défaire au cours d'une vente qui fut en son temps aussi célèbre qu'il y a quelques années celle de la collection bâloise du baron von Hirsch.

Le désir d'oublier la vie et la mort d'une femme discrètement aimée fut peut-être à l'origine de cette spectaculaire liquidation. Mais, dès les Clodion partis, notre « magicien » se met en quête d'œuvres plus « fraîches » : Degas, Manet (*Sur la plage*, que son neveu léguera au Louvre), Berthe Morisot, Monet, Cézanne, dont *la Femme au chapelet* n'est pas, à ses yeux, *« moins belle qu'un Rembrandt et touche à vif notre sensibilité »*. Il se tournera ensuite, même si c'est au début avec prudence et un souci d'économie parfois burlesque, vers Matisse, Brancusi, Derain, Picasso, cependant que Suarès, autre champion d'acribie, réunit les manuscrits des vivants et des morts, les collections de revues, les éditions originales, les rarissimes éditions illustrées (*la Prose du Transsibérien* en particulier) qui constitueront le fonds de la bibliothèque littéraire.

Modernité

A nouvelle collection, nouveau logis. Et ce sera l'appartement de l'avenue du Bois, qu'il fera meubler et décorer par Legrain, Iribe, Poiret, Fauconnet, en attendant d'installer à Neuilly, ultime folie, un studio aujourd'hui misérablement disparu qui fut comme le *tempietto* de la plus fringante modernité.

Cette modernité, Doucet l'a découverte pas à pas pendant la guerre : informé de tout par son *brain trust* (auquel il faut ajouter André Salmon), il rencontre Apollinaire, devient la providence – relative – des écrivains nécessiteux, soutient quelques temps *Nord-Sud*, la revue de Reverdy, accueillera même un jour Dada en la personne de Tzara, et la plus tumultueuse avant-garde avec Man Ray, Max Ernst, Picabia, qui lui sont présentés par André Breton.

Car, si les dernières années de Doucet sont les plus passionnantes de l'histoire de ses collections (après tout, en 1910, acheter un Fragonard, et même un Manet, est à la portée de tous les milliardaires), c'est bien aux « jeunes tigres » qu'on le doit. Les documents publiés par François Chapon le disent très nettement, et il fallut les instances parfois comminatoires de Breton pour décider le « magicien » à acheter l'esquisse du *Cirque*, de Seurat (par l'intermédiaire de Fénéon), plusieurs Duchamp, d'excellentes toiles cubistes : *la Charmeuse de serpents*, du Douanier, et *last but not least*, *les Demoiselles d'Avignon*.

Doucet mourut à l'automne de 1929. En dehors de Suarès, aucun des écrivains et des artistes qu'il avait aidés n'assista à son enterrement et, en dehors des deux bibliothèques, rien ne demeura en place du fabuleux trésor. Les maisons furent détruites, la collection dispersée, comme fut dispersée la collection et détruite la maison de Robert von Hirsch, lequel trouvait d'ailleurs bon qu'il en fût ainsi et que les œuvres retournent dans la masse, afin que recommence la chasse au trésor, la ronde de la curiosité et du désir.



★ Robes de Jacques Doucet (1914)

Trois tableaux seulement ne prirent pas le chemin du grand large et se sont retrouvés dans les collections publiques. *Sur la plage*, déjà cité, l'esquisse du *Cirque*, que donna la veuve de Doucet, et *la Charmeuse de serpents*, qu'il avait acheté à Robert Delaunay avec la promesse écrite de le léguer au Louvre.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Mystère et splendeurs de Jacques Doucet*, par François Chapon. Editions Jean-Claude Lattès, 155 F.

MUSIQUE

Rendez-vous de printemps

CUENCA (16-22 avril). – La treizième Semaine de musique religieuse, pour la semaine sainte, au milieu des processions de pénitents, avec quantité d'œuvres à découvrir, anciennes ou modernes, de toute l'Europe, par des ensembles de la plus haute qualité, dont la Chapelle royale de Paris. (Rens. Conservatorio provincial de musica, Cuenca, Espagne. Tél. : 21-69-11.)

LOURDES (20-29 avril). – Le classique Festival de Pâques, dirigé par Kurt Redel, offre notamment la *Passion selon saint Matthieu* de Telemann, *Paulus* de Mendelssohn, le *Requiem* de Verdi, la *Missa Solemnis* de Beethoven, un hommage à M.-A. Charpentier, etc. (Rens. Office du Tourisme, 65100 Lourdes. Tél. : (62) 94-15-64.)

MONTE-CARLO (19 avril - 6 mai). – Un brillant Printemps des arts, musique et danse : Ruggero Raimondi, le Ballet classique de Moscou, I. Cotrubas, le Quatuor Tatraï, D. Barenboïm, I. Oïstrakh, M. Freni et bien d'autres. (Rens. (93) 50-69-31.)

FLORENCE (1er mai - 1er juillet). – Le premier Mai florentin dirigé par Luciano Berio a pour thème Orphée : l'*Orfeo* de Monteverdi, version ancienne et version moderne-pop (mise en scène Ronconi), *Sul filo d'Orfeo*, ballet moderne dans les jardins Boboli, etc. Avec *Rigoletto* réalisé par Lioubimov, *Fidelio* et de nombreux concerts. (Rens. Teatro Comunale, via Solferino 15, 50123-Firenze. Tél. : (39-55) 262-841.)

POITIERS (3-18 mai). – Dixième Printemps musical, avec un bouquet d'artistes ayant marqué les festivals précédents : Ars Nova, Duchable, la Fanfare des Scots Guards, Pro Cantione Antiqua, le Chœur Alexandre-Nevsky, B. Galber, J. Guillou, etc. Le 6 mai, concerts-promenade dans les églises de Poitou. (Rens. 13, rue Aliénor-d'Aquitaine, 86000-Poitiers.)

EVIAN (5-15 mai). – Autour du passionnant concours de quatuors à cordes, les jeunes troupes enthousiastes de l'Orchestre du Curtis Institute, des musiciens chevronnés tels que les Percussions de Strasbourg, Gidon Kremer, le Quatuor Brandis, Ferdinand Leitner, I. Temirkanov, J. P. Rampal, ainsi que F. Duchable, E. Berchot, B. Engerer et le Quatuor Hagen, lauréat du concours de l'an dernier. (Rens. Château de Blonay, 74500-Evian. Tél. : (50) 75-03-78.)

BORDEAUX (11-27 mai). – Un Mai de Bordeaux particulièrement intéressant avec *Idoménée* de Mozart (trois représentations), *Orlando* de Haendel, le *Requiem* de Verdi, *les Saisons* de Haydn, et M. Freni, W. Hollweg, G. Janowitz, S. Jerusalem, T. Troyanos, F. Maggio-Ormezowski, I. Pogorelich et bien d'autres. (Rens. Grand Théâtre, place de la Comédie, 33074-Bordeaux-Cedex. Tél. : (56) 90-91-60, poste 1259.)

GLYNDEBOURNE (28 mai - 17 août). – Cinq opéras, soixante-six représentations dans la campagne anglaise. Nouvelles productions du *Couronnement de Poppée* et d'*Arabella* de Strauss ; reprises des *Noces de Figaro*, *Cosi fan tutte*, *le Songe d'une nuit d'été*, de Britten. (Rens. Glyndebourne, Lewes, East Sussex, BN8 5UU. Tél. : (44-273) 812-321).

SELECTION

CINÉMA

« Fraulein Berlin » de Lothar Lambert

Aventures et mésaventures d'une femme à la recherche du grand amour mais, et ça paraît incompatible, qui appartient à l'underground berlinois. Un milieu que Lothar Lambert connaît parfaitement. Son film en est un pur produit, et le montre tel qu'en lui-même, drôle, émouvant, à peine amer.

« Tendres passions » de James L. Brooks

La vie comme un feuilleton télévisé, avec des sagas familiales. Un retour au mélodrame sans honte, avec des moments de vérité crue, dominé par Shirley MacLaine, et une révélation, Debra Winger.

ET AUSSI : *Sans témoins*, de Nikita Mikhalkov (un homme et une femme). *Mauvaise Conduite*, de Nestor Almendros et Orlando Jimenez Leal (Prix des droits de l'homme à Strasbourg). *Laisse-béton*, de Serge Le Péron (poètes, vos papiers).

THÉATRE

« La Mort de Sénèque » à la Comédie-Française

La tragédie d'une conspiration contre Néron, dont l'empereur sort vainqueur. Le langage est superbe, plus proche de Shakespeare que de Corneille. Dans des costumes colorés, aérés, dans un décor grandiose et simple, des lumières chaudes ou livides, la mise en scène de Jean-Marie Villegier est magnifique de souplesse et d'intelligence. Les acteurs sont merveilleux, Richard Fontana est né pour jouer Néron.

MUSIQUE

De « Werther » à « Robert le Diable »

Superbe distribution pour la reprise de *Werther* de Massenet à l'Opéra, avec notamment le grand Alfredo Kraus et Lucia Valentini-Terrani, sous la direction de Georges Prêtre. En espérant que Pierluigi Samaritani sera plus inspiré pour les décors que dans sa *Butterfly* (les 6, 10, 13, 16, etc.).

Ne manquez pas de venir écouter « le meilleur orchestre français actuel »... Nos amis Canadiens seraient bien inspirés d'oublier cette définition de l'Orchestre de Montréal empruntée à *The Gramophone* pour nous annoncer la venue à Paris de cet excellent ensemble, dirigé par Charles Dutoit, qu'on retrouvera avec plaisir dans *la Symphonie fantastique*, *le Sacre du printemps* et le *Triptycon* de Pierre Mercure, compositeur canadien, mort prématurément en 1966 (Champs-Elysées, le 9 avril).

En province, saluons la naissance du Floréal musical d'Epinal, qui présente un programme très original. Ouverture le 7 avril, avec les *Sept paroles du Christ* et le 8, avec les *Quintettes piano et cordes* de Brahms et Schumann (Gérard Caussé, M. Maïsky, J.-F. Heisser, etc.), puis l'Intermezzi-Ensemble de Londres, l'Accroche-Note de Strasbourg, les sœurs Labèque, P. Badura-Skoda, etc. (du 7 avril au 1er juin : renseignements : Office du tourisme, tél. : (29) 82-53-32).

On ira aussi à Rennes voir *Robert le Diable*, non pas celui de Meyerbeer, mais une création d'Ahmed Essyad, avec des comédiens-chanteurs zaïrois et l'Atelier lyrique du Rhin, dans une mise en scène de Pierre Barrat (Maison de la culture, les 11, 12 et 13 avril).

Mélopées califales à Nanterre

Le sommet des Journées de musiques arabes organisées jusqu'au 8 avril au théâtre des Amandiers (7, avenue Picasso, Nanterre, tél. : (1) 721-18-81) sera sans doute le concert unique de *malouf* du vendredi 6 avril, à 20 h 30, donné par la Rachidia de Tunis. Cet ensemble « andalou » de quarante musiciens et chanteurs, fondé il y a cinquante ans, est considéré comme l'héritier le plus fidèle de cette musique « *enivrante pour l'âme* » qui berçait califes et émirs de l'Espagne arabe.

ET AUSSI : *Octava bassa* (création) d'I. Malec et *le Château de Barbe-Bleue* de Bartok, par l'O.N., dir. Z. Pesko (Champs-Elysées, le 10) ; le Trio Argerich-Kremer-Maïsky (Champs-Elysées le 11 avril).

VARIÉTÉS/ROCK

Léo Ferré

Trois récitals de Léo Ferré au Théâtre des Champs-Elysées. Trois heures sans entracte où le chanteur reprend quelques-uns de ses plus beaux titres : *Vingt ans, Madame la Misère, Thank you Satan, Pépé, la Nostalgie, Rutebeuf, Ostende, la Vie moderne, Yen a marre* (6 avril à 20 h 30, 7 avril à 16 heures et 20 h 30).

Printemps de Bourges

La huitième édition du Printemps de Bourges marque une nouvelle étape dans une fête annuelle de la chanson enfin reconnue de tous. Au programme : Jacques Higelin (le 4) ; Linton Kwesi Johnson et le Dennis Bowell Dul Band, Echo and the Bunnymen, Bernard Haller (le 5) ; Valérie Lagrange, Eddy Louiss, Riou Pouchain, Claude Nougaro et Pierre Akendengue (le 6) ; Riou Pouchain, Simple Minds, Pierre Desproges (le 7) ; Pierre Desproges, Catherine Ribeiro et Michel Hermon, Nina Hagen (le 8).

ET AUSSI : reprise de *Hair* au Casino de Paris ; Jean Lapointe à Bobino ; Dread Broadcast Corporation au Phil'One (le 4) ; la Compagnie Handspar Theatre au Palais des Glaces ; Re-flex au Bains-Douches (le 6) ; à Lyon (Westside le 7) ; David Gilmour à Nancy (le 8), à Strasbourg le 9, à Paris (Zenith) le 11, à Lyon, Bourse du travail (le 12).

DANSE

Le théâtre chorégraphique de Rennes à l'Espace Cardin

L'Espace Cardin va bien à Gigi Caciuleanu, jeune homme pressé, excellent danseur, chorégraphe un peu brouillon mais drôle et inventif. Il y présente ses récentes créations, *A fleur de peau* (évocation de l'univers de Cocteau) et *Passage*.

« International Connection » à La Forge

Il faut y aller à l'aventure et sans garanties mais on peut y avoir de bonnes surprises. Promotion de jeunes chorégraphes de divers pays (Aby dance trio, Marjorie Gamso, 6-7 avril, Kitzou, la Cie Multitude 8 et 9, Edo 10 et 11...).

ET AUSSI : Ko Murobushi à la Maison des cultures du monde (un buto nietzschéen), Momix au Théâtre de la Ville (une moitié de Pilobolus), le Ballet Moisseiev au Palais des Congrès (le folklore russe à la conquête du Mont Chauve), *From Harlem to Broadway* au Théâtre du Ranelagh (la fascination du mythe américain).

EXPOSITIONS

Dessins italiens du XVe au XVIIIe siècle à l'Institut néerlandais

L'Institut néerlandais célèbre le centenaire de la naissance de Frits Lugt, son fondateur, avec une exposition de dessins de maîtres italiens de Florence, de Rome, de Sienne et d'Ombrie, ayant appartenu au célèbre collectionneur. Parmi ces pièces de toute première qualité, des études gouachées de draperie de Léonard et de Lorenzo di Credi, des têtes d'Andrea del Sarto, des œuvres de Raphaël, Filippino Lippi, Beccafumi, Carlo Maratti...

Exposé dans des cadres anciens, cet ensemble de cent soixante pièces du quinzième au dix-huitième siècle a été choisi à partir du catalogue en trois volumes consacré à la collection Lugt, par James Byam Shaw.

ET AUSSI : les trésors de Saint-Marc au Grand Palais ; la peinture du Nouveau Monde, au Grand Palais et au château de Blérancourt ; les nouvelles acquisitions du département des peintures, au Louvre ; « Bonnard », au Centre Georges-Pompidou ; « Images et imaginaires d'architecture », au CCI ; « Atelier 84 », à l'ARC ; Someville à Bobigny ; de Renoir à Vuillard, au musée-promenade de Marly-le-Roi-Louveciennes.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

PIERRE BONNARD. Jusqu'au 21 mai.

UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

OTMAR THORMANN. Jusqu'au 15 avril.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Baskt à Matisse. Jusqu'au 30 juillet.

CCI

IMAGES ET IMAGINAIRES D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 28 mai.

TEXTILE DU NORD : Culture et industrie — CULTURE TECHNIQUE EN NORD/PAS-DE-CALAIS. Jusqu'au 23 avril.

TEXTILE : Créer avec l'industrie. Jusqu'au 7 mai.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

BPI

CARNAVALS ET FÊTES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

THÉATRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai.

THÈME ILLUSTRÉ. Philippe Davaine. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 16 avril.

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 16 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 26 avril). Jusqu'au 11 juin.

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Entrée gratuite le 21 mai. Jusqu'au 25 juin.

HALLES ET MARCHÉS D'ILE-DE-FRANCE. Grand Palais, espace 404 (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des sculptures, 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 juin.

ACQUISITIONS DU CABINET DES DESSINS, 1973-1983. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 4 juin.

DIX SIÈCLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VIe au XVIe siècle. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

JEAN-LUC TARTARIN. Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 13 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

BAUHAUS ET PHOTOGRAPHIE, 1920-1935. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 13 mai.

RITZI ET PETER JACOBI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 24 juin.

ATELIERS 84. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 29 avril.

LE JARDIN MUSICAL. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 29 avril.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. Jusqu'à fin octobre. — NOUVELLES ACQUISITIONS. — CONTIGUITÉS — REGARDS SUR L'ART. Jusqu'au 29 avril. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

L'EMPIRE DU BUREAU, 1900-2000. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 mai.

CENDRE ET ALCOOLS. Cendriers publicitaires de la collection Rodriguez. Musée de la publicité *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 30 avril.

PASTELS DU MUSÉE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F. Jusqu'au 16 avril.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

JOAN PALA. Prix Bourdelle 1983. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 mai.

JEAN MESSAGIER. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 mai.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

TENDANCES A NEW-YORK. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 avril.

TREMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

CORPS, PARURES ET COSTUMES. Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; 4,50 F le dimanche. Jusqu'au 16 avril.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 avril.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

JEAN COCTEAU et les arts plastiques. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 6 mai.

SOLS. Peintures, sculptures, installations. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

LE CORBUSIER-SAVINA. Sculptures et dessins. Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dim., de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 19 mai.

LES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY. Fac-similé intégral. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (878-14-33). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

LE VITRAIL EN LORRAINE, du XIIe au XXe siècle. Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Du 6 avril au 17 juin.

CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er mai.

ALTDORFER et le réalisme fantastique dans l'art allemand. Centre culturel du Marais *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 15 juillet.

JUDITH WOLFE. Peintures. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 19 avril.

AU-DELA DE L'IMAGE RÉPÉTÉE : Heywood, Sewell, Tamasauskas. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 avril.

CONSTRUIRE POUR LA CULTURE. Jusqu'au 12 mai — BEYROUTH. Photographies de S. Ristelhueber. Jusqu'au 14 avril. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h.

MISES EN BOITE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

JEAN VOIGT. Mirages de la décadence. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (569-02-02). De 13 h à 19 h ; dim. (et fêtes), de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mai.

LE TEMPS DU REGARD. Hôpital du Val-de-Grâce, 74, boulevard de Port-Royal (329-12-31). Jusqu'au 2 mai.

POUR L'AMNISTIE. 300 peintres solidaires des prisonniers politiques d'Uruguay. Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail (544-38-39). Sauf dim., de 9 h à 20 h ; sam., de 9 h à 13 h. Jusqu'au 21 avril.

EUGENIO TELLEZ. Paysages idéologiques. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

CARTIER-BRESSON. Carnet de notes sur le Mexique. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 avril.

Galeries

RÉFLEXION RÉFLÉCHIE. Livres d'artistes/Livres objets. NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 avril.

GARACHE-TAKIS. Galerie Maeght-Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 avril.

ALAIN KIRILI, AKI KURODA. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 15 avril.

LES TROIS NOLL. Galerie Muscade, 21, rue du Petit-Musc (272-15-80). Jusqu'au 5 mai.

COLLAGES 1960-1980. Œuvres de Calm, Coppel, Downing, Le Bret, Ortlieb et Shanon. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 21 avril.

TISSUS ART DECO. Atelier Manzati. Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 mai.

VOLTI-BARON-RENOUARD. Un sculpteur, un peintre. Hall Mercedès, 118, avenue des Champs-Elysées (562-24-04).

GEORG BASELITZ. Gravures 1964-1983. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 25 avril.

FRANÇOIS BEALU. Gravures récentes. Galerie J. Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 14 avril.

PIERRE BETTENCOURT. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 26 avril.

ANDRÉ BORDERIE. Peintures. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 28 avril.

BRAM VAN VELDE. Lithographies 1974-1981. Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 14 avril.

PIER PAOLO CALZOLARI. Peintures. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 15 avril.

CAMESI. Visible — Invisible. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 12 mai.

LUCIANO CASTELLI. New Paintings. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 17 avril.

CHAMBAS. Portraits. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 21 avril.

CLAYETTE. Phantasmes vénitiens. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 14 avril.

CONDÉ. Galerie du Marais, 33, rue des Francs-Bourgeois (277-17-25). Jusqu'au 5 mai.

HONORÉ DAUMIER, 1808-1879. Sculptures, dessins, lithographies. Galerie de Jonckheere, 21, rue quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 21 avril.

HREINN FRIDFINNSONN. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 11 avril.

LIONEL GODART. Travaux récents. Galerie F. Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 13 avril.

SERGE GUILLOU. Œuvres revisitées. Galerie H. Bénézit, 20, rue de Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au 13 avril.

BJORN T. HANSEN. Peintures. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 27 avril.

KARL HUBBUCH. Peintures, aquarelles, dessins des années 20 et 30. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 5 mai.

GEORGES HUGNET. Collages 1930-1961. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 14 avril.

ISODORE ISOU. Méditation esthétique sur Soutine. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 27 avril.

MICHAEL KENNY. Dessins. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 14 avril.

J.-F. LACALMONTIE. Galerie Gabrielle Maubrie « Au fond de la cour », 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 28 avril.

LAPICQUE. Dessins. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 28 avril.

VLADIMIR LLIAGATCHEV. Galerie Raspail, rive gauche, 221, boulevard Raspail (320-68-75). Jusqu'au 10 avril.

RICHARD LONG. New Works. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 15 avril.

MAGRITTE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

MAHDAVI. Peintures et dessins. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 14 avril.

LUIS MARSANS. Peintures et dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 14 avril.

JEAN MESSAGIER. « Bourgeons de papier ». Croquis et dessins, 1940-1983. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 12 mai.

GÉRARD PASCUAL. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 avril.

PEREZ-FLORES. Prochromatiques. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 30 avril.

ACHILLE PERILLI. Irrazionale geometrico. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 5 mai.

J.-F. POITEVIN. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de La Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 28 avril.

MAURICE ROCHER. Femmes et notables. Gouaches. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse, (555-83-69). Jusqu'au 18 avril.

BJARNE ROTTERUD. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 14 avril.

MICHEL SEUPHOR. Galerie Myriade, 231, rue Saint-Honoré (260-68-68). Jusqu'à fin avril.

IRMGARD SIGG. Visite aux cratères. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 28 avril.

PIERRE SZEKELY. Le cirque de pierre. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 5 mai.

TABUCHI. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 20 avril.

ISABELLE WALBERG. Sculptures 1943-1983. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 20 avril.

ROLAND WEBER. Peintures 1981-1983. Galerie J. Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 5 mai.

En région parisienne

BOBIGNY. Roger Somville, Préfecture, Hôtel de ville, Bourse départementale du travail, Maison de la culture. Renseignements : 830-11-93. Jusqu'au 2 mai.

BRETIGNY. Erro. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h. et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

IVRY-SUR-SEINE. Ivry 8 + 4 : Beaunteur, Caceres, Casasus, Boulbes, Brecq, etc. Galerie Fernand Léger, 93, avenue G.-Gosnat. Sauf dimanche. Jusqu'au 21 avril.

JOUY-EN-JOSAS. Impressions cachemire au XIXe siècle. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Sam., dim., mardi et jours fériés, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 28 juin.

LA DÉFENSE. Les bâtisseurs de l'imaginaire. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). Jusqu'au 13 mai.

MARLY-LE-ROI. De Renoir à Vuillard : Marly-le-Roi, Louveciennes, leurs environs. Musée-promenade, grille royale, parc de Marly (969-06-26). Sauf lundi, mardi (et jours fériés), de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 juin.

PONTOISE. Le portrait dans les collections du musée. Musée Tavet Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mai. — Ludovic-Rodo Pissarro, 1878-1952. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

VILLEPARISIS. Gérard Pascual. CAC Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

LE VESINET. Affiches polonaises A. Pagowski, etc. Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-12-75). De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Du 6 au 21 avril.

En province

AMIENS. Jean Dubuffet, peintures 1942-1982. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 12 mai.

ANGERS. Architecture gothique et néogothique en pays de Loire. Musée des beaux-arts, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 13 mai.

AUBUSSON. Mario Prassinos : Tapisseries. Musée de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). — Peintures et dessins. Ecole nationale d'art décoratif, place Villeneuve (66-14-28). Jusqu'au 12 juin.

AVALLON. Les artistes de Gdansk. Place de la Collégiale (34-54-82). Jusqu'au 23 avril.

BAYONNE. Hommage à Pierre Loti. Musée Bonnat, 5, rue Jacques Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 22 avril.

BEAUVAIS. Ritzi et Peter Jacobi. Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-24-53). Jusqu'au 24 juin.

BLERANCOURT (Aisne). La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

CAEN. Robert Malaval-Louis Pons. Correspondances. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 29 avril.

CALAIS. Joseph Beuys. Dessins 1941-1983. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 4 juin.

CATEAU-CAMBRESIS. Mis en socle. Photographies de Pierre Mercier. Musée Matisse palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 20 mai.

CHAMBÉRY. Des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Age. Que reste-t-il de nos châteaux ? Musées d'art et d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 13 mai.

CHARTRES. Nouveaux objets illustratifs ou le crève-cœur en 1984. Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 28 avril.

CHATEAUROUX. Bernar Venet, dessins 1963-1983. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Du 7 avril au 19 mai.

CHERBOURG. Tomi Ungerer. Musée Thomas Henry, rue Vastel (44-40-22). Jusqu'au 28 avril.

CHOLET. L'Anjou religieux et les orfèvres du XIXe siècle. Musée des arts, 46, rue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 14 mai.

COLMAR. Charles Spindler. Mobilier 1900. Musée d'Unterlinden, place d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 27 mai.

DIJON. Canton de Nolay. Architectures et œuvres d'art. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 14 mai.

FLAINE. Simon Hantaï. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 22 avril.

GRAVELINES. Les éditions de Guy Levis Mano et ses illustrateurs. Musée du dessin et de l'estampe originale, Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 1er mai.

GRENOBLE. Jean-Noël Zanetti - Michel Brunier. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 25 avril.

LA ROCHELLE. Chicago. 150 ans d'architecture. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 19 avril.

LYON. Serpan, 1922-1976. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Costruire l'illusione : Avalle, Coletta, Colombo, Staccioli, Trotta. Elac. Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 23 avril — 150 affiches françaises du cinéma muet. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 8 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Orages désirés, ou le paroxysme dans la traduction de la nature. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 3 juin.

MARSEILLE. La Graufesenque-Millau, complexe industriel antique de la céramique. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'au 28 avril.

NICE. Carnaval cent : Carnaval du monde à travers les âges. Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 29 avril — Chin-Dolin-Salomé Saytour-Seltz. Galerie d'art contemporain, 59, quai des États-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 avril — A. et G.-A. Messa. Musée des beaux-arts-Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 mai. — Alberto Burri. Cellotex, Cretti, plastiques. Galerie Sapone, 25, boulevard Victor-Hugo (88-54-27). Jusqu'au 24 avril.

QUIMPER. Aquarelles orientales d'Emile Bernard. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (95-45-20).

ROANNE. Pierre Gandu. Musée Joseph Déchelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 6 mai.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des Beaux-Arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 29 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. Jean-Luc Vilmouth. Œuvres récentes. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-ETIENNE. Claude Viallat. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85).

SAINT-PAUL. Hommage à Juan Miro. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 8 mai.

STRASBOURG. Emar, un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-48-95) Jusqu'au 29 avril. — Per Kirkeby. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Du 7 avril au 20 mai.

TOULON. Denis Laget — François Nardi. Musée, 113, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOURS. Les Peintres et l'architecture antique. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 3 juin. — Peter Klasen. — Catherine Viollet. Apact, 17, rue de la Bourde (20-46-75). Jusqu'au 14 avril.

VILLEURBANNE. Barbara Kruger. Le nouveau musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 25 avril. — Man-Ray. « Rétrospective de 53 photos ». Base internationale, 4, rue Jubin (889-74-79). Jusqu'au 30 avril.

THEATRE

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 5 et 7 à 19 h 30 : Marco Spada ; les 6 et 10 à 19 h 30 : Werther.

SALLE FAVART (296-06-11), les 5 et 9 à 19 h 30 : la Demoiselle élue ; Didon et Enée.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 4 à 14 h 30, les 6 et 8 à 20 h 30 : Cinna ; les 4 et 9 à 20 h 30 : la Mort de Sénèque ; les 5, 7 et 10 à 20 h 30, le 8 à 14 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, relâche. – Grand Théâtre, (lun.) : le 4 à 20 h 30 : le Héron ; les 5, 6, 7 et 10 à 20 h 30, le 8 à 15 h : la Mouette. – Théâtre Gémier, (dim., lun., mar.), les 4, 5, 6, et 7 (dern.) à 20 h 30 : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?

ODÉON (325-70-32), (lun.), les 4, 5, 6, 7 et 10 à 20 h 30, le 8 à 15 h : Ionesco.

PETIT ODÉON (325-70-32), (lun., mar.), les 4, 5, 6 et 7 à 18 h 30 : Sarcasme.

TEP (364-80-80), (lun., mar.), les 4, 5, 6 et 7 à 20 h 30, le 8 à 15 h : la Double Inconstance. – Cinéma, le 7 à 14 h 30 : Au fil du temps.

BEAUBOURG (277-12-33), (mar.), Débats : le 5 à 15 h : les Jeux de rôle. – Concerts-animations, les 4 et 5 à 18 h 30 : Rencontre avec les musiciens ; 20 h 30 : R. Trexler « URSS avant-garde », « DDR, avant-garde » ; le 7 à 18 h : Nouvelle musique improvisée (R. Dick, J. Léandre, G. Lewis, N. Rothenberg). – Cinéma-vidéo, les 4, 5, 6 et 9 de 12 h à 22 h et les 7, et 8 de 10 h à 22 h : Ses tails ; les 4, 5, 6, 7, 8 et 9 : Nouveaux films BPI : 13 h : Dehors, dedans... propositions, de Y. Peretti ; à 16 h : Boris Vian, de R. Bernard ; à 19 h : Ouvriers 80, de A. Chodakowski et A. Zadjyeskowski ; les 4, 5, 6, 7 et 8 à 18 h : Aspects du cinéma expérimental en France : Portraits/Miroirs (M. Klonaris, K. Thomadaki) ; les 5, 6, 7, 8 et 9 : Les enfants de l'immigration : de 15 h à 20 h : Cinéma et Vidéo. – Théâtre Danse, Les enfants de l'immigration : le 4 à 15 h : Spectacle d'enfants présenté par Radio Aligre ; le 5 à 15 h : Spectacle ; le 6 à 19 h : Binet El Youm ; le 7 à 15 h : « Zone interdite » ; 19 h : « Sound system » ; le 8 à 15 h : « Faits divers ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), relâche du 4 au 23 avril.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (dim., lun.), les 4, 5, 6 et 7 à 20 h 45 : Arden de Faversham, le 10 à 20 h 30 : Sankai Juku ; les 4, 5, 6, 7 et 10 à 18 h 30 : Momix Dance Theatre.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), (mar.), les 4, 5, 6 et 7 à 21 h, le 8 à 16 h : les Perses (dern.) ; les 8 et 9 à 20 h 30 : Flamenco « El canto de la Saeta » (chants flamencos de la semaine sainte – Zapata, Montaraz, Solea, Arriaza).

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34) (D., L.), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet ; (L.) 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), le 4 à 18 h 30 : les Sincères ; les 6, 9 à 18 h 30 : la Vie ordinaire ; les 6 à 21 h, le 7 à 18 h 45 : Moi ; les 4, 9 à 21 h, le 8 à 15 h : Reveau de l'Etoile ; le 7 à 22 h : la Parisienne – 29e à l'ombre ; le 10 à 15 h et 21 h : au Pays de Papouasie.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mar., mer., 20 h 30 : les Bonnes ; ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim., 16 h : Des fabliaux à Molière.

ATELIER (606-49-24), 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin (dern. le 8).

ATHÉNÉE (742-67-27), I : mer. 19 h ; jeu., ven., sam., 21 h : le Retour (dern. le 7) ; II : mer, jeu., 18 h 30, ven., sam., 20 h 30 : Passagères (dern. le 7).

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Celle qui ment, (dern. le 7) ; les 4, 5 à 21 h : Lear.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D.), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), les 5, 6 à 18 h 30 : Richard II ; le 7 à 18 h 30 ; le 8 à 15 h : Henri IV. – Tempête (328-36-36) (D. soir, L), 21 h, Dim 16 h : le Retour d'Iphigénie.

CENTRE CULTUREL XVII (227-68-81), (V, D soir, L) 21 h, Dim. 17 h : la Folie de l'homme.

CENTRE MANDAPA (359-01-60) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Epopée de Gilgamesh.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE-THEATRE (272-27-05) (D) 19 h : Imprévu pour un privé.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., Mar.) : 20 h 30 et 22 h 30, dim. 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Musard).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : Chant dans la nuit.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L), 20 h 45, dim., 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 18 h 30 : Deux vieux panique.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) à 21 h, dim. 15 h : Tchoufa.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h 30 : Tête de femme ; 20 h 15 : L'ambassade ; II : 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 20 h 30 : Chants mêlés ; (D.) 22 h, lun. 20 h 30 : le Shaga.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir) 20 h 30, dim. 15 h : le Rhinocéros (dern. le 8).

MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, Dim. 16 h : La noce chez les petits-bourgeois.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), jeu., ven., sam., 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) (D. soir), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.). 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme assise.

MAUREL (255-45-55), mer., ven. 20 h 30 ; dim. 15 h : Betrayal ; jeu. sam., mar. 20 h 30 : Suddenly Last Summer.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30) le 10 à 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 16 h : Tchin tchin. – Petite salle (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Journal d'une femme de chambre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : La fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53) (Mer., J., D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : On a tous les jours cent ans ; II. (387-71-31) (Mer. soir, D. soir, L.), 21 h, mer., dim. 15 h 30 : Roméo et Juliette.

PLAINE (250-15-65) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Préjugés et passions (dern. le 8).

PLAISANCE (320-00-06) (D., L.), 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POCHE (548-92-97) (D.), 20 h : Molly Bloom ; 21 : l'Elève de Brecht.

PORTE-ST-MARTIN, (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Salle des profs.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Noix de coco.

SAINT-GEORGES (878-63-47), mer., ven., lun., mar. 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), mer., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Est-il bon, est-il méchant ? (dern. le 8).

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : le Horla. – II. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; mer., jeu., ven., sam. 22 h 15 ; dim. 18 h 30 : Orlamonde. – III. (D., L.), 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), jeu., sam., mar. 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust ; mer., ven. 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Ecart.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) (D.), 21 h, sam. 16 h 45 : Y'en a marr... et vous.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-43-77), les 4, 5 à 20 h 30 : Much Ado about Nothing.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-Cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Fils de bette ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : l'Œuf de Colomb (à partir du 10).

THÉATRE DE PARIS, Grande salle (280-09-30), 20 h : Roi Lear de Shakespeare (dern. le 7).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) les 4, 5 à 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; les 6, 7 à 20 h 30 ; le 8 à 15 h : Les affaires sont les affaires. – Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Passe à l'Afrique.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : les Elles et les Eux ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 15 h : Une noce ; une demande en mariage.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., Lun.), 20 h : Chant d'épandage ; (D., lun, mar.), 22 h 15, dim. 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 21 h 30 + sam. 0 h 15 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Stances à Sophie.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), J., V., S., 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Mais est-ce qu'Elaine Grozzt ?.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; Dim., 17 h : D. Gaster.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), les 4, 5, 6, 7 à 18 h 30 : S. Rochon.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), le 4 à 20 h 30 : Bharata Natyam ; le 5 à 20 h 30 : Odissi ; les 7 et 10 à 20 h 30, le 8 à 17 h : Danse Buto.

ESPACE CARDIN (266-17-30), les 9, 10 à 20 h 30 : Théâtre chorégraphique de Rennes.

LA FORGE (371-71-89), les 8, 9 à 20 h 30 : Cie Multitude ; le 10 à 20 h 30 : Edo.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.), à 20 h 30, dim. 15 h : Ballets Moïsseiev (à partir du 6).

Opérettes,

Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer. 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), mer., jeu., mar. 21 h, ven., sam. 20 h 30 (vers. française) ; ven., sam. 22 h 30 (vers. anglaise) : The Rocky Horror Show.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 4

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : G. Fumet, J. Galard (Bach, Leclair, Telemann...).

Eglise des Billettes, 17 h : P.-L. Graff, Ph. Pelissier, Ph. Bride, J. Dupouy, E. Peclard (Mozart).

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzales (Vivaldi).

JEUDI 5

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : voir le 4.

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Berlioz, Schmitt).

VENDREDI 6

Salle Pleyel, 20 h 30 : I. Perlman, B. Canino (Bach, Beethoven, Kim...).

SAMEDI 7

Sainte-Chapelle, 21 h : voir le 4.

Lucernaire, 21 h : F. Bellon, M.-Ch. Guichot (Blavet, Franck, Poulenc...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : L. Poulain, F. Lieutaud (Fauré, Debussy, Roussel...).

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : K. Marshall (Sweelinck, Bull, Phillips...).

DIMANCHE 8

Eglise Saint-Merri, 16 h : C. Molinaro (Albeniz, Villa-Lobos, Piazzola...).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Don Suk Kang, P. Devoyon (Beethoven, Schubert, Ravel).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : S. Mareste (Bach, Schumann, Messiaen).

Notre-Dame, 17 h 45 : M. Adamczewski (Raison, Franck, Vierne...).

A Déjazet, 20 h 30 : E. Audouy, M. Beckouche.

Eglise des Billettes, 17 h : L. Vinocur Freitag, F. de la Grandville.

LUNDI 9

A Déjazet, 20 h 30 : voir le 8.

Salle Pleyel, 20 h 30 : English Chamber Orchestra (Mozart, Schubert).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre symphonique de Montréal, dir. : Ch. Dutoit (Mercure, Berlioz, Stravinski).

Athénée, 20 h 30 : K. Riccarelli, M. Guerrini (Verdi, Bellini, Schubert...).

MARDI 10

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : Z. Peisko (Malek, Bartok).

Salle Pleyel, 20 h 30 : R. Lupu (Schumann, Moussorgski).

Lucernaire, 21 h : F. Bellon, M.-Ch. Guichot (Schumann, Franck, Schubert...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : M. Raskin, récital de clavecin (J.-S. Bach, Duphly, Scarlatti, Soler, J.-C. Bach).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHERE (331-90-76), les 5, 6, 7 à 20 h 30 : Volapyk, à 22 h 30 : Sing-Sing, Ph. Cohen, les Avions.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 6 à 23 h : Reflex condon.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D. L.), 22 h 30 : S. Jurad.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 5 à 21 h : M. Portal, L. Sclavis, J.-P. Drouet, H. Texier. Les 9, 10 à 21 h : Son Caribe.

CITHEA (357-99-26), les 4, 6 à 20 h : les Déserteurs ; le 7 à 20 h : les électrodes ; le 10 à 20 h : RTH rock.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 6, 7 : J. Léandre, G. Lewis, N. Rothengerg ; le 8 : Frei Zusammen ; le 9 : Molécule quartet.

L'ECUME (542-71-16), le 4 à 21 h : Lacaille/Azicsmanoff/Lapezylaso : le 6 à 22 h : Sharon Evans ; les 7, 8, 9, 10 à 22 h : H.-Cl. et R. Portal.

ELDORADO (208-23-50), le 4 à 20 h 30 : Echo and the Bunnymen ; le 10 à 20 h 30 : Ghetto Blaster.

ESPACE CARDIN (266-17-81), les 4, 5, 6 à 20 h 30 : Catherine, Escoudé, Lockwood.

FORUM (297-53-47), le 7 à 19 h : Février noir, les Martyrs, Poison Girl : les 9, 10 à 21 h : Fal Frett.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 7 à 20 h 30 : Quartet R. Pittner.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), tlj à 22 h : R. Cabarius ; mer., 24 h : J. Kahoe, L. White, Crenshaw ; jeu., ven., 24 h : A. Sanders, Worthy ; sam., 24 h : M.-E. Stevens ; dim., 24 h : C. McPherson, A. Sanders ; lun., 24 h : J. Bonard ; Mar., 24 h : Clément, Céleste, Gabrielyn.

MUTUALITE (200-61-43), le 4 à 20 h : UB 40.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 4 à 21 h 30 : S. Rivers ; le 5 à 20 h 30 : Slickaphonics ; les 6, 7 à 21 h 30 : Nene's band : le 8 à 16 h : Jazz Airlines, Quartet Orient express.

PHIL'ONE (776-44-26), le 4 à 22 h : Dread broadcast corporation ; le 5 à 22 h : Abyssia ; les 6, 7 à 21 h 30 : A.-M. Tala.

PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h : mer : Watergate Seven + One ; Jeu. : J. Bonal Trio ; ven. : Soul's quartet ; sam. : Swing at six ; lun. : Alligator jazz band ; mar. : Cl. Tissandier sextet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Desforges.

SALLE PLEYEL (563-88-73), le 5 à 21 h : O. Peterson.

SAVOY (277-86-88), 21 h, les 4, 5, 6, 7 : R. Galliano, D. Goyone, M. Bertaux, J.-P. Ceccarelli ; les 9, 10 : M. Ducret, Ph. Macé, J. Bardy.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : G. Collier's London all Stars (dern. le 7) ; le 10 : G. Badini swing machine.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : K. Chahine, D. Makaga, Ph. Mimran, I. Badarou, F. Sicard (dernière le 7) ; le 10 : M. Perrier, M. Gaucher, O. Hutman, T. Rabeson, A. M'Boup.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h 30 : Transatlantic (dern. le 9).

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : J. Lapointe.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, mer., sam., dim. 16 h : Hair 84.

CITHEA (357-99-26), le 5 à 20 h : Dorian Express.

L'ÉCUME (542-71-16), les 6, 7, 8, 9, 10 à 20 h 30 : L. Clément ; le 5 à 20 h 30 : J.-P. Reginal.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h 30 : G. Cuvier.

GYMNASE (246-79-99) (D., L.), les 4, 5, 6 7, 10 à 21 h : Odeurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 19 h 45 : M. Lourie ; les 4, 5, 6 à 21 h : G. Dahan.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 20 h 30, dim. 17 h : Linda de Suza.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer., J., D. soir), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 15 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Secrets.

RANELAGH (288-64-44), les 4, 5, 6, 10 à 20 h 30, le 7 à 21 h 30 : From Harlem to Broadway.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (727-43-77), le 6 à 20 h 30, le 7 à 16 h et 20 h 30 : L. Ferré.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), mer., sam., dim. à 15 h : le Parapluie volant ; mer., jeu., ven., mar. à 18 h : le Mariage forcé : (L.) à 20 h 45 : Marotissimo.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) *(D., L.), 20 h* : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

En région parisienne

BRETIGNY, CC (084-38-68), le 8 à 15 h 30 : N. Zabaly (Mozart, Beethoven, Chopin...).

EPINAY, MJC (822-41-40) (D soir, L.) 20 h 30, Dim 15 h : Architruc.

GENNEVILLIERS, Maison des jeunes des Aguettes, (799-55-??), le 6 à 21 : Jonathan-Karabane.

MASSY-PALAISEAU, AFI (920-62-07), le 7 à 21 h : Xalam.

MONTREUIL, TEM (858-65-33) (D. soir, L.), 20 h 30, Sam, Dim 16 h : Montreuil aux pêches (à partir du 5).

NANTERRE, TH. des Amandiers (721-18-81) les 4, 5 à 20 h : Terre Etrangère ; le 6 à 20 h30 : Orchestre et chœur de la Rachidia ; le 7 à 20 30 : Confrérie des Hamadcha de Essaouira ; le 8 à 15 h 30 : Tambourinaires de Djerba/Soulamia de Tunis/H. Guella/H. Hamza.

VINCENNES, Th.-D. Sorano (374-73-74), les 5, 6 à 18 h 30 : Buffo ; les 5, 6 à 21 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué chez IVT ; (365-63-63) Jeu, Ven., Sam, 21 h, Dim 17 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 4 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Bethsabée, de L. Moguy ; : 19 h, Cinéma japonais : Sazen Tange, de M. Makino ; 21 h, l'Homme au chapeau de soie, de M. Linder.

JEUDI 5 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Dédée d'Anvers, de Y. Allégret : 19 h, Cinéma japonais : Frère aîné et sœur cadette, de M. Naruse ; 21 h, Louis Skorecki : Eugénie de Franval.

VENDREDI 6 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : le Diable au corps, de Cl. Autant-Lara ; 19 h, Cinéma japonais : Tragédie du Japon, de K. Kinoshita ; 21 h, Louis Skorecki : les Pieds dans les nuages/l'Escalier de la haine.

SAMEDI 7 AVRIL

15 h, Hommage à Elvis Presley : le Rock du bagne, de R. Thorpe ; : 17 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Docteur Laennec, de M. Cloche ; 19 h, Cinéma japonais : les Bateaux de l'enfer, de S. Yamamura ; 21 h, Voyage à Tokyo, de Y. Ozu.

DIMANCHE 8 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Singoalla, de Christian-Jaque ; 17 h, la Pécheresse, de J.-D. Morales ; 19 h, Cinéma japonais : l'Auberge d'Osaka, de H. Gosho ; ; 21 h, les Vingt-Quatre Prunelles, de K. Kinoshita.

LUNDI 9 AVRIL

Relâche.

MARDI 10 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Copie conforme, de J. Dreville ; 19 h, Cinéma japonais : les Sept Samouraïs, de A. Kurosawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 4 AVRIL

15 h, Leur premier né, de M. Stiller ; 17 h, le Crâneur, de D. Kirsanoff ; 19 h, Académie Morlock : Matière grise/E 70/Trait d'union/Oser, de J. Dutoit.

JEUDI 5 AVRIL

15 h, le Trésor d'Arne, de M. Stiller ; 17 h, les Indiscrètes, de R. André ; 19 h, Fille d'amour, de V. Cottafavi.

VENDREDI 6 AVRIL

15 h, la Montre brisée, de V. Sjöström ; 17 h, Rendez-vous avec Callaghan, de D. de Marney ; 19 h, la Meurtrière diabolique, de W. Castle.

SAMEDI 7 AVRIL

15 h, Erotikon, de M. Stiller ; 17 h, les Boxeurs de l'école de Wu Dang, de S. Sha ; 19 h, les Amis inconnus, de X. Lei ; 21 h, les Gladiateurs, de D. Daves.

DIMANCHE 8 AVRIL

15 h, Johan, de M. Stiller ; 17 h, Souvenirs du vieux Pékin, de W. Yigong ; 19 h, le Chant de la fontaine, de S. Xinohua ; 21 h, The luck of the Irish, de H. Koster

LUNDI 9 AVRIL

15 h, Masterman, de V. Sjöström ; 17 h, la Chatte, de H. Decoin ; 19 h, A toi... toujours, de C. Gallone.

MARDI 10 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.f.), (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE BAL (Fr.-It.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LE COLLÈGE S'ENVOIE EN L'AIR (**) (All., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47 ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Calypso (Hap), 17e (380-30-11).

FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e

LES FILMS NOUVEAUX

L'ADDITION (*), film français de Denis Amar : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'AFFRONTEMENT, film américain de Paul Newman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'ANGE, film français de Patrick Bokanowski : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

BIQUEFARRE, film français de Georges Rouquier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Olympic Balzac Elysées, 8e (561-10-60) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

FRAULEIN BERLIN, film allemand de Lother Lambert, v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

GUERRES FROIDES, film anglais de Richard Eyre, v.o. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

L'HABILLEUR, film anglais de Peter Yates, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PEPPERMINT FRIEDEN, film allemand de Mariane Rosenbaum, v.o. : Action Christine, 6e (325-47-46).

SCENARIO DU FILM PASSION, film vidéo de Jean-Luc Godard : Studio 43, 9e (770-63-40).

TENDRES PASSIONS, film américain de James L. Brooks, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

THE WIZ, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

UN HOMME PARMI LES LOUPS, film américain de Carrol Ballard, v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). V. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE, film algérien de Mohamed Lakhdar Hamina, v.o. : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

(758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE JOUR D'APRES (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (354-42-34).

LE LEOPARD (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOCAL HERO (Brit.) (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap.) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LES MALHEURS DE HEIDI (A.) (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEGAVIXENS (A.) (v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MAUVAISE CONDUITE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

POLAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Mistral, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE RETOUR DU JEDI (A.) (v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A.) (v.o) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).

SANS TÉMOINS (Sov.) (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic, 14e (545-35-38).

SCARFACE (A.) (*) (v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SECOND CHANCE (A.) (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88).

LE SECRET DES SELENITES (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

S.O.B. (A.) (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

STAR 80 (A.) (v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WARS LA SAGA (A.) (v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) (v.o.) Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

TO BE OR NOT TO BE (A.) (v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A.) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : version Delavault, St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) (v.o.) (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A.) (v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp.) (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-portugais) (v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A.) (v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71) ; Rialto, 19e (607-87-61).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ANGE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Rialto, 19e, (607-87-61).

LA BIBLE (Fr.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

BLANCHE NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

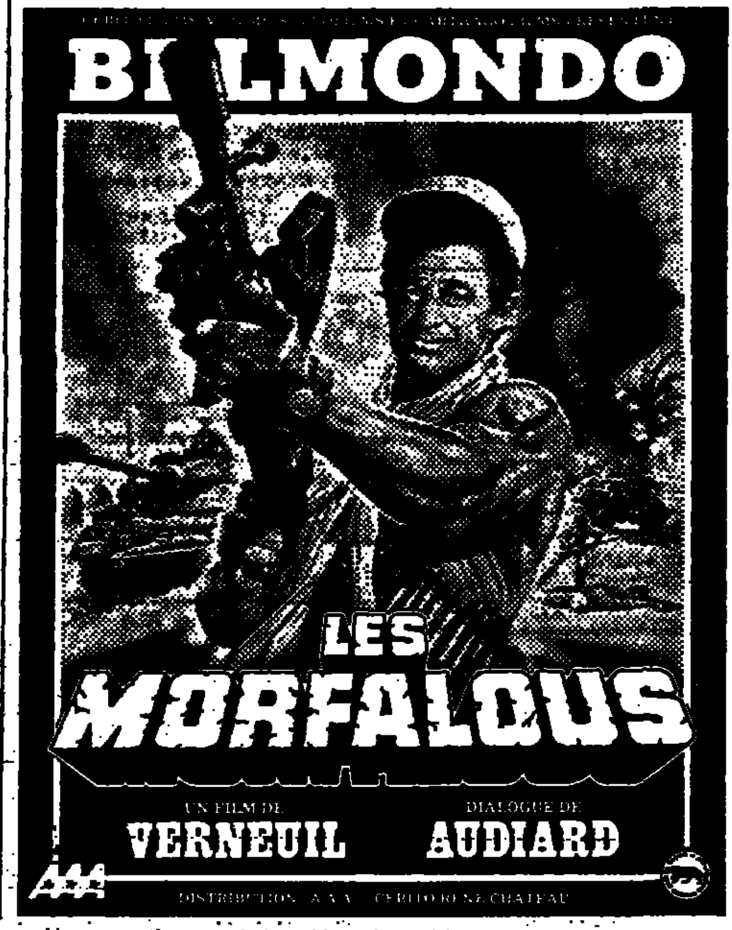
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

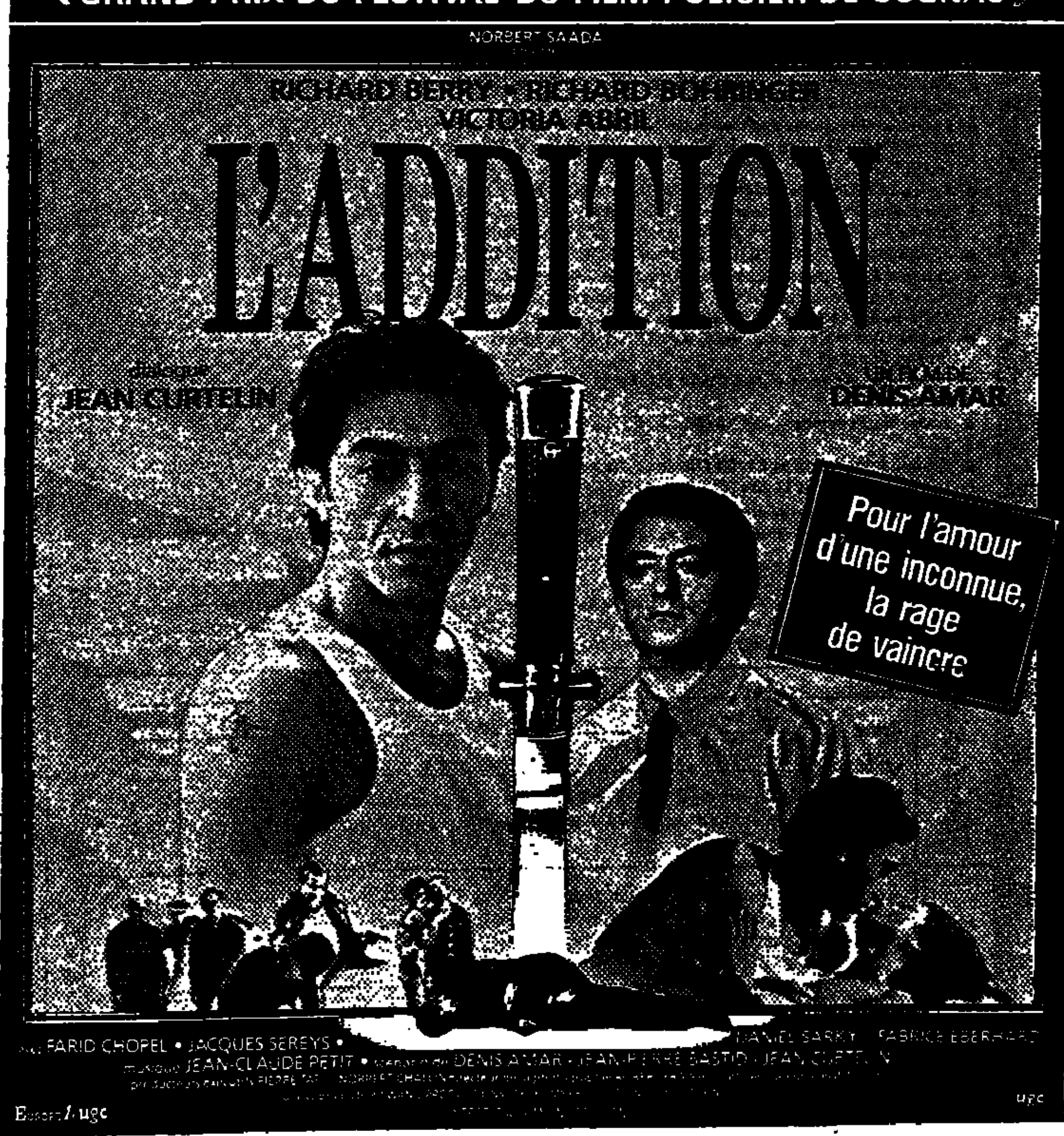
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).







CINÉMA

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Rialto, 19e, (607-87-61).

HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 15e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

L'ŒIL DU TIGRE (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA PARTY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

RUBY GENTRY (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SHINING (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (323-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03). – V.o + v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; V.f. Convention Saint-Charles, 15e (579-23-00) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TÉLÉPHONE PUBLIC (Fr.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer., lun. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : Plumes de cheval ; sam., mar. : les Marx au Grand Magasin ; dim. : Chercheurs d'or.

MEL BROOKS (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), mer., ven., dim. 14 h, 22 h, jeu., sam., lun., mar., 16 h, 20 h : la Dernière Folie ; mer., ven., dim. 18 h, jeu., sam., lun., mar. 14 h, 22 h : le Grand Frisson ; mer., ven., dim. 16 h, 20 h, jeu., sam., lun., mar., 18 h : la Folle Histoire.

CINÉMA LIBERTIN : Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 18 h, sam., 20 h, lun. 22 h : la Règle du jeu ; mer., 20 h, ven., 22 h, dim., 18 h : Ma nuit chez Maud ; mer., 22 h, ven., 20 h, sam., 18 h : L'homme qui aimait les femmes ; jeu., 18 h, sam., 14 h, dim., 20 h : Falbalas ; jeu., 20 h, ven., 18 h, sam., 22 h : le Genou de Claire ; jeu., 22 h, dim., 14 h, lun., 20 h : le Beau Mariage ; sam., 16 h, dim., 22 h : Chassé-Croisé ; dim., 16 h, lun., 18 h : M. Ripois.

FESTIVAL CLINT EASTWOOD (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), mer., sam. : Honky Tonkman ; jeu., dim., mar. : le Bon, la Brute et le Truand ; ven., lun. : Firefox.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In girum imus nocte et consumimur igni.

M. DURAS : Denfert, 14e (321-41-01), mer., lun. 12 : le Camion ; dim. 12 h : Détruire dit-elle ; sam. 12 h : Aurelia Steiner.

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; ven., sam., dim., 16 h 15 : Inferno ; 18 h 15 : Suspira (v.f.) : 20 h 15 : les Frissons d'angoisse ; mer., 16 h 15 : la Malédiction I ; 18 h 15 : Damien (la Malédiction II) ; 20 h 15 : la Malédiction finale ; jeu., lun., 16 h 15 : les Vampires de Salem ; jeu., lun., 18 h 15, dim., 12 h 15 : Massacre dans le train fantôme ; jeu., lun., 20 h 15, ven., 24 h : Poltergeist (**) ; mar., 16 h 15 : le Loup-Garou de Londres (**) ; 18 h 15 : Wolfen ; 20 h 15 : Hurlements.

ERASERHEAD (v.o., **) : le Bunker de la dernière rafale.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62), en soirée, mer., jeu. : l'Inconnu du Nord-Express ; ven., sam. : le Faux Coupable ; dim., lun., mar. : la Loi du silence.

FESTIVAL H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : Bas les masques ; ven., sam. : Dark Victory ; dim., lun., mar. : le Port de l'angoisse.

J. LEWIS : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., sam., lun., 14 h : Au boulot Jerry (v.f.) ; mer., ven., dim., mar., 14 h : Tiens bon la rampe, Jerry (v.f.) ; jeu., sam., lun., 18 h : T'es fou Jerry (v.o.).

PLANÈTE DES FEMMES : Le Marais, 4e (278-47-86), t.l.j. 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40 ; mer., sam., mar. : Sous le voile, la liberté. La Vraie Révolution ; jeu., dim. : le Dernier Rire ; le Retour du bâton ; ven., lun. : Phallocratie inconnue ; le Bon Usage de la polygamie.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : la Ville brûlée (v.o.) ; jeu. : le Garde du corps ; ven. : Un train s'est arrêté ; sam. : Daniel (v.o.) ; dim., mar. : Rusty James (v.o.).

FESTIVAL C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., dim., 20 h : Vivre vite (**) ; mer., dim., mar., 18 h : Cria Cuervos ; jeu., sam., lun., mar., 22 h 30 : Noces de sang.

TARKOVSKI (v.o.) : Logos II (354-42-34), mer. 14 h, 17 h 30, 20 h 30 : Solaris ; jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : le Miroir ; ven. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; sam., lun 14 h, 17 h 30, 20 h 40 : Andreï Roublev ; dim., mar. 14 h, 17 h 30, 20 h 30 : Stalker.

Les séances spéciales

BABY DOLL (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), sam. 15 h, lun. 18 h, mar. 22 h., mer., jeu. 20 h 15.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 22 h, sam. 22 h 10, lun., mar. 22 h., jeu 22 h 30.

LE GARÇON AUX CHEVEUX VERTS (Ang., v.o.) : Reflet-Quartier-Latin, 5e (326-84-65), mer., jeu, sam, lun 14 h.

LAURA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99), 12 h 15, sam., 24 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-56), dim., lun., mar., 11 h 55.

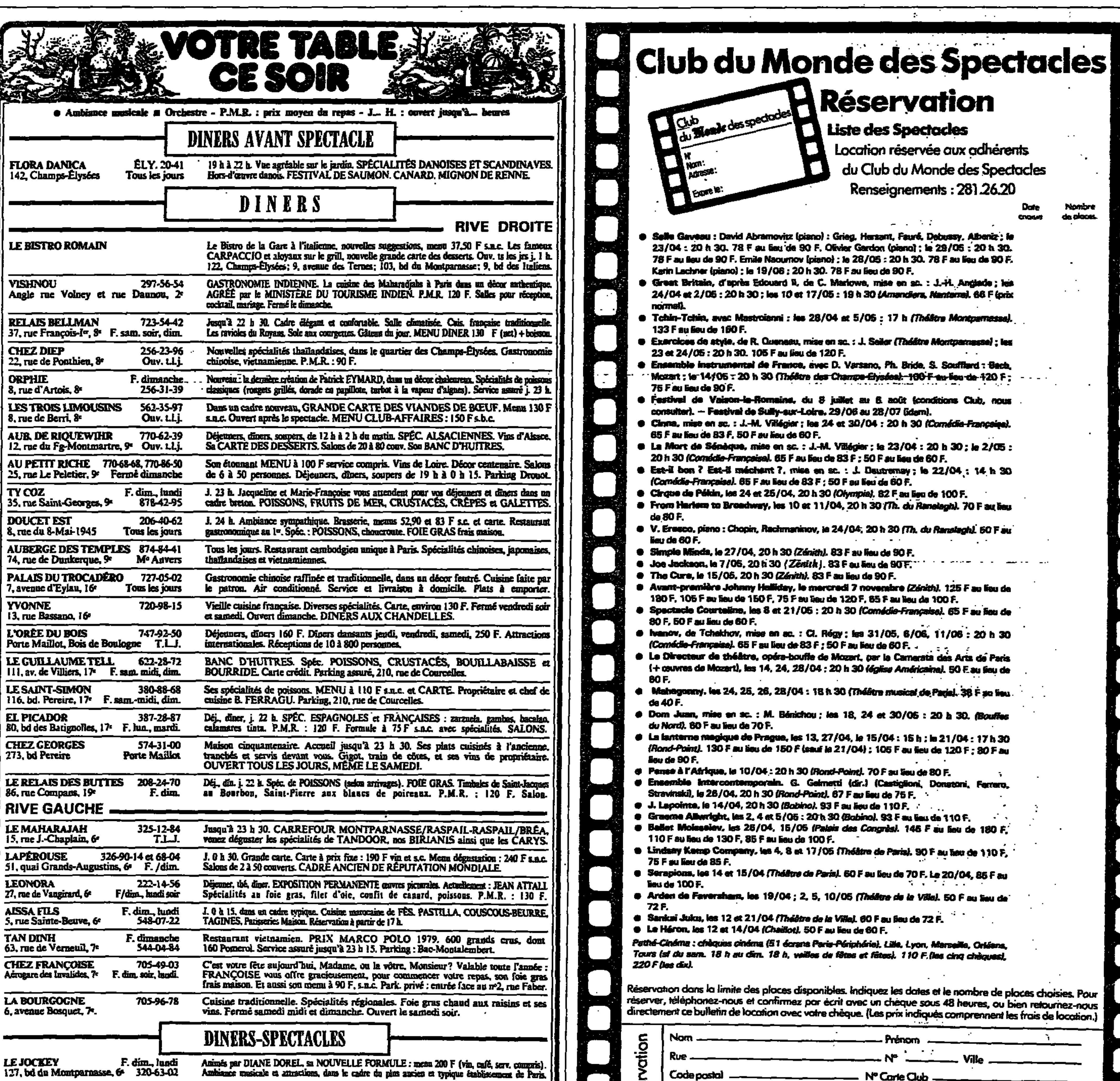
MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

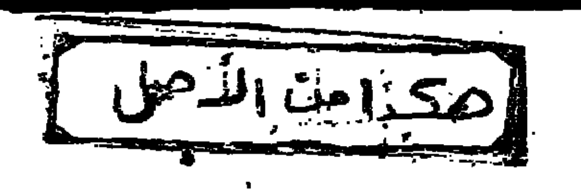
OUTSIDERS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

WANDA (A, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.





RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 4 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Série : Dallas.**
Bobby tente de persuader Hicks de modifier les intentions de J.R., qui, de son côté, nie toute ambition politique. Sans la méchanceté de J.R. « Dallas » s'arrêterait.



21 h 25 **Sega.**
Magazine scientifique de M. Tréguer.
Au sommaire : La « glossolalie », étrange phénomène qui amène des individus à s'exprimer dans des langues étrangères ; l'homéopathie, sa démarche, une thérapeutique qui s'impose progressivement auprès du public : le petit journal de Paul Caro.

22 h 20 **Les grandes expositions : « Saint Sébastien ».**
Emission de J. Plessis.
Autour de la figure de saint Sébastien : ses différentes formes picturales exposées au Musée d'art et traditions populaires.

22 h 50 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : l'Amour sage.**
De Yvari. Avec A. Prevost, X. Saint-Macary.
Une femme épouse et mère, fatiguée d'un bonheur figé en habitude, aspire à retrouver l'indépendance de ses jeunes années par l'exercice du travail. Au contact d'une autre réalité, elle réapprend à vivre, à aimer...

22 h 10 **Magazine : Cinéma, cinémas.**
De J. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Au sommaire : Meta Cartemper, scripte d'H. Hawks ; interview d'Elisha Cook Junior ; de Robert Altman ; Jacques Doillon en tournage ; un document : la soirée de gala (1955) de la sortie du film A star is born, *de G. Cukor...*

23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 05 **Les jeux.**
20 h 35 **Cadence 3.**
Emission de Guy Lux et Léa Milcic.
Avec Chantal Goya, l'amuseuse numéro un des enfants.
22 h **Journal.**
22 h 20 **Les bandes rouges.**
Ce film, produit par FR 3 Alsace, tente de décrire le travail accompli par les douaniers. Avec la participation du directeur régional des douanes à Strasbourg, M. G. Leclerc.
23 h 15 **Prélude à la nuit.**
Mephisto Waltz, *de F. Liszt, interprété par l'Orchestre symphonique de la Bayerishe Rundfunk sous la direction de Georg Solti.*

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD.**
17 h 10 **Dessin animé : Belle et Sébastien.**
17 h 40 **Huckleberry Finn et Tom Sawyer.**
18 h 5 **Série : La porteuse de pain.**
18 h 30 **Vie régionale : Les Joliot-Curie et la radioactivité artificielle.**
18 h 55 **Atout Pic.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Le trésor des Hollandais.**
19 h 50 **Dessin animé : Gédéon.**

FRANCE-CULTURE

20 h L'Orchestre national de France, cinquante ans de création : œuvres de Skalkottas, Zimmerman, Halffter...
22 h 30 Nuits magnétiques : mi-temps (le sport).

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de Berlin) : *Concerto pour piano n° 5 en mi bémol majeur*, de Beethoven, *Harold en Italie*, symphonie pour orchestre et alto principal, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de L. Maazel ; sol. C. Arrau, piano, et W. Christ, alto.
22 h Cycle acousmatique : François Bayle.
23 h Les soirées de France-Musique : Chabrier et ses amis.

Jeudi 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé.**
Autosurveillance du diabétique traité par l'insuline.
14 h **Série : L'incroyable Hulk.**
14 h 50 **Les choses du jeudi (et à 15 h 55).**
15 h 30 **Quarté en direct d'Evry.**
16 h 4 **Croque-vacances.**
Dessins animés, bricolage, variétés...
17 h 3 **Le village dans les nuages.**
17 h 4 **Série : Arnold et Willy.**
18 h 5 **Presse-citron.**
Magazine des adolescents.
18 h 5 **Clip jockey.**
18 h 0 **Jour J.**
19 h 5 **Emissions régionales.**
19 h 0 **Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Marie Pervenche.**
De P. Androta. Réal. C. Boissol, avec D. Evenou, X. St-Macary...
Le mystère de la malle sanglante : une jeune Américaine poignardée, un magicien soupçonné, un commissaire enquête dans un univers de personnages de cire, au musée Grévin.
21 h 35 **L'enjeu.**
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
« Créer », *disent-ils : les élèves d'HEC, dans la bataille pour la création d'entreprises ;* Des biscuits pour la crise : *l'homme du mois, Claude-Noël Martin, PDG de « Générale Biscuit » ;* Plogoff, Larzac, Creys-Maleville : *la grande fièvre écologique passée ;* « le marché de la blague » : *Camembert musical, poil à gratter, une entreprise de farces et attrapes européennes.*
22 h 50 **Histoires naturelles : ils sont fous ces bécassiers.**
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23 h 20 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **Antiope.**
12 h **Journal (et à 12 h 45).**
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : la vie des autres.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
Le rire, potion magique.
14 h 55 **Téléfilm : Comme des gens normaux.**
Réal. H. Hart.
Un couple de handicapés lutte contre l'ignorance, les préjugés et la haine du monde environnant.
16 h 30 **Magazine : Un temps pour tout.**
Vers un autre tourisme : le Sénégal.
Avec B. Desjeux, photographe, A. Goubiaby, directeur du centre artisanal de Ziguinchor, et le groupe Toure Kunda.
17 h 45 **Récré A 2.**
Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Albator ; Téléchat.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe.**
Groupe PS de l'Assemblée nationale ; groupe RPR du Sénat.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : La Saga du Parrain.**
De F. Ford Coppola. Avec R. de Niro, B. Kirby...
Vito Corleone s'est acquis la sympathie des petits commerçants en les débarrassant de Fanucci. Vito s'associe à Genco et Clemenza pour fonder une compagnie d'import-export et exécute le geste de la vengeance. Un grand film qui s'est fait feuilleton. De très grands acteurs, une mise en scène monumentale.
21 h 35 **Magazine : Résistances.**
Pays basque : les irréductibles ; Chine : libérez Wei Jingshen ; Tchécoslovaquie : Vaclav Havel témoigne ; Brésil : le faux monnayeur ; Turquie : coup de colère.
22 h 40 **Histoires courtes.**
« Nous nous sommes séparés sans violence » de B. Marie ; « Moto perpetuo » de B. Vajda.
23 h 5 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma : La nuit tous les chats sont gris.**
Film français de G. Zingg (1977), avec G. Depardieu, R. Stephens, L. Betti, A. Zacharias, V. Thévenet, L. Fayol.
Un gentleman anglais raconte à sa jeune nièce des histoires à dormir debout sur un aventurier nommé Philibert, puis l'entraîne, à travers l'Europe, à la recherche de ce personnage inventé. Film romanesque et irrationnel placé sous le signe de Lewis Carroll et des petites filles. Plongée dans les zones obscures de l'imagination avec Depardieu, étonnant entre deux mondes.
22 h 15 **Journal.**
22 h 35 **L'air du large : les attraits de la mer sous toutes ses formes.**
Emission de J. Paugam.
Avec la participation d'écrivains et celle d'une petite fille de trois ans que ses parents ont emmenée l'été dernier dans une expédition en canot au Groenland.
23 h 40 **Prélude à la nuit.**
Elégie, de F. Poulenc, interprétée par P. Corre et E. Exerjean au piano.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD.**
17 h 11 **A l'enseigne de la Gasgonette.**
17 h 22 **La chevalerie.**
18 h 10 **Feuilleton : Dynasty.**
18 h 55 **Atout Pic.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Le trésor des Hollandais.**
19 h 50 **Dessin animé : Gédéon.**

FRANCE-CULTURE

14 h 5 Un livre, des voix : *Poisson d'amour*, de Didier van Cauwelaert.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Sars-Poteries ; à 15 h 20, Métamorphoses de Damas ; à 17 h, La femme en jeu : Nathalie Sarraute.
18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : *la Vierge et la Drogue*, d'Alberto Moravia, lu par Simone Valère.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : La toxicologie, avec le professeur E. Fournier.
20 h Nouveau répertoire dramatique : *Gertrud*, de H. Söderberg. Avec J. Danno, R. Dubillard, M. Vitold...
22 h 30 Nuits magnétiques : cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 2 Repères contemporains.
15 h Musiciens à l'œuvre : Serge Prokofiev.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : le bloc-notes ; intermède ; feuilleton.
20 h Concours international de guitare : œuvres de Dodgson et Bach par G. Sollscher (Suède).
20 h 30 Concert (en direct de l'église St-Louis-des-Invalides) : *Te Deum, op. 22*, de Berlioz ; *Psaume 47 pour soprano, orgue et orchestre*, de F. Schmitt, par le Nouvel Orchestre philharmonique, chœurs et maîtrise de Radio-France sous la direction de M. Janowski ; sol. T. Zylis-Gara, W. Raffeiner.
23 h Les soirées de France-Musique : piano et pianistes.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 4 AVRIL

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, et *Pierre Joxe*, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, sont les invités du journal d'Antenne 2, à 23 h 10.

JEUDI 5 AVRIL

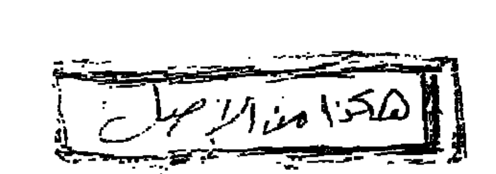
M. Alain Juppé, conseiller RPR de Paris, adjoint au maire, participe au journal de RMC, à 8 h.

● *La « télé-phone ».* – Un service d'informations téléphonées permet désormais d'obtenir les programmes des trois chaînes de télévision. Il suffit d'appeler à Paris le 329-11-44 (« quoi de neuf onze quarante-quatre ») et un enregistrement, entrecoupé de courts messages publicitaires, communique les principales émissions de la soirée.

● *Daniel Grandclément, rédacteur en chef adjoint, quitte TF 1.* – A la suite du départ de Jean-Pierre Guérin, en juillet dernier, Daniel Grandclément s'était vu écarté des fonctions de responsabilité. L'émission politique « Au cœur du débat » qu'il présentait avait été supprimée, et il n'avait pas reçu d'autre affectation.

● *Syndicat national des attachés de presse professionnels.* – Le SYNAP a renouvelé son conseil d'administration pour 1984. La présidente reste Denise Hébert. Relations publiques : Viviane Siosasi (723-63-36).

★ SYNAP, 6, rue du Dahomey - 75011 Paris.



INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Des loubards mettent les voiles

Où trouver l'aventure et l'évasion lorsqu'on est jeune et que l'on survit à Orly, côté HLM et non côté aéroport ? Côté Rungis, les halles n'ont rien de curiosités historiques, tout juste des lieux de travail souvent inaccessibles ou inacceptables parce qu'on refuse de *« décharger des camions pendant quarante ans de sa vie »*. Les cités étirent leur béton entre deux voies de chemin de fer. Tout est morne.

Pourtant, c'est ici que l'aventure peut surgir pour tous les jeunes, qu'ils aient tâté de la drogue, du chômage, de la fugue, des déchirements familiaux, ou qu'ils soient épargnés par ces maux communs de la banlieue. Depuis près de deux ans, la MJC Pablo-Neruda d'Orly a décidé de ne plus se contenter d'organiser des stages de danse, de poterie et de tapisserie. Tout en continuant à offrir ces activités, elle s'est ouverte à d'autres préoccupations. Sous prétexte de jouer au ping-pong, aux échecs ou d'écouter, une millième fois, Michael Jackson, ils sont plusieurs dizaines, chaque après-midi, à *« passer à la MJC, cette maison où on peut aller »*, comme l'explique Karim, un lycéen de dix-neuf ans.

Les réunions dans les cages d'escalier ont moins la cote depuis que Pablo-Neruda pratique ainsi l'accueil informel. Même sur la drogue, la MJC a clarifié sa position. Autrefois, on faisait disparaître discrètement la seringue retrouvée dans les toilettes ; aujourd'hui, l'interdit est proclamé et *« les dealers font leurs affaires ailleurs »*, assure Ali, animateur à Orly depuis cinq ans. Le « problème drogue » n'a pas seulement été déplacé : lorsque des « joints » s'allument autour de la table de ping-pong, l'équipe d'animation sait qu'il s'agit bien souvent d'une invitation au dialogue, d'une demande d'activité, et y répond. Le sport, les activités manuelles et les sorties à destination du château que la municipalité possède dans le Loiret sont autant de dérivatifs à l'oisiveté. La MJC travaille aussi avec la mission locale qui propose notamment des stages de réinsertion et de formation professionnelle.

Mais l'originalité vécue à Orly est ailleurs : Dominique, éducateur spécialisé, organise depuis l'année dernière des *« stages de restructuration de l'individu »*. Sous cette appellation ésotérique se cache une idée simple : en enseignant une technique sportive à un jeune désorienté, dans un cadre de pleine nature, on peut lui redonner confiance, l'aider à se situer dans la société et tenter de rompre l'engrenage drogue-délinquance. Grâce à des stages d'alpinisme et de voile, Dominique a ainsi sorti d'Orly quatre-vingt-dix jeunes, en 1983, *« pour leur permettre d'avoir une histoire »*. Un tiers d'entre eux étaient toxicomanes.

Ils ont vécu l'aventure d'une croisière ou d'une course en montagne, acceptant le double interdit de la drogue et du vol, posé comme la contrepartie de la participation au stage.

Le sevrage pour les anciens drogués, l'expérience de l'effort physique et de la vie communautaire, la prise d'initiatives et les discussions ouvertes pour tous, se sont révélés souvent positifs. *« Les jeunes se sont réveillés »*, raconte Dominique. L'aventure sportive a pu parfois être complétée par un stage d'insertion sociale ou de formation professionnelle, une entrée dans la vie active même.

Ne pas retomber

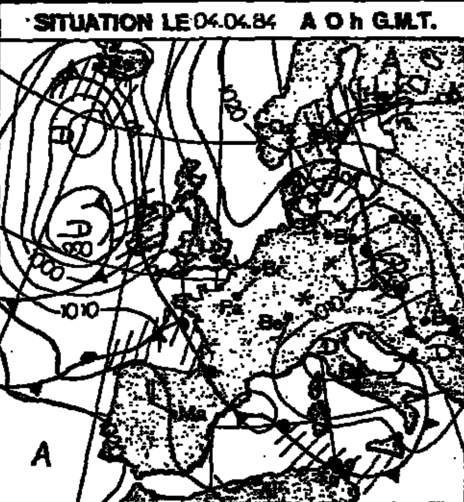
Patrick, dix-neuf ans, ancien drogué dur, *« à plus de 40 000 F par mois »*, n'a pas encore eu cette chance. Les « bêtises », inévitables pour financer un tel budget, le renvoyaient de prisons en centres de post-cure. Après une période d'incarcération, Patrick est parti cet hiver en stage de ski à Pralognan. Grâce à la caution morale de Dominique, l'éducateur de la MJC, il a bénéficié d'un sursis pour une « vieille affaire » en échange d'une promesse de ne pas recommencer. Le ski et la confiance de Dominique lui ont permis de refaire surface. Mais il n'est pas encore tiré d'affaire. Patrick attend, depuis deux mois, un stage de maçonnerie qui n'arrive pas. Il passe, chaque soir, à la MJC et confie qu'il *« galère pour ne pas retomber »*.

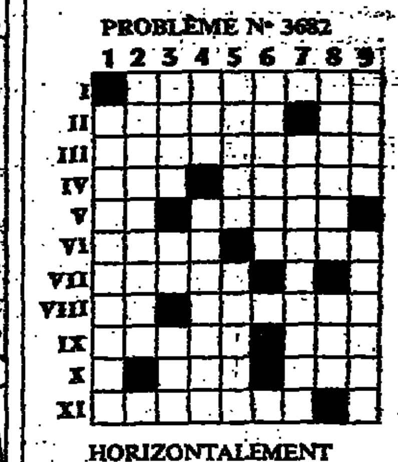
L'expérience des stages de « restructuration » méritait d'être consolidée. L'été 1984 devrait en fournir l'occasion puisque la MJC d'Orly et d'autres associations de la ville proposeront aux jeunes de relever un défi ambitieux : la participation au Tour de France à la voile. Grâce au financement de la municipalité, de la MJC elle-même et du ministère de la solidarité nationale, un bateau sera d'abord loué à l'année et permettra la multiplication des stages. Baptisé *Ville d'Orly*, le voilier devrait être ensuite engagé dans le Tour de France avec à son bord une quarantaine de jeunes équipiers, se relayant au fil des étapes. L'aventure vécue plutôt que le « trip ».

PHILIPPE BERNARD.

★ MJC Pablo-Neruda. Rue des Hautes-Bornes, 94310 Orly. tél. : 884-73-93.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 4 avril à 0 heure et le jeudi 5 avril à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 5 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

L'air froid présent en altitude sur le pays se laisse difficilement repousser vers l'Est et freine sensiblement la pénétration vers l'intérieur d'air plus doux correspondant à une perturbation occluse.

Jeudi, de la Bretagne aux Pyrénées occidentales puis à l'ensemble des Pyrénées l'après-midi, le ciel sera variable avec de belles éclaircies, quelques averses, plutôt sur les Pyrénées et près des côtes atlantiques, du vent modéré d'ouest à nord-ouest et des minimales de 6 à 8°. Du Nord au Nord-Est et à l'est de la vallée du Rhône, ciel clair à peu nuageux, devenant toutefois nuageux en après-midi, du Nord à la Franche-Comté. Des brumes matinales dans le Nord-Est, des minima de 6 à 9° près de la Méditerranée, des gelées de 0 à -2° sur le reste de cette zone.

Ailleurs, le temps sera nuageux à très nuageux, avec quelques pluies ou bruines faibles, le matin du Cotentin et de la Basse-Normandie au Massif Central et aux Pyrénées, avec quelques rafales de vent près de la Manche, l'après-midi de la Normandie et du Bassin Parisien à l'est du Massif Central, tandis que des éclaircies se développeront sur le Languedoc et le Roussillon.

Les températures maximales seront de 14 à 18° sur régions méditerranéennes, 13 à 15° dans le Sud-Ouest, 12 à 13° de la Bretagne aux Charentes, 6 à 8° dans le Nord-Est, 8 à 11° ailleurs.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer. A Paris le 4 avril 1984 à 8 heures 1012,8 millibars soit 759,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 avril; le second le minimum de la nuit du 3 au 4 avril) : Ajaccio, 11 et 5 degrés; Biarritz, 10 et 7; Bordeaux, 11 et 6; Bourges, 7 et 6; Brest, 8 et 5; Caen, 8 et 2; Cherbourg, 7 et 2; Clermont-Ferrand, 5 et 3; Dijon, 4 et 1; Grenoble, 8 et 3; Lille, 7 et 0; Lyon, 5 et 2; Marseille-Marignane, 10 et 3; Nancy, 3 et 1; Nantes, 10 et 5; Nice-Côte d'Azur, 13 et 6; Paris-Le Bourget, 8 et 0; Pau, 11 et 6; Perpignan, 14 et 2; Rennes, 10 et 4; Strasbourg, 3 et 1; Tours, 8 et 1; Toulouse, 10 et 1; Point-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 21 et 13 degrés; Amsterdam, 5 et 2; Athènes, 19 et 10; Berlin, 7 et 2; Bonn, 3 et 1; Bruxelles, 6 et 2; Le Caire, 25 et 14; îles Canaries, 21 et 17; Copenhague, 3 et 2; Dakar, 25 et 19; Djerba, 25 et 16; Genève, 5 et −3; Jérusalem, 17 et 12; Lisbonne, 18 et 0; Londres, 9 et 3; Luxembourg, 2 et 1; Madrid, 20 et 10; Moscou, 6 et 5; Nairobi, 30 et 15; New-York, 13 et 6; Palma-de-Majorque, 15 et 7; Rome, 7; Stockholm, 3 et 1; Tozeur, 26 et 16; Tunis, 20 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3682

HORIZONTALEMENT

I. Présenter comme sur un plateau. — II. On le repousse dès qu'on en a tiré ce qu'on voulait. Déchiffré. — III. Ceux qui l'entendent ne fument pas. — IV. Boisson étrangère. Envoyer des fleurs. — V. Ville de Norvège. Un beau papier. — VI. Tout un quartier ne lui fait pas peur. Greffe. — VII. Une petite quantité. — VIII. Pronom. Peut s'attaquer aux mouches. — IX. Au milieu du bar. On en faisait des boules pour les hommes. — X. Donne un fameux mal. Endroit où l'on voit le jour. — XI. Les montures y sont à l'abri.

VERTICALEMENT

1. Une grosse bise. — 2. Faire la conversation. — 3. Lac d'Amérique. Dieu. Touché. — 4. Peut se relever quand il fait froid. Rester dans l'obscurité. — 5. Ville du Nord. Matière pour boucher. — 6. Une petite marque d'affection. — 7. Qui peuvent mettre dans l'embarras. — 8. Font sortir de la pièce. Lettres annonçant de mauvaises nouvelles. — 9. Repousser du pied. Auquel le grand air n'a pas été profitable.

Solution du problème n° 3681

Horizontalement

I. Débiteurs. — II. Epilepsie. — III. Matelas. — IV. Ont. Ere. — V. Idées. Loi. — VI. Sa. Tic. Dm. — VII. Egaré. Mie. — VIII. Lévigé. En. — IX. Olé ! Rut. — X. Exil. Rasa. — XI. Sire. Fiel.

Verticalement

1. Demoiselles. — 2. Epandage. Xi. — 3. Bitte. Avoir. — 4. Ile. Etrille. — 5. Télésiège. — 6. Epar. RE. — 7. Ussel. Rai. — 8. Ri. Odieuse. — 9. Sentimental.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 4 avril :

DES DÉCRETS

- Portant modification du code des communes et relatif à la composition du conseil de communauté urbaine.
- Relatif à la commission nationale des structures agricoles.
- Modifiant le décret du 28 avril 1983 portant mise en place de stages Jeunes volontaires.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 AVRIL

« La tour Eiffel racontée aux jeunes », 14 h 30, pilier nord, Mme Colin.

« Les coulisses du Printemps », 15 heures, rez-de-chaussée nouveau magasin, Mme Hulot.

« Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, entrée, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Arts et promenades).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Arts et curiosités de Paris).

« L'Opéra », 14 heures, hall (D. Bouchard).

« Bouguereau », 14 h 45, Petit Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, place de l'Hôtel-de-Ville (P.-Y. Jaslet).

« Le cœur de Paris », 15 heures, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 14 h 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« Ménilmontant », 14 h 30, métro Ménilmontant (Résurrection du passé).

EN BREF

CHASSE

LA TOURTERELLE EN GIRONDE. — Le secrétariat d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie a décidé de poursuivre cette année l'expérience d'autorisation de la chasse de la tourterelle pendant trois semaines en mai dans la partie du département de la Gironde où cette chasse est de tradition, a annoncé un communiqué du secrétariat d'Etat.

Celui-ci précise que les conditions de la chasse seront identiques à celles de 1983, conditions qui tendent *« à lui garder son caractère traditionnel, à empêcher son extension et en permettre le contrôle »* (*le Monde* du 4 avril).

COLLOQUE

ÉCONOMIE SOCIALE. — La ville de La Roche-sur-Yon, sous l'égide de la délégation interministérielle à l'économie sociale, organise, les 12, 13 et 14 avril, les premières journées d'économie sociale. Une exposition regroupant les divers partenaires (SCOP, banques, mutuelles, mutualités, associations, etc.) leur servira de support. Six « tables rondes » sur : l'économie sociale en agriculture ; entreprendre et coopération d'entreprises ; l'économie sociale dans le tertiaire supérieur et les professions libérales ; la mutualité : prévoyance et prévention ; le financement de l'économie sociale par ses banquiers ; la place des associations dans l'économie sociale.

★ Ville de La Roche-sur-Yon, service économique, hôtel de ville, 85021 La Roche-sur-Yon. Tél. : (51) 37-25-18.

JOURNÉES D'ÉTUDES

SCIENCES PO, L'INFORMATIQUE ET L'ENTREPRISE. — L'Institut d'études politiques de Paris organise dans ses locaux, les 25 et 26 avril, un séminaire sur « Le droit de l'informatique et l'entreprise ». Le développement de l'ordinateur entraîne-t-il l'apparition d'un droit de l'informatique ? Pour répondre à cette question, les animateurs traiteront quelques thèmes essentiels : les relations contractuelles en informatique, les rapports de l'informatique avec l'assurance, la fiscalité, la documentation, les relations de travail, et termineront par informatique et libertés.

★ Service de formation continue, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 260-39-60.

LETTRES

Au jury Renaudot

ANDRÉ BRINCOURT SUCCÈDE A GEORGES CHARENSOL

Le journaliste et homme de lettres André Brincourt a été élu au jury Renaudot. Il succède à Georges Charensol qui, membre du jury depuis la fondation du prix, en 1925, avait annoncé son intention de se retirer (*le Monde* du 15 mars).

André Brincourt, soixante-trois ans, responsable des pages littéraires du *Figaro*, est aussi essayiste et romancier. Il est, notamment, l'auteur de *Vert Paradis* (Grand Prix du jeune roman), des *Yeux clos* (Grand Prix de la Société des gens de lettres), d'un essai sur l'esthétique de Malraux *les Œuvres et les Lumières* (prix Sainte-Beuve) et de plusieurs études critiques dont un *Musée imaginaire des écrivains du XXe siècle*.

SPORTS

DEUX ÉQUIPES DE FOOTBALL CHANGENT D'ENTRAINEUR

• Paris-Saint-Germain : Georges Peyroche succède à Lucien Leduc

« Je reviendrai », avait promis Georges Peyroche, en juin dernier, au soir de la deuxième victoire consécutive de Paris-Saint-Germain en Coupe de France. C'est chose faite depuis ce mardi 3 avril. Lucien Leduc, son successeur au poste d'entraîneur, n'aura donc assuré qu'un intérim de neuf mois. Après une nouvelle défaite à Lille, qui compromet les chances de qualification du PSG pour la Coupe de l'UEFA, la saison prochaine, Lucien Leduc a décidé de renoncer à sa charge. *« Ce n'est pas un limogeage. Lucien Leduc s'est retiré de lui-même, hors de toute polémique, estimant qu'il ne pouvait plus rien apporter à l'équipe »*, a expliqué M. Charles Talar, le vice-président du club.

Pourtant, la saison avait plutôt bien commencé pour le PSG. En Coupe des vainqueurs de coupes, les Parisiens avaient même fait trembler la Juventus de Turin qualifiée au bénéfice des buts marqués à l'extérieur après deux matches nuls. C'est ensuite que la malchance s'est acharnée sur le club avec les blessures de nombreux titulaires, indisponibles parfois pour plusieurs mois (Toko, Bathenay, puis Pilorget). Le jeu collectif s'est alors peu à peu dégradé au point de reposer sur les seules initiatives du Yougoslave Safet Susic.

Le doute a commencé à s'installer dans l'esprit des joueurs. Homme de dialogue, Lucien Leduc a peut-être manqué de conviction et d'autorité pour imposer ses choix et redonner confiance à l'équipe. Il a surtout commis l'erreur d'annoncer prématurément en décembre, que, âgé de soixante-cinq ans, il ferait valoir ses droits à la retraite à la fin de la saison. L'élimination du PSG de la Coupe de France par Mulhouse, une équipe de deuxième division, a achevé de saper son autorité.

Après avoir songé à Dominique Bathenay, le capitaine de l'équipe, pour assurer l'intérim de Lucien Leduc jusqu'à la fin de la saison, les dirigeants du PSG ont rappelé Georges Peyroche en espérant, sans doute, provoquer, à cinq matches de la fin du championnat, le choc psychologique qui mobilise souvent les joueurs lors d'un changement d'entraîneur.

G. A.

• SAINT-ETIENNE : Robert Philippe remplace Jean Djorkaeff

« Jean Djorkaeff n'avait plus les qualités nécessaires pour dynamiser le groupe », a indiqué M. André Laurent, président de l'AS Saint-Etienne. Mardi 3 avril, l'entraîneur stéphanois a été suspendu de ses fonctions. Même si les dirigeants stéphanois s'en défendent, cette mesure n'est sans doute pas étrangère à la déroute (7 à 0) de leur équipe à Bordeaux. L'AS Saint-Etienne, qui n'a jamais pu se dégager, cette saison, du dernier quart du classement, occupe désormais la place de barragiste pour le maintien en première division.

L'entraîneur stéphanois est remplacé par Robert Philippe, le responsable de l'équipe réserve qui opère en troisième division. Jean Djorkaeff, qui avait encore deux années de contrat à remplir, a indiqué qu'il *« n'accepterait pas d'autres postes au sein du club »*.

• *Football : sanctions en Belgique dans l'affaire d'un match truqué.* — Les équipes du Standard de Liège et de Watterschei ont été sanctionnées par la Ligue belge de football, après le match truqué qui avait permis au Standard de gagner le championnat de Belgique en 1982. L'ancien joueur du Standard, Eric Gerets, qui a joué le rôle le plus important dans cette affaire et Roland Janssen, le capitaine de Watterschei, qui avait reçu une somme de 420 000 francs belges (60 000 francs français), ont été suspendus, respectivement pour trois et deux ans.

Les autres joueurs du Standard ont été condamnés à une année d'interdiction de jeu, ainsi que Willy Vilegen, de Watterschei. Cette dernière équipe devra, en outre, reverser la somme reçue à la Ligue belge de football.

• *Protestations contre la tournée des rugbymen anglais en Afrique du Sud.* — La commission spéciale des Nations unies contre l'apartheid a sévèrement critiqué, mardi 3 avril, la décision de la Fédération anglaise de rugby d'envoyer, le mois prochain, son équipe en tournée en Afrique du Sud. M. Joseph Garba, président de la commission, a suggéré l'envoi d'une délégation de l'ONU auprès de Mme Margaret Thatcher. Devant cette commission, M. Sam Ramsamy, représentant le Comité olympique non racial sud-africain, installé à Londres, a invité les pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes, à boycotter les prochains Jeux du Commonwealth, prévus à Edimbourg en 1986, si la tournée des rugbymen n'est pas annulée.

ÉCHECS

La finale du Tournoi des prétendants

ONZIÈME PARTIE : UNE NULLE ANIMÉE

Malgré un pion de plus, une qualité de plus (T contre C) et un quart d'heure d'avance au temps, Vassili Smyslov a été contraint d'accepter la nullité proposée par Kasparov après le vingt-sixième coup de la onzième partie de la finale du Tournoi des prétendants : soit il était mat, soit c'était à l'échec perpétuel.

Si la conclusion de cette partie a été pacifique, le combat qui l'a précédée a été tranchant. Pour la première fois dans le match, Smyslov a employé la défense Tchigorine, ce qui a obligé Kasparov à réfléchir plus de cinquante minutes entre le onzième et le quatorzième coups. Au dix-septième coup, Kasparov sacrifiait un pion et lançait une attaque superbe avec 21. Tb5 et 22. Dé4. Smyslov trouvait la très bonne défense : 22. Tad8 et Kasparov forçait alors la nullité. Le score est de 7 à 4 pour Kasparov. La douzième partie est prévue le mercredi 4 avril.

Blancs : KASPAROV
Noirs : SMYSLOV
11e partie
Défense Tchigorine

1.	d4	d5	14.	Fxf4	Da3
2.	Cf3	Cç6	15.	Fé2	f5
3.	ç4	Fg4	16.	0-0	fxé4
4.	çxd5	Fxf3	17.	Dxé4	Dxç3
5.	gxf3	Dxd5	18.	Fé3	Da3
6.	é3	é5	19.	Fd3	Dd6
7.	Cç3	Fb4	20.	Dxh7+	Rf7
8.	Fd2	Fxç3	21.	Tb5	Cxd4
9.	bxç3	Dd6	22.	Dé4	Tad8
10.	Tb1	b6	23.	Fxd4	Dxd4
11.	f4	éxf4	24.	Tf5+	Cxf5
12.	é4	Cgé7	25.	Dxf5	Rg8
13.	Df3	0-0	26.	Dh7+	Rf7
					Nulle.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Vous êtes

INGENIEUR EN LOGICIEL DEBUTANT

Vous avez des connaissances de base en microprocesseurs et désirez vous spécialiser dans le logiciel microprocesseur.
Vous voulez participer au développement d'une technologie de pointe en plein essor.
Rejoignez l'équipe Carte à Mémoire du Groupe Bull.
Au sein d'une division de haute technicité, vous travaillerez dans l'Ouest Parisien (78340 LES CLAYES SOUS BOIS) au développement de logiciel dans la carte CP8.
Si cette offre vous intéresse, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 3668 M à

Patrick Challier
Cii Honeywell Bull
Rue Jean Jaurès
78340 les Clayes sous Bois

Bull

LEV TOURNAY

SOCIETE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE filiale d'un grand groupe recherche pour

DEVELOPPEMENT LOGICIEL TEMPS REEL

INGENIEURS SYSTEMES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Connaissant bien le matériel DEC et les systèmes R.S.X. 11 M. et R.T. 11.
La maîtrise de la langue anglaise est souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 1285 à
I.M.C. (M. SAUBESTY)
38/40, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON

Spécialistes des Echanges Thermiques NUCLÉAIRE ET CHIMIE

RECHERCHONS

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Bonne connaissance en ÉLECTRONIQUE, RÉGULATION ET AUTOMATISME.
Devis, projets, supervision chantiers et mise en service.

Adresser candidature, lettre manuscrite + C.V., photo et prét. s/réf. 3835 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

Organisme 9e Arrdt (300 salariés) recherche

COMPTABLES

Travaux variés : comptabilité générale et auxiliaires. Centralisation. Expérience souhaitée.
Env. C.V. et prétentions à : No M 73542 à Bleu, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, q. tr.

VOUS ÊTES ASSISTANT SOCIAL
Diplômé d'État avec au moins 10 ans d'exp. professionnelle

VOUS AVEZ UNE FORMATION JURIDIQUE
permettant d'appréhender législations française et étrangère.

VOUS VOUS INTÉRESSEZ
aux problèmes concrets et complexes nécessitant études rigoureuses, rapports précis et argumentés...
Alors adressez votre C.V. au S.S.A.E.
Section française du Service Social International, 72, rue Regnault, 75013 PARIS.

Anglais lu, parlé écrit indispensable.

ORGANISME PROFESSIONNEL INTERNATIONAL
recherche

CHARGÉ DE MISSION INFORMATIQUE

Étude, conseil, formation

Envoyer C.V. à no M. 74.439 BLEU, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

INGÉNIEURS, 1 à 2 ans expérience programmation temps réel en assembleur INTEL, pour développement instruments de musique électronique.
Connaissances Hardware et musicales appréciées.
Envoyer C.V. et prétentions à : HOHNER ÉLECTRONIQUE 5, rue J.-J. Collenot 21140 SEMUR-EN-AUXOIS.

ETOILE rech. d'urgence :

CADRE ADMINISTRATIF
(H. ou F.) 35-40 ans
- ayant dirigé un service,
- bon organisateur,
- connaissant anglais.

TRÈS BONS APPOINTEM.
Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo, ORBIS-DX, 28, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e.

Établissement financier
spécialisé dans la gestion de portefeuilles
cherche

ACTUAIRE FINANCIER

Le candidat, qui aura une connaissance approfondie du marché obligataire français sera chargé :
- Des interventions sur le marché secondaire.
- De la gestion des portefeuilles existants, SICAV et Fonds commun.
- Du développement de la clientèle institutionnelle en liaison avec le département des émissions.

Bonne rémunération et intéressement aux résultats.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous no T 450.29 M
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

emplois régionaux

Un organisme régional à vocation de service public, dont le but est de favoriser le développement du tissu industriel de Bourgogne

recherche pour DIJON

Un (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Profil :
Diplômé Sciences Po ou 3e cycle de Sciences Eco ou de Sciences Po + environ 4 ans d'expérience professionnelle + bonnes connaissances des questions de DÉCENTRALISATION.

Mission :
Organisation d'un colloque national sur l'intervention économique des collectivités territoriales depuis mars 1982, puis études diverses sur la politique économique régionale et suivi des applications.

Rémunération :
130.000 F par an de départ.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo sous réf. 3494, Mme DABET, APEC Bourgogne Franche-Comté 39, rue Jacques-Cellerier, 21000 DIJON.

POITOU-CHARENTES on recrute

ANALYSTES ADJOINTS

en vue de pratiquer « l'Aide à la Gestion » par commentaires, avis et actions à usage petites entreprises. Solides connaissances comptables et expérience pratique souhaitées.
Ecr. s/no 7.707 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Le P.D.G. d'une société de services en expansion grande ville du Sud-Est recherche une excellente Secrétaire de Direction (B.T.S., sténo 3 ans expérience minimum), frappe rapide, maîtrise de l'orthographe et syntaxe, organisation des rendez-vous, suivi du classement. Si vous êtes une personne vive, mais pondérée, discrète et efficace. Ecrivez avec C.V. + lettre manuscrite à : M. Legon et Associés, 9-13, rue Bel-Air, 13006 Marseille.

CENTRE DE FORMATION pour remplacement longue durée, recherche

FORMATEUR

Comptabilité - Informatique

Ecrire sous le no T 450.25 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etablissement Supérieur recherche pour gestion Formation Permanente
DIPLOMÉ 2e CYCLE UNIVERSITAIRE ou COMPARABLE
Expérience souhaitée. Poste non statutaire. Temps partiel. Septembre 1984. Curriculum vitae détaillé + photo. Ecrire Ecole d'Architecture de Bordeaux, Domaine de Rabe, 33405 TALENCE Cedex, avant le 15 avril 1984.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Dow Chemical Europe vend toute une gamme de produits pour le bâtiment. Le plus connu d'entre eux est le « Styrofoam », une mousse de polystyrène extradée pour l'isolation thermique.
Pour nous aider à tirer le meilleur parti d'un vaste marché en pleine expansion, nous recherchons un

INGÉNIEUR CIVIL
ou
ARCHITECTE

susceptible de se joindre à notre équipe technique « Matériaux de Construction », à notre Centre Technique Européen situé près de Zurich.
Cette équipe est spécifiquement responsable du développement et de la mise au point de produits pour l'isolation thermique des bâtiments et de leur suivi sur le marché.

LES CANDIDATS DEVRONT :
- Posséder un diplôme d'Ingénieur Civil ou d'Architecte ;
- Etre de langue maternelle française et très bien maîtriser l'anglais ;
- Accepter de se déplacer fréquemment et d'être mutés à l'étranger ;
- Avoir la trentaine ;
- Posséder au moins deux ans d'expérience dans le bâtiment.

NOUS LEUR PROPOSONS :
- Un environnement de travail stimulant, au sein d'une équipe jeune et dynamique ;
- Une rémunération attrayante et des conditions d'emploi avantageuses ;
- De réelles perspectives d'avenir liées aux résultats ;
- Une grande liberté dans l'organisation du travail ;
- Une grande liberté d'initiative.

Le poste d'Ingénieur chargé du développement du Styrofoam demande une bonne compréhension du marché et une connaissance approfondie de la technique du bâtiment, ainsi qu'une excellente curiosité naturelle alliée à une bonne pratique manuelle... et le goût du « challenge » !

Téléphonez ou écrivez pour un dossier de candidature à
Dow Chemical Europe S.A.
Mme M. EGGIMANN
Bachtobelstrasse 3
CH-8810 Horgen (Suisse).
Tél. : 19 + 41-1/728-21-11.



---

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATION (LM), B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402.09 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

l'agenda du Monde

Animaux

BEAUX CHIOTS Bouledogue français issus champions, tatoués, vaccinés. LOF. Prix 5.000 F. Tél. (1) 538-34-14.

Artisans

PERMIS DE CONSTRUIRE (plans et dossiers) GNM - PLANS (6) 016-13-00 (conforme décret du 15-10-79).

Achat Livres

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES. 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléph. : 588-74-36.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER - 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE OBJETS D'ART, BIBELOTS HORLOGERIE, LETTRES ET TIMBRES POSTE.
TÉL. : 227-40-54 +
14, bd Courcelles. Mo Villiers.

Carrelages

DIRECT USINES
Grand choix. TTES MARQUES. BOCAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Collections

A VENDRE
Collection du journal quotidien « FRANCE » paru à Londres de 1940 à 1944. Ecrire à SIPEP, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris. Réf. 1034, qui tr.

Cours

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE PAQUES stage intensif du 9 au 14-4
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris. TÉL. : 236-31-63.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté 558-11-71.

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
- housses, auto-radio,
- alarmes et systèmes antivol,
- pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, Renault, Peugeot,
- amortisseurs KONI,
- peintures au kilo.

SERVICE EXPORT garanti.
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013 PARIS. Tél. : 331-73-56.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE peint main, gros, 1/2 gros, particuliers à partir de 55 F. 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Particuliers (offres)

SUITE RÉNOVATION vends
900 FAUTEUILS DE CINÉMA
velours « rouge cerise » excellent état, 150 F (l'un) (strapontin 75 F)
Téléphone : (47) 27-78-15 à partir de 10 heures.

CHERCHE PERSONNE parlant anglais et ayant un travail pour partager appart. dans 16e. Prix : 3.000 F, d'avril à sept. Tél. : après 17 h : 527-61-42.

Pour les jeunes

VACANCES A PARIS Initiez-vous à l'informatique. LA MARELLE - 294-82-00.

Détectives

A.F.I. 538-70-09
3, r. de l'Arrivée, Paris-15e. ENQU.-FILAT. SURVEILL. RAPPORTS UTILISABLES DEVANT LES TRIBUNAUX. FACILITÉS DE PAIEMENT.

Camping-car

Cause cess. vie itinérante dessinateur vends Mobil Home Mercedes 508 D. (3) 074-65-97.

Instruments de musique

PIANOS D'OCCASION 1/4 de queue, 1/2 queue, grdes marques, présentés par accordeur. 15 % de remise s/pianos neufs. 10, RUE JEAN-MACÉ. Jeudi, 14 h à 19 h, 370-68-94.

Moquettes

STOCK EXCEPTIONNEL
MOQUETTE PURE LAINE 69,50 F TTC LE M2
MOQUETTE DE LA REINE 109, route de la Reine, Boulogne. Téléphone : 603-02-30.

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE 79,50 TTC /m²
TÉL. : 658-81-12.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE-EUROPE OUTRE-MER. Tél. 359-76-98.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
avec certificat de garantie
GRANDE VENTE
AVANT TRAVAUX
— 50 %
TAPIS POINCARÉ 500-67-26 88, av. R.-Poincaré, Paris-16e.

Vacances - Tourisme - Loisirs

STAGES DE TENNIS ÉTÉ 84

Directeur technique : DIEP MICHEL, Moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 2 juillet au 26 août (8 semaines).
Spécial jeunes : (de 8 à 13 ans).
9 au 15-7, 23 au 29-7, 6 au 12-8, 20 au 26-8.
Prix du stage de tennis seul : 1.100 F/adulte, 900 F/jeune.
Hébergement : Studio de 2 à 3 personnes : 300 F/semaine/1 pers.
Hôtel 3 étoiles : 700 F/semaine/2 pers.
Pension complète : 770 F/semaine/pers.
1/2 pension : 450 F/semaine/pers.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du Tourisme, le Tripode, 73000 Le Corbier. Téléphone : (79) 64-28-58.

Vacances ! Les Arcs 1800 et Méribel 2 mètres de neige. Appts 4/5 pers. du 7 au 14 avril. Part. (79) 07-46-85 avant 10 h et après 17 h.

CORSE, grande villa bord mer, 4 chambres, 10/12 personnes. Juin, juillet, août, septembre. Tél. h.rep. (16-93) 31-05-13 ou écrire M. MOL, av. du Zoo, Saint-Laurent-du-Var 06700.

CORSE SUD Appts, villas, bungalows. Téléph. : (16-95) 57-45-56.

GRANDE-BRETAGNE IRLANDE - ÉTATS-UNIS
Pendant une ou plusieurs semaines, seul ou en couple, avec vos enfants ou des amis, partagez la vie des Britanniques, des Irlandais ou des Américains. Nourri, logé, guidé, questionné aussi par des hôtes attentifs et dévoués, vous goûterez et vous connaîtrez mieux et à bon compte, des pays passionnants. CAMELEON TOURISME : La famille s'agrandit ! Tél. : 261-53-35.

HOTEL « ROCHE-CLINE » 2★★NN Logis de France
Toutes chambres avec douches et w.-c. 1.000 m d'altitude. Région magnifique et ensoleillée. Près stations de ski. 04250 Turiers. Tél. : (32) 54-41-38.

Repos, Retraite, grand confort, parc, tennis, vue sur mer, 15 mn CHERBOURG. Ecrire : PORISSET, ch. Château de la Brehoulle, 50330 VAROUVILLE. Tél. (16-33) 54-24-07 et 53-71-94.

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

A LOUER en mai, juin Port du Crouesty presqu'île de Rhuys (56)
A 50 mètres de la plage, maison avec jardin, terrasse, living, cuisine, salle de bains, w.-c., cellier, 2 chambres à l'étage. Téléphone : 399-81-05, le soir.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Françoise ALLIOT a la joie d'annoncer la naissance de

Laurent,

le 22 mars 1984.

— A notre grande joie,

Romain

est né le 2 avril 1984.

Denise et Jean-Gérard DIDIERRE,
2966, route des Roches,
76350 Oissel.

— Marc, Isabelle HAMON, née Féron, et Olivier annoncent la naissance de

Emilie,

le 29 mars.

Vélizy-Chaville.

Mariages

— Patricia ORSINI
et Patrice STRANSKY

sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu le 31 mars 1984 dans l'intimité.

80, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

Décès

— Le président de l'université Lyon-II et ses collègues

ont le regret de faire part de la disparition de

M. Charles AVOCAT,

maître-assistant de géographie,
docteur ès lettres,
directeur de recherches à Lyon-II,

décédé accidentellement le 31 mars 1984.

— M. et Mme Pierre Lochmann,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Bigot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Léon Skop,
M. et Mme Bernard Vallet,
leurs enfants et petits-enfants,
Les docteurs Étienne et Françoise du Mesnil du Buisson et leurs enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Mme Henri BIGOT,
née Ida Biemaux,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
survenue le 1er avril 1984.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Pimors, Saint-Planchers, Granville (50).

— M. et Mme Claude Bijon,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Hubert Bijon
et ses enfants,
M. et Mme Martin Bijon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Francis Bijon
et leurs enfants,
M. Jean-Christophe Bijon,
Mlle Véronique Bijon,
M. Olivier Bijon,
M. et Mme Patrice Bijon
et leur fille,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Lindauer, Ulrich et de Craene,
font part du décès de

Mme Robert BIJON,
née Odette Fleischmann,

survenu le 28 mars 1984, à Strasbourg.

2, square Robiac,
75007 Paris.
10, rue A.-de-Lapparent,
75007 Paris.
3, rue du Château,
8300 Neufchâteau,
22, avenue A.-Charrier,
92330 Sceaux.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

M. Patrick BRAULT,

survenu le 29 mars 1984.

De la part de
Mme Brault, son épouse,
Justine et Adélaïde, ses filles,
Mme Jacques Brault, sa mère,
M. et Mme Frisch, ses beaux-parents,
Et tous ses amis.

L'inhumation aura lieu vendredi 6 avril, à 16 heures, au cimetière de Courances.

Herbeauvilliers-Buthiers,
77760 La Chapelle-la-Reine.
Courances, 91490 Milly-la-Forêt.

— Alger. Marseille. Paris.

M. Frédéric Lucien Danneker,
M. et Mme Jean-Manuel Danneker
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard-Charles Dannéker
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Marie Danneker
et leur fille,

ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère,

Mme Frédéric Lucien DANNEKER,
née Gisèle Villalonga,
ancien premier violoncelle
de l'Opéra d'Alger,

rappelée à Dieu le jeudi 29 mars 1984, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au caveau de famille d'Entrecasteaux (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

201, route des Trois-Lucs,
La Valentine, 13011 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Georges MARTIN,
née Solange Toulemonde,

survenu accidentellement en montagne, le vendredi 30 mars 1984.

De la part de
M. Georges Martin,
Xavier Martin, son fils,
M. et Mme Joseph Rémy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Baptiste Martin
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Le Bourdiec
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Corvaisier
et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Martin
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Martin
et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Tiberghien
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Martin
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Delesalle
et leurs enfants,
Fanny Pollet
et ses enfants,
Ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Les familles Toulemonde et Le Bian,
Tous ses amis
et les guides de Chamonix.

La célébration eucharistique aura lieu le jeudi 5 avril 1984, à 10 h 45, en l'église Saint-Justin, place d'Estienne-d'Orves à Levallois, suivie de l'inhumation à Fougères (Ille-et-Vilaine), à 17 heures.

61, rue Voltaire,
92300 Levallois.

— La famille de

Toni J. MELLA,
décorateur,
médaille de la Résistance,
MBE,

a la douleur de faire part de son décès, survenu le 20 mars 1984.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera dite à sa mémoire par l'abbé J. Starcky, compagnon de la Libération, le jeudi 26 avril, à 18 heures, à la crypte Saint-Denis de l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, 75007 Paris.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès de

Mme Jean CARLU,
née Marcelle Weyl-Nazière,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue, aimée et restent fidèles à son souvenir, en union avec les prières qui seront dites ce 5 avril.

— Pour le dixième anniversaire du décès de

Gabriel JOINA,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et apprécié.

Paris, le 4 avril 1984.

— Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Alain WILLK,

pour le cinquième anniversaire de son décès, le 5 avril 1979.

Erratum

— Miolans-Revel. Gap. Ecully. La Tour-Salvagny. Lyon. Roanne. Grenoble. Aix. Marseille.

Dans l'avis de décès, paru le 3 avril 1984, de

M. Charles AVOCAT,

il fallait lire :

M. et Mme Paul Chirat,
69890 La Tour-de-Salvagny.

DEMANDES D'EMPLOIS

UP TO YOU
VOUS CHERCHEZ
UN FORMATEUR

34 ans, exp. ens. et formation d'adultes, exp. écrite orale, anglais courant, licence lettres. Libre suite, ttes rég., étranger. Ecr. s/no 3.128 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., maît., droit privé, DESS, finance en cours, plusieurs stages dans banques. Souhaiterait emploi immédiat. Téléph. : 361-43-58.

J.F., 33 ans, rech. place cadre expér. 14 ans, chef-comptable bancaire et autre, anglais, allemand, N.P.C., 195.000/an. Ecrire ROMER, rue André-Pontier, No 3, 94130 NOGENT-SUR-MARNE.

J. F. 29 ans, diplômée GESTION DU PERSONNEL, formation universitaire ou sciences humaines. Deux années d'expérience, cherche poste adjointe chef du personnel. Ecr. s/no 7745 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

29 ans niveau B.T.S. Secrétariat de direction, diplômée Chambre de commerce britannique, bonnes not. d'espagnol, expér. 4 ans, cherche poste attractif et carrière motivante. Ecr. s/no 3.151 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 32 ans, cadre collect. locale, secteur format. prof. loisir, ch. poste responsab., Sud de la France. Etudierait ttes proposit. Ecrire sous le no T 045.032 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉT./ASSISTANTE DE DIRECTION

Nationalité allemande, anglais, français, espagnol parlé et écrit, longue exp. (y compris voy. d'affaires, négociations), ch. poste intéressant. Ecrire sous le no T 44.984 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre sup. parf. tril. fr., angl., arabe. Ferait tt trav. de trad. ou rédact. Mat. 784-08-09.

J. F. 28 ans, 8 années d'expérience Service du Personnel d'une société de 800 personnes. Responsable paie (informatisée), déclarations sociales, etc. Bonne connaissance législation du travail, cherche poste similaire à Paris. Tél. : 239-00-35.

Commercial-Gestion

- H. 41 ans, Droit et Sc. Po.
- Exp. Direction-Gestion PME, Filiale, Expatriation.
- Ang., esp. + ital., all.

Ch. poste à responsabilités France ou étranger. Ecr. s/no 6.606 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
VW GOLF L 1980
Prix sous Argus 19.500 F. 76.000 km. Vert foncé. 5 portes. Tél. 831-55-05 (après 19 h).

de 8 à 11 C.V.

Cause double emploi particulier vends
AUDI 80 CD 0 KILOMÈTRE
Modèle 1984, 9 CV, gris gémini métal, prix : 94.700 F moins 10 % (remise presse). Possibilité crédit. Téléphone : 233-95-83 H.B.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Prox. PALAIS-ROYAL 703-32-31
150 m². ASC. STAND.

3e arrdt

GDS APPTS, GDS VOLUMES
HOTEL DE TALLARD
sur place, 18, rue des Archives 14 à 19 heures, 274-16-92 ou le matin, 502-13-43.

MARAIS ARCHIVES
dans superbe hôtel XVIIe rénové, beau duplex sur jardin à la française, grand living + mezzanine + 2 chbres — park. SIGEDIM 296-63-33.

MARAIS, RÉHABILITÉ, 2 Pces et 3-4 Pces duplex + terrasse, prestations de qualité. COGEFIM 347-57-07.

4e arrdt

MARAIS 2 PCES, tout confort excellent état calme, 398.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

VAVIN 327-82-40
Pptaire vend 2 et 3 P. refait neuf depuis 590.000 F. BELLES PRESTATIONS soir 828-72-71.

7e arrdt

MÉTRO BAC SUR JARDIN ET BELLE COUR, 4e ÉT. SANS ASCENS., 3-4 P., 85 m², TERRASSE 15 m² — 633-08-11.

8e arrdt

HAVRE-CAUMARTIN STUDIO RÉNOVÉ, ASC. 129.000 F — 526-99-04.

10e arrdt

10e AV. CLAUDE-VELLEFAUX Urgent 5-6 Pces, 125 m², 2e ét., immeuble p. de t., 890.000 F. COGEFIM 347-57-07.

Immeuble récent, studio, cuis. équipée, s. de bns, w.-c., balcon. 219.000 F. Immo Marcadet - 252-01-82.

11e arrdt

RICHARD-LENOIR, 2 P., imm. réc., 4e ét., asc., balc.-terrasse, excel. état, park., 630.000 F. SIGEDIM 296-63-33.

FAIDHERBE pierre de t., 2 P. cuisine, w.-c., vue dégagée, 210.000 F. 325-97-16.

AV. DE LA RÉPUBLIQUE studio refait neuf, 6e asc. pierre de taille. 145.000. 347-57-07.

12e arrdt

FAIDHERBE, IMM. RÉCENT standing, 4 Pces, balcon, park., 785.000 F. Cogefim 347-57-07.

BD DIDEROT
Près gare de Lyon, intéressant 2/3 pièces, 40 m², calme, soleil, très bon plan. 644-98-07.

13e arrdt

Me CORVISART, maison récente, 190 m², liv. + 5 chbres, 2 terr., 2.200.000 F. 546-26-26.

14e arrdt

PLAISANCE 110 m² CHARMANT DUPLEX ATELIER D'ARTISTE GARBI 567-22-88.

Me PLAISANCE, bel immeuble pierre de taille, 2 P., entrée, cuisine, bain, refait neuf, 3e étage sur rue. 634-13-18.

ALÉSIA, pierre de t., stand., 5 P., tt cft, 110 m² environ, cour privée, profess. libér. poss., 970.000 F. 322-31-76.

15e arrdt

Mairie 15e sur rue superbe
STUDIO 268.000 F
libre suite. Pptaire 766-49-94.

CONVENTION
Bel immeuble, GD STUDIO, 32 m², tt cft, impeccable, 320.000 F. — 206-15-30.

16e arrdt

DIVERS 16e
Pptaire vend dans imm. pierre de taille. Restauration soignée 3 P. LIBRES — 2, 3, 4, 5 Pces OCCUPÉES et dernier étage à aménager. RCI 758-12-21.

17e arrdt

PTE DES TERNES, imm. ancien pierre de t., beau 3-4 P., cft, 60 m², 4e étage sans asc. 436.000 F.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

PL. MALESHERBES
SUPERBE pierre de taille Studio + mezzanine, 380.000 F. EXCLUSIF — 766-03-18.

PLACE PEREIRE
(Près) Bel imm. 2A gd cft.
5 P. 120 m² ... 1.200.000 F
4 P 100 m² .... 1.100.000 F
ISORE S.A. - 562-17-17.

18e arrdt

MONTMARTRE Part. vend MAISON avec terrasse-jardin, arbres, 1.250.000. 252-17-24.

Me LA FOURCHE, imm. récent, beau 3 P., tt cft, 63 m², séj. + 2 chbres, impeccable, 510.000
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

PRÈS MARCADET IDÉAL INVESTISSEUR
Pptaire vd plusieurs studios et 2 P. occupés loi Quilliot BONNE RENTABILITÉ — 3 P. LIBRE — RCI 758-12-21.

PRÈS MAIRIE 18e, bel imm. pierre de t., gd 2 P., entrée, cuis., bain. 1er étage, rue. A SAISIR — 634-13-18.

LA FOLIE SANDRIEN PLACE DU TERTRE
Parc 4.000 m², 3/4 P., terrasse, jardin. 1.300.000 F. Immo. Marcadet. 252-01-82.

RUE CAULAINCOURT EXCEPTIONNEL
GRAND 2 P. 320.000
Entrée, cuis., w.-c., bains. Etude Caulaincourt 254-71-93.

RUE CUSTINE
Idéal pied-à-terre, ravissante bonbonnière, tt cft, balcon, soleil, 6e ét. sans asc., impeccable. Prix : 79.000 F. Immo Marcadet - 252-01-82.

19e arrdt

Prox. BUTTES-CHAUMONT imm. récent, stand., beau 2 P. tt cft, cuisine équip., balc., park. en sous-sol, 520.000 F. Ce jour 5/04 de 14 h à 16 h 107, avenue Simon-Bolivar.

PORTE DES LILAS
idéal investisseur, 3 pièces, terrasse, jardin privatif, immeuble standing, asc., 610.000 F. Frais notaire réduits.
LERMS 355-58-88.

Me HOCHE LOFT, style atelier d'artiste 120 m² en triplex, caract. très clair. 550.000 F. Cogefim. 347-57-07.

20e arrdt

SECTEUR NATION
gd 2 P., tt cft, imm. standing, asc., idéal plact. 360.000 F.
LERMS 355-58-88.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Sur même palier :
2 pièces .... 240 000 F
2 pièces .... 255 000 F
3 pièces .... 320 000 F
pos. réunir surf. totale 162 m², discussion possible. S/pl. tous les jours 12 h 30/13 h 30, 91 bis, rue d'Aguesseau, 4e étage. Tél. : 735-70-87.

appartements achats

Recherche 1 à 3 Pces PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
— HOTEL PARTICULIER
— APPTS DE 5 A 8 P.
— PIED-A-TERRE
624-93-33.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER 2/3 P., cft, vue s/Seine, soleil. 4.000 F + Ch. Vis. s/pl. jeudi 14 à 17 h. 189, BD MURAT.

VAUGIRARD Ds appt grde pièce 27 m², douche, accès cuis. 1.200 F, 3 fiches de paie. Tél. apr. 17 h 30. 250-00-52.

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

R. Bagnolet, part. loue 2 P. ent., cuis., s. de bns. T.B. état. Surf. 32 m². Px 2.250 F ch. compr. T. 563-86-66 les 3 et 5-4 de 10 à 12 h et de 15 à 17 h ou écrire c.v. Rousselle, 51, bd Beauséjour, 75016 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

Recherche LOCATIONS pour Sté Recherche Pétrolière Française. Cadres Supérieurs et personnel. APPARTEMENTS 2 à 8 pièces et VILLAS Paris et environ. 503-37-00.

J.F., 37 ans, fonctionnaire sérieuse recherche F 1, 15e, 13e, 14e ou proche banlieue, loyer 2.300 F, bien desservie. Ecr. s/no 3.156 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas ttes banl., loyer garanti. 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

Location temporaire MONTMARTRE, gd séj., cheminée, chbre, tt cft, équip. et entretenu, verdure, calme, part. à part. 4.500 F/mois + charges. Tél. : 606-28-72.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

échanges

FACE AU BOIS
VINCENNES
Bel hôtel particulier 200 m² habit., beau jardin sans vis-à-vis, calme, ensoleillé, contre appart. 300 m² et +. Quartier résidentiel Paris Soulte acceptée si justifiée. Tél. : ABSOU H.B. 548-23-75 ou le soir 873-25-96.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS - 227-44-44.

immeubles

EXCEPTIONNEL PARIS-9e
Immeuble neuf, artère principal 6 étages, (1.000 m²) + r.-de-ch. + 3 sous-sol de parking. Location pure. Rech. d'un seul locataire, réf. exigée. Tél. : 720-14-32 ou écrire à PROMOPRESS 66, Champs-Elysées 75008 PARIS.

Sté achète pour son propre compte immeubles en état ou avec travaux, libres ou occupés même loi de 1948. Solution immédiate. 355-72-94.

pavillons

PART VDS A VÉMARS (95) PAVILLON, 4 pièces + garage, surface 103 m², sur jardin clos 387 m², dans résidence. Crédit intéressant. Prix : 406.000 F. Téléphone : 468-49-63.

propriétés

Particulier vend
10 km AUMALE (76)
Maison de caractère, 6 pièces, cft s/4.600 m², 600.000 F ou possibilité viager. Libre sur une tête. Tél. : 287-34-80 de 11 h à 21 h ou écrire no 91.701 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Particulier vend dans beau village, arrière-pays niçois, MAISON ancienne, restaurée comprenant living, 4 ch., s. de bains, cab. de toilette, cuis., nomb. caves et possib. extension le tout s/jardin ombragé en terrasse avec vue panoramique imprenable EST-SUD-OUEST. PRIX DEMANDÉ 1.000.000 F justifié. BAILHACHE. TÉL. : 842-04-40 (matin et soir) 707-63-43 h.b.

LUBERON (84)
Mas 400 m² aménagés pour activités hôtelières, sur terrain 5 ha, occupés avec bail commercial. Prix : 1.900.000 F. Renseignements à : IMMOBILIÈRE FÉRAUD (91) 47-35-77 matin ou (90) 20-66-00 h. repas.

manoirs

MANOIR XVe
ALLIER, gros œuvre très bien restauré, cft, terr. 1,5 ha. 785.000 F. M. PEZET, 03500 Saulcet Tél. : (70) 45-36-70.

forêts

PETITE FORÊT 7 HECTARES plan simplifié de gestion EXCELLENT PLACEMENT 225.000 F. Tél. 526-27-10.

viagers

CHARTRES (15 km) MAISON ANCIENNE, 3 P., cuisine, toilette, grange, bucher, garage, jardin avec beaux arbres. 1.500 m². LIBRE. 633-08-11.

fermettes

CRÉDIT 100 %
YONNE 165 KM SUD PARIS
Fermette caractère 6 p., dépend., 2.400 m², 220.000 F. THYRAULT-ST-FARGEAU 89170. Tél. (86) 74-08-12, après 20 h (38) 31-13-93.

maisons de campagne

LES RÉSIDENCES DU QUERCY
Entreprise parisienne installée DANS LE LOT
CONSTRUCTIONS TRANSFORMATIONS RÉNOVATIONS dans les merveilleux paysages du QUERCY
Etude et réalisation compétence et sérieux recherche de terrains et de vieilles maisons.
Bureaux à CAHORS et MONTAUBAN
nombreuses références
Tél. (65) 21-94-93

A vendre à GASSIN ST-TROPEZ, chalet 4 pers. 600 m² terrain bois. 110.000 F TTC dont droit bail 12 ans. Tél. : (79) 25-86-44 soir.

villas

DOHEM Le Constructeur Partenaire
vous propose de réaliser ensemble votre résidence dans une des plus belles région de France (Le Luberon)
Renseignements, documentation gratuite
DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze
04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ELYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

DOMICILIATIONS 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

STE LOUE DIRECTEMENT 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble bon standing. A Neuilly. 758-12-40. Aux Champs-Elysées. 563-17-27. A GEORGE V. 723-55-18.

CHAMPS-ELYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. Loc. courts ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét, télex
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

Constitution, S.A.R.L., R.M., R.C. Domiciliation, 17e, Télex, secrétariat, perm., tél., Conseils gratuits S.R.B. 293-22-96.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Société G.S.M.P., 4, r. des Deux-Avenues, 13e, 586-65-11 ; 54, av. de Crimée, 19e, 607-62-00.

GEORGE V
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 723-55-18.

boutiques

Ventes

VAVIN MURS LIBRE TRÈS BELLE BOUTIQUE PRIX ÉLEVÉ JUSTIFIÉ VOIR MON CONSEIL 633-08-11.

locaux commerciaux

Ventes

Local de 15 m² à concéder à usage commercial dans les emprises de la gare de PERPIGNAN (à proximité du bureau train + auto). Renseignements : SNCF, service du domaine, concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 PARIS. T. 285-63-54.

PRÈS CONTRESCARPE-5e A SAISIR LOCAL CCIAL en TTE PPTÉ 270 m² env. Parfait état. PLACEMENT EXCEPTIONNEL 1.250.000 F. 634-13-18.

locaux industriels

Ventes

15e VILLA CROIX NIVERT immeuble récent, local ccial libre, r.-de-ch. vitrée, 72 m² + sous-sol aménagé 60 m² + park., calme, clair, toutes activités. 227-93-30.

BATIMENTS INDUSTRIALISÉS COMMENT PAYER MOINS CHER
Les Etablissements PRIVE commercialisent directement les bâtiments industrialisés (80 m² et +) de leur fabrication. Cette vente directe permettra à l'acheteur de réaliser de notables économies aux conditions suivantes :
- S'occuper lui-même du chantier ;
- Faire réaliser une dalle en béton par un maçon ;
- Faire son affaire du montage ou accepter une facturation séparée pour le montage.

Les bâtiments peuvent servir d'entrepôts ou d'ateliers, et, avec aménagement, de magasins et même de bureaux.

Adresser demande à PRIVE S.A., B.P. 30, 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX sous référence 52. Téléph. : 375-94-00 poste 52.

fonds de commerce

Ventes

MARSEILLE CENTRE VILLE vend très belle affaire :
- Usine de délavage, repassage jeans,
- Pressing matériels moderne dans 400 m² + 150 m² cave carrelée, porte cochère, bail tous comm. Prix 590.000 F. Tél. : (91) 71-19-46.

Vend fromagerie-charcuterie traiteur. Marseille-Mazargue. Tél. : (91) 41-21-32.

62 ARRAS. Rue piétonne, boutique prêt-à-porter dames, 90 m² 720.000 F. Récent + 1er et 2e étage. (21) 70-63-11.

formation professionnelle

A partir du 1-8-1984
L'INSTITUT NATIONAL DE TRADUCTEURS
propose une formation supérieure de traducteur technique et scientifique à un nombre limité d'étudiants ayant le français comme langue maternelle. Adm. : dipl. de fin d'études secondaires équivalent au dipl. néerlandais HAVO, Ath. ou Gymn.
Détails complets à : H.O.V., B.P. 964, 6200 AZ MAASTRICHT, Pays-Bas. Téléphone : 043-19946.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Belgique

La grève générale a été suivie dans le secteur public surtout

De notre correspondant

Bruxelles. – La grève générale, lancée le 3 avril par les syndicats socialistes en vue de protester contre le nouveau plan d'austérité du gouvernement Martens, a-t-elle été une semi-victoire ou un semi-échec ? Les bilans dressés de part et d'autre sont d'autant plus contradictoires qu'une fois encore les arrêts de travail ont été beaucoup plus nombreux en Wallonie qu'en Flandre. En outre, les services publics ont pris la tête du mouvement, alors que la grève a été beaucoup moins suivie dans le secteur privé et presque complètement ignorée dans les petites et moyennes entreprises.

Ainsi la paralysie des chemins de fer a été presque totale, la FGTB (tendance socialiste) étant très forte dans ce secteur. Dans la capitale, très peu de trams et d'autobus ont circulé. Le trafic du métro, en revanche, est resté normal. La grève a été suivie dans l'administration des postes, mais elle n'a presque pas affecté les banques. En fin de compte, l'effet le plus spectaculaire à Bruxelles, comme d'ailleurs en province, a été la fermeture des grands magasins.

A Liège, à Charleroi et dans l'ensemble de la Wallonie, la vie quotidienne a été troublée un peu plus sérieusement. Non seulement tous les transports étaient paralysés, mais la presque totalité des grandes entreprises, dans la sidérurgie notamment, avaient cessé le travail.

Les militants de la CSC chrétienne – qui n'appuyaient pas la grève – se sont joints dans diverses manifestations aux syndicalistes de la FGTB. En outre, de nombreux enseignants chrétiens se trouvaient en première ligne du mouvement, alors qu'en Flandre ce secteur n'a pas subi le moindre trouble.

Le nord du pays a toutefois connu, lui aussi, certaines manifestations d'envergure. A Anvers, quelque six mille personnes ont dénoncé le programme gouvernemental ; les mines du Limbourg ont été paralysées, ainsi que les grandes usines automobiles (General Motors, Ford et Renault, notamment). En revanche, les ports d'Anvers et de Zeebruge n'ont guère été troublés.

A l'issue de cette journée de protestation, on constate une certaine lassitude des militants syndicalistes, qui ne paraissent pas se faire trop d'illusions sur l'efficacité d'une grève de vingt-quatre heures, et qui cherchent comment poursuivre le combat, compte tenu du mécontentement de la population après deux ans d'austérité. Rien ne suggère jusqu'à présent que la voie soit ouverte à une offensive générale contre le programme de rigueur imposé par le gouvernement et le Parlement.

JEAN WETZ.

Quatre semaines de grève des mineurs britanniques

LES CHEMINOTS ET LES MARINS DÉCIDENT DE NE PLUS TRANSPORTER DE CHARBON

Londres (*AFP*). – Le syndicat national des marins britanniques a ordonné, le 3 avril, à ses 25 000 adhérents de ne plus débarquer en Grande-Bretagne de charbon venant de l'étranger et de ne plus en transporter le long des côtes du Royaume-Uni. Cette action vise à soutenir les mineurs britanniques en grève depuis le 12 mars dernier et dont le mouvement paralysait, mardi, 121 des 176 puits de Grande-Bretagne.

Lundi soir, le syndicat national des cheminots avait également demandé à ses 150 000 membres de cesser d'acheminer le charbon à travers tout le pays. 80 % de la production de charbon britannique est transporté par rail. Selon le syndicat national des mineurs, il n'y aura plus de transports de charbon à travers la Grande-Bretagne d'ici à la semaine prochaine et les centrales thermiques ne disposent que de huit semaines de stocks.

A Londres

LE PRIX DU CAFÉ A DOUBLÉ EN CINQ MINUTES

Convoqué d'urgence à la suite d'une flambée des prix du café aussi brève que spectaculaire constatée le 30 mars, sur la place londonienne des matières premières, le comité professionnel de ce marché a estimé qu'il *« n'existait aucune preuve d'une quelconque fraude »*. Le contrat à échéance au mois de mars s'est traité à 4 000 livres sterling la tonne, soit un niveau proche du record historique établi il y a sept ans.

En l'espace de cinq minutes, peu avant l'expiration de la position de mars, les prix ont presque doublé. On estime dans les milieux du négoce que, pendant cet accès de fièvre, quelque 650 000 livres ont été gagnées ou perdues par les opérateurs. En tout, soixante-dix lots de cinq tonnes chacun ont été négociés à 4 000 livres la tonne, à comparer avec les 2 100 livres offertes dans la matinée sur le même marché de Londres.

D'origine technique, cette flambée résulte du déséquilibre interne lorsque quatre ou cinq opérateurs n'ont pu obtenir du Comité le traditionnel agrément pour la livraison physique du café, déclenchant aussitôt une poussée spéculative sur les cours, qui sont toutefois retombés aussitôt après l'accord obtenu le 30 mars, dernier jour accepté pour les livraisons.

Dans un communiqué publié le 3 avril à l'issue de deux jours de discussions, le comité du marché du café souligne que les opérations sur le mois en cours impliquent de plus grands risques commerciaux que les opérations sur plusieurs mois. Il ajoute que tout différend qui surgirait à propos d'un contrat, à la suite des événements de vendredi, pourrait être soumis aux règles d'arbitrage du comité.

En 1976-1977, les prix du café avaient quintuplé en quinze mois. En mars 1977, ces prix avaient atteint le niveau record de 4 200 livres la tonne à la suite des gelées qui avaient affecté les plantations brésiliennes pendant l'été 1976. – *(AFP.)*

SOCIAL

M. Bérégovoy au siège de la CGT

« NOTRE DIALOGUE N'EST PAS TERMINÉ »

M. Pierre Bérégovoy a achevé, le 28 mars, sa *« tournée des popotes »* syndicales (*le Monde* des 25-26 mars), entreprise à l'occasion du centenaire du syndicalisme, en se rendant au siège de la CGT à Montreuil. *« Par ces visites*, a déclaré le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, *j'ai voulu témoigner de la considération du gouvernement à l'égard des organisations syndicales et de leurs militants. (...) Le gouvernement souhaite avoir en face de lui des organisations syndicales fortes, bien organisées, capables d'avancer des revendications, mais aussi de prendre leurs responsabilités. »*

Après un entretien avec M. Henri Krasucki – qui rentrait d'un voyage au Japon – et le bureau confédéral, M. Bérégovoy a visité le siège de la CGT, se déclarant *« impressionné »* par cette réalisation. Le secrétaire général de la CGT a évoqué l'existence de *« sujets de préoccupation »* entre sa confédération et le gouvernement et *« même de désaccords qui peuvent être sérieux dans certains domaines »*. Pour le ministre, ces divergences sont « normales » : *« C'est l'état naturel dans la vie sociale. Notre dialogue n'est pas terminé et, en tout cas, il n'a jamais été interrompu. »*

En RFA

La reprise tarde à se répercuter sur l'emploi

Correspondance

Bonn. – La reprise économique en RFA tarde à se répercuter sur le niveau de l'emploi. En données brutes, le chômage a sans doute diminué de 5,6 % (143300) pour toucher 2393300 personnes, soit 9,6 % de la population active contre 10,2 % en février. En données corrigées des variations saisonnières il s'agit toutefois d'une légère détérioration de la situation de l'emploi (2,24 millions de chômeurs contre 2,20 millions).

Tout en soulignant que la prolongation inhabituelle de l'hiver pouvait avoir eu une influence, le nouveau directeur de l'Office du travail, M. Franke, a souligné qu'*« une amélioration était encore nécessaire, même si la tendance était bonne »*. Il y a quinze jours son prédécesseur avait laissé prévoir une diminution du nombre de chômeurs de l'ordre de deux cent mille personnes.

A l'ouverture de la Foire internationale de Hanovre, le ministre allemand de l'économie, M. Lambsdorff, n'en a pas moins confirmé son optimisme, estimant que *« la conjoncture va de l'avant »*. Pour leur part, les analystes de la Deutschebank constatent une poursuite des investissements, qui se traduit notamment par une demande croissante de machines-outils et de biens d'équipement électroniques. Toutefois, la tendance dans le bâtiment est loin de répondre aux attentes.

Rien n'est encore joué, et les conséquences d'un conflit grave à l'issue des négociations en cours sur le renouvellement des conventions salariales sont redoutées. Sans doute les partenaires sociaux sont-ils parvenus à conclure dans le bâtiment un accord sur une augmentation des salaires de 3,3 %. En revanche, la procédure de conciliation a échoué dans l'imprimerie, où l'on s'oriente vers un mouvement de grève.

Beaucoup dépend aujourd'hui de la métallurgie, qui recouvre un grand nombre de secteurs importants comme l'automobile et la sidérurgie. Les dirigeants de l'IG METALL et le syndicat patronal GESAMT METALL doivent se rencontrer vendredi au sommet pour tenter de briser l'impasse actuelle dans les négociations. Si de part et d'autre le ton s'est légèrement modéré ces derniers jours, les chances d'éviter un affrontement restent fragiles.

HENRI DE BRESSON.

L'opposition juge trop timide la nouvelle loi sur la préretraite

Correspondance

Bonn. – Après le Bundestag, le Bundesrat doit adopter à son tour, cette semaine, les mesures proposées par le gouvernement allemand pour encourager les départs en préretraite dès l'âge de cinquante-huit ans. Ces mesures, qui sont assujetties à des accords préalables entre partenaires sociaux dans le cadre des négociations salariales, prévoient la prise en charge par le ministère du travail de 35 % du montant des préretraites, à condition que celui-ci soit au moins égal à 65 % du dernier salaire brut.

Elles ne valent toutefois que si l'employeur embauche, pour chaque retraité, un chômeur ou un jeune, voire, dans le cadre des entreprises de moins de vingt salariés, un apprenti. En outre, elles ne sont applicables que jusqu'en 1988.

De manière générale, la législation allemande garantit la retraite à soixante-cinq ans pour tous ceux qui ont cotisé pendant cinq ans au moins à une caisse de retraite. Mais il est possible de faire valoir ses droits à partir de soixante-trois ans si on a cotisé pendant trente-cinq ans, et même dès soixante ans pour les invalides, les femmes ayant travaillé dix ans au moins au cours des vingt dernières années et les personnes au chômage depuis un an.

La loi sur la préretraite a été vivement attaquée par l'opposition, qui lui reproche à la fois d'être trop timide et surtout de n'être qu'un substitut inadéquat au raccourcissement de la durée de la semaine de travail, seul moyen, selon elle, de lutter efficacement contre le chômage (*le Monde* des 29 et 30 mars). La plupart des syndicats estiment que le projet gouvernemental ne touchera en fait que très peu de monde, en raison notamment des pratiques en cours dans les secteurs les plus frappés par le chômage, comme la sidérurgie. Ce dont le ministère du travail se défend en affirmant, pour sa part, qu'environ un million de personnes sont concernées et que trois cent cinquante mille places de travail pourraient être dégagées si les partenaires sociaux parvenaient à conclure les accors nécessaires.

H. D. B.

Les Etats-Unis ont présenté des suggestions visant à réduire les prérogatives de la CNUCED

Les États-Unis n'ont pas indiqué leur intention de se retirer de la Conférence des nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), à l'occasion de la réunion du Conseil du commerce et du développement (CCD)– organe permanent de la conférence qui siège à Genève du 26 mars au 6 avril – mais ils ont, en marge de cette réunion, fait connaître leurs griefs à l'égard de cette institution des Nations unies et formulé certaines suggestions devant conduire à en diminuer les prérogatives

Exposé une première fois lors d'une réunion du groupe sur les questions économiques Nord-Sud de l'OCDE, fin janvier à Paris (*le Monde* du 11 février), le point de vue de l'administration américaine est résumé dans un mémorandum présenté à ce même groupe, les 22 et 23 mars à Paris, puis à différents responsables du groupe des 77 (les 126 pays en développement) ces derniers jours à Genève. Cette démarche offre des similitudes avec celle de l'administration Reagan à l'égard de l'*UNESCO*. Elle fait partie de l'offensive menée par les États-Unis pour infléchir les activités de certaines organisations spécialisées des Nations unies – dont ils sont le principal bailleur de fonds – dans un sens plus favorable à leurs intérêts.

Les Américains vont tout de même assez loin dans leurs critiques à l'égard de la CNUCED, dont, visiblement, ils voudraient voir réduire le champ d'activités, alors que celles-ci avaient plutôt tendance à s'étendre ces dernières années. Ils estiment, par exemple, que certaines de ces activités font double emploi avec celles d'autres institutions, dans le domaine financier et monétaire notamment. Mais la CNUCED n'a-t-elle pas été créée pour s'occuper de tous les aspects du développement ? En fait, les États-Unis voudraient que le mandat de l'organisation de Genève soit « revu » et « clarifié », ce qui permettrait de remettre en cause les secteurs d'activités avec lesquels ils ne sont pas d'accord. Mais ils paraissent vouloir aussi porter atteinte aux attributions du secrétariat général et des différents comités. Les conférences, tous les quatre ans, et le Conseil du commerce et du développement, deux fois par an, devraient se transformer, dans cet esprit, en organes de discussions plus que de décisions. Ils suggèrent également que les décisions soient prises par consensus (c'est-à-dire en tenant compte de la minorité dont ils font souvent partie) et non pas par vote (ce qui fait, fréquemment, apparaître comme lors de la sixième CNUCED, à Belgrade, leur isolement). Enfin, les États-Unis critiquent le système de négociations entre groupes de pays.

En définitive, sous prétexte d'améliorer le fonctionnement de la CNUCED, c'est une véritable révision du rôle de cet organisme que souhaitent les Américains, mais sans forcer le ton ni précipiter les choses.

Le représentant américain au CCD, M. Gordon Streeb, sous-secrétaire d'État adjoint, chargé des questions Nord-Sud, s'est abstenu, le 3 avril, de faire allusion au mémorandum déposé par son pays mais a entièrement axé son intervention sur la reprise et les perspectives de l'économie mondiale.

En fait – et c'est sans doute le fond du problème – la CNUCED, selon Washington, est trop proche des préoccupations des pays en voie de développement (PVD), trop « interventionniste » dans des domaines chers à la politique américaine qui préfère encourager la libre entreprise. Ainsi les États-Unis n'ont-ils pas ratifié le code des conférences maritimes dont l'un des objectifs est d'accorder une meilleure part aux flottes des PVD, ni l'accord sur le Fonds commun créé pour tenter le réguler les cours des produits de base (qu'ils ont cependant signé). Ils ont critiqué les initiatives de la CNUCED concernant les transferts de technologies pharmaceutiques vers le tiers-monde, l'aide aux Palestiniens et à d'autres mouvements de libération, ou encore, en faveur d'un programme de coopération Sud-Sud dont serait exclu Israël. A Belgrade, ils ne s'étaient pas associés à certaines des conclusions de la Conférence.

Si les Etats-Unis n'ont pas porté le débat en séance publique, c'est peut être parce qu'ils ne bénéficient pas de l'appui unanime des membres du « groupe B » (les pays industrialisés de l'OCDE). Les Européens, par exemple, semblent estimer que si la CNUCED fonctionne mal, c'est sans doute en raison de questions de procédure, mais plutôt aussi en raison d'un problème de fond : le blocage Nord-Sud. On ne peut distinguer l'un de l'autre. Si les États-Unis se plaignent de la CNUCED, ils n'indiquent pas dans le détail comment en améliorer le fonctionnement. Ce n'est pas, par ailleurs, une organisation coûteuse, et son budget n'a pas connu de croissance réelle depuis trois ans.

En outre, l'administration américaine est, semble-t-il, allée un peu loin en définissant le profil souhaitable, selon elle, d'un secrétaire général. Elle reconnaît qu'il doit être choisi parmi les personnalités des PVD mais qu'il doit avoir l'appui du « groupe B ». Cette initiative manquait pour le moins d'élégance à l'égard de M. Coréa (Sri-Lanka), actuel secrétaire général, dont le mandat arrive à échéance à la fin de l'année et dont le poste doit en principe revenir à une personnalité africaine.

Les autres Occidentaux, en revanche, pensent généralement que, dans un premier temps, il devrait être possible d'améliorer les contacts entre groupes à Genève, et d'identifier les domaines où des progrès peuvent être faits, sans porter le débat devant l'opinion. Telle semble être la démarche des pays industrialisés à économie de marché, tirant peut être là des conclusions de la « crise » de l'UNESCO.

GÉRARD VIRATELLE.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Royal Dutch Shell augmente son offre pour le rachat en totalité de Shell Oil.** – Le second groupe pétrolier mondial Royal Dutch Shell a porté de 55 à 58 dollars par action le prix de rachat proposé pour l'acquisition, à la Bourse de New-York, des 30,5 % du capital de sa filiale américaine Shell Oil, qu'elle ne détenait pas encore.

● **Etats-Unis : IBM porte à 20 % sa participation dans Intel.** – Le groupe américain IBM a porté par achat en Bourse, fin mars, sa participation dans la société californienne Intel (spécialisée dans les circuits intégrés) à 20 %. IBM avait acquis 12 % d'Intel en février dernier au terme d'un accord qui lui permet de prendre jusqu'à 30 % du capital. Le numéro un de l'informatique avait augmenté ensuite sa participation régulièrement et possédait jusqu'à maintenant 18,8 %.

Social

● **Accord salarial dans les entreprises de nettoyage.** – Un accord national sur les salaires signé par la CGT, la CFTC, FO et la CGC, a été conclu ces derniers jours avec la Fédération nationale des entrepreneurs de nettoyage. Il porte le salaire minimum professionnel à 23,42 F à dater du 1er avril, soit une augmentation de 4,55 %.

● **Mutations technologiques, FO propose une négociation.** – Le CNPF vient de faire état d'une lettre de M. André Bergeron, secrétaire général de FO, lui proposant, le 2 avril, *« des discussions préliminaires dans les meilleurs délais »* pour qu'une négociation soit engagée sur *« les incidences sur l'emploi, les conditions de travail et les situations professionnelles des salariés à la suite de l'introduction de techniques nouvelles dans les entreprises. »*

● **ERRATUM. – Bataille d'ions autour de l'entreprise Duolite.** – Le prix offert par Rohm and Haas au groupe américain Diamond Shamrock pour lui racheter sa filiale française Duolite n'est pas de 3,5 millions de dollars comme indiqué par erreur (*le Monde* du 4 avril), mais de 35 millions de dollars. Il s'agit en outre d'un prix minimum, les enchères étant montées jusqu'à 45 millions de dollars, soit 360 millions de francs, c'est-à-dire le chiffre d'affaires consolidé réalisé par Duolite en 1983.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0650	8,0670	+ 100	+ 125	+ 195	+ 235	+ 500	+ 615
$ can.	6,3075	6,3110	+ 100	+ 140	+ 195	+ 250	+ 450	+ 565
Yen (100) ...	3,5805	3,5835	+ 180	+ 205	+ 360	+ 400	+ 1080	+ 1170
DM	3,0780	3,0800	+ 175	+ 190	+ 340	+ 360	+ 1015	+ 1070
Florin	2,7285	2,7305	+ 145	+ 150	+ 270	+ 295	+ 825	+ 880
F.B. (100) ...	15,0410	15,0490	+ 30	+ 125	+ 65	+ 200	+ 170	+ 530
F.S.	3,7145	3,7175	+ 270	+ 295	+ 540	+ 570	+ 1590	+ 1665
L (1 000) ...	4,9680	4,9710	– 155	– 125	– 320	– 270	– 1015	– 895
£	11,5205	11,5295	+ 345	+ 400	+ 665	+ 750	+ 1930	+ 2135

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 7/8	11	10 11/16	10 13/16	10 13/16	10 15/16	11 1/8	11 3/16
DM	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16
Florin	6	6 1/4	6 1/16	6 3/16	6 1/16	6 3/16	6 3/16	6 5/16
F.B. (100) ..	12	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	12	12 1/2
F.S.	3	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4
L (1 000) ..	15	15 1/2	15 1/2	16	15 3/4	16 1/4	16 1/2	17
£	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	9 1/16	9 3/16
F. franç. .	12	12 1/2	12 1/2	12 5/8	13 1/2	13 7/8	14 3/4	15 1/8

AFFAIRES

La réforme de l'assurance-vie permettra d'assurer la transparence des contrats et d'accroître la rentabilité des placements

Après avis du secrétariat d'Etat à la consommation, le ministère de l'économie, des finances et du budget va soumettre, le 9 avril prochain, au Conseil national des assurances, une série de dispositions visant à réformer l'assurance-vie. Avec 70 000 emplois (sur les 210 000 que compte l'ensemble du monde de l'assurance), ce secteur réalise un chiffre d'affaires de 44 milliards de francs (sur un total de 160 milliards en 1982). Un secteur bien portant, en expansion de plus de 21 % en 1982, qui contraste avec les difficultés rencontrées par l'assurance dans les autres branches d'activité, notamment le vol et les catastrophes naturelles, largement déficitaires.

Pour l'essentiel, ces dispositions nouvelles qui seront intégrées à deux projets de loi, quatre décrets et cinq arrêtés vont compléter les précédentes mesures de la loi de janvier 1981 sur l'assurance-vie dans la double perspective d'améliorer l'information de l'assuré pour ce type de contrat et d'accroître la rentabilité des produits d'assurances-vie, qui représentent quelque 160 milliards de francs en termes de placements financiers.

● **Amélioration de l'information de l'assuré** : avant de souscrire un contrat d'assurance-vie, un certain nombre de renseignements complémentaires devront être fournis, notamment la valeur de rachat en cas de résiliation au cours des six premières années de son existence et la part de la prime qui, après prélèvement des frais de gestion (le « chargement » dans le langage des professionnels), est réellement épargnée, ouvrant droit à l'avantage fiscal de la réduction d'impôt (20 % selon la loi de finances 1984 et 25 % pour les primes payées à partir du 1er janvier 1984).

Par ailleurs, le délai de renonciation de trente jours au bénéfice de l'assuré, après le versement de la première prime, pourra être prolongé, en attendant la fourniture des conditions particulières du contrat.

De même, l'assuré devra recevoir chaque année une information complète sur les principaux éléments qui composent son contrat en fonction des résultats techniques et financiers obtenus, à savoir les valeurs nouvelles des capitaux garantis, des primes et de l'épargne constituée de façon à permettre au souscripteur de connaître l'impact réel des participations bénéficiaires qui lui ont été attribuées grâce aux placements financiers effectués avec l'épargne ainsi constituée.

Cette volonté d'obtenir une réelle transparence du contrat d'assurance-vie était réclamée depuis de nombreuses années par les associations de consommateurs, où l'on estimait que les taux de rentabilité « fantaisistes » affichés parfois par certaines compagnies (15 % à 16 % dans quelques cas) ne tenaient pas compte des divers frais généraux et de gestion qui venaient grever ce rendement au nom de l'inévitable notion de risque (décès, invalidité...) attachée à ce type de contrat d'assurance-vie. A cet égard, la plupart des professionnels du secteur admettent qu'une « moralisation » était souhaitable, tout en mettant en avant l'alourdissement des coûts administratifs qui va inévitablement en résulter pour les compagnies qui avaient commencé à « digérer » les effets d'application de la loi de janvier 1981.

● **Accroître la rentabilité des produits d'assurance** : les compagnies auront la possibilité de garantir aux assurés une rémunération aussi voisine que possible de cette qu'offrent actuellement les placements effectués sur les marchés financiers. De plus, les contrats d'assurance collective qui représentent la moitié du chiffre d'affaires total du secteur (45 % du total des encaissements effectués en 1982, derniers chiffres disponibles, soit près de 16 milliards de francs, en augmentation de 24 % environ sur l'année précédente) devront prévoir à l'avenir une participation bénéficiaire au profit de l'assuré. Enfin, il est prévu que les pénalités appliquées jusqu'à présent aux souscripteurs de contrats d'assurance-vie en cas de cessation de ces derniers devront être réduites.

Les compagnies devriont également procéder à un effort de clarification en ce qui concerne les conditions de l'assurance décès liée à des emprunts immobiliers. Il est prévu de faciliter l'accès à ce type d'assurance, souvent nécessaire pour contracter un emprunt immobilier, pour les handicapés et les personnes âgées.

Autant de mesures qui doivent permettre d'améliorer la transparence et de diminuer les coûts d'intermédiation de ces contrats d'assurance-vie, qui constituent pour 40 % des Français une forme d'épargne à long terme.

SERGE MARTI.

LE MARCHÉ FRANÇAIS DE L'AUTOMOBILE RESTE DÉPRIMÉ

Après un mois de janvier morose, le marché français de l'automobile est resté déprimé en février, avec une baisse de 8,9 % des immatriculations par rapport à l'an passé, dont ont pâti seules les marques nationales, à l'exception de Peugeot, les firmes étrangères étant parvenues à maintenir leurs ventes quasiment au niveau de l'an passé (– 0,8 %).

La chute la plus spectaculaire a été celle de Renault (– 25,2 %), qui ne couvre plus que 30,5 % du marché, suivi par Talbot (– 24,1 %) et Citroën (– 12,6 %). Peugeot, en revanche, a vu ses ventes augmenter de près d'un tiers (+ 29,6 %), avec 24 168 voitures vendues, soit 17,9 % du marché.

Les exportations ayant également diminué (– 12,4 %), la production française d'automobiles ne pouvait que se réduire : 232 723 voitures particulières sont sorties en févier 84 des usines, soit 8,8 % de moins qu'il y a un an, la chute étant encore plus spectaculaire (– 44,1 %) pour les « petites collections », voitures expédiées en pièces détachées pour être montées à l'étranger.

TEXACO RACHÈTE LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION PÉTROLIÈRE DE CHEVRON EN EUROPE

La compagnie américaine Texaco a annoncé, le 3 avril, qu'elle avait racheté les réseaux de distribution de la Standard Oil of California (marque Chevron) dans six pays d'Europe – Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Danemark, Grande-Bretagne, RFA, – ainsi qu'une usine de traitement à Pernis, aux Pays-Bas. Cette acquisition, dont le coût atteindrait 250 millions de dollars (2 milliards de francs), portera à plus de six mille le nombre de points de vente de carburant contrôlés par Texaco en Europe, contre deux mille huit cents actuellement. Sa part du marché de l'essence devrait passer de 9 % à 12 %, Texaco devenant le premier distributeur en Belgique et le second aux Pays-Bas.

La compagnie américaine a précisé, en revanche, qu'elle n'était pas intéressée par le réseau de distribution et les unités de traitement de Gulf en Grande-Bretagne, dont la Standard Oil of California, en prenant le contrôle de la Gulf (*le Monde* du 7 mars) est devenue propriétaire.

LA PUBLICITÉ COMPARATIVE EN ACCUSATION

La publicité comparative vient d'essayer de nouveaux revers. Réunis au sein du nouveau Conseil national de la consommation (CNC), consommateurs et patronat sont convenus que son lancement en France n'était pas *« actuellement souhaitable »*. Sur les quarante membres titulaires du CNC, trente-huit se sont prononcés contre et deux se sont abstenus. Le directeur de l'Institut national de la consommation (INC) a jugé *« frileux et défensif »* l'avis prononcé par le CNC.

De son côté, Carrefour devra cesser toute publicité comparative dans le Cher. Ainsi en a décidé le tribunal de commerce de Bourges, qui a statué sur une nouvelle plainte de la société Record, en procès avec Carrefour, déjà condamné une première fois le 12 décembre dernier. Mais la cour d'appel avait confirmé, le 6 mars, la condamnation apparentant la publicité comparative à *« trouble manifestement et doublement illicite, car il perturbe les rapports normaux des magasins de grande distribution »* et *« égare une clientèle de consommation crédule en la détournant de son devoir de contrôler elle-même les prix »*.

IBM remporte un contrat concernant les télécommunications en Grande-Bretagne

IBM vient de remporter en Grande-Bretagne ce qui est sans doute son plus gros contrat jamais obtenu en matière de télécommunications. Le géant américain va fournir vingt-sept centraux téléphoniques au Post Office (la poste britannique) destinés à son réseau interne de téléphone, de transmission de données et de fac-similé. Jusque-là, le Post Office utilisait le réseau public de British Telecom (BT, l'administration des télécommunications). Mais, depuis la « démonopolisation » des télécommunications en Grande-Bretagne, la poste entend s'organiser elle-même en plaçant des équipements de son choix sur les lignes « nues » simplement louées à BT.

Le contrat remporté par IBM devant les groupes britanniques GEC, Plessey, l'américain Harris et British Telecom (qui vend elle-même des centraux privés) se monte à plusieurs millions de livres. Le géant de l'informatique livrera des centraux de type 1750, développés à la fin des années 70 dans son laboratoire de La Gaude, en France, qui sont d'une technologie (dite analogique) aujourd'hui dépassée. IBM a d'ailleurs récemment pris une participation dans la société américaine de télécommunications Rolm pour acquérir la technologie actuelle (digitale). Le Post Office explique son choix en faisant savoir que seuls les 1750 correspondaient à ses besoins les plus immédiats.

Cette percée du groupe américain sur le marché des télécommunications européen est à rapprocher des négociations en cours pour une prise de participation majoritaire de Pacific Telesis dans Mercury, la société privée britannique qui a obtenu le droit de bâtir un réseau concurrent de British Telecom dans le cadre de la démonopolisation. Pacific Telesis est une des sept compagnies régionales américaines nées du démantèlement d'ATT. Il est probable, selon le *Financial Times*, que le gouvernement britannique souhaite limiter l'entrée du groupe américain à une participation minoritaire. Mercury – dont l'avenir commercial n'est pas assuré depuis le retrait de la Banque Barclays, l'un de ses principaux actionnaires – a besoin d'argent.

LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DES BIENS D'ÉQUIPEMENT MTPS CRAIGNENT UN EFFONDREMENT DE LEUR INDUSTRIE

Peu de secteurs industriels ont souffert en 1983 autant que celui des équipements lourds des MTPS (biens d'équipement de manutention, de travaux publics et pour la sidérurgie). Le chiffre d'affaires de ce secteur a chuté en volume de 11,5 % par rapport à 1982 Sur les 28 200 emplois, 2 300 ont été supprimés. Encore faut-il noter que les équipements pour la sidérurgie (les ventes en France ont augmenté de 50 % avec le programme de modernisation de l'acier) cachent une chute des ventes en France de 31 % pour la manutention, de 26 % pour les travaux publics et de 21 % pour les fours et équipements thermiques. L'exportation (8 milliards de francs) s'est mieux comportée avec la reprise entamée en RFA, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

« La France est à contre-courant », note M. Pierre Bataille, président de la fédération MTPS, qui craint pour les deux ans à venir une perte de 8 000 à 10 0000 emplois et un écroulement du solde commercial français (la balance deviendrait déficitaire de 2 milliards de francs contre un bénéfice de 5 milliards de francs en 1983). La profession a engagé des négociations avec les pouvoirs publics pour redresser ce secteur-clé de la mécanique.

Les annulations budgétaires

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAUX PUBLICS PRÉVOIT UNE HÉCATOMBE D'ENTREPRISES

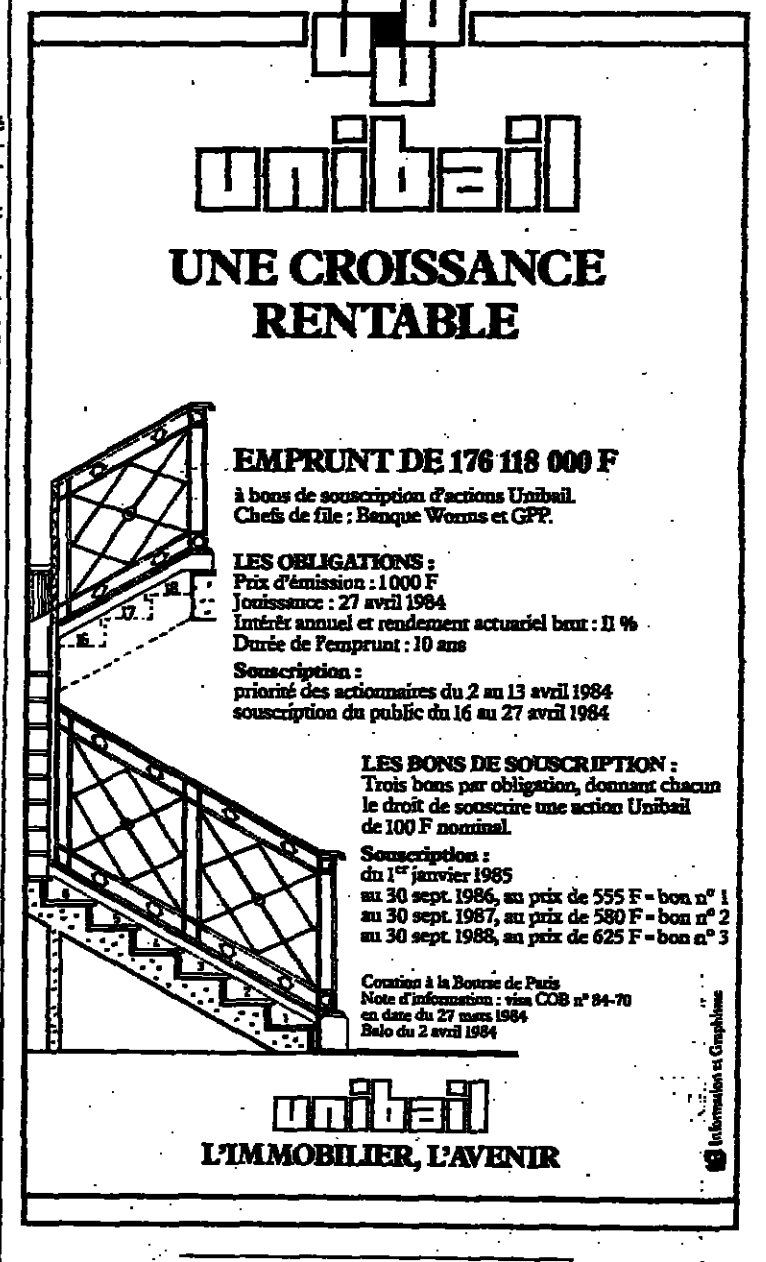
Le président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), M. Jean-Louis Giral, a envoyé mardi 3 avril, une lettre au premier ministre, M. Pierre Mauroy, pour protester contre les récentes annulations de crédits d'équipement.

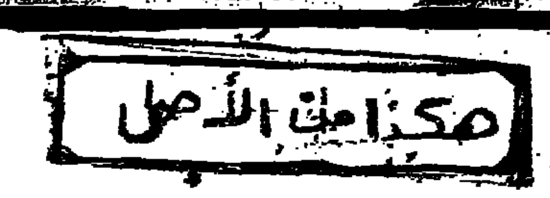
La FNTP évalue à 1,5 milliard de francs (sur un total de 8,3 milliards de francs) pour les autorisations de programmes et à 524 millions de francs (sur un total de 2,7 milliards de francs) pour les crédits de paiement, l'amputation des crédits *« destinés à financer l'équipement de la France »*.

Dans sa lettre à M. Mauroy, M. Giral écrit que *« peu de jours après que le président de la République eut manifesté son intention de soutenir l'activité des travaux publics et que le conseil des ministres eut annoncé la troisième tranche du Fonds spécial de « grands travaux »*, ces annulations de crédits font que *« le Fonds spécial de grands travaux ne peut plus apparaître comme la consécration d'une volonté de soutien de l'activité de notre secteur, mais comme le camouflage étriqué de la réalité »*.

M. Giral conclut en prévoyant en 1984, une « hécatombe » au moins équivalente à celle de 1983 pour les entreprises de travaux publics.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 avril

Bien tenu : +4 %

La Lorraine en Berne et le président de la République à l'antenne. Deux événements qui n'ont pas l'air de troubler outre mesure le Landerneau de la finance. Au contraire, mardi, le volume d'affaires s'est nettement étoffé au palais Brongniart jusqu'à avoisiner les 250 millions de francs sur les actions françaises cotées sur le marché à règlement mensuel, le fameux RM (dont, il est vrai, 96 millions de francs pour la seule actions Eurofrance).

Le lendemain, les ordres en carnet étaient encore nombreux et certains familiers de la rue Vivienne faisaient état d'achats pour compte étranger sur des titres sans lien commun entre eux (Bic, déjà en vue mardi, Darty...).

Tiraillé entre des informations assez contradictoires, le secteur du bâtiment et des travaux publics apparaît contrasté. Dans leur ensemble, les professionnels ont réservé un accueil favorable à la dizaine de mesures présentées par M. Quilès afin de relancer la construction de logements. Par contre, la fédération des travaux publics s'est insurgée contre les annulations budgétaires portant sur les crédits d'équipement (voir page 24).

Alors que l'ensemble de la cote progressait d'un peu plus de 0,4 %, Maisons Phénix mettait 5 % à son actif, suivi par Fraissinet, Générale Biscuit, Simco et Sanofi, avec des hausses de 4 % à 5 %.

Nobel-Bozel, Saulnes et Gorcy, et France-Dunkerque, prochainement radiées du RM, ont été réservées en baisse. De leur côté, Viniprix, Générale de Fonderie, Leroy-Somer, Monceau, Crouzet et Creusot-Loire perdent 2 % à 3 %.

Léger repli de l'or international à Londres : 380,50 dollars l'once contre 381,15 la veille. A Paris, le lingot perd 350 F, à 98 800 F, et le napoléon 1 F, à 626 F.

Dollar-titre : 10,06/11 F, sans grand changement sur la veille.

NEW-YORK

Nouveau repli

Amorcé en début de semaine, le mouvement de repli s'est poursuivi mardi à Wall Street. Malgré un redressement, opéré en cours de séance, tout le terrain regagné fut reperdu, et même au-delà. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une nouvelle baisse de 4,40 points à 1 148,76.

Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce score et, sur 1 996 valeurs traitées, 992 ont reculé, 569 ont monté et 435 n'ont pas varié.

L'évolution incertaine des taux d'intérêt a continué d'empoisonner l'atmosphère.

De l'avis général, le marché attend de savoir quelle attitude le FED entend adopter à l'égard du crédit. Le taux d'escompte sera-t-il relevé ou maintenu à son palier actuel ? Personne autour du « Big Board » n'était prêt à prendre un pari.

Les ventes se sont surtout accélérées après que la Bankers Trust eut décidé de réhausser (11 1/2 % contre 11 %) le loyer de l'argent facturé aux « brokers ».

Selon certains observateurs, cependant, il ne fait aucun doute que le taux d'escompte sera relevé. D'autres pensent que la décision du FED est suspendue à l'essor économique et que tout dépendra de sa vigueur ou de son ralentissement. L'activité a porté sur 88,3 millions de titres contre 85,7 millions.

VALEURS	Cours du 2 avril	Cours du 3 avril
Alcoa	39 5/8	39 3/4
A.T.T.	15 1/2	15 5/8
Boeing	37 3/4	37
Chase Manhattan Bank	43	45 5/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	48 1/4
Eastman Kodak	63 3/4	64
Exxon	39 3/8	38 1/4
Ford	36 1/2	35 7/8
General Electric	54	53 3/4
General Foods	48	45 1/4
General Motors	64	63 3/4
Goodyear	26 1/4	26 1/8
I.B.M.	112	111 1/8
I.T.T.	41	40 1/2
Mobil Oil	30 1/8	30 1/8
Pfizer	33 7/8	34 3/4
Schlumberger	52 3/4	53 1/2
Texaco	39 1/2	39 1/8
U.A.L. Inc.	32 5/8	32 3/8
Union Carbide	54 3/4	54 3/4
U.S. Steel	30 5/8	30 1/2
Westinghouse	44 1/4	43 3/4
Xerox Corp.	40	40 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EUROCOM. – La Compagnie française de crédit et de banque (CFCE), du groupe Suez, a informé la Chambre syndicale des agents de change que sa participation dans la société Eurocom SA (groupe Havas) dont les actions sont inscrites à la cote officielle de la Bourse de Paris, venait de franchir le seuil de 10 %.

TOUR EIFFEL. – La société Comireg a informé les autorités boursières que sa participation dans la société Tour Eiffel (cotée sur le marché officiel de la Bourse de Paris), venait de franchir le seuil de 10 %.

VIA BANQUE. – Les actions de cette société seront admises le 16 avril prochain sur le marché officiel de la Bourse de Paris (marché au comptant), au prix unitaire de 225 F par action de 100 F nominal.

IMETAL. – Ce groupe français spécialisé dans les métaux non ferreux va céder à l'Etat gabonais la majeure partie de ses intérêts dans la Compagnie minière de l'Ogogoué (Comilog). Imétal cédera sa participation en deux fractions pour un total de 10 %, la firme conservant toutefois 3 % du capital de Comilog dont l'Etat gabonais détiendra alors 30 %. La société française précise qu'elle souhaitait, depuis un certain temps, se désengager du capital de cette mine de manganèse, qui lui avait été apportée par sa filiale, la Compagnie française Mokta.

SANOFI. – Afin de renforcer sa position dans le domaine de la technologie, cette société du groupe ELF-Aquitaine vient de lancer, par l'intermédiaire de sa filiale américaine Sanofi Inc., une offre d'achat sur 80 % du capital de la firme américaine Dairyland Food Laboratories Inc., la partie restante pouvant être acquise par ELF-Bio Industries. Implantée à Waukesha, dans l'Etat du Wisconsin, cette entreprise est spécialisée dans deux domaines : les arômes laitiers et fromagers obtenus par réactions enzymatiques et par fermentation, et les additifs techniques pour l'industrie laitière. En 1983, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 14 millions de dollars environ, en hausse de plus de 20 % sur le précédent exercice.

LESIEUR. – Le bénéfice net consolidé (part du groupe) a atteint 142 millions de francs en 1983, contre 118 millions l'année précédente, sur un chiffre d'affaires (hors taxes) de 7,6 milliards de francs (contre 6,8 milliards).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	2 avril	3 avril
Valeurs françaises	105,3	106
Valeurs étrangères	99,6	98,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 avril	3 avril
Indice général	164,1	164,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 avril .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 avril	4 avril
1 dollar (en yens)	225,35	225,10

BOURSE DE PARIS – Comptant – 4 AVRIL

Obligations convertibles

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 3/4

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/4	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 059	8 064	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	307 910	307 750	295	315
Belgique (100 F)	15 041	15 037	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	272 980	272 850	260	280
Danemark (100 krd)	83 570	83 680	79	87
Norvège (100 k)	106 600	106 780	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 499	11 522	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 755	7 782	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 986	4 986	4 748	5 200
Suisse (100 fr.)	372 250	371 280	361	382
Suède (100 krs)	103 600	103 730	98	108
Autriche (100 sch)	43 770	43 720	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 366	5 372	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 060	6 055	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 306	6 300	6 070	6 410
Japon (100 yens)	3 576	3 580	3 430	3 580

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/4
Or fin (kilo en barre)	99000	98800
Or fin (en lingot)	99150	98800
Pièce française (20 fr)	625	626
Pièce française (10 fr)	408	.....
Pièce suisse (20 fr)	627	627
Pièce latine (20 fr)	591	598
Souverain	771	780
Pièce de 20 dollars	4405	4405
Pièce de 10 dollars	2302 50	2280
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3985	3980
Pièce de 10 florins	629	629

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

VERS UN 1er MAI EN ORDRE DISPERSÉ

Coup sur coup, la CFDT puis FO viennent de rejeter, le mardi 3 avril, l'offre de la CGT – adressée à l'ensemble des centrales syndicales nationales – d'organiser comme l'an dernier un 1er mai unitaire. A Paris, auront donc lieu des manifestations séparées. La CFDT a annoncé un rassemblement, de 14 heures à 18 heures au parc de La Villette. FO organise un cortège à 10 heures de la place de la Bastille à l'Hôtel-de-Ville. La CGT n'a pas encore pris de décision sur la forme, l'heure et le lieu de sa propre manifestation. La FEN, pour sa part, *« continue de multiplier les contacts pour une manifestation unitaire, mais n'envisage pas, en tout état de cause, une manifestation qui se limiterait à deux organisations syndicales ».*

Le numéro du « Monde » daté 4 avril 1984 a été tiré à 428 981 exemplaires

A B C D E F G

Au conseil des ministres

UNE LOI SUR MESURE POUR LES MONTAGNARDS

Le conseil des ministres du mercredi 4 avril a adopté un projet de loi sur le développement et la protection de la montagne. Ce texte, que les montagnards attendaient depuis quatorze ans – on leur avait promis en 1972, – a été difficile à mettre au point. S'appliquant à un territoire défini uniquement par le critère de l'altitude, il constitue une nouveauté juridique. Essayant de concilier l'économie et l'écologie, il est aussi la première loi véritable d'aménagement global du territoire. Enfin, en reconnaissant que les hautes terres ont besoin d'aides spécifiques pour compenser leur handicap, mais aussi que les collectivités locales doivent bénéficier de davantage de libre arbitre – décentralisation oblige, – ce texte tente un délicat exercice d'équilibre administratif et politique.

Il prévoit que chacun des six massifs que compte l'Hexagone est doté d'un « comité » qui, pour n'être que consultatif, a, néanmoins, pour tâche de répartir les crédits d'un fonds spécial alimenté par le budget de l'Etat. De plus la loi contient nombre de dispositions qui tendent à favoriser l'équipement des stations de sport de neige, qui généralisent les redevances sur les remontées mécaniques et le ski de fond, et qui permettent aux communes de construire davantage de microcentrales.

D'autres mesures visent à faciliter la vie et le travail des éleveurs, notamment en leur permettant de récupérer les terres en friche. Enfin, en rappelant un certain nombre d'interdictions, la loi s'efforce de protéger le milieu naturel.

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE L'AFPA

M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, a fait, ce mercredi 4 avril, au conseil des ministres, une communication sur les nouvelles orientations de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Cet exposé reprend les perspectives évoquées par M. Rigout et par la direction de l'AFPA lors de la réunion du conseil d'administration de cet organisme, le 8 décembre dernier. L'AFPA doit jouer un rôle privilégié dans la maîtrise des mutations technologiques en développant les formations de techniciens (niveau IV) et de techniciens supérieurs (niveau III), mais aussi en rénovant les formations d'ouvriers qualifiés (niveau V), qui représentent, actuellement, l'essentiel de son activité, en les orientant vers des spécialités « modernes » – politique entamée par l'AFPA en 1983 (*le Monde* du 8 décembre). Ainsi pourra-t-elle avoir un rôle « préventif », tout en prenant toujours en charge les chômeurs, les jeunes et les femmes, comme par le passé.

D'autre part, M. Rigout souhaite que l'AFPA développe son « budget annexe » en passant des conventions avec des entreprises, où elle concevrait des formations et les soutiendrait, mais pourrait utiliser les locaux et les formateurs d'entreprises et même d'autres organismes de formation. Elle devrait, compte tenu de son expérience, pouvoir ainsi jouer un rôle d'« expert » auprès des régions ou des entreprises.

● *Mme Nicole Questiaux à la tête du CERC.* – Mme Nicole Questiaux, ancien ministre de la solidarité nationale, a été nommée, au conseil des ministres du 4 avril, président du conseil du centre d'études des revenus et des coûts (CERC).

● *Occupation de l'usine Vallourec à Decazeville.* – Pour protester contre le non-renouvellement de vingt-cinq intérimaires et la mise en préretraite de trente et un salariés, l'intersyndicale CGT-CFDT de l'usine de Vallourec (tubes d'acier) de Decazeville (Aveyron) a organisé un vote à bulletins secrets sur l'occupation des locaux dans la matinée du 4 avril. Sur 325 salariés, 174 ont participé au vote, 150 ont voté pour la grève et 24 contre ce mouvement. Le directeur de l'usine avait été retenu pendant toute la nuit dans son bureau.

● *Coiffeurs : tarifs augmentés de 4 % en deux étapes.* – Réuni le 4 avril le comité national des prix a été consulté sur des projets d'arrêtés entérinant des accords de régulation conclus avec des prestataires de services. Ces accords concernent, en particulier, les prix des coiffeurs qui pourront être augmentés de 4 % en deux étapes et ceux des campings qui pourront être majorés de 4,25 % par rapport à ceux de la saison précédente.

A PARTIR DU 11 AVRIL

6 centimes d'augmentation sur le super

Les prix des carburants augmenteront sensiblement le mercredi 11 avril. Selon les chiffres définitifs arrêtés, mercredi 4, par le comité des prix, le prix du supercarburant, en région parisienne augmentera de 6 centimes par litre (de 5,02 F à 5,08 F), celui de l'essence ordinaire de 8 centimes (de 4,69 F à 4,77 F) et celui du gazole de 1 centimes par litre (de 3,87 F à 3,88 F). En revanche, le fuel domestique verra ses tarifs diminuer de 3,5 francs par hectolitre (de 271,40 F à 267,90 F/hectolitre).

Ces hausses s'expliquent, pour l'essentiel, par l'augmentation prévue par la loi de finances de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), la seconde depuis le début de l'année, relevée de 9,9 centimes/litre (taxe comprise) pour le super, de 9,32 centimes par litre pour l'ordinaire, de 5,24 centimes par litre pour le gazole et de 85 centimes par hectolitre pour le fuel domestique.

En outre, ont été revalorisées les marges de gros (de 0,20 à 0,25 centime par litre selon les produits), les frais pour stocks de réserve (de 0,10 centimes par litre), ainsi que la taxe pour le financement de l'Institut français du pétrole (de 0,13 centime par litre pour le carburant).

Le jeu de la formule de calcul des prix pétroliers aurait donné, sans ces relèvements, une diminution des prix des carburants de 2 à 4 centimes par litre, selon les cas, du fait de la baisse du cours moyen du dollar (8 F en mars, contre 8,32 F en février), principal paramètre de la formule.

Le comité des prix a également fait le point des négociations engagées, par les pouvoirs publics envers les organisations représentatives des gérants de stations-service (qui ont été reçues, mardi 3 avril, quai Branly). Trois sujets ont été examinés : d'une part, l'application des règles limitant les rabais maxima pouvant être consentis sur l'essence à 17 centimes par litre pour le super, règles qui continuent d'être régulièrement enfreintes par les grandes surfaces, provoquant la colère des pompistes.

« Les pouvoirs publics continueront à exercer leurs pouvoirs de contrôle pour éviter aussi bien les rabais illicites que les discriminations de certains fournisseurs à leurs clients », indique le ministère de l'économie et des finances.

D'autre part, le projet d'un fonds de modernisation du réseau de distribution de carburant, qui serait doté de 50 millions de francs par an, alimenté par une nouvelle taxe parafiscale, et serait géré paritairement par les professionnels et l'administration. Enfin, un avant-projet de décret, examiné, mercredi, par le comité des prix, a été élaboré et vise à améliorer la tranparence des conditions de vente des produits pétroliers afin d'éviter toute discrimination entre les points de vente.

A PROPOS D'UNE PETITE ANNONCE PARUE DANS *« LE MONDE »*

Le pantouflage à l'ENA

Les élèves de l'ENA qui prenaient conscience d'une erreur de vocation et qui souhaitaient « pantoufler » le faisaient généralement avec une grande discrétion. Passant du service de l'Etat à un « job » dans une entreprise privée, ils se comportaient même parfois comme si un tel transfert avait quelque chose de honteux. Quitte, une fois en place, à se targuer du label d'*« énarque »* comme d'un sûr moyen pour obtenir promotion avantageuse et rémunération améliorée. Chaque promotion, depuis la fondation de l'ENA, a connu quelques-uns de ces transfuges, dont certains occupent aujourd'hui des fonctions prestigieuses à la direction d'entreprises privées. Leur nombre varie de un à quatre dans chaque promotion.

Pour la première fois, une offre de service vient d'être faite publiquement et collectivement. Dans les petites annonces du *Monde* du mardi 3 avril, vingt-cinq élèves de la promotion Louise-Michel, qui termineront leur scolarité au mois de mai, se mettent sur la marché du travail en choisissant un ton volontairement provocant. *« Offrez-vous un énarque »*, lancent-ils aux éventuels acquéreurs.

Cette bourse de l'emploi d'un type nouveau soulève quelques questions.

L'Ecole nationale d'administration n'est pas un simple institut universitaire ni une faculté décernant une « peau d'âne » négociable. Les élèves admis au concours d'entrée acquièrent du même coup la garantie d'obtenir un poste dans l'administration à l'issue de leur scolarité après un classement selon leur mérite. Leur carrière commence dès leur admission à l'école. En tant qu'élèves, ils ont d'ailleurs le titre de fonctionnaire stagiaire et sont soumis au statut général de la fonction publique avec les avantages – notamment de traitement – et les servitudes – notamment l'obligation de réserve – qui s'attachent à cette qualité.

En sortant de l'école, les élèves signent un engagement de servir l'État pendant dix ans. S'ils décident d'interrompre cet engagement ils doivent, en principe, rembourser un dédit à l'Etat, qu'acquitte généralement l'entreprise qui embauche l'ancien énarque. Ce dédit s'élève actuellement à 190 000 francs, correspondant au traitement de 6 500 francs environ que perçoit à l'école pendant vingt-neuf mois un élève issu du concours étudiant.

L'initiative de vingt-cinq élèves de la promotion Louise-Michel n'a pas été appréciée par la direction de l'ENA qui *« ne la trouve pas très satisfaisante »* et qui a tout d'abord cru qu'il s'agissait d'un *canular*. Elle est considérée, par la direction, comme choquante au regard des principes puisqu'on y voit une sorte de détournement de la finalité de l'école et qu'on la juge contraire à la déontologie de la haute fonction publique à laquelle prépare l'ENA. On se demande aussi si des entreprises ou des collectivités locales ne préféreront pas recruter des anciens élèves ayant déjà une expérience administrative et dont le prix sera moins élevé. Elle risque aussi de perturber le bon recrutement de l'administration puisqu'elle privera celle-ci d'autant de fonctionnaires dont les emplois avaient été budgétairement prévus et qui correspondaient aux besoins des ministères.

ANDRÉ PASSERON.

Mgr VILNET SE RENDRA A CUBA LE MOIS PROCHAIN

Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale française se rendra à Cuba au début de mai. *« Ce voyage,* déclare un communiqué de l'épiscopat, *effectué en réponse à la visite rendue par Mgr Jaime Ortéga, archevêque de La Havane, à la conférence épiscopale française en juin 1983, entre dans le cadre des contacts habituels entre diverses conférences épiscopales. Il donnera ainsi à Mgr Vilnet l'occasion de manifester la communion qui existe entre l'Église en France et l'Église à Cuba, et d'intensifier les liens fraternels qui sont déjà vivants entre les deux Églises locales (depuis plusieurs années, des prêtres Français sont au service de l'Église Cubaine) ».*

Mgr Vilnet sera reçu par l'archevêque de La Havane et rendra visite à plusieurs des diocèses de Cuba, en particulier à celui de Camagney, diocèse du président de la conférence épiscopale, Mgr Adolfo Rodriguez.

LÉGÈRE HAUSSE DU DOLLAR

Poursuivant sa remontée, le dollar était en légère hausse mercredi 4 avril sur l'ensemble des marchés européens. A Paris, le billet vert s'est négocié aux alentours de 8,07 F en fin de matinée, contre 8,0595 F la veille en séance officielle, tandis que le mark allemand ne variait guère, à 3,0790 contre 3,0791 mardi. A Francfort, la monnaie américaine a un peu progressé pour s'établir aux environs de 2,6240 DM contre 2,6180-2,6200 DM la veille.

Sur le vif

Deniers publics

Regan a des ennuis. Pas Reagan, l'autre, Regan, le secrétaire au Trésor. Sa femme s'est fait conduire à *son* club, chez *le* coiffeur, au restaurant et à l'aéroport par un chauffeur *du ministère*, le ministère des deniers publics précisément. Dans une voiture de fonction. Les Américains l'ont appris. C'est le *Washington Post* qui le leur a dit. Vous les connaissez, les Américains, ils ont la grosse tête. Ils s'imaginent que cette limousine est à eux. Et ils sont très mécontents. D'autant que ça s'est produit souvent. Très exactement soixante-quinze fois en vingt mois.

Sommé de s'expliquer, Regan a été obligé de réunir une conférence de presse. Et il a osé prétendre que ces courses relevaient de l'intérêt de la nation. Résultat : on lui a collé une commission d'enquête aux fesses chargée de jeter toute la lumière sur cette indélicate affaire.

J'en connais ici qui feraient bien d'en prendre de la graine. Quand un chauffeur rencontre un autre chauffeur à la porte d'un palais ministériel, à l'occasion de je ne sais quel raout ou réception, qu'est ce qu'ils se racontent ? Des histoires de chauffeurs obligés de conduire ces dames, et souvent les enfants de ces dames, chez les couturiers, dans les grands magasins, chez le dentiste, à l'École alsacienne ou au Cours Hartmer.

Ils parlent. Et dans les salles de rédaction, on jase. On sait qui sous l'ancien règne, qui sous le nouveau, pourrait se sentir concerné par ces... appelons ça des ragots. Aux États-Unis, on considère que c'est de l'information. En Grande-Bretagne aussi. *L'Observer* et le *Sunday Times*, journaux sérieux, ne se gênent pas pour signaler aux Anglais les... appelons ça les frasques du fils Thatcher. Et pour noter qu'à trente ans passés il avait encore, jusqu'à la semaine dernière, le gîte et le couvert au 10 Downing Street.

Au lieu de s'incliner devant les gens en place, les Français pourraient se persuader enfin que ce sont eux qui les y mettent. Et leur demander plus souvent des comptes. Ils seraient surpris de voir où passe aujourd'hui, où passait hier, leur argent. Vous me direz : on ne va pas faire tout un tintouin pour une bagnole empruntée de façon un peu cavalière. Désolée. C'est une question de principe. Le principe de la démocratie.

CLAUDE SARRAUTE.

Au Maroc

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1962

Des bahaïs ont été condamnés à cause de leur foi

Un rapport de mission, que vient de publier la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), indique que seize bahaïs ont été condamnés par la justice marocaine, au cours de procès pénaux, à des peines allant de trois à cinq ans de prison. Les jugements ont été prononcés à huis clos à Mohamedia, en décembre 1983, et à Casablanca, en février dernier. Ces affaires doivent être examinées en appel à Casablanca, respectivement le 19 et le 12 avril.

Les bahaïs jugés, qui sont tous des sujets chérifiens à l'exception de quatre Iraniens établis au Maroc, ont été reconnus coupables d'*« ébranlement de la foi de musulmans et de troubles de l'ordre public »*. En revanche, la FIDH – dont un représentant, Me Alain Weber, avocat à la cour d'appel de Paris, a pu enquêter sur place (un autre défenseur parisien, Me François Gibault, avait été constitué non plaidant lors du procès casablancais) – estime que les condamnés *« font l'objet d'une véritable persécution religieuse »*.

Il n'y aurait dans les dossiers, *« aucun élément constatant la matérialité des faits reprochés aux bahaïs »*, si ce n'est leurs propres *« aveux »*. Trois bahaïs de Casablanca, qui avaient abjuré leur foi lors des interrogatoires de police, n'ont pas été poursuivis, ce qui semble confirmer la nature avant tout religieuse de ces affaires.

Parmi les condamnés, on relève la présence d'au moins huit femmes, dont l'une, Mme Naïma Chalbi, est enceinte de six mois. M. Sohrab Pirouz, commerçant, et sa femme, Mme Bella Perez, sont des juifs convertis au bahaïsme, tandis que la plupart des autres condamnés sont des bahaïs de naissance (iraniens) ou d'anciens musulmans (marocains), tels MM. Mohamed Alaoui, steward à Royal Air Maroc, Mehdi Ismaili, technicien des postes, Ahmed Idrissi, agent des chemins de fer, etc. Les condamnés les plus en vue au Maroc sont le docteur Nostratollah Moayed et son épouse Malihed, née Chabani, tous deux d'origine persane.

Le drame actuel semble s'être noué lorsque, l'an passé, les autorités marocaines ont recensé toutes les associations de fait du royaume. Les bahaïs, dans un souci de légalité, ont fourni à l'administration toutes les informations concernant leur communauté, qui ne regrouperait, au Maroc, que quelques dizaines de fidèles. Les arrestations suivirent.

Le procès de Nador

Le bahaïsme est une croyance née de l'islam chiite, en Iran, au milieu du dix-neuvième siècle, dans le but de *« moderniser »* la religion musulmane. Ainsi les bahaïs sont favorables à l'égalité entre les religions et les sexes. Bien qu'ils reconnaissent la *« prophétie »* de Mahomet, ils ont été décrétés *« hérétiques »* et pourchassés dans la plupart des Etats musulmans (à de notables exceptions près comme le Liban et la Jordanie), car ils considèrent que leur *« prophète »*, l'Iranien Bahaoullah (1817-1892), l'emporte désormais sur Mahomet, Jésus, Moïse, Krishna, Bouddha, etc., en dépit de la *« valeur universelle »* des enseignements de ces derniers.

Lors de la publication dans *le Monde* des 15, 16 et 17 septembre 1982 d'une enquête générale sur les bahaïs (ils seraient environ cinq millions répartis sur les cinq continents), des bahaïs du Maroc nous avaient écrit pour nous reprocher de ne pas avoir souligné la *« large tolérance »* dont ils bénéficiaient, à l'instar des juifs et des chrétiens, sous la *« houlette paternelle »* du roi Hassan II.

Il n'en avait pourtant pas toujours été ainsi : en décembre 1962, la condamnation à mort, par le tribunal de Nador, (Nord du Maroc), de trois *« hérétiques »* (bahaïs) avait défrayé la chronique. Après de vives réactions nationalistes marocaines, devant la désapprobation du monde extérieur, la Cour suprême de Rabat avait finalement pris la sage décision de *« casser sans renvoi »* le jugement de Nador.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.